

MŒURS FRANÇAISES.

L'HERMITE EN PROVINCE,

SUITE DE

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN,

DU FRANC-PARLEUR,

ET DE L'HERMITE DE LA GUIANE.

T. IX.

Cet ouvrage se trouve aussi à

Agen... chez Noubel.
Aix-la-Chap. Laruelle.
Angers .... Fourrié-Mame.
Arras ..... Topino.
Bayonne ... Bonzom.
Berlin. .... Schlesinger.
Besançon.. Deis, Girard.
Blois. .... Aucher-Eloi.
Bordeaux.. Mme Bergeret, Lawalle jeune, Melon, Gassiot, Gayet.
Bourges.... Gilles.
Breslau .... Korn.
Brest..... Le Fournier-Desp., Egasse.
Bruxelles.. Lecharlier, De Mat, Stapleaux.
Caen..... Mancel, Mme Belin-Lebaron.
Calais..... Leleux.
Cambrai ... Giard.
Chartres .. Hervé, Garnier-Allabre.
Clermont-F. Thibaud.
Dieppe. ... Marais.
Dijon..... Lagier, Noellat, Tussa.
Dunkerque. . Lancel.
Francfort.. Jugel, Brœnner.
Gand. .... Dujardin, Wandekerkove.
Gênes..... Yves Gravier.
Genève. ... Paschoud, Barbezat et Delarue, Manget-Cherbulier.
Havre ..... Chapelle.
Honfleur.... Blon.
Leipsick. .. Griesshammer, Zirgès.
Liège .... Desoër, Collardin.
Lausanne... Fischer.
Lille...... Vanackère, Bronner-Beauwens.

Londres... Bossange, Dulau, Treuttel et Würtz.
Lorient.... Caris, Fauvel.
Lyon ..... Bohaire, Faverio, Maire.
Manheim. . . Artaria et Fontaine.
Mans. .... Pesche.
Marseille.. Chardon, Maswert, Moissy, Camoin, Chaix.
Metz. .... Devilly, Thiel.
Mons. .... Leroux.
Montpellier. Sevalle, Gabon fils.
Moskou ... Fr. Riss père et fils.
Nîmes...... Gaude.
Nancy .... Vincenot.
Nantes..... Busseuil.
Naples. ... Borel, Marotta et Vanspandoch.
Niort...... Elies-Orillat.
Perpignan . . Alzine, Tastu.
Rennes.... Duchesne, Molliex.
Rouen.... Frère, Renault, Dumaine-Vallé.
Saint-Brieuc. Lemonnier.
Saint-Malo.. Rottier.
Saint-Pétersbourg C. Weyer, Graff, Saint-Florent.
Strasbourg . Levrault.
Toulon. ... Belluc, Laurent.
Toulouse.. Vieusseux, Senac.
Turin .... Ch. Bocca, Pic.
Valenciennes. Lemaître.
Vienne .... Schalbacher.
Warsovie.. Klükşberg.
Ypres ..... Gambard-Dujardin.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ,
rue des Grands-Augustins, n. 7.


LIBERTE
EGALITE
1793
A. Desenne inv
Coupé sc.

L'HERMITE EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS

SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE ;

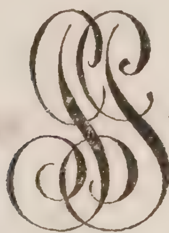
PAR M. E. JOUY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DEUXIÈME ÉDITION, ORNÉE DE GRAVURES ET VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
Boil., *Art poét.*

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDIT. DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
De la Collection des Mœurs Françaises, Anglaises, Italiennes, etc.,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1826.

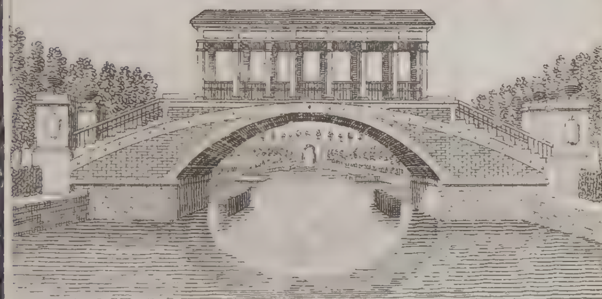
ITINÉRAIRE DE L'HERMITE.

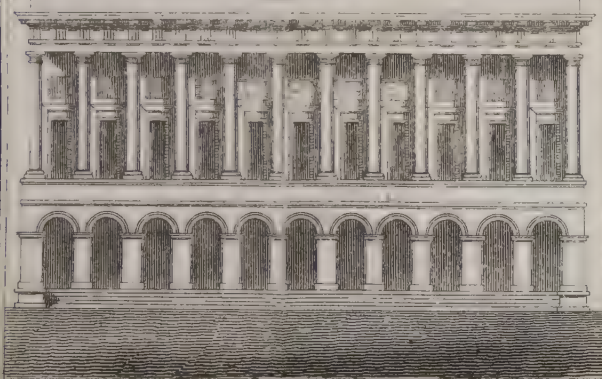
ÉCHELLE.
Lieues de 25 au degré.
5 10

PAYS BAS
NORD
PAS DE CALAIS
SOMME
AISNE

Gravelines, Dunkerque, F. Français, F. Louis, Bergues, Bourbourg, Hondtschoote, Rousbrugge, Wormhout, Poperingues, Ypres, Roussélaere, Cassel, Steenvoorde, S.t Omer, Hazebrouck, Bailleul, Menin, Wervik, Courtrai, Audenaerde, Comines, Warneton, Halluin, Tourcoing, Roubaix, Lannoy, Armentières, Lille, Aire, Thérouenne, Merville, Estaires, S. Venant, Fauquemberg, Lillers, Béthune, la Bassée, Haubourdin, Seclin, Carvin, Orchies, Tournay, Fontenoy, Renaix, Grammont, Enghien, Hal, Bruxelles, Ath, Leuze, Soignies, Nivelles, Lens, Mons, Condé, S. Amand, Marchiennes, Douai, Valenciennes, Quiévrain, Boussu, Binch, Fontaine l'Evêque, S. Pol, Arras, Bouchain, Bavay, Maubeuge, Beaumont, le Quesnoy, Doulens, Cambray, Bapaume, le Cateau-Cambresis, Landrecies, Avesnes, Chimay, Albert, Bray, Péronne, Amiens, Guise, la Capelle, Hirson, Nouvion, S. Quentin

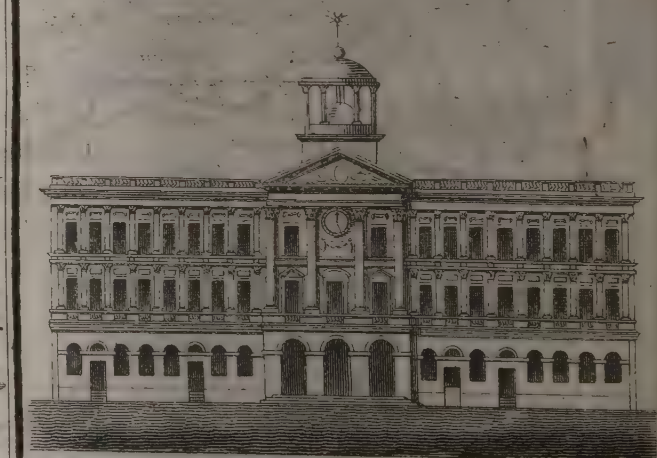

Musée de Lille.


Pont de l'Esplanade à Lille.


Hôtel de Ville d'Hazebrouck.


Beffroi et Hôtel de ville de Douay.


Eglise S.t Eloi à Dunkerque.


Mairie de Cambrai.

Dessiné et Gravé par Ambroise Tardieu.

L'HERMITE EN PROVINCE.

N° 1er. — 1er *juin* 1821.

LA CHAISE BRISÉE.

L'industrie et le commerce traversent quelquefois des états soumis au despotisme ; ils ne se fixent que dans les pays libres.

Adresse de la société de Philadelphie pour l'encouragement de l'industrie nationale.

J'avais annoncé à M. D*** que j'arriverais à jour fixe à Cambrai ; il m'avait répondu qu'il viendrait me prendre à *Bonavis*, sur la frontière du département du Nord, et qu'il m'accompagnerait, ainsi que nous en étions convenus, lors de son dernier voyage à Paris, pendant ma tournée dans le département du Nord. Avec l'intention de partir à huit heures du matin, je ne

sais par quelle suite de contrariétés je ne me trouvai prêt à monter en voiture qu'à sept heures du soir. Nous étions dans le mois de juin; le soleil, à cette époque de l'année, disparaît à peine pour quelques heures de l'horizon. Le tems était superbe. Les routes qui vont vers la Flandre, quoique les plus parcourues de la France, sont cependant si généralement en bon état, que je me déterminai à voyager toute la nuit, afin de me trouver exact au rendez-vous de Bonavis.

Soit fatigue de la journée, soit que le mouvement assez doux et assez régulier de la voiture m'eût disposé au sommeil, je m'étais assoupi en sortant de Ham; je dormais même assez profondément, lorsqu'une terrible secousse me tira de mon sommeil. Ma voiture, sans verser tout-à-fait, tombe sur le côté; mon postillon jure en contenant ses chevaux, j'entends le roulement d'une pesante diligence qui s'éloigne. « Monsieur, me crie mon postillon, il m'a accroché, quoique je lui aie cédé presque tout le le pavé, c'est un..... » (Mon Automédon se servit de l'une de ces expressions qui faisaient gonfler le cœur compatissant de Sterne.) « Mais,

Monsieur, n'êtes-vous point blessé? — Non, lui répondis-je, en sautant à terre, assez légèrement pour mon âge ; mais notre roue gauche est brisée à ne pouvoir faire un tour de plus. Sommes-nous éloignés de Saint-Quentin? — De vingt minutes tout au plus ; vous voyez la ville. — Eh bien, attends ici, je vais envoyer des secours. » En disant ces mots, armé de ma canne, je me dirigeai vers Saint-Quentin, dont je n'apercevais encore que la belle cathédrale, le reste de l'ancienne capitale du comté de Vermandois étant alors voilé par une énorme masse de fumée.

Après une demi-heure de marche, je descendis le faubourg de Saint-Quentin. Arrivé à l'extrémité septentrionale, je me trouvais au milieu d'une foule de gens de toute classe, arrêtée devant quelques maisons qui fumaient encore par suite d'un incendie récent. Les tristes victimes de ce désastre contemplaient d'un œil morne et silencieux les débris encore embrasés de leurs demeures. Cinq ou six maisons de peu d'apparence et l'habitation du maître des postes, ferme d'une assez vaste étendue, avaient été la proie des flammes. Je ne pouvais être d'aucune utilité

à ces pauvres gens, et tout en réfléchissant sur les mesures administratives au moyen desquelles on pourrait prévenir le retour si fréquent dans les campagnes de semblables malheurs, je continuai ma route et j'arrivai à la ville.

Étranger dans Saint-Quentin, que je n'avais jamais fait que traverser plus de trente ans auparavant, je priai un monsieur, qui paraissait me suivre et m'observer avec quelque attention, de me désigner la meilleure auberge de la cité. L'obligeant Saint-Quentinois s'offrit à m'y conduire lui-même, et me déposa à l'hôtel *d'Angleterre*.

J'avais à peine eu le tems de m'installer dans une très-belle chambre, et je réfléchisssais au moyen de faire arriver ma chaise à Saint-Quentin, lorsque mon inconnu rentra en m'annonçant qu'elle était arrivée, et que déjà elle était aux mains des ouvriers, mais elle ne pouvait être réparée que le lendemain, vers huit ou neuf heures. » J'attendrai, lui dis-je, et je ne regretterai pas un tems que je puis passer à vous exprimer toute ma gratitude pour tant de soins obligeans ; mais permettez-moi de vous demander à qui j'en suis redevable ? — Je me nomme

D***. — Je ne vous tairai pas le nom de l'obligé, lui répondis-je ; vous voyez en moi le vieil hermite voyageur de la Chaussée-d'Antin. — Je *le savais*, me dit-il, du ton du grand-maître des Templiers ; mon parent, le jeune D***, qui doit vous servir de compagnon de voyage, m'a écrit, il y a quelques jours, qu'il venait vous prendre à Bonavis. J'avais calculé à peu près l'heure où vous deviez passer à Saint-Quentin ; j'allais au-devant de votre voiture ; je vous rencontrai à pied ; votre âge, votre démarche, votre habillement dont je m'étais fait une idée en vous lisant, m'aidèrent à vous reconnaître : vous voilà forcé de rester avec nous jusqu'à demain, et j'ai l'espoir que vous ne vous ennuirez pas à Saint-Quentin, si vous me permettez de vous y servir de guide. » J'acceptai avec empressement l'offre de M. D***, et lorsque j'eus écrit quelques lignes à Bonavis, pour annoncer la cause de mon retard, nous sortîmes.

« La ville de Saint-Quentin, me dit-il en cheminant, fut d'abord connue des Romains sous le nom de *Samarobriva ;* Auguste y fonda une colonie, et la nomma *Augusta viromanduorum ;* elle est aussi ancienne que la plupart

des villes de la Gaule-Belgique, et ne peut cependant présenter à la curiosité des étrangers aucun de ces monumens qui, en rappelant son ancienne splendeur, fourniraient à ses habitans les moyens de caresser une vanité bien innocente, celle qui naît de l'illustration de la patrie. Il ne nous reste que quelques beaux débris de trois de ces chemins fameux, connus sous le nom de *voies romaines*, par lesquels le peuple roi consolidait sa puissance chez les vaincus, et posait à la fois des monumens de sa sagesse et de sa grandeur. Nul peuple n'a laissé autant de traces de sa puissance, nul n'a mieux établi que lui les bases de la civilisation. Les Français, seuls, ont depuis trente ans montré que si, comme les Romains, ils prétendaient à une grande domination, ils voulaient au moins la rendre utile aux nations qu'ils soumettaient.

» L'hôtel-de-ville (près duquel nous nous trouvions après avoir traversé la grande place), continua M. D***, est un monument du moyen âge qui ne manque pas d'élégance; on le dit construit en 1510. Ce vieux monument contraste d'une manière assez pittoresque avec les maisons modernes qui l'entourent. L'inscription que vous

voyez gravée en lettres d'or sur un marbre noir, est du poète et chanoine Santeuil; elle consacre le dévouement héroïque des habitans de Saint-Quentin dans une circonstance mémorable. En 1557, soixante mille hommes de troupes de diverses nations, sous les ordres de Philibert de Savoie, qui les commandait pour le roi d'Espagne Philippe II, investirent la ville; ce fut en vain que le connétable de Montmorency tenta de la secourir; que l'amiral de Coligny s'enferma dans la place; que d'Andelot, son frère, y pénétra aussi avec cinq cents hommes; que les intrépides habitans se mirent à la place de leurs murailles foudroyées et sans munitions, qu'ils rendirent, pendant vingt-cinq jours, onze brèches inaccessibles et dix assauts infructueux. Le 23 août, l'ennemi planta ses enseignes victorieuses sur les débris des murailles, fumant encore du sang de quinze cents de leurs intrépides défenseurs. La ville fut livrée au pillage et au massacre; DEUX habitans seuls y restèrent. On a conservé leurs noms: l'un était un artisan nommé PEUQUOI, l'autre un ecclésiastique nommé SIMON. Les annales de la guerre n'offrent rien de semblable; une partie des citoyens succombe, l'autre est trop fière

pour supporter la vue des insolens vainqueurs : tout périt. C'est pour illustrer ce dévouement sublime que l'histoire a invoqué la muse de Santeuil. Voici cette inscription :

Bellatrix, i, Roma, tuos nunc objice muros :
Plus defensa manu, plus nostro hæc tincta cruore
Mœnia laudis habent. Furit hostis et imminet urbi ;
Civis murus erat : satis est sibi civica virtus.
Urbs, memor audacis facti, dat marmore in isto
Pro patriâ cœsos æternùm vivere cives.

» C'est dans ce monument qu'en 1590 le magistrat de Saint-Quentin offrit un repas à Henri IV. C'est là que le bon roi dit ces paroles mémorables à ses officiers, qui voulaient goûter les viandes et les vins : *Je suis avec mes amis, je n'ai rien à appréhender d'eux*. Paroles touchantes et dignes d'un roi qui, lorsqu'il fut monté sur le trône, ne se rappela plus le nom de ceux qui avaient porté les armes contre lui. »

Nous avions cheminé pendant cette conversation, et nous étions alors arrivés près de l'ancienne cathédrale de Saint-Quentin.

« Vers l'année 357, continua M. D***, les fondemens d'une partie de cet édifice furent posés

par une dame romaine nommée Eusébie, qui voulut y déposer les restes du martyr saint Quentin, après les avoir fait retirer de la Somme, où ils avaient été précipités après son supplice. Cette église, vingt fois pillée, ravagée, incendiée, tant de fois réparée ou presque entièrement reconstruite, est une des plus belles qui existent en France. Sa hauteur, depuis le pavé jusqu'au haut de la voûte sous clef, est de cent vingt pieds. La structure de l'église de Saint-Quentin, dit un écrivain, a toute l'élégance et la délicatesse du beau gothique; son ensemble est vaste et l'harmonie de ses parties admirable. On peut en voir de plus grandes, non de plus hardies. Placée sur le sommet de la colline qui supporte la ville, elle domine la contrée; tout semble petit à son aspect.»

En visitant les constructions nouvelles qui s'élèvent à la place des vieux remparts depuis longtems inutiles, et qui vont faire de Saint-Quentin une ville nouvelle et régulière, grâce au commerce et au prodigieux mouvement industriel qui s'est ici manifesté depuis vingt ans, je demandai à M. D*** quelques développemens sur les causes de ce nouvel essor. « L'heure,

me dit-il, est avancée; madame D*** vous attend à dîner avec quelques amis, il est tems de nous y rendre; là nous vous donnerons tous les renseignemens que vous pourrez désirer, et vous les recueillerez d'une manière plus commode. »

Je fus reçu par madame D***, avec une grâce et une aisance de manières que la capitale ne nous offre pas toujours, même dans les plus brillans salons. Vers la fin du repas, M. D***, voulant ramener la conversation sur le chapitre qui m'intéressait, s'adressa ainsi à son fils Amédée: « Notre vénérable Hermite a grande envie de savoir comment notre commerce et notre industrie ont tout à coup pris un si grand essor; tu peux mieux que moi satisfaire à ses désirs. » Un signe d'adhésion gracieux fut toute la réponse de M. Amédée, qui, quoique jeune encore, est déjà un ancien soldat que 1815 a rendu à la vie paisible et à l'étude, qui a toujours fait ses délices.

« Pendant quelques siècles (c'est M. Amédée qui parle) le lin filé au rouet et le tissage du lin en batiste et en linon furent une source de richesses pour la ville de Saint-Quentin:

mais le génie actif et entreprenant de ses habitans aspirait à se mouvoir dans une sphère plus étendue. Aussi à peine aperçut-il la possibilité d'une nouvelle conquête sur l'industrie de nos voisins d'outre-mer, que presque aussitôt s'élevèrent de vastes établissemens où le coton, filé par le mécanisme le plus ingénieux, devint bientôt la branche de produits la plus riche et la plus productive. En 1803, M. Arpin père fut le premier qui entreprit la construction d'une filature en grand, et bientôt il eut pour concurrens MM. Possel, Joly et autres, dont le nombre aujourd'hui est de plus de quarante dans la ville et dans la banlieue. D'autres établissemens d'une importance non moins considérable ne tardèrent pas à se former. Le tissage des toiles de coton, des calicots, des percales, des mousselines, des guingans, des madras et d'un nombre infini d'autres articles unis et brochés de toute espèce et de toutes couleurs devint l'emploi d'une partie de la population. Ce tissage donna une impulsion inimaginable au commerce de la cité. Arrivèrent alors de toutes parts de nombreux ouvriers; les ateliers se remplirent, et quelque grande que fût l'enceinte de la ville, elle ne

suffit plus à l'accroissement de la population.

» Le chef du gouvernement, instruit à cette époque de l'état des choses, voulut s'en assurer par lui-même. Il vint, en avril 1810, visiter cette colonie industrieuse, et jaloux d'accorder à de vastes entreprises tout le développement dont elles étaient susceptibles, il fit don à la ville de Saint-Quentin de ses belles fortifications et de l'immense terrain qui en dépendait, à la charge d'ouvrir et de paver de nouvelles rues, de construire des abattoirs et de planter des boulevarts. Aussitôt les redoutables et désormais inutiles ouvrages de Vauban furent renversés; les fossés furent comblés, et, depuis lors, sur l'emplacement des bastions, des remparts et des ouvrages avancés, on voit comme sortir de terre d'élégantes habitations, de vastes édifices, des usines de toutes espèces; au moyen du nivellement des terres, une ceinture nouvelle s'est formée au loin; de nombreuses et symétriques plantations ont dessiné un boulevart circulaire qui deviendra l'une des plus belles promenades de France.

» La vérité veut que je dise, et je me plais à le faire, que sous ce dernier rapport et sous

celui des facilités et des encouragemens accordés à tous les établissemens commerciaux, on doit beaucoup au zèle, aux soins et à l'active surveillance de M. de Baudreuil, maire actuel de la ville, comme on lui doit peut-être plus encore, pour l'ordre, la paix et l'union qu'il sait maintenir dans la cité commerçante confiée à ses soins administratifs; s'il s'agissait ici de faire son éloge, peu de mots suffiraient : que l'élection de leur premier magistrat soit confiée aux citoyens de Saint-Quentin, à l'instant toutes les nuances d'opinion viendront se confondre, et des suffrages unanimes se réuniront sur celui qui est depuis long-tems l'objet de leur reconnaissance.

» Je vous dois maintenant, continua M. Amédée, quelques détails sur les différentes maisons de commerce qui existent à Saint-Quentin.

» Je commencerai par celles de MM. Joly, qui toutes se sont formées à la mort de M. Joly père, mort en 1811, maire de cette ville, et que Napoléon avait décoré lors de son voyage à Saint-Quentin en 1810. M. Joly était d'une famille protestante fort estimée.

» La maison de M. Joly est restée à sa veuve

et à ses enfans, sous la raison de Samuel Joly et fils; elle exploite la première filature élevée dans l'intérieur de la ville; elle a établi le tissage dans une foule de communes environnantes. Ces négocians ont formé, depuis la mort de M. Samuel Joly, deux autres établissemens, les plus vastes, les plus riches et les plus beaux de Saint-Quentin; trois mille trois cents ouvriers sont occupés chaque jour dans les divers établissemens qui dépendent de cette maison. MM. Joly ont des fonderies en fonte et en cuivre pour la construction de leurs machines et des métiers. Celles qu'ils emploient aujourd'hui ont coûté plus de 1,200,000 fr. M. Aimé Joly, fils aîné, est celui qui fait mouvoir tous les rouages de ces vastes établissemens. A l'exposition de 1823, le jury lui a décerné une médaille d'or, et le roi l'a décoré de la croix de la Légion-d'Honneur. C'est par lui que fut présidé, en 1823, le collége électoral de l'arrondissement de Saint-Quentin qui a nommé à la députation M. le général Foy.

» MM. Joly de Remancourt et Victor Joly font valoir une filature hydraulique élevée du tems de M. Joly père.

» Parmi les autres filatures de Saint-Quentin, au nombre de plus de quarante, on distingue celles de MM. Lehoult, qui occupe plus de quinze cents ouvriers, et Arpin père, qu'honorent les traits du plus noble désintéressement. M. Arpin a été maire de Saint-Quentin pendant la révolution. Plusieurs fois président du tribunal de commerce, député pendant les cent jours, et décoré à cette époque, la confirmation de cet honneur lui a été faite depuis par Louis XVIII. N'oublions pas, parmi les premiers filateurs, MM. Victor Joly, Salmon, Sauget, Lecreux, Paillette, Gomart et Carpentier, qui tous occupent un grand nombre d'ouvriers.

» Après les filatures et le tissage viennent prendre rang les ateliers des apprêts de toiles de batiste, et linons de toute espèce. On cite principalement, dans ce genre de commerce MM. Tauzein, Dupuis fils, Pommery, Demarolle et Saulnier ; les deux premiers ont, après divers voyages en Angleterre, adopté les méthodes de la Grande-Bretagne, qui ont ici les plus heureux résultats.

» Les blanchisseries sont ensuite une branche d'industrie très-importante et d'un immense rap-

port; on peut en juger par le fait suivant : la maison Pluchart-Brabant acheta, il y a quelques années, l'établissement qu'elle exploite, de M. Duboscq, moyennant 350,000 fr. Ce capital a été remboursé en trois ans, sur le seul fruit des bénéfices. Cette blanchisserie est très-considérable. Celle de M. Dupuis père, qui fait l'ornement d'une des plus belles portions du boulevart Saint-Martin, dont elle longe le côté sud-ouest, dans l'étendue d'un petit quart de lieue, ne l'est pas moins. Cet établissement est en pleine activité; M. Dupuis y a ajouté depuis peu un bel établissement de bains et une fabrique d'acide sulfurique. M. Dupuis est l'un des négocians les plus recommandables de Saint-Quentin, qui en possède un si grand nombre de distingués sous tous les rapports. Son établissement fut incendié en 1817; à l'instant vingt ou trente négocians se réunirent pour lui offrir *sans intérêt*, pendant dix ans, une somme considérable pour relever ses établissemens. M. Dupuis a noblement refusé, et s'est mis au-dessus de ses pertes par une sage activité et aidé par son excellente réputation. On ne peut parcourir sans un vif intérêt son bel établissement et ses jardins. Les ama-

teurs des sciences, des lettres et des arts ne visitent qu'avec la plus grande satisfaction sa riche bibliothèque et ses beaux cabinets de physique et de chimie.

» Nous citerons aussi, pour le blanchissage des toiles, MM. Bethfort et Larsonnier; pour les achats et ventes, M. Dubosq, décoré en 1810; M. Émile Arpin, madame veuve Lemercier, M. Paillette; M. Quenesson, qui fait établir en ce moment une machine à vapeur pour la fabrication des huiles de graines grasses. Les noms de MM. Rivage et Lefèvre-Carpentier, Hardempont et Nobécourt qui ont établi des machines à vapeur au moyen desquelles fonctionnent trois superbes moulins à farine, ne doivent pas être oubliés. Nommons encore MM. Cazalis et Cordier qui ont établi des fonderies en cuivre et en fonte pour les pompes à feu et pour les métiers. N'oublions pas M. Vacarie cadet, qui a monté une machine nouvelle pour le grillage du duvet, des tissus les plus fins en coton, par le moyen du gaz. Ce mode de griller est aussi ingénieux que propre à exciter la curiosité. Les étoffes les plus claires, les gazes mêmes passent au travers des flammes, s'y épurent et s'y dé-

gagent des plus légers duvets sans souffrir la moindre altération.

» Nous ne tairons point non plus les noms de MM. Pelletier et Dollé fils, qui ont fondé trois fabriques de linge de table damassé en fil et en coton, de la plus grande beauté ; ni ceux de MM. Dufour Arpin, Giraud, Malézieux, Robert et Dufour, qui exploitent les uns des fabriques de schalls façon de cachemire, et les autres des fabriques de tulle en coton, etc.

» Enfin, monsieur, il existe ici une infinité d'autres branches d'industrie et d'exploitations secondaires qui accroissent encore l'importance du commerce de Saint-Quentin. Les détails pourraient vous en paraître fastidieux ; peut-être même ai-je donné trop d'étendue à ce que vous désiriez savoir ; je terminerai cet exposé en vous assurant que la ville de Saint-Quentin, dont la population n'est que de seize à dix-sept mille ames, emploie chaque jour plus de cent mille familles qui doivent leur existence à son industrie *. »

Après avoir fait mes remercîmens à M. Amé-

* Adresse de la ville de Saint-Quentin à Sa Majesté Charles X.

dée, à qui la société tout entière avait exprimé sa satisfaction pour la justesse et la clarté qu'il avait mises dans son exposé, la conversation changea d'objet et l'on parla d'élections académiques et des titres littéraires de la ville de Saint-Quentin. « Monsieur, dis-je à un petit monsieur placé à mes côtés, qui avait écouté avec beaucoup de dédain les éloges donnés aux commerçans de cette ville, elle compte sans doute au nombre de ses enfans des hommes qui se sont distingués dans les lettres et les sciences. — Oui, monsieur, me répondit-il avec un air de suffisance tout-à-fait provincial, et je puis à cet égard vous donner des renseignemens d'un intérêt un peu plus général que ceux dont M. Amédée vient de vous entretenir. Le premier écrivain qu'ait produit Saint-Quentin est le doyen Dudon, qui nous a donné en latin une Histoire des Normands.

» Après lui viennent Jean Hennuyer et Jean de Guyencourt, tous deux docteurs en Sorbonne, tous deux confesseurs de Henri II, et cependant tous deux hommes de grand savoir.

» Claude Delafons, avocat, à qui nous devons une Histoire de saint Quentin, patron du

Vermandois; Pierre-la-Ramée, connu sous le nom de Ramus dans le monde savant, et fameux dans l'histoire littéraire de France par son opposition à la philosophie d'Aristote, par la part qu'il prit aux troubles de l'état; auteur de cinquante traités, et l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Il a été assassiné, dit Voltaire, par des professeurs et des écoliers de l'Université; les lambeaux de son corps sanglant ont été traînés aux portes de tous les colléges, comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote. Cette horreur a été commise à l'édification publique.

» Henri du Trousset de Valincourt, plus connu parce que Boileau lui adressa sa satire sur l'honneur que pour avoir été le successeur de Racine à l'Académie française.

» L'auteur des *Institutions oratoires*, le célèbre Omer Talon, dont le nom suffit à l'éloge.

» Le jésuite de Charlevoix, historien du Japon, du Paraguay, de la Nouvelle-France et de Saint-Domingue.

» Nicolas Desjardins, auteur d'une traduction de Cicéron, qui ne manque ni d'exactitude ni d'élégance.

» Antoine Vicaire, recteur de l'Université, qui nous a laissé un traité sur le plan de l'*Énéide*.

» Enfin les deux historiens de Saint-Quentin et du Vermandois, Louis-Paul Colliette, chanoine de Saint-Quentin, auteur de mémoires curieux et instructifs sur le Vermandois. Louis Hordret, avocat au parlement de Paris, auteur d'une histoire de Saint-Quentin et de ses franchises.

» Je terminerai cette exposition en vous rappelant le nom de Delatour qui a su, par son talent, répandre en France le goût de la peinture au pastel, et qui, ayant par ses travaux acquis une honorable fortune, avait fondé à ses frais, en 1782, une école gratuite de dessin qu'il avait dotée de 1,300 livres de rente.

» Le nom de Claude Lecat, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, ne doit pas être oublié; il fut un des chirurgiens les plus instruits de son tems; il nous a laissé de nombreux traités qui font autant d'honneur à son talent qu'à la bonté de son cœur.

» Il est bien quelques noms que je devrais vous rappeler encore; mais leur gloire a pâli

dans ma mémoire, et d'ailleurs ils ne sont point de ceux dont la renommée doive s'étendre au delà de l'enceinte de la ville où ils ont pris naissance.

» Les beaux-arts et les lettres n'ont pas jeté à Saint-Quentin un grand éclat depuis trente années: je dirais volontiers, avec un écrivain que j'estime, mais dont je suis loin de partager toutes les pensées, que, lorsque le commerce règne dans une cité, la force des choses veut qu'il enrichisse, qu'il vivifie, qu'il féconde, mais qu'il n'éclaire pas. Je dois ajouter cependant qu'à Saint-Quentin le commerce se distingue, en général, par beaucoup de connaissances, et que l'éducation que l'on y donne aux enfans est toute libérale et digne de l'époque.

» Parmi les écrivains vivans qu'a produits ou que renferme cette ville, on doit principalement distinguer M. Esmangard de Bournonville qui, après quinze années de travail, vient de nous donner des Commentaires sur Rabelais, aussi précieux sous le rapport de la clarté qu'ils jettent sur le texte du philosophe, curé de Meudon, que sous celui des saines critiques dont ils l'ont enrichi. L'histoire de lá cour de plusieurs de nos

rois se trouve expliquée dans ces précieux Commentaires d'une manière piquante et vraisemblable.

» Je placerai après lui M. Tombe, chef de bataillon au corps royal du génie, commandant actuel de la place de Bitche, qui, employé au commencement de la révolution près de la haute régence à Batavia, est l'auteur d'un Voyage dans les Indes orientales, plein d'intérêt et fort recommandable par le style.

» M. Paquet Syphorien, auteur d'un Voyage historique et pittoresque dans la ci-devant Belgique et départemens voisins, orné de quarante planches dessinées par M. Pingret, jeune artiste de Saint-Quentin, dont je vous parlerai tout à l'heure.

» Quoiqu'il ne soit pas né à Saint-Quentin, je nommerai M. Delalande, inspecteur de l'enregistrement et des domaines, membre de la société royale des antiquaires de France, savant aussi modeste qu'éclairé, qui vient de publier récemment d'excellens Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire.

» Je nommerai enfin M. Fouquier-Chollet,

procureur du roi à Saint-Quentin, auteur de divers opuscules sur les mœurs, les *opinions* et les habitudes de ces contrées.

» Nos artistes vivans sont encore moins nombreux que nos gens de lettres; je ne puis guère vous citer que M. Pingret, professeur de l'école royale de dessin, auteur d'un tableau que vous avez dû remarquer à l'exposition dernière, représentant le duc d'Angoulême visitant les travaux du canal de Saint-Quentin. M. Pingret a publié depuis d'excellens dessins lithographiés de tous les monumens du département de l'Aisne, et il fait paraître en ce moment de superbes vues de la Suisse, qu'il a recueillies en deux voyages successifs. Voilà, sous le rapport des sciences, des arts et des lettres, tout ce que peut offrir la ville de Saint-Quentin.

» — Ajoutez donc, reprit assez brusquement un homme de moyen âge, portant le signe de l'honneur, ajoutez donc, monsieur de L..., que cet intéressant artiste a été l'objet de petites persécutions pour ses opinions politiques, et que s'il n'a pas abandonné une carrière dans laquelle il promet de prendre un rang distingué, il ne le doit qu'aux encouragemens honorables qu'il a

reçus dans cette ville d'hommes indépendans par leurs principes et leur caractère.

» Moi qui n'ai pas la timidité d'un ministériel, je vous citerai encore, au nombre de nos écrivains les plus distingués, le baron Méchin, élégant et fidèle traducteur de Juvénal. La ville de Saint-Quentin lui a accordé le droit de cité comme un témoignage de sa gratitude, pour la sagesse avec laquelle il a administré ce département dont il a été pendant plusieurs années le préfet. Jamais le département de l'Aisne n'oubliera les services que ses administrateurs sauront lui rendre, et Saint-Quentin est fier d'acquitter de semblables dettes. C'est toujours avec un sentiment d'affection et de regret que les Saint-Quentinois entendent prononcer le nom de ce jeune et sage administrateur, M. le vicomte de Montozon, sous-préfet de Saint-Quentin, destitué pour n'avoir point persécuté les hommes qui voulaient voter dans les élections selon leur conscience. Instruit, calme, sage, modéré, il avait le talent de rapprocher et de confondre toutes les nuances d'opinions en les réunissant dans ses salons, que madame de Montozon embellissait par le charme

de sa personne, de son esprit et de ses manières. Tous les habitans de Saint-Quentin se rappellent les lettres que cet administrateur a écrites au ministre et que les journaux ont reproduites dans leurs feuilles. Il n'était pas possible de mieux se tenir dans son droit, dans les bornes de la bienséance et de la modération; de plaisanter plus agréablement son excellence sur la justice de ses décisions et sur la politesse de ses formes administratives. Long-tems encore la ville de Saint-Quentin regrettera ce digne fonctionnaire. Excusez ma digression; j'ai fait par rapport à ce brave vicomte de Montozon une excursion hors du champ de la littérature, j'y rentre.

» N'appartient-il pas aux lettres, n'est-il pas de Saint-Quentin, cet aigle de la tribune, ce général Foy qui, après avoir servi si vaillamment la France de son épée, défend aujourd'hui nos libertés avec tant d'éloquence? *

» Puisque j'ai pris la parole, je ne la céderai pas, monsieur l'Hermite, avant de vous avoir

* La nation entière s'est réunie depuis pour faire l'éloge funèbre du général Foy; sa mort a été une calamité publique, et ses obsèques ont été aussi honorables pour sa mémoire que pour la France.

fait connaître les noms des braves qui ont vu le jour dans nos contrées.

» Le lieutenant-général Caulincourt, duc de Vicence, se présente le premier; son nom rappelle une foule de grands événemens auxquels il prit une glorieuse part. Après avoir été l'un des plus puissans ministres du premier empire du monde, il est aujourd'hui l'un des plus actifs cultivateurs du canton qu'il habite; il commande l'estime et la considération dans les cabanes comme il l'a commandée long-tems dans les palais. Sa vie est dans tous les souvenirs.

» Vous nommer le comte Auguste de Caulincourt, son frère, c'est encore vous parler de la gloire; après avoir signalé sa brillante valeur sur tous les champs de bataille de l'Europe, il est allé tomber au champ d'honneur, général de division, commandant le deuxième corps de cavalerie à la bataille de la Moskova : il voit que la bataille dépend de la prise de la grande redoute qui foudroie nos colonnes; il s'élance dans la gorge de cette redoute, il meurt, mais la bataille est gagnée... Le sort lui devait cette noble récompense.

» Après ces deux frères, je dois nommer le

brave général Desmoutier qui, parti simple soldat lorsque un cri d'alarme appelait tous les Français à la défense de la patrie, blessé sur plusieurs champs de bataille, y reçut presque tous les grades, et qui, jusqu'en 1814, fut maréchal des logis de la maison impériale.

» Je n'oublierai pas mon vieux camarade Lamouret, officier de la légion d'honneur, l'un des chefs de bataillon de la garde de Napoléon à l'île d'Elbe, qui vient de former un établissement commercial, sur le boulevart, à l'enseigne du *Mont-Passe-tems* *. Ce nouveau modèle de fidélité a bâti, dans son jardin, un fort auquel il a donné le nom de Porto-Ferrajo. »

J'avais entendu parler de quelques singularités qui avaient été remarquées à Saint-Quentin, lors des dernières élections. J'exprimai à mon voisin, qu'avait déconcerté la sortie franche et martiale de M. le capitaine V***, le désir d'être mis au courant de ce qui s'était passé alors. « Nous pouvons, me dit-il à l'oreille, prendre congé sans bruit de la société (nous

* On sait que Napoléon, pendant son séjour à l'île d'Elbe, avait nommé *Mont-passe-tems* une maison de plaisance où il se rendait souvent.

prenions alors le café dans le salon); venez pendant que l'on va se placer autour des tables de jeu, allons respirer l'air un moment.

» J'aime ces braves soutiens de notre gloire moderne, continua M. de L..., et quoique j'aie fait avec quelque honneur les campagnes sur mer du Bailly de Suffren, je chante souvent avec Béranger :

De tous les jours où brilla mon courage,
J'achèterais un jour de *leurs* combats.

Mais je ne puis supporter cette impétuosité de caractère du capitaine V***; me traiter de ministériel, moi, et pourquoi? pour n'avoir pas cité des noms qui devaient trouver leur place ailleurs. Ministériel!... » Je m'efforçai d'apaiser le brave M. de L***. « Vous ignorez donc, me dit-il, ce qu'on pense ici d'un homme à qui l'on donne cette qualification? Ailleurs elle peut n'être qu'une raillerie, une dépréciation morale..... » M. de L*** s'interrompit pour me faire connaître quelques originaux que le hasard avait amenés sur la place où nous nous promenions. « Voyez-vous ce petit maître de soixante ans, à la redingote bleue, à la petite culotte, aux

bas de soie noire, qui croit doubler ses grâces en pliant son corps en deux, c'est le Lovelace de nos jeunes ouvrières. D'ailleurs excellent royaliste, il porte ses espérances bien au delà de 1789, et prétend que nous ne pouvons être heureux que lorsque chaque gentilhomme aura son *parc-aux-cerfs*.

» Là, sur la droite, ce personnage à l'air sauvage est un homme que je ne vous ai point cité parmi les écrivains, bien qu'il sache écrire, parce que sa plume, trempée dans le fiel et dans la boue, n'a jamais été employée qu'à attaquer les choses les plus sacrées, la religion, la morale, la justice et les hommes recommandables lorsqu'il se trouvait en contact d'intérêt avec eux. »

La vue d'un personnage qui passe pour avoir ici l'entreprise des élections ministérielles, fit tomber la conversation sur ce chapitre.

La masse de la population de Saint-Quentin est, comme celle de toutes les villes commerçantes, amie de l'ordre; très-éclairée *sur les intérêts positifs de la vie*, ainsi que dirait madame de Staël, et très-attachée au système constitutionnel, parce que cette forme de gouverne-

ment lui offre des garanties et de la sécurité. Je fus donc moins surpris que satisfait d'apprendre avec quelle franchise, avec quelle persévérance patriotique les électeurs de cette ville après avoir déjoué, dans cette circonstance, les intrigues ministérielles, étaient parvenus à nommer successivement le général Foy et M. Labbey de Pompière.

L'heure avancée, la fatigue de la nuit, celle du jour me forcèrent à prendre congé de l'aimable M. de L***, qui me pressait avec une grâce extrême de prolonger mon séjour à Saint-Quentin, me promettant pour le lendemain de me faire connaître M. Reichembach, un des hommes les plus recommandables et les plus distingués de cette ville. Je ne pouvais différer mon départ : nous nous quittâmes, et le lendemain, au point du jour, j'admirai, en sortant de Saint-Quentin, les belles constructions que j'avais visitées la veille.

N° II. — 8 *juin* 1821.

LE CANAL DE SAINT-QUENTIN.

D'autres feront parler d'antiques parchemins :
Ces monumens fameux qu'ont élevés tes mains,
Ces chefs-d'œuvre brillans, ces fruits de ton génie,
Tant d'utiles travaux qu'admira ta patrie,
Voilà de la grandeur les titres glorieux.

Epître à M. Laurent, par Delille.

Qui pourrait mettre en doute, me disais-je en roulant rapidement vers Cambrai, les puissans effets du commerce et de l'industrie sur la civilisation, sur l'aisance, le bonheur, la santé et la vie même des hommes (1). Regardez Saint-Quentin à la fin du seizième siècle, lorsqu'il avait pour toute illustration ses établissemens monastiques, pour tout commerce l'approvisionnement des chanoines et des moines, pour tous moyens d'existence des classes infimes, la cha-

* *De la Mortalité*, par M. le docteur Willermé.

rité des ordres religieux, et voyez-le aujourd'hui, que deux sources puissantes l'inondent de toutes leurs richesses. J'ouvre une brochure sur Saint-Quentin, récemment publiée par M. Fouquier-Chollet (1822), que j'avais fait acheter à mon passage, et que j'avais placée dans l'une des poches de ma chaise, et je lis : «Les seules réquisitions dont l'arrondissement fut l'objet (lors de l'invasion de 1815), montèrent à plus de 6,400,000 fr. Toutes les grandes fortunes attaquées, les petites anéanties, le malheur paraissait ne plus pouvoir croître ; les Prussiens partirent....... Tout fut réparé, tout fut oublié.» Et ailleurs: «Au moment où cet ouvrage se publie, de nouvelles filatures prennent naissance, d'autres sont encore projetées, des bâtimens s'élèvent, des rues se développent, la population accourt, l'industrie jette partout des semences fécondes, tout respire la vie, une grande impulsion est donnée. Quelle cause, après d'aussi tristes désastres, quel remède après des coups si cruels et des blessures aussi profondes, pouvaient rendre à Saint-Quentin cet état de vie, de santé et de bonheur? LE COMMERCE.»

*

La route de Saint-Quentin à Bonavis va toujours en montant; la campagne qu'elle traverse n'offre à l'œil rien de pittoresque, rien d'agréable. J'avais dit à mon postillon de s'arrêter au point de la route le plus rapproché de l'une des entrées du canal souterrain qui unit l'Escaut à la Somme. Le système des canaux que les anciens ont parfaitement connu, puisque les Egyptiens ont autrefois opéré la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée par le moyen du canal Ptolémée, et alimenté Alexandrie des eaux du Nil par un canal d'une grande étendue, fut dans les tems modernes adopté nécessairement par les Hollandais, et par les Anglais qui le perfectionnèrent.

Les Français négligèrent long-tems ces voies de communications; enfin Louis XIV, sous le règne duquel la France acquit une gloire et une splendeur nouvelles, confia au célèbre Riquet le soin de creuser le magnifique canal de Languedoc, qui unit l'Océan à la Méditerranée. Louis XV voulut imiter au moins en cela son auguste aïeul, et conçut la pensée de joindre la navigation du nord à celle du midi, en unissant par un canal les rivières de la Somme et de l'Escaut. Cette

jonction paraissait impraticable, autant à cause de la différence du niveau de ces deux rivières, que par le défaut de vallées assez profondes pour y faire passer leur lit ; mais un homme de génie, né dans ces contrées, a forcé tous les obstacles ; il a imaginé de creuser un canal souterrain de trois lieues d'étendue, dont le niveau va joindre l'Escaut, quarante-cinq pieds plus bas que celui de sa source, et quinze pieds au-dessous de son lit. La partie souterraine se trouve en quelques endroits à la profondeur de DEUX CENT DOUZE pieds. Cet homme était un ingénieur nommé Laurent, né au village d'Auberchicourt, près de Douai ; Voltaire et Delille l'honorèrent de leurs éloges, et la Condamine, qui se trouvait à Saint-Quentin dans l'année 1773, où mourut le savant ingénieur, lui adressa l'impromptu suivant :

L'homme, depuis Noé, s'asservissant les mers,
Avait su rapprocher les bouts de l'univers ;
Neptune était soumis, Pluton devient traitable ;
A la voix de Laurent la terre est navigable.

Ma chaise s'arrêta à la porte d'un cabaret, et mon postillon me prévint que je trouverais

quelqu'un dans la maison qui me conduirait au canal. Le maître de la maison s'offrit lui-même. Chemin faisant, il m'apprit que le petit hameau auquel appartient sa demeure, s'était élevé depuis que l'on avait entrepris l'ouverture du canal, et qu'il était maintenant, grâce à ce canal, un entrepôt de charbon pour les communes environnantes, lequel assurait une existence honnête à ceux qui se livraient à ce commerce. « Ouvrez donc, disais-je, en traversant une allée d'acacias vigoureux, plantés depuis peu d'années, ouvrez des canaux si vous voulez servir à la fois l'agriculture, l'industrie et le commerce. »

Nous arrivâmes à l'une des entrées du souterrain au fond d'une vallée; nous commençâmes à descendre un escalier voûté qui n'avait rien de roide ni de pénible. « Cet escalier, me dit mon guide, a cent trente-quatre degrés; vous concevez facilement quelle est la profondeur du canal en remarquant de combien cette vallée est plus basse que les collines environnantes.» Arrivé au milieu de l'escalier, un bruit sourd frappa mon oreille; bientôt il devint plus distinct; c'était la voix d'un batelier,

qui, rendue plus sonore par l'écho des voûtes, arrivait jusqu'à moi. Le matelot d'eau douce chantait un air devenu depuis long-tems populaire à Paris, mais qu'il me parut assez bizarre d'entendre dans cet endroit. *T'en souviens-tu, disait un capitaine*, était le chant qui frappait mes oreilles sous ces voûtes et que semblait accompagner le bruit des avirons. Le bateau arriva bientôt près de nous; il était chargé de charbon de terre qu'il conduisait à Saint-Quentin. « Cette navigation n'est-elle pas bien pénible, lui demandai-je? — Elle ne le serait pas, si le canal avait plus d'eau, ou qu'il pût conserver celles qui l'alimentent; mais les eaux s'infiltrent et se perdent, et pour ne point dépenser un million, on laisse, dans un état qui le rendra bientôt inutile, un ouvrage qui en a coûté onze; il est vrai qu'il a été exécuté dans un tems de gloire....... » Je n'entendis pas les derniers mots du batelier; il avait repris son refrain : *Dis-moi, t'en souviens-tu?*

Les souterrains ont huit mètres d'ouverture et sont terminés par des entrées en pierres de taille, qui se ferment pendant les gelées. Tout est en maçonnerie dans la partie que j'ai visitée;

quelques autres parties n'en ont point, et sont entièrement taillées dans le roc vif. Le canal souterrain est éclairé et aéré par de vastes soupiraux qui vont de la surface au centre de la cavité.

Ce magnifique ouvrage fut souvent suspendu et repris avant la révolution : on cessa enfin d'y travailler en 1776. « Les travaux de ce canal sont entièrement arrêtés, écrivait, en 1789, Arthur Young, depuis le ministère de l'archevêque de Toulouse. Quand on voit de pareils travaux suspendus faute d'argent, on demande, avec raison, quels sont donc les services que l'on continue à payer? et on finit par conclure que l'économie est la première vertu des nations, des ministres et des rois : sans elle le génie n'est qu'un météore et toute la splendeur des cours un vol fait au public. « Les travaux ne furent repris qu'en 1802, après une visite qu'y fit alors le premier consul Bonaparte ; il en confia la direction à M. Gayant, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, et en peu d'années le canal fut navigable.

Tout inachevé qu'il était avant la révolution, ce canal avait été visité par tous les grands per-

sonnages qui venaient en France. L'empereur d'Allemagne Joseph II s'y fit conduire dans son voyage en 1781. Sur la porte de l'une des descentes se trouve l'inscription suivante, consacrée à rappeler le souvenir de cette mémorable visite :

« *L'an* 1781, *le comte d'*Agay *étant intendant de cette province, M.* Laurent *de Lyone étant directeur de l'ancien et nouveau canal de Picardie, et M. de Champrosé, inspecteur;* Joseph II, *empereur, roi des Romains, a parcouru en bateau le canal souterrain, depuis cet endroit jusqu'aux puits numéros* 20 *et* 28, *et a témoigné sa satisfaction en ces termes : « Je suis » fier d'être homme quand je vois qu'un de mes sem- » blables a osé imaginer et exécuter un ouvrage » aussi vaste et aussi hardi. Cette idée m'élève » l'ame. »*

Arthur Young, qui avait lu cette bizarre inscription, en parle ainsi dans son voyage :

« Ces trois messieurs conduisent ici la danse » d'une manière vraiment française; le grand » Joseph suit humblement après eux ; et quant » au pauvre Louis XVI, aux dépens duquel tout » fut fait, ces messieurs ne crurent pas certai-

» nement qu'un nom au-dessous de celui d'un » empereur pût être annexé au leur. Quand on » met des inscriptions à des ouvrages publics, » on ne devrait y souffrir aucun autre nom que » celui du *roi qui a le mérite d'être patron* et celui » *de l'ingénieur et de l'artiste qui a le génie d'exé-* » *cuter l'ouvrage*. Quant aux nombreux inten- » dans, directeurs et inspecteurs, qu'ils aillent » au diable. » C'était un être fort original que cet Arthur Young; de nos jours de combien de directeurs-généraux, de préfets et même de sous-préfets aurait-il peuplé l'enfer?

En nous rapprochant du cabaret où s'était arrêtée ma voiture, j'aperçus un tilbury anglais devant la porte, et j'appris aussitôt que c'était celui de mon jeune ami, qui, impatient de me voir, était venu au-devant de moi. Ne sachant vers quel point du canal la curiosité aurait pu m'entraîner, il n'était pas venu me chercher sous ces voûtes souterraines qu'il a souvent parcourues. En m'attendant, il s'était dirigé vers quelques cultivateurs qu'il avait aperçus dans la campagne, pour causer avec eux de l'agriculture, dont il fait l'une de ses principales études, et pour les progrès de laquelle il a fondé dans le

Nord un journal périodique, dont les journaux scientifiques de Paris se sont plu souvent à faire l'éloge. Il ne tarda pas à reparaître, et après les premiers momens donnés au plaisir de nous revoir, mon jeune savant me proposa de prendre place dans son tilbury. « Cette sorte de voiture vous paraîtra peut-être un peu légère, un peu élevée, me dit-il; mais le tems est beau, je vous conduirai avec prudence et nous aurons l'avantage de découvrir tout le pays que nous avons à parcourir. » J'acceptai; ma chaise suivit; François, le domestique de mon ami, y prit place.

Mon compagnon (que j'appellerai Hippolyte, de l'un de ses prénoms), pour me tirer de l'espèce de préoccupation où j'étais de me voir perché si haut, pour un oiseau de mon âge, s'empressa de distraire mon attention. « Mon cher Hermite, me dit-il, le département du Nord que vous allez parcourir, et celui du Pas-de-Calais qui l'avoisine, sont ceux de France où les dévotions monacales, comme le disait M. de Boulainvilliers, ont été le plus généralement répandues; aussi le nombre d'abbayes, de couvens, de maisons religieuses y était-il innombrable. Vous

faire l'histoire de chacun, ce serait vous répéter la même autant de fois que l'on compte d'établissemens de ce genre. Boire, manger, chanter, dormir, disputer à ses voisins ou seigneurs suzerains quelque portion de territoire, se faire concéder une dîme, intriguer pour obtenir une préséance, voilà tout ce que vous apprennent les chroniqueurs ou les historiens des moines. Il est cependant quelques hommes qui se sont distingués de la tourbe dans ces établissemens, et lorsque l'occasion s'en présentera, je vous les ferai connaître.

» Le vaste bâtiment que l'on aperçoit là sur cette hauteur, à droite, est l'ancienne abbaye du mont Saint-Martin. Je ne vous en parle que pour vous faire remarquer que l'Escaut prend sa source derrière son ancien enclos, et qu'elle a servi, pendant l'occupation étrangère, de quartier-général à ce Wellington, qui commandait en chef ce qu'on appelait l'armée alliée. Un observateur, *humoriste* à la manière des Anglais, pourrait trouver quelque chose de piquant dans ce rapprochement historique des moines et de Wellington; mais dans le Cambrésis on ne rit point de ces gens-là. »

Nous traversâmes le Catelet, petite ville malpropre et pauvre en apparence. » Je voulais, me dit Hippolyte, vous présenter à l'une des plus jolies, des plus aimables et des plus spirituelles femmes de nos contrées, qui habite ici momentanément; mais j'ai appris à mon passage qu'elle était en voyage : c'est madame de J***, la petite-fille de feu M. le premier président de War...., que vous avez connu lorsque vous serviez en Flandre avec ses deux fils. »

Je regrettai beaucoup de ne pouvoir présenter mes vieux hommages à cette dame, dont on me disait tant de bien et dont j'avais d'ailleurs beaucoup connu la famille. Mon compagnon me fit espérer que nous pourrions la rencontrer dans le cours de notre tournée.

Bientôt après, nous passâmes au-dessus de l'Escaut qui, faible encore, traverse la route sous un pont de pierres. « Nous voilà au milieu de deux champs de bataille, me dit Hippolyte : vous savez que depuis l'origine de la monarchie notre pays a presque toujours été le théâtre de la guerre ; dans la Flandre, on peut justement dire, avec notre Béranger, *qu'aucun épi n'est pur du sang humain*. C'est au village d'Hon-

necourt, près l'ancienne abbaye de ce nom, que, le 26 mai 1642, le maréchal de Grammont, qu'on nommait aussi le comte de Guiche, se laissa surprendre par Don Francisco de Mello et le baron de Bec, qui lui tuèrent deux mille hommes, lui en prirent douze cents, avec l'artillerie, le bagage et la caisse militaire. Quelques historiens ont rapporté que Grammont avait reçu du cardinal de Richelieu un ordre de se laisser battre; le cardinal, étant mal alors avec le roi, espérait, dit-on, par cet échec, rendre sa présence et ses services nécessaires à la cour. Doit-on ajouter foi à des historiens, peut-être ennemis de Richelieu, peut-être amis de Grammont? Est-il probable que Richelieu ait donné au maréchal un ordre que son honneur, celui du roi, celui de la France, lui prescrivaient de ne pas suivre?

» Au delà des côteaux qui bornent notre vue, sur la droite, où coule l'Escaut, se trouve le village de Crèvecœur, où Charles Martel défit Chilpéric II et Rainfroi, maire du Palais, à la tête d'une armée formidable, le 21 mars 717. C'est cette bataille sanglante qui fraya la route du trône aux enfans de Charles. Quoique, comme moi,

vous soyez assez peu confians dans les étymologies, je vous ferai remarquer celle-ci, parce qu'elle a tous les caractères de la vraisemblance. Ce village se nommait *Vinci*; il prit le nom de CRÈVECŒUR après la bataille, probablement à cause du *crève cœur* que Chilpéric et Rainfroi durent éprouver de leur défaite. Jusqu'au douzième siècle ce village est indifféremment nommé Vinci ou Crèvecœur par les historiens du tems. »

Nous arrivions alors à Bonavis, d'où la vue s'étend avec plaisir sur la droite, pour y contempler une charmante vallée qu'arrose l'Escaut et que traverse le canal de Saint-Quentin. Le maître des postes, qui nous prit pour des Anglais, nous dit que Bonavis était sur le point le plus élevé du département du Nord, quoiqu'il ne parût dominer que médiocrement les terrains d'alentour.

« Effectivement, me dit Hippolyte, après avoir repris place dans le tilbury, où je commençais à m'accoutumer, la hauteur de Bonavis, bien qu'insensible à gravir, est cependant le point le plus élevé du département; elle est de cent quarante-cinq mètres au-dessus du niveau de la mer; mais aussi la route d'ici à Cambrai va con-

tinuellement en descendant, et la pente des plaines et des côteaux, quoique peu sensible, est continuelle jusqu'à la mer; elle n'est un instant interrompue que par le passage du Mont-Cassel. »

Hippolyte me montra sur la droite Vambaix, où M. Rogé a depuis 1820 ouvert une carrière de pierres à bâtir que l'on exploite très-avantageusement. « L'opinion de mon savant ami M. Leglay, secrétaire perpétuel de l'Académie de Cambrai, me dit-il, est que si les minéralogistes exploitaient cet arrondissement jusqu'à présent négligé par eux, ils pourraient y faire des découvertes intéressantes pour la science et l'intérêt public. »

Nous fûmes bientôt aux portes de l'ancienne *Cameracum*, de cette ville, à l'illustration de laquelle le nom seul de Fénélon suffirait, et qu'augmente encore l'amour des sciences, des arts et des lettres qui la distingue si honorablement.

Ma chaise, qui nous suivait, fut arrêtée à la porte de Saint-Sépulcre, par un de ces bas-officiers que l'on nomme, dans les places de guerre, portier-consigne. « Votre passe-port, dit-il, en s'adressant à François. — Je n'en ai pas;

demandez-le à Monsieur. — C'est le vôtre que je réclame....» Pour éviter toute discussion, mon ami et moi présentâmes nos passe-ports au cerbère cambrésien. « Messieurs, cela suffit pour vous et non pour monsieur. — Monsieur est mon domestique... — C'est un prétexte, une excuse pour monsieur qui n'a point de passe-port; il faut qu'il soit conduit chez M. le commandant de place. » Toutes nos représentations furent inutiles; il fallut aller chez le commandant de la place. Je repris place auprès du bon Francois, tout effrayé de la rigueur de M. le portier-consigne. On nous donna deux fusiliers pour escorte, et nous fûmes ainsi, François et moi, conduits chez M. le commandant d'armes, qui, avec une politesse et une urbanité toute particulières, me déclara, après que je lui eus expliqué les choses, que nous étions parfaitement libres. Il me dit que l'erreur dans laquelle était tombé le portier était très-excusable, parce qu'il avait l'ordre d'user d'une grande sévérité à l'égard des passeports. « Cette sévérité ne me paraît point nécessitée par les circonstances. — Je dois, Monsieur, exécuter les ordres qui me sont donnés par l'autorité supérieure. En matière de service, l'obéis-

sance est la première qualité d'un militaire : il y a trente années que je m'en fais un devoir. »

Hippolyte me conduisit à l'hôtel de la *Diligence* sans m'expliquer les raisons qu'il avait, disait-il, pour ne pas descendre *au Grand Canard*, dont M. Le Loup fait peut-être un peu trop chèrement les honneurs aux étrangers.

La cloche de l'hôtel nous appela bientôt après pour souper (cet usage est conservé dans toute la Flandre); plusieurs convives étaient déjà rangés autour de la table, lorsque mon compagnon de voyage et moi y prîmes place. Deux particuliers assis face à face à l'une des extrémités de la table, discutaient avec chaleur. L'un était un ancien administrateur, destitué en 1815, maintenant négociant à Lille, et connu d'Hippolyte ; l'autre, que son accent méridional nous fit bientôt reconnaître pour un enfant de la Garonne, arrivait dans le département du Nord, pour y exercer un emploi dépendant du ministère des finances. « Monsieur, disait celui-ci, la supériorité intellectuelle des hommes du midi sur ceux du nord est constatée, reconnue depuis que notre grand Montesquieu *l'a dit.* — Mais lorsque Montesquieu *l'a dit*, il plaidait sa propre cause,

puisqu'il était du midi ; après tout, si ce grand homme n'avait laissé, pour assurer sa gloire, que des rêveries semblables ; si nous n'avions de lui que ses observations sur les *petites houpes*, les *mamelons* et les *pyramides* des langues de mouton *gelées* et *dégelées*, il ne tiendrait pas aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les beaux génies dont la France s'honore. — Cependant, Monsieur, regardez dans les conseils des souverains, à la tête de nos armées, dans les premiers emplois du royaume, qu'y voyez-vous? des habitans du midi. — Montesquieu s'est chargé de vous répondre ; il *dit* quelque part : *Approchez des pays du midi, vous croirez vous éloigner de la morale même ; des passions plus vives multiplieront les crimes ; chacun cherchera à prendre sur les autres tous les avantages qui peuvent favoriser ces mêmes passions.* Un esprit d'intrigue, une activité inquiète tourmentent incessamment nos méridionaux. Ce sont ces qualités bien reconnues qui dictèrent à Henri IV sa réponse au paysan qui se plaignait de ne rien voir réussir dans son champ : *Semez-y des Gascons, ils prennent partout.* — Me contesterez-vous que le midi ait produit plus de grands génies que le

nord? — Les lettres, les arts, les sciences ayant été cultivés dans le midi et dans le nord à des époques éloignées les unes des autres, il ne serait pas juste de peser les droits de l'un et de l'autre sans tenir compte au nord du tems qu'il a passé dans les ténèbres de l'ignorance; mais sans établir de balance comparative, inutile d'ailleurs, prenons le nord, depuis le seizième siècle, depuis la renaissance des lettres, et voyons si le midi pourrait nous opposer des noms qui fissent pâlir la gloire de ceux de Corneille, de Racine, de Boileau, de La Fontaine, de Voltaire, de Buffon, tous nés dans les provinces septentrionales de France; ou celle de Milton, de Shakespeare, de Newton, de Leibnitz, de Klopstock, de Goëthe et de tant d'autres hommes de génie nés sous un ciel brumeux ou sur un sol glacé. Non, Monsieur, le génie ne connaît point de progession de longitude et de latitude; il naît sous le ciel brûlant des tropiques comme sur la terre couverte de frimats qu'éclairent les aurores boréales; il croît et s'agrandit par des circonstances particulières, indépendantes du climat; le climat peut le modifier, le faire naître, jamais. Laissons d'ailleurs

cette question d'amour-propre méridional, oi-seuse en elle-même et qui n'en est plus une pour les esprits éclairés et impartiaux. Comme dans toutes les conversations, nous nous sommes laissé entraîner loin de notre but : vous vouliez, je pense, connaître les usages principaux et les mœurs de ces contrées.... »

Les discoureurs se mirent à souper avec beaucoup d'ardeur. Tout en découpant une volaille, l'apprenti ministre des finances insista auprès de M. D*** pour qu'il lui continuât les observations qu'avait interrompues les discussions sur la supériorité méridionale.

Nous joignîmes nos instances à celles de l'apprenti financier, et M. D*** y céda de fort bonne grâce. « Depuis que les divers peuples qui composent la France sont régis par les mêmes lois, depuis que nos provinces n'ont plus que Paris pour capitale, toutes les classes supérieures de la société française ont pris la même physionomie morale. Est-on grave à Paris, on croirait déroger en riant à Lille. La danse à Paris n'est-elle plus qu'une promenade dans une foule et sur un parquet, il faudrait être bien mal élevé pour se permettre le moindre rond de

jambe à Cambrai ; les femmes ont-elles à Paris l'habitude gracieuse et si favorable au commerce de certain dieu, de parler de manière à être à peine entendues, voilà qu'une extinction de voix arrive à toutes nos belles de Valenciennes. Enfin, est-il du bon ton à Paris de mettre son esprit à bien jouer l'écarté, tous nos petits maîtres se réuniront pour l'apprendre, à quelques petitesses près qui sont toujours attachées à l'imitation ; si vous voulez connaître les mœurs et les habitudes des hautes classes dans la province, étudiez-les à Paris, vous ne les trouverez qu'un peu plus ridicules en province.

» Il n'en est pas de même des classes inférieures ; plus sédentaires, plus enchaînées aux habitudes par le travail et par le besoin, elles n'ont point perdu ces empreintes locales, dont l'observateur poursuit la recherche avec curiosité ; sans avoir beaucoup de saillies, ces empreintes sont dans le département du Nord encore assez marquées, mais trop diverses pour que je puisse maintenant vous les présenter dans tous leurs détails. Voici quelques points généraux :

» L'habitant du département du Nord est

communément d'une taille élevée et d'un embonpoint prononcé. L'une et l'autre s'accroissent à mesure qu'on avance vers les Pays-Bas. La force de végétation du sol se fait sentir sur l'homme comme elle s'exerce sur les animaux et les végétaux.

» Les hommes sont généralement bien faits, mais leur physionomie régulière manque d'expression. Les femmes, dans les classes supérieures, sont belles ; mais on leur voudrait plus de distinction et de finesse dans les traits.

» M. de Boulainvilliers, l'un des intendans de la Flandre, a saisi les principaux traits du caractère du peuple dans ce pays, lorsqu'il a dit, *qu'ils sont exacts à la messe et au sermon, le tout sans préjudice au cabaret qui est leur passion dominante*. Sans être ivrognes ils aiment à boire et à se réunir : cette disposition se nuance dans les différens arrondissemens. Dans ceux qui se trouvent le plus au nord, vous verrez les filles et les femmes, vers Hazebrouck et Dunkerque, assises au cabaret, auprès de leurs amans ou maris, autour de tables chargées de pots et de verres, dans une atmosphère épaisse

de fumée de tabac, où elles font tête aux plus fiers champions. Avant la révolution ces réunions, dans les cabarets, se terminaient souvent par des scènes tumultueuses, même sanglantes. On s'y battait à coup de couteaux avec d'autant plus d'impunité que les coupables trouvaient asile dans les églises.

» Les habitans de ces contrées aiment beaucoup les divertissemens et les plaisirs; de là ces nombreuses fêtes de campagnes tant recherchées dans ce pays. Ils savent allier des mœurs douces et pacifiques à une sorte de rudesse dans les manières. Naturellement froids et peu communicatifs, ils s'ouvrent peu avec les étrangers. (Ils nomment ainsi ceux qui appartiennent à d'autres provinces.) Les choses nouvelles les effraient; celles qui ne sont qu'indifférentes leur causent une sorte de trouble; les plus utiles font naître chez eux le soupçon. Le génie des habitans de ce département est puissamment dirigé vers les spéculations commerciales et industrielles pour lesquelles leur aptitude est étonnante. Dans leurs marchés, dans leurs spéculations, ils déjouent les plus rusés par la finesse qu'ils y appor-

tent. Soumis à la routine et aux anciens usages, pour tout ce qui ne se rattache pas à leur fortune, ils savent très-bien s'en affranchir lorsqu'ils y trouvent leur intérêt. C'est ainsi qu'ils ont su porter à un si haut degré leur agriculture. Les mœurs des femmes sont généralement exemplaires; aussi la jalousie y est-elle presque inconnue, et les désordres qui sont la suite de la conduite déréglée des époux y sont peu communs. Enfin les femmes savent ici prendre un grand ascendant sur leurs maris, et il n'est pas rare de les voir se placer à la tête des affaires les plus sérieuses, et concourir par l'influence de leur caractère, naturellement plus vif, à en assurer le succès.

» Je n'entrerai point dans d'autres détails; votre séjour dans ces contrées vous mettra à même de faire de nouvelles remarques. Le moyen de réussir auprès de nos bons Flamands est de leur montrer de la franchise et de la loyauté; de ne point blesser leur amour propre en frondant leurs habitudes et en parlant trop légèrement de leur pays; surtout de ne point se laisser aller à certaine jactance habituelle

aux méridionaux. Ils savent réduire les plus beaux discours à leur juste valeur. Il sont plus prompts que leur caractère ne le ferait croire à demander raison de ce qu'ils pourraient croire une offense ou une plaisanterie déplacée. Toutes les villes de ces contrées ayant toujours été occupées par des garnisons, il entre dans l'éducation des hommes de se familiariser avec les armes, et dans aucun tems les corps militaires n'ont réussi à maîtriser les habitudes de nos citoyens, ni à leur imposer par leur état. »

M. D*** se leva alors, et après les salutations d'usage nous nous retirâmes.



N° III. — 20 *juin* 1821.

LA VILLE DE FÉNÉLON.

Le bien des peuples ne doit être employé qu'à la vraie utilité des peuples mêmes.

FÉNÉLON, *Direction pour la conscience d'un roi.*

« Un auteur a dit, et d'autres ont répété, que Camber, roi des Sicambres, qui vivait ou ne vivait pas du tems de Servius Hostilius, roi des Romains, avait été le fondateur de la ville de Cambrai. Cette fable, après tout, n'est pas plus ridicule que toutes celles dont les plus graves historiens ont entouré le berceau des peuples et des villes, lorsqu'ils n'ont pu y remonter par les faits. Quoi qu'il en soit, l'antiquité de la ville de Cambrai ne peut être révoquée en doute : bien que César n'en fasse point mention dans ses Commentaires, il est certain qu'elle est l'une des plus anciennes cités de la Gaule-

*

Belgique. Assise sur les bords de l'Escaut navigable, sur la frontière des Nerviens et des Atrebates, traversée par une voie romaine, tout fait présumer qu'elle était commerçante, riche et peuplée. Elle reçut un agrandissement considérable lors de la destruction de Bavai (l'ancienne Bagacum); les Romains, l'ayant choisie alors pour centre de leurs établissemens, fixèrent le siége de leur puissance dans cette partie de la Belgique. Cambrai resta sous la domination romaine jusqu'en 445, où Clodion-le-Chevelu, qui résidait au château de Diest, marcha sur cette ville, en chassa les Romains, et après s'en être rendu maître, y jeta les fondemens de la monarchie française. Dans le partage que fit Clodion du territoire envahi, entre les différens chefs de son armée, cette ville échut à Ragnacaire, qui prit le titre de roi de Cambrai; mais il ne le garda pas long-tems. Clodion, qui plus tard y fut inhumé, jaloux du pouvoir souverain, et redoutant qu'un jour ces chefs couronnés ne devinssent dangereux à ses enfans gagna sourdement les généraux de l'armée de Regnacaire, et le fit massacrer pour simplifier la question. Cambrai passa dès lors dans le domaine de Clovis et de

ses descendans, qui, par le meurtre de Regnacaire, devinrent les souverains légitimes du Cambrésis. — Arrêtez, dis-je à Hippolyte, le principe de la légitimité n'était point encore consacré à cette époque. — Pourquoi non? — Vous savez que la possession de fait d'une couronne ne la légitime pas! — C'est une découverte récente de nos publicistes à gages. Pendant quatorze siècles, en France, on n'a pas connu, quoi qu'on dise, d'autre légitimité que celle du plus fort, et aucun de nos hardis écrivains du pouvoir n'aurait osé écrire, il y a douze ans, que la possession de la couronne n'en assurait pas la légitimité. En effet, le pouvoir vient-il d'en haut ou d'en bas? — Votre demande est captieuse, mais je ne suis pas obligé d'y répondre. » Telle était notre conversation, en nous dirigeant au sud-est de la ville vers la citadelle, que j'avais le désir de voir.

« Cambrai et le Cambrésis, continua Hippolyte, furent successivement le partage de divers princes français sous la première et la seconde race. Au dixième siècle, ils furent cédés à l'empire, comme faisant partie du royaume de Lorraine, par Lothaire, fils de Louis d'Outre-

mer; ils passèrent ensuite sous la domination de l'empire des rois de France et des ducs de Bourgogne, jusqu'en 1543, où Charles-Quint s'empara de Cambrai, et y bâtit la citadelle vers laquelle nous cheminons, réputée alors l'une des plus fortes de l'Europe; enfin ils se soumirent à Louis XIV, le 17 avril 1677, et depuis ce tems ils sont restés à la France en vertu du traité de Nimègue. »

Le commandant de la citadelle, à qui nous nous adressâmes pour obtenir la permission de la parcourir, nous offrit avec beaucoup de politesse de nous accompagner dans cette visite. L'éminence sur laquelle la forteresse est bâtie portait jadis le nom de *Mont des Bœufs*. Charles-Quint, qui le fit élever pour en donner le *burgraviat* à son fils, fit renverser l'église collégiale de Saint-Géry qui occupait cet emplacement, et la citadelle prit sa place. « Plus de huit cents maisons, nous dit le commandant, et une partie de la ville de Crèvecœur, ainsi que les châteaux de Cuvillers, d'Escaudœuvres, de Rumilly, de Fontaine, de Saint-Aubert et de Cauroy, furent démolis pour fournir les matériaux nécessaires à cette construction. Il a fallu

effectivement une énorme masse de pierres pour construire ces remparts, dont l'élévation, au dessus des fossés, est quelquefois de cent cinquante à deux cents pieds. »

Nous fûmes joints au sortir de la citadelle par M. le docteur Leglay, secrétaire perpétuel de l'académie de Cambrai, qui, jeune encore, a su se faire un nom distingué parmi les hommes qui s'occupent d'archéologie.

Nous entrâmes ensemble dans la bibliothèque publique placée dans l'église de l'ancien hôpital Saint-Jean. Le reste de cet hôpital est maintenant occupé par le collége communal. « La bibliothèque de Cambrai est l'une des plus riches du département, nous dit M. Leglay; elle se compose de trente mille volumes environ. Malheureusement le local qui renferme cette précieuse collection menace ruine; les toitures sont dans le plus mauvais état, et nous avons tout lieu de craindre que ce riche dépôt n'éprouve de grandes avaries par l'écroulement subit de ce bâtiment. L'administration municipale de Cambrai, dans sa prévoyante sollicitude, et jalouse d'ailleurs de conserver à la ville ce dé-

pôt intact, sollicite de l'autorité supérieure l'autorisation de contracter un emprunt, afin de pouvoir élever sur la place Fénélon, où se trouvait autrefois l'ancienne cathédrale, un bâtiment qui servirait de bibliothèque, et serait affecté en partie à loger la société d'émulation, qui mériterait aussi d'être mieux placée qu'elle ne l'est. »

Au fond de la bibliothèque se trouve le cabinet des manuscrits ; nous y avons rencontré M. le chevalier Pascal-Lacroix, président de l'académie de Cambrai, homme aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par l'urbanité de son caractère. M. Pascal-Lacroix, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, après avoir suivi, pendant vingt-cinq ans, nos drapeaux victorieux sur tous les champs de bataille de l'Europe, se délasse avec les muses de ses travaux guerriers. Infatigable dans ses recherches, il a découvert, dans les vieux manuscrits oubliés de la bibliothèque, des documens précieux qui pourraient fournir des matériaux importans pour l'histoire du pays. On nous a montré, lorsque de nouveau nous avons traversé la bibliothèque, une bible sortie, en 1462,

des presses de Schœffer, l'un des inventeurs de l'imprimerie.

En entrant dans la cathédrale, où nous appelait un devoir pieux, celui d'aller nous prosterner devant la tombe qui renferme les restes du cigne de Cambrai, M. Leglay nous fit remarquer quelques tableaux peints en grisaille, par Gérard d'Anvers, d'après Rubens. Après avoir payé notre tribut d'admiration au peintre flamand, nous avons marché dans un respectueux silence vers le beau monument que les arts viennent d'élever à l'auteur de *Télémaque*, et qui renferme ses précieux restes. Un sentiment indéfinissable de respect, de tendresse et d'admiration s'était emparé de moi; le bruit de nos pas sur les marbres du temple m'agitait d'un frémissement que je ne saurais peindre..... Les traits pleins de noblesse, de bonté, du plus grand prélat de l'église gallicane firent bientôt succéder le calme à cette agitation respectueuse. Des larmes roulaient dans mes yeux; ces pleurs étaient plus qu'un tribut d'admiration : jamais l'image de Bossuet n'en arrachera de semblables.

Sous un fronton, soutenu par deux colonnes et deux pilastres de marbre d'une teinte brune, se trouve la statue couchée du prélat. Sa pose tranquille, son front serein, annoncent le calme de son ame ; les persécutions dont il fut la victime n'ont point laissé plus d'empreinte sur ses traits que de fiel dans son ame ; il ne s'élance pas vers la Divinité ; il se laisse doucement emporter vers elle.

Dans le soubassement du monument se trouvent trois bas-reliefs en marbre ; le premier représente le prélat recueillant les blessés dans son palais, après la bataille de Malplaquet, et les pansant lui-même. Dans le second, l'on voit Fénélon donnant une leçon au jeune duc de Bourgogne, dont il fut le précepteur. Le troisième, qui suffit pour peindre la belle ame de Fénélon, honore le goût de l'artiste qui en a fait le choix. En voici le sujet :

Pendant que l'armée des alliés était maîtresse d'une partie de la Flandre, des villages entiers se retirèrent dans la métropole, et l'archevêque lui-même ouvrit son palais pour recevoir ces

malheureux habitans de la campagne, chassés de leurs possessions.

Il vit un paysan, jeune encore, qui ne mangeait point, et qui paraissait profondément affligé. Fénélon vint s'asseoir à ses côtés pour le distraire. Il lui dit qu'on attendait les troupes le lendemain; qu'on chasserait les ennemis, et qu'il retournerait bientôt dans son village. *Je n'y trouverai plus ma vache*, répondit le paysan. *Ce pauvre animal me donnait beaucoup de lait, et nourrissait mon père, ma femme et mes enfans.* Fénélon promit alors de lui donner une autre vache, si les soldats s'emparaient de la sienne; mais après avoir fait d'inutiles efforts pour le consoler, il voulut avoir une indication précise de la chaumière qu'habitait ce paysan à une lieue de Cambrai; il partit ensuite à dix heures du soir à pied, avec son sauf-conduit et un seul domestique; il se rendit à ce village, ramena lui-même la vache à Cambrai vers le milieu de la nuit, et alla sur-le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur.

Une telle action n'a pas besoin de commentaire; elle est si connue que j'aurais pu me con-

tenter de l'indiquer ; mais je n'ai pu résister au plaisir de la rappeler tout entière, parce qu'il y a des choses que l'on ne doit pas se lasser de redire. J'ai emprunté ce récit au cardinal Maury, prélat qui n'eut d'autres rapports avec Fénélon que le talent oratoire et le courage personnel dont il fit preuve.

Ce monument fait honneur à l'architecte, M. Gautier de Paris, et au ciseau de M. David. La ville de Cambrai mérite des éloges pour en avoir conçu et réalisé l'exécution ; mais quels sont les welches et les barbares à qui l'on doit reprocher de l'avoir ainsi dérobé à la vue des fidèles et des amateurs ? Quoi ! le plus riche monument des arts que possède une cité qui les cultive avec autant de zèle que de succès, est obscurément masqué par une masse informe de maçonnerie ! le tombeau de Fénélon est relégué dans une espèce de niche, et l'on ne peut l'apercevoir que lorsque l'on en est trop près pour qu'il produise son effet. Craindrait-on de nuire à la solidité du temple ? Cette muraille, de deux briques d'épaisseur, ne supporte rien, et les pilastres sont plus que suffisans pour sou-

tenir l'édifice ; c'est donc du mauvais goût en pure perte.

Avant de sortir de la cathédrale, nous avons jeté un coup-d'œil sur l'image miraculeuse et très en vénération à Cambrai de Notre-Dame, *qui fut faite*, dit une chronique, *del main monsieur saint Luc, comme on croit.*

L'ame encore toute pleine des vertus de Fénélon, je me rappelai que deux ans auparavant mon jeune ami avait remporté, dans cette même ville de Cambrai, une palme académique pour l'éloge historique d'un prélat que ses vertus placent auprès de Fénélon. Je demandai à visiter le monument élevé à la mémoire de l'archevêque François de Vanderburch ; nous descendîmes à Sainte-Agnès, c'est le nom d'une maison d'éducation et de bienfaisance qu'a fondée le digne disciple de l'évangile. « Là cent jeunes filles (dit l'éloge couronné) reçues à l'âge de douze ans, de familles honnêtes, mais peu aisées, sont nourries, logées, entretenues ; là, tous les trésors d'une éducation conforme à leur état sont ouverts pour elles ; là, pendant six années, la religion les couvre de ses ailes tutélaires, et les

garantit des écueils dont est semé à son entrée le chemin de la vie. Les élèves de Vanderburck ne quittent point cette demeure hospitalière sans en emporter quelques moyens de subsistance ; et si, dans le cours de leur carrière, un malheur non mérité vient les atteindre, la maison de leur père adoptif leur est ouverte, et elles y trouvent toujours des secours et des consolations. »

La fondation de cet utile et intéressant établissement fit naître à Louis XIV, la pensée d'élever la maison de Saint-Cyr ; il demanda les règles et statuts de Sainte-Agnès, pour qu'ils servissent de base à ceux qu'il voulait donner à sa maison royale.

Nous fûmes reçus par la supérieure de cette maison, qui nous accueillit avec beaucoup de prévenances et nous conduisit dans la chapelle où se trouve le monument élevé à l'archevêque Vanderburck, par la piété de ses petits neveux. Ce monument avait été d'abord posé dans l'église des Jésuites à Mons, où le prélat est mort dans une visite pastorale ; la suppression de cet ordre entraîna la démolition de l'église, et les

restes de Vanderburck furent transportés à Cambrai, dans le caveau des archevêques, et le monument déposé dans la maison qu'il a consacrée à la bienfaisance. L'archevêque est représenté couché; il est placé entre deux statues allégoriques de grandeur naturelle; la base du monument est ornée de bas-reliefs, et le tout est en marbre blanc d'Italie.

Ce tombeau, remarquable dans ses détails, laisse beaucoup à désirer dans son ensemble.

Long-tems les restes de Fénélon reposèrent dans cette chapelle, auprès du monument de Vanderburck. Échappés miraculeusement à la profanation révolutionnaire, ils étaient venus réclamer un asile à Sainte-Agnès en 1804. Jusqu'au moment de leur translation on pouvait contempler dans cet humble oratoire les monumens de deux prélats, modèles de vertu et de piété, et dont les cœurs furent animés par le même besoin de servir et de soulager l'humanité. L'humble tombeau qui contenait les restes de Fénélon portait cette épitaphe, que j'aurais bien désiré voir conserver sur le nouveau tombeau élevé dans la cathédrale, au lieu de celle que vient d'adopter l'académie des ins-

criptions et belles-lettres. Voici l'ancienne inscription :

HIC JACET FENELON,
PASTORUM EXEMPLAR,
INOPUM ADJUTOR,
CAMERACENSIUM PATER,
LITTERARUM DECUS,
VERI DEFENSOR,
AMICUS PATRIÆ,
REGUM PRŒCEPTOR,
HUMANI GENERIS DELICIÆ.

Cette inscription me paraît plus simple, plus touchante, plus digne de Fénélon que celle qu'on y a substituée et que je mets en note *.

« Pendant le séjour du roi à Cambrai, en 1815, nous dit M. Leglay, en quittant la maison de Vanderburck, S. M. habitait un hôtel voisin ; à

* FRANC. DE SALIGNAC DE LA MOTHE FENELON
ARCHIEPISCOPI CAMERACENSIS
VIRI TUM CHRISTIANI, TUM ORNATISSIMO INGENIO
LONGE CELEBRATISSIMI
MONUMENTUM
INFANDA TEMPORUM INJURIA
UNA CUM ECCLESIA NOMINE ET MERITIS EJUS NOBILITATA
ABOLITUM
EPISCOPUS LUDOVICUS BELMAS ET CIVES CAMERACENSES
COMMUNI STUDIO
HAC IN ECCLESIA INSTAURARE CURAVERUNT
ANNO.......DIC.

toutes les heures du jour les jeunes filles de Vanderburck, placées dans le jardin contigu, faisaient retentir l'air de ses chants. Un poète a dit que cette mélodie, ces concerts de jeunes vierges rappelaient les chœurs d'Esther et d'Athalie, chantés à Saint-Cyr, devant Louis XIV. »

J'ai voulu soigneusement visiter les ruines de l'ancien palais archiépiscopal qu'avait si longtems habité Fénélon; pouvais-je me lasser de promener mon admiration dans des lieux où chaque pierre semblait me parler de ce grand homme?

« Nous voilà sur la place décorée du nom de Fénélon, me dit M. Leglay en me montrant les restes du portique de l'ancien palais de l'archevêque ; c'est sur ce terrain que s'élevait jadis la métropole de Cambrai, fondée par saint Géry, et trois fois incendiée en 882, en 1064, en 1093 et définitivement réparée en 1149. Cette basilique était un beau monument gothique; la flèche, bâtie de pierres blanches, était percée à jour de tous côtés; elle avait, assurent ceux qui l'ont décrite, 330 pieds d'élévation y compris la croix. Le chapitre de cette métropole jouissait autrefois d'une grande réputation : il

avait le droit de choisir l'archevêque dans son sein, droit qu'il céda à Louis XIV. Quatre papes, soixante-trois cardinaux et plus de deux cents archevêques et évêques sont sortis de ce chapitre, qu'on a appelé le *Séminaire des évêques*. Auprès de ce vénérable débris du palais archiépiscopal on est fâché de trouver un bâtiment mesquin et sans goût, destiné aux jeux de la scène, dont les Cambrésiens sont d'autant plus avides qu'ils n'en jouissent que pendant quatre mois de l'année.

» — Halte! me dit Hippolyte du ton du commandement militaire. Nous voici dans la rue de l'*Arbre à Poire*, lisez cette inscription gravée en or sur un marbre noir; elle vous apprend que c'est dans cet hôtel, appartenant à M. Cottau, aujourd'hui membre de la chambre des députés, qu'a logé, en 1815, l'auguste auteur de la charte : c'est là, souvenez-vous-en, qu'il a donné cette déclaration solennelle où se trouvaient ces paroles : *Mon gouvernement devait faire des fautes; peut-être en a-t-il fait. L'expérience seule pouvait avertir; elle ne sera pas perdue. Je veux tout ce qui sauvera la France.* » Après nous être arrêtés quelques minutes devant l'hôtel de

ville, monument moderne, vaste et d'un bel effet, que décore un dôme orné de deux statues moresques qui frappent les heures (ces personnages sont fort connus dans la contrée, sous le nom de *Martin* et *Martine*), je témoignai à Hippolyte le désir de prendre quelque repos qu'une course de près de trois grandes heures m'avait rendu nécessaire. « Encore un peu de courage; appuyez-vous sur mon bras, et je vous conduirai prendre ce repos dans un lieu qui vous offrira quelque charme. » Nous continuâmes à cheminer en causant.

« C'est dans cette ville, me dit-il, que se tinrent les conférences qui précédèrent le fameux traité de paix fait en 1520, entre Charles-Quint et François Ier. Cette paix fut nommée *Paix des dames*, parce qu'elle se conclut par l'entremise de Marguerite d'Autriche, mère de l'empereur, et de la duchesse d'Anjou, mère du roi de France. Ce congrès fit époque dans les Pays-Bas. Huit cardinaux, dix archevêques, trente-trois évêques, soixante-douze ducs et comtes et plus de quatre cents seigneurs vinrent y étaler le faste de leur inutilité. On n'est pas encore revenu, dans la vieille Europe, de ce ridi-

cule dont on entoure les souverains ou leurs représentans. Franklin, envoyé sans suite à Paris, logé dans un modeste hôtel, sans voiture, sans laquais, n'eut pas recours à toutes ces parades de foire pour défendre les droits de son pays et le faire respecter. Il est vrai qu'il parlait au nom d'un peuple libre.

» D'autres traités très-importans ont aussi été signés à Cambrai. Celui de 1508, entre l'empereur Maximilien Ier et son petit-fils Charles, prince d'Espagne, d'une part, Louis XII, roi de France et Charles d'Egmont, duc de Gueldre, de l'autre. La fameuse ligue conclue entre le pape Jules II, Maximilien Ier, Louis XII, Ferdinand V, roi d'Aragon, et plusieurs princes d'Italie contre la république de Venise, y fut aussi conclue.

» Le cardinal Dubois, d'impudique mémoire, alors archevêque de Cambrai, y fit ouvrir, en 1722, des conférences pour la paix entre l'empereur Charles VI et Philippe V, roi d'Espagne; mais il fut trompé dans ses vues, car, quoique le congrès se fût ouvert avec un grand appareil, les souverains, peu confians dans les agens qu'ils avaient choisis, traitèrent secrètement d'après les conseils de Riperda.

» Cambrai a soutenu un grand nombre de siéges ; il a souvent été pris, repris et saccagé. Je ne vous fatiguerai pas du récit de ces nobles horreurs. »

Nous étions alors dans une avenue plantée d'ormes, et je ne me fis pas prier pour m'asseoir sur le premier banc qui s'offrit à nous. « Cette allée se nomme l'*allée de Fénélon*, reprit mon guide ; elle est située entre la porte Cantimpré et celle de Paris. On lui a donné ce nom parce qu'on sait par tradition que l'illustre prélat venait fréquemment s'y livrer à ses immortelles méditations. C'est peut-être ici qu'a été conçu le plan de *Télémaque*, qu'ont été préparées les plus belles pages de la *Direction pour la conscience d'un roi*, qu'ont été médités ces admirables *Dialogues sur l'éloquence*, où le précepte et l'exemple se trouvent souvent réunis.

» Le siége de Cambrai, depuis la mort de Fénélon, n'a jamais été occupé par un prélat qui en fût plus digne que l'évêque actuel. Grâces à lui nous n'avons pas encore eu de missionnaires à nourrir. *Mes pasteurs et moi suffiront aux soins du bercail*, a-t-il dit, *nous n'avons pas besoin d'étrangers*. Le fameux abbé Desmazure, s'étant

introduit furtivement dans le diocèse, monseigneur lui fit faire défense de prêcher dans les églises. « Si les pères de la Terre-Sainte ont des besoins, que les rois y pourvoient dans l'intérêt de leur politique. L'aumône faite dans le diocèse de Cambrai est destinée aux pauvres du diocèse. Ceux-là sont nos enfans, et avant tout songeons à eux. » L'abbé Desmazure, obligé de se retirer des églises, alla prêcher et quêter dans les salons, où, n'étant pas mieux accueilli, sa barbe et lui disparurent, à la grande satisfaction des amis de l'ordre, de la paix et de la religion évangélique. M. de Belmas, ancien professeur de théologie et directeur du séminaire de Carcassonne, dont il fut sacré évêque co-adjuteur, a été nommé à l'évêché de Cambrai après le concile tenu à Paris en l'an 9. C'est un homme simple dans ses mœurs et dans ses manières, d'une grande fermeté de caractère et de principes, d'une instruction solide et d'une piété aussi vive que franche et exempte d'ostentation. M. de Belmas est un des membres les plus distingués de l'académie de Cambrai.

» Ce petit abbé que vous apercevez là, sur la droite, est l'un de ses vicaires-généraux; c'est

M. Servois, vice-président actuel de l'académie, homme d'esprit, de goût et de talent, auteur de plusieurs traductions fort estimées, et d'une notice sur Johnston. Les journaux en ont fait un juste éloge.

» Puisque nous sommes ici commodément assis, nous ne pouvons nous entretenir, dans cette allée toute pleine de Fénélon, de choses plus convenables que des lettres et des arts. Parmi les hommes qui les cultivent ici avec le plus de succès, on distingue principalement M. Leglay, que nous avons quitté tout à l'heure; son ardeur infatigable pour la science archéologique vient d'être récompensée par un trésor; il a retrouvé un manuscrit de Fénélon, inédit, qui ne tardera pas à être publié : il a pour titre : *Réponse de l'archevêque de Cambrai au Mémoire qui lui a été envoyé concernant le droit de joyeux avènement*, 1702. Dans cet écrit, le précepteur du duc de Bourgogne conteste au ministère l'exercice du droit de joyeux avènement, et se fonde principalement sur les termes de la capitulation de 1677, qui porte que l'église de Cambrai sera conservée dans tous les priviléges dont elle jouissait avant la conquête. Or, sous les dominations précé-

dentes, le droit de joyeux avènement n'existait pas. On voit par cet écrit que Fénélon, toujours le même, ne savait pas faire au gouvernement le sacrifice des libertés de son église pour acheter ses faveurs.

» M. Leglay, né au village d'Arleux, situé à trois lieues de Cambrai, vers le nord, où le célèbre Merlin de Douai a aussi reçu le jour, a publié des documens extrêmement précieux sur l'ancienne ville d'Arleux et sur les contrées qui l'avoisinaient. Ces documens ont été mis au jour sous la forme ingénieuse d'une nouvelle, ayant pour titre : *le Captif de Forestel*. M. Leglay a fait paraître depuis peu de jours un ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, aussi remarquable par l'érudition qu'il annonce que par l'élégance du style.

» C'est en grande partie à son savoir, à son zèle constant et infatigable que l'académie de Cambrai doit l'éclat dont elle brille aujourd'hui. Le prix de poésie, au dernier concours, a été remporté par Mme Dufresnoy *; les mentions ont été accordées à MM. Bignan, de Rougemont,

* Madame Dufresnoy est morte au commencement de l'année dernière 1825.

Cyprien Anot, et à madame de Montigny ; certes il faut qu'une académie jouisse d'une réputation méritée pour voir les palmes de ses concours disputées par des personnes aussi distinguées dans la carrière des lettres.

» M. Fidèle Delcroix, receveur municipal, est un poète agréable ; il a publié un recueil de poésies qui se distingue par la grâce, et la délicatesse des pensées.

» Cambrai compte au nombre de ses enfans M. Boniface Saintine, deux fois couronné par l'académie française, et M. Alex. Boniface, l'un de nos plus savans lexicographes.

» Le barreau de Cambrai possède quelques hommes d'un beau talent : celui qui se présente le premier est M. Farez père, ancien législateur, ancien procureur du roi, destitué après 1815, homme qu'honorent également ses lumières, ses vertus, la loyauté de son caractère et la fermeté de ses principes. Je vous nommerai encore MM. Cacheux, H. Leroy et Fénélon Farez.

» Les arts et les lettres sont depuis long-tems en honneur à Cambrai, et cette ville peut citer avec fierté le nom de plusieurs de ses enfans.

» L'historien Enguerrand de Monstrelet est né

à Cambrai, ainsi que le chanoine Baudri, auteur du *Chronicon Cameracense*, publié au onzième siècle.

» Le jésuite Buzelin, auteur de l'ouvrage ayant pour titre *Gallo-Flandria*, bon historien et poète agréable; Jean le Carpentier, auteur de l'histoire de Cambrai et du Cambrésis, écrivain exact et scrupuleux, sont aussi du Cambrésis.

» Pierre de Franqueville, premier sculpteur d'Henri IV et de Louis XIII, Balthazard et Gaspard Marsy, tous trois statuaires de grand mérite, ont vu le jour à Cambrai.

» Il est un nom que je ne dois point oublier ici, les arts et les lettres auraient le droit de m'en faire de justes reproches; c'est celui de M. Béthune-Houriez, maire de la ville de Cambrai, qui, pour la protection éclairée qu'il leur accorde, mérite toute leur gratitude.

» Sous le rapport du commerce et de l'industrie, cette ville est digne des regards de l'observateur; elle s'attribue l'honneur d'avoir la première fabriqué les toiles connues aujourd'hui sous le nom de batistes et linons, et appelées autrefois *toiles de Cambrai.* Quoique les villes de Saint-Quentin et de Valenciennes fassent mainte-

nant ce commerce en grand, Cambrai leur dispute toujours la perfection et soutient la concurrence avec une noble émulation.

» Outre cette branche importante, Cambrai possède un grand nombre de raffineries et de fabriques, et elle fait un grand commerce des produits abondans que lui donne chaque année l'agriculture.

» Parmi les personnes qui honorent le plus ici le commerce, je vous nommerai M. Lallier-Fremicourt, beau-frère de M. Alex. Fremicourt, qui a siégé à la chambre des députés pendant plusieurs années. Cet ancien maire de Cambrai, où son nom est encore chéri, s'est vu forcé, en 1816, de se retirer à Paris, pour échapper aux outrages de quelques misérables ameutés contre leur bienfaiteur.

« Parmi les noms estimables qu'offre ici le commerce, ma mémoire me rappelle ceux de MM. Boniface et fils, Lequeux aîné, Aimé Bris, et veuve Delloye et fils. »

Nous nous étions remis en marche, et nous nous trouvions arrêtés en face du beffroi, qui est le clocher de l'ancienne église de Saint-Martin, lorsque nous fûmes rejoints par M. Le-

glay, que les apprêts des fêtes communales avaient forcé de nous quitter.

« Au haut de ce clocher que vous contemplez, nous dit-il, se trouve toutes les nuits un *guetteur*, qui répète avec un porte-voix la demi-heure sur les quatre faces du beffroi; par ce moyen, tous les quartiers peuvent l'entendre, malgré les vents contraires, et l'on est assuré que le *guetteur* reste éveillé. Le droit de beffroi était jadis un privilége. Jean de Béthune, évêque de Cambrai, ayant à se plaindre des habitans, porta ses plaintes à l'empereur Othon qui, pour leur ôter les moyens de rassemblement, leur défendit d'avoir un beffroi; ce qui n'empêcha pas les bourgeois d'en construire un en 1207, et d'y mettre une cloche pour convoquer le peuple. Nos Cambrésiens ont eu pendant long-tems une grande disposition à l'indocilité et à la révolte.»

Je n'avais pas l'espoir d'assister à la fête communale, pour laquelle on faisait de grands préparatifs, et qui ne devait avoir lieu qu'à quelque tems de là; je priai M. Leglay de m'en donner une idée.

« De tems immémorial, me dit-il, on a consacré, dans nos contrées du nord, l'usage de

ces fêtes annuelles que l'on nomme, selon les localités, *ducasses*, *dédicasses*, *kermesses* ou *processions*.

» La fête de Cambrai passe pour l'une des plus intéressantes du pays; un goût éclairé préside toujours à l'ordonnance des marches triomphales, qui en font le principal ornement : ce sont des cavalcades brillantes, des phaëtons, des chars richement décorés, sur lesquels sont assises une multitude de jeunes personnes vêtues avec magnificence et tenant à la main, les unes des emblêmes ingénieux, les autres des inscriptions heureuses, des allégories fines et délicates. Tantôt c'est le buste de Fénélon ou de Vanderburg qu'on offre aux hommages du public; tantôt celui d'un citoyen vertueux qui a laissé dans la ville des traces de sa bienfaisance; depuis plusieurs années, on s'est attaché à rappeler dans cette fête les époques glorieuses et les personnages célèbres de l'histoire de Cambrai. Cette année, c'est la monarchie française illustrée par les femmes que l'on désire caractériser.

» La marche sera ouverte par un héraut d'armes, revêtu du costume qui lui est propre; sa bannière, qui sera aux armes de France, portera ces mots : *Le royaume de France est le*

plus ancien et le plus noble de tous les états de la chrétienté.

» Quatre chevaliers suivront avec un étendard, sur lequel on lira cette inscription :

Quel pays n'a pas vu nos drapeaux triomphans !

» Sur le premier phaëton sera un tableau représentant Pharamond, élevé sur le parois, avec cette devise :

J'ai fondé pour la France un empire éternel.

» Clotilde, reine de France, femme de Clovis, occupera le premier siége. Le drapeau qui flottera sur sa tête portera une croix de velours violet : c'était une des bannières des rois de la première race. Plus bas seront placées toutes les femmes célèbres qui ont vécu dans les premiers tems de la monarchie. On remarquera parmi elles Radegonde, Bathilde, et Geneviève, patrone de Paris.

» L'un des écussons de ce char portera la réponse de saint Remy à Clovis :

« *France durera tant que justice et loi y régneront.* »

» Le premier char portera Charlemagne, Hildegarde, Adélaïde de France, Emma Richilde,

Ausgarde et Gerberge, femme de Louis d'Outremer. Le chœur fera entendre un chant guerrier.

» Hugues Capet, Alix de Champagne, Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Jeanne de Navarre, et Yolante, comtesse d'Auxerre, occuperont le second phaëton.

» Sur le second char seront Jeanne d'Arc, portant le glaive de Sierbois; Clémence Isaure, tenant le bouquet des cinq fleurs, ambitionné par les troubadours; Jeanne Hachette, portant un petit drapeau avec cette date: 10 *juillet* 1472; Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, ayant pour emblême un arrosoir penché et versant de l'eau en forme de larmes, avec la devise: *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus;* Clotilde de Surville, portant au bras la couronne que lui donna la dauphine Marguerite, avec cette légende: *Marguerite d'Ecosse à Marguerite Hélicon.*

» Sur le haut du troisième phaëton sera peint un essaim d'abeilles, emblême décerné par le peuple à Louis XII, avec cette devise: *Notre Roi n'a pas d'aiguillon.*

» Anne de Bretagne, Jeanne de France, Louise de Savoie occuperont ce phaëton. *Une jeune paysanne du midi* sera assise au-dessous d'elles; elle tiendra une petite bannière avec cette lé-

gende : *Honneur au chevalier Bayard*, hommage de l'innocence au guerrier.

» Ce char sera suivi, comme le précédent, de chevaliers armés de toutes pièces ; deux de ceux-ci figureront des compagnons de Louis XII et de François Ier. Chacun d'eux soulèvera une bannière ; on lira sur la première : *Bon roi amende le pays ;* sur l'autre : *Gloire au fils du preux*.

» Le troisième char portera Jeanne d'Albret, Anne d'Autriche, la marquise de Lambert, Mme de Sévigné, Mme Dacier, Mme et Mlle Deshoulières, Julie de Rambouillet, Marie Stuart, portant un petit écusson avec ces mots : *Adieu tant beau pays de France ;* la comtesse de Soissons, Mme de la Sablière et la comtesse de la Suze.

» Des emblêmes rapelleront les différens genres de gloire qui ont illustré ce siècle.

» Sur le quatrième char seront placées les femmes célèbres du dix-huitième siècle, Mme de Verdier, Mme Viot, Mme Duchâtelet, Mme Cottin.

» A chaque station des chars, des chants analogues aux événemens figurés seront entonnés par les chœurs.

» Pendant ces jours de réjouissance, les cloches et carillons ne cessent de se faire en-

tendre; la ville est pavoisée et illuminée; des jeux de paume, d'arc, d'arbalète, des tirs de cible chinoise et horizontale sont établis; des mâts de cocagne, des joutes sur l'eau offrent leur prix aux concurrens qui veulent entrer en lice. La ville entretient à ses frais, pendant ces jours, une troupe d'acrobates pour amuser les habitans. La bibliothèque est ouverte tous les jours; l'académie tient une séance solennelle et distribue les prix des concours; enfin, un superbe feu d'artifice annonce la fin de ces jours de fêtes, pendant lesquels les bals de jour, les bals de nuit, les bals champêtres au joli jardin de Flore sont ouverts sans interruption, et où toutes les classes de la société se trouvent réunies. »

Nous étions arrêtés alors vis-à-vis la demeure de M. Leglay; il nous pria avec beaucoup d'instances d'accepter son dîner : j'aurais craint de le désobliger par un refus, nous acceptâmes et nous nous trouvâmes au milieu d'une réunion de personnes aussi distinguées par leur esprit que par leurs manières. Je sus un gré infini à M. Leglay de son invitation : Hippolyte se chargea de lui en témoigner toute notre gratitude.

N° IV. — 2 *juillet* 1821.

GABRIELLE DE VERGY.

MAITRE JACQUES.

Nullæ sunt inimicitiæ, nisi amoris, acerbæ.
PROPERCE.

Il n'y a de haines implacables que celles de l'amour

Cupidine humani ingenii, libentius obscura Creduntur.
TACITE.

L'esprit humain est porté à croire volontiers les choses obscures.

LA ville du Cateau-Cambrésis, où nous nous arrêtâmes pour changer de chevaux, offre peu d'intérêt au voyageur. Les archevêques de Cambrai, qui jadis y possédaient un très-beau château, lui avaient accordé des exceptions et des priviléges, où les habitans trouvaient, avec des moyens de contrebande, une source de richesses : le cardinal Dubois, entre autres, avait pour

cette ville une prédilection toute particulière, à laquelle les femmes de cette contrée, qu'il affectionnait beaucoup, n'étaient pas étrangères. On assure que c'est de là que datent les lettres de noblesse de quelques familles de Cateau, qui jouissent aujourd'hui de la plus grande faveur.

Son commerce en batiste et linons est moins considérable à présent qu'il ne le fut autrefois. M. Ferdinand Ladrière y établit, il y a quelques années, une fort belle filature; mais il devint depuis l'objet de la jalousie d'hommes puissans; on le persécuta; il en mourut de chagrin. Sa veuve continue son établissement avec beaucoup de succes. Une autre manufacture, dont le moteur principal est une machine à vapeur, est dirigée par M. Paluste Lupin et compagnie.

C'est au Cateau que fut signé, en 1559, entre Henri II et Philippe II, le traité si funeste à la France, connu sous le nom de *Traité de Cateau-Cambrésis.*

L'un des plus illustres guerriers de la révolution, le maréchal Mortier, duc de Trévise, est né dans cette ville. Parti avec l'un des premiers bataillons du nord, en 1792, il gagna tous ses grades sur le champ de bataille, où le plus grand

sang froid, uni à la plus brillante valeur, ont élevé si haut sa fortune et sa gloire.

Deux mauvais chevaux, un postillon qui s'arrête à chaque demi-poste pour avaler un verre d'eau-de-vie ou une grande pinte de bière, nous conduisent enfin à *Landrecies*, ville située sur la Sambre, et à deux ou trois lieues de la source de cette rivière. « Je ne vous parlerai pas des siéges que Charles-Quint, que le cardinal de Lavalette, devenu général des armées de Louis XIII, que Louis XIV, et enfin le prince Eugène, lui firent essuyer, me dit Hippolyte, en entrant dans la place. Il en est un qui est plus mémorable pour moi et pour ses malheureux habitans. En 1793, les coalisés s'emparèrent de Landrecies après un long bombardement; l'année suivante, à la suite d'un nouveau bombardement, les armées de la république y entrèrent victorieuses. L'un de mes frères, que la réquisition venait d'arracher de nos bras, n'y put rentrer avec elles; il trouva la mort sur le glacis de la place... Mais je dois confondre ma douleur avec celle des valeureux habitans de cette ville. Dans le premier bombardement, toutes les maisons furent renversées ou brûlées. Une grande

partie de la population trouva la mort sous des ruines, sans que cela diminuât l'intrépidité de ceux qui survivaient. Ils se défendirent avec un courage dont l'histoire offre peu d'exemples. Les femmes relevaient les blessés, les transportaient sous les blindages, et leur donnaient les premiers soins; plusieurs furent tuées ou blessées en exerçant ces pieux devoirs. Ces généreux citoyens ne se rendirent que lorsqu'ils eurent perdu tout espoir d'être secourus, et lorsque leur ville n'offrit plus qu'un vaste monceau de ruines. L'intrépidité des habitans de Landrecies fit l'admiration de toute la France. Deux lois ordonnèrent que leurs maisons seraient reconstruites aux frais de l'état. Des mercenaires, annoncés comme architectes, furent envoyés de Paris pour relever cette ville; ils s'établirent dans les deux seules maisons qui restassent debout pour faire des plans et des projets. Là, et sans se laisser toucher par l'aspect des ruines fumantes de cette malheureuse cité, ils ne s'occupèrent que des moyens de prolonger leur séjour et d'augmenter la masse de leurs honoraires; ils ne posèrent pas une pierre, et dépensèrent cent mille francs; le gouvernement, qu'effraya la dé-

pense, renonça alors à ses projets : c'est en vain que depuis trente ans les malheureux réclament les justes réparations des désastres dont ils ont été les victimes, et dont à chaque pas que nous faisons vous voyez les traces *.

» C'est à Landrecies qu'est né le maréchal Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre sous l'empire, et depuis la restauration.....

» Un homme qui long-tems fit bénir son administration par les habitans du Bas-Rhin, M. Shée, ancien préfet, avait aussi pris le jour à Landrecies. Honneur à la mémoire de ce dernier. »

Pendant que l'on relayait, nous avions pris les devans à pied; Hippolyte me fit remarquer que l'aspect du pays avait entièrement changé depuis que nous avions passé la Sambre, laquelle semble être, pour le département du Nord, une ligne de démarcation entre un sol fertile et un sol tout-à-fait ingrat. « Cet arrondissement, ajouta Hippolyte, est beaucoup plus que les autres du département entrecoupé de coteaux, et couvert de forêts; il est riche de belles prairies, mais la terre, en général argilleuse et

* Quelques centaines de mille francs sur l'indemnité d'un milliard pouvaient-ils être mieux placés ?

froide, se refuse à donner à ses habitans les belles moissons qui font l'ornement et la richesse des autres arrondissemens. Il pourrait devenir florissant par l'exécution du canal de l'Helpe-Majeure et de la Sambre, et par la découverte de la houille que l'on explore à Aulnoie près Barlaimont, à deux lieues environ d'ici. Les fers, les bois, les cendres fossiles de Sarspoterie, les marbres et les foins qui font la richesse de cet arrondissement, trouveraient des moyens de transport faciles et peu coûteux. La houille, outre les avantages qu'elle offre aux diverses branches d'industrie, ferait faire d'immenses progrès à l'agriculture; car, dans l'état actuel des choses, la chaux coûte trop cher aux cultivateurs pour qu'ils puissent en amender leur terre. Les pierres calcaires y sont en abondance; il ne manque qu'un combustible à bon marché pour les réduire à l'état de chaux : tous les autres engrais usités dans le département du Nord seraient ici trop au-dessus des moyens de nos agriculteurs, eu égard aux prix qu'ils retirent de leurs denrées. »

La voiture nous rejoignit au village de *Maroilles*, renommé par ses fromages auxquels il a donné son nom.

Comme la route sur laquelle nous voyagions ne traverse ni bourg, ni village, et que notre postillon, pressé sans doute par la soif, ne trouvait moyen de la satisfaire qu'en arrivant à sa destination, nous fîmes le trajet rapidement, et nous ne tardâmes pas à entrer dans *Avesnes*, petite ville située sur le penchant d'un coteau, et arrosée par la grande Helpe. Triste chef-lieu d'une sous-préfecture, cette ville n'offre rien de remarquable, ni par ses édifices, ni par son commerce. Pendant que l'on préparait notre dîner, nous eûmes le tems de la parcourir et de visiter les travaux que l'on exécute pour la reconstruction de l'arsenal; il sera maintenant voisin de la maison d'arrêt; ce quartier de la ville y gagnera sous le rapport de la salubrité publique.

« Avesnes ne peut citer qu'un écrivain, Dumées; encore son éloge se borne-t-il à dire qu'il est auteur des Annales belgiques; mais en revanche elle a donné le jour au brave général Désanfent dont le nom a été inscrit avec honneur dans les premiers bulletins de nos victoires à l'armée du nord. Nous lui devons encore le général Després et les deux frères Gossain, membres à diverses époques de nos assemblées législatives, où ils

se sont fait remarquer, autant par leur modération et leur fermeté que par leur attachement aux principes constitutionnels. Enfin, pour atténuer la fâcheuse impression que semble faire sur vous le triste aspect de cette pauvre ville, je vous dirai que le célèbre compositeur Gossec a pris le jour dans son arrondissement. J'ai oublié, en passant à Catillon, entre le Cateau et Landrecies, de vous rappeler que le brave général Clément, connu par ses beaux faits d'armes au col de Bagnol, au siége de Saint-Elme et à l'affaire de Berghen, y avait reçu le jour. »

En entrant à l'hôtel du Nord, nous remarquâmes qu'une calèche y était arrivée depuis que nous en étions sortis, et trois couverts mis sur la table nous apprirent que nous aurions un nouveau convive. Il ne tarda pas à paraître; je le vis aussitôt courir à Hippolyte, qui le serra dans ses bras. « Quel hasard vous amène, mon cher G***? — Je vais vous le dire : je me rendais à ma terre de Ferrière, quelques amis m'arrêtent à Saint-Quentin; ils me prient de les accompagner dans une partie de plaisir au bois de Fayel, pour y visiter l'ancien château des seigneurs de ce nom, devenu historique et fameux

par les tristes amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul, sire de Coucy. » J'interrompis le narrateur en lui faisant observer que ce triste événement avait dû se passer en Bourgogne..... « S'il fallait absolument en croire mademoiselle de Lussan, reprit-il ; mais comme nous n'y sommes pas forcés, nous adopterons de préférence les renseignemens historiques fondés sur l'identité des noms, des traditions et des lieux qui ne permettent pas de douter que cet événement ne se soit passé à *Fayel*, près Saint-Quentin, d'où j'arrive en ce moment, l'esprit encore tout rempli de l'horrible anecdote que je viens d'entendre au lieu même où la scène s'est passée. » Nous ne la connaissions que par la tragédie de Dubelloy, et nous insistâmes pour que notre jeune convive nous en fît le récit.

« Le seigneur de Coucy, Raoul Ier, l'un des plus beaux et des plus braves chevaliers du Vermandois, aimait tendrement la belle Gabrielle, fille du seigneur de la Vergy, village peu distant du noble manoir de Coucy. Il en était payé d'un tendre retour, bien que Gabrielle n'ignorât pas que Raoul avait juré fidélité, aux pieds des autels, à une autre femme, et que jamais

il ne pourrait devenir son époux; mais si elle n'avait pu résister aux charmes de l'esprit et à la noblesse du caractère et de la figure du sire de Coucy, elle avait su concilier son amour et sa vertu. En 1190, Aubert de Fayel demanda sa main; le seigneur de la Vergy la lui accorda et exigea de sa fille qu'elle se soumît à cet hymen; Gabrielle obéit.

» Cependant le caractère sombre et jaloux de Fayel ne fit qu'accroître la passion de la malheureuse Gabrielle. Comme ses amours avec Coucy n'étaient point soupçonnés, Raoul se présentait souvent au château de Fayel, et presque toujours lorsque l'époux de Gabrielle était occupé à lancer le cerf ou à poursuivre le daim. On ne sait au juste jusqu'à quel point l'amour avait triomphé du devoir dans le cœur de la noble dame, lorsque Raoul fut appelé par le roi pour le suivre dans la Palestine. Après avoir fait à sa douce amie les adieux les plus tendres, et avoir reçu d sa main une écharpe portant leurs chiffres enlacés, Raoul partit. Il avait signalé sa valeur dans vingt combats, et la renommée de ses exploits, dont la France était fière, consolait Gabrielle de l'absence de son amant, qui

n'attendait que la fin du siége de Saint-Jean d'Acre pour revoir sa patrie : vain espoir! un coup mortel vint l'atteindre au pied de ces remparts de tout tems funestes à nos armes. Rapporté dans sa tente, il tourna toutes ses pensées vers celle qu'il avait tant aimée, et qui, dans ce moment terrible, était encore tout ce qu'il regrettât. D'une main tremblante il traça la lettre où il lui adressait son dernier adieu et son dernier soupir. S'adressant ensuite à Monlac, à son fidèle écuyer : « lorsque mon ame aura quitté sa dépouille mortelle, fais ouvrir mon corps, tires-en mon cœur, qu'il soit embaumé et déposé par toi dans cette cassette, avec cette lettre et cette écharpe. Tu te rendras au château de Fayel, et tu chercheras à remettre secrètement, à la noble dame, ce souvenir de celui qui meurt en l'adorant. Monlac, puis-je compter sur toi? » Celui-ci promit, foi de gentilhomme, de remplir cette cruelle mission. Raoul lui fit don de son épée et expira.

» Déjà depuis trois jours le fidèle écuyer revenu de la Palestine, et caché dans le bois de Fayel, cherchait à s'approcher du noble manoir, à la faveur du crépuscule, lorsqu'il fut tout à coup

surpris dans le parc par le sire de Fayel que le soupçon y avait conduit. Fayel terrassa le trop fidèle Monlac, le força, l'épée sur la gorge, de lui révéler son secret, et l'ayant mis à mort, s'empara de la cassette fatale. A la lecture de la lettre qu'elle renfermait, Fayel, dans un transport frénétique, conçut le projet de la plus horrible vengeance. Il fit préparer le cœur de Raoul sous la forme d'un mets que sa femme préférait à tous les autres, et le lui fit servir à souper. Ayant remarqué qu'elle en mangeait avec plaisir, il la pressa de satisfaire son goût. « Noble dame, lui dit-il, de quelle chaire pensez-vous que se compose le mets que vous venez d'achever avec tant de plaisir? — Je ne sais, reprit-elle. — Ceci vous l'apprendra, » ajouta-t-il en lui présentant la lettre de Coucy. Gabrielle s'évanouit à lecture des premiers mots, mais ayant repris ses sens, elle achève cette lettre sans verser une larme, sans pousser un soupir. « Et ce présent qu'il m'envoie? » dit-elle à son cruel époux.... Fayel frémit. « Pourquoi craignez-vous de me répondre, continua-t-elle avec un effrayant sang froid... *L'aliment que vous m'avez présenté m'a paru délicieux ; il suffira au*

reste de ma vie ; je jure qu'aucune autre nourriture n'entrera dans mon corps.... » En disant ces mots l'infortunée Gabrielle se retira dans son appartement et s'y laissa mourir de faim. »

Ce récit achevé, nous remontâmes en voiture avec notre nouveau compagnon de voyage, dont le château se trouvait sur notre route, et qui nous invita à venir passer la nuit à Ferrière.

Nous avons pris place tous trois dans la calèche de M. G***, et nous voilà, au sortir d'Avesnes, enfoncés dans des bois épais, sur une route montueuse et pénible. Cette route était couverte de deux à trois mille personnes qui prenaient diverses directions ; toutes étaient parées et semblaient animées par la joie. « C'est aujourd'hui la fête patronale du village de Dompierre, situé à peu de distance de cette route, nous dit M. G***; ces braves gens viennent de faire le pélerinage de *saint Éton ;* chaque année, le jour de l'ascension, on voit courir, dès cinq heures du matin, à Dompierre, plusieurs milliers de personnes qui viennent de dix lieues à la ronde. Ces pélerins sont armés de baguettes sur toute la longueur desquelles on a enlevé l'écorce en spirale ; ils vont processionnellement,

dans l'église, tourner autour de la statue en pierre de saint Eton qui est renversée sur le dos; ils promènent leur baguette sur tout le corps du saint, en commençant par les pieds et en remontant vers le nez, que ce frottement souvent répété a rendu camard; ils se rendent ensuite au bord d'une petite fontaine voisine de l'église, ils y plongent leurs baguettes qui, après le frottement et l'immersion, acquièrent selon eux le pouvoir de préserver de toutes maladies les bestiaux qui en sont touchés. Au sortir de l'église, on trouve des baladins, des danseurs de corde, des boutiques et des jeux de toute espèce. Dans une grotte voisine, on représente la passion, spectacle assez grotesquement exécuté par des marionnettes d'un pied de hauteur qui figurent les apôtres, Pilate, Caïphe et les autres personnages de ce *mystère* dialogué en patois du pays. C'est aussi le rendez-vous des pauvres et des estropiés de tous les environs. Le chemin qui conduit de l'église à la fontaine est jonché de malheureux qui viennent y étaler leurs difformités ou leurs infirmités, et d'autres qui

Excitent la pitié sur des maux qu'ils n'ont pas,
Ou qui, feignant la honte et courbés dans boue,
Y groupent autour d'eux des enfans qu'on leur loue.

Nous traversons le village de Beaufont, où se donna en 1793 le combat de ce nom, entre les Français et les Autrichiens ; bientôt nous descendons au château de Ferrière. La nuit était venue ; toutes les portes du château étaient fermées et barricadées, et ce n'est qu'après avoir sonné à plusieurs reprises que l'on se présenta pour nous ouvrir. « Qui est là ? — C'est moi, Jeanne, ouvrez. — Qui, vous ? — Votre maître, M. G***. » Cependant la porte ne s'ouvre pas ; on chuchote, et les mots de *maître Jacques*, de *sorcier*, répétés à voix basse, parviennent jusqu'à nous. Justement impatienté de ces délais, M. G*** commande impérieusement qu'on lui ouvre. La voix du domestique qui l'accompagnait s'étant fait entendre, inspira quelque confiance : on nous ouvrit avec beaucoup de précautions. Nous aperçûmes aussitôt, à la lueur d'une lanterne que portait Jeanne, cinq ou six individus mâles ou femelles armés de bâtons, de fourches et de pieux, et en position de se défendre, quoique la plus grande frayeur fût peinte sur leurs traits. En entrant, M. G*** demanda l'explication de toutes ces précautions et de ces craintes. On commença par pousser quelques soupirs. Jeanne, en me voyant au côté de M. G***, ef-

frayée sans doute par ma tournure hétéroclite, poussa un cri accompagné de ces mots : *le sorcier!* et toute la troupe fit deux pas en arrière, avec les signes les plus manifestes d'une vive frayeur. « Nous aurons tout à l'heure l'explication de tout ceci, dit M. G*** en me prenant la main et en avançant dans le vestibule. » Lorsque le calme fut rétabli dans les esprits, M. G*** appela son jardinier et lui demanda la cause du trouble qu'il voyait régner dans sa demeure. « Hélas! Monsieur, ce n'est point ici seulement que tout est dans la crainte, Ferrière la petite et Ferrière la grande sont sens dessus dessous à cause d'un *maître sorcier* comme on n'en a jamais vu. Il y a plus de soixante ans que j'ai entendu dire par mon grand-père. — Laisse là tes réflexions, Joseph, et conte-nous l'histoire de ton maître sorcier. — Eh bien donc, Monsieur, maître Jacques, berger à la ferme de B***, était connu depuis Beaumont jusqu'à Bavay, et depuis Sobre jusqu'au Quesnoy, comme le *meilleur conjureur* et le plus habile sorcier du pays. Il ne demandait pas aussi cher que les autres, et quand il avait fait ses cérémonies et ses grimaces, si l'on récitait bien les formules et les prières qu'il

prescrivait, on était sûr de réussir soit qu'on lui parlât pour la guérison d'*un gent* ou *d'une bette*. Il avait un grand livre tout latin, où, sans avoir jamais su lire, il lisait tout couramment le nom et la demeure de ceux qui avaient jeté un sort ou fait un maléfice; quand vous vouliez vous venger de quelqu'un, il priait l'étoile du berger, *le grand char* ou *le petit char*, pour que les graines, les herbes, les bêtes de votre ennemi fussent empoisonnés, et cela arrivait. Lorsque l'on était volé ou que l'on avait perdu quelque chose, on s'adressait à maître Jacques, et, avec sa petite baguette de noisetier, il savait où l'on pouvait les retrouver; enfin, quoique toujours il m'ait fait peur, c'était un habile homme. Voilà qu'il y a quelques jours une fille de...., qui se plaignait d'être ensorcelée, fait appeler maître Jacques; elle avait des éblouissemens, des lassitudes, des suffocations; il arrive, il conjure l'esprit malin et voilà que la fille accouche bientôt d'un enfant mort. Alors le juge de paix s'est fâché; il a dit que maître Jacques avait tué l'enfant par des drogues; il a envoyé les gendarmes pour l'arrêter. Biste, maître Jacques a disparu, et c'est de ce moment qu'a

commencé notre malheur. Depuis huit jours maître Jacques se promène par tout le pays: tantôt il est loup, tantôt tigre, tantôt démon ou bête de Gévaudan; après on le voit en chevalier, en hermite, en capucin. Il marche, il court, il vole; il s'élève en l'air tout environné de feux, il retombe sur la terre en eau bouillante; il entre dans les maisons, et tous les meubles sont brisés, renversés; il enlève des femmes, des filles et des jeunes garçons. L'autre jour, il se promenait auprès de Colleret, en habit de capucin, les gendarmes l'ont pris et enchaîné; il a soufflé sur les fers et a disparu. Le lendemain des hommes l'ont poursuivi à la course; ils n'ont saisi qu'une botte de paille; ils y ont mis le feu, et une souris s'en est enfuie. Enfin, Monsieur, c'est une providence que vous soyez arrivé, car nous étions tous perdus. » M. G*** voyant qu'il n'y avait, pour l'instant, aucun moyen d'éclairer la raison de ses domestiques, rassura le jardinier et le congédia. « Voilà, nous dit M. G***, les effets de la superstition malheureusement encore trop répandue dans ces contrées. Il y a peu de jours que le village d'Haisnes, près Béthune, vient d'être le théâtre de l'une de

ces horribles scènes. Un pauvre paysan avait perdu trois de ses enfans depuis peu de tems, un quatrième était mourant sur son grabat ; il court consulter le devin, qui lui dit que sa propre tante est cause de ses malheurs ; qu'elle a jeté un sort sur ses enfans ; qu'elle seule peut sauver celui qui reste. C'était un dimanche pendant l'office : le malheureux envoie un de ses voisins prier sa tante de passer chez lui pour un objet pressant. La pauvre femme, plus que septuagénaire, arrive toute confiante, croyant pouvoir être utile à son neveu. A peine est-elle entrée, que le neveu et son voisin se précipitent sur elle et la menacent, si elle *n'ôte le sort* qu'elle a mis sur l'enfant, de la livrer au supplice du feu. En vain la malheureuse verse des larmes et proteste de son innocence ; un grand feu de paille de colza est allumé ; on prend une poignée de chalumeaux enflammés, on lui arrache son bonnet, et promenant la flamme sur sa tête blanche et chenue, on procède à son supplice. Bientôt dépouillée entièrement de ses vêtemens, elle est exposée au feu le plus ardent ; ses cris font enfin accourir au secours ; la porte de la cabane est enfoncée, et l'on

trouve la victime, au milieu de ses bourreaux, brûlée de la tête aux pieds, et au milieu des douleurs les plus horribles. Les assassins ne fuient pas, la justice s'empare d'eux. Forts de leur superstition, ils sont sans crainte; ils croient avoir accompli un devoir. La justice doit frapper, mais doit-elle oublier que le *sorcier* est la première cause du crime? »

Le souper était servi; nous prîmes place autour de la table. Hippolyte, en sa qualité d'archéologue, nous dit que les chartes générales du Hainaut imposaient autrefois aux communes l'obligation de nourrir les sorciers et les sorcières en minorité. (Chap. 135, art. 22.)

« Et cela ne vous paraîtra pas extraordinaire, ajouta-t-il, puisque les rituels du culte catholique sont remplis d'exorcismes terribles contre les diables et les démons; et pourquoi? parce que les ordres mendians y trouvaient jadis un moyen de pâture. Vivant de quêtes, ils allaient, dans des tems marqués, exorciser dans les écuries et les étables; ils encensaient avec des chauffe-rettes ou autres vases d'un usage commun, et se cachaient, pour ces opérations, des curés, parce que ceux-ci, généralement raisonnables,

ne se prêtaient pas à ces ridicules cérémonies. De nos jours les missionnaires redoutent aussi les yeux des curés.

» Ce serait à tort que l'on s'étonnerait que cette croyance aux sorciers et devins, qui, à l'époque de la révolution, était encore entretenue par les ministres de la religion, ne fût pas plus généralement répandue. Peut-être, certaines gens loin de chercher à la détruire, comme l'un des fléaux de la société, la verraient avec plaisir se perpétuer et s'étendre ; il y aurait alors des pélerinages entrepris, des messes commandées, des exorcismes invoqués, des donations faites ; et l'on sait que ces gens-là ne pensent pas, comme Jésus-Christ, que leur royaume n'est pas de ce monde. »

Après une excellente nuit, que ne troubla aucunement le sorcier, M. G*** voulut nous conduire jusqu'à Maubeuge.

Maubeuge est une place forte sur la Sambre, dont les fortifications ont été renouvelées par Vauban ; elle est régulièrement bâtie et fort bien percée. Elle avait, avant la révolution, un chapitre de chanoinesses qui passait pour l'un des plus illustres et des plus anciens de l'Europe.

Nous visitâmes la belle manufacture d'armes dirigée de père en fils par MM. Félix; c'est l'un des plus beaux établissemens de ce genre qui soit en France.

La ville de Maubeuge ne compte de nom qui mérite d'échapper à l'oubli, que celui du général Lacour,

Après avoir pris congé de M. G ***, le postillon nous entraîna sur la route de Bavay. En sortant du village de la Longueville, Hippolyte me montra sur la droite la position de Malplaquet où se livra, en 1709, la bataille de ce nom si malheureuse pour nos armes. Comme nos cœurs battent d'intelligence lorsqu'il s'agit de la France, le silence succéda à l'indication qui m'était faite, et il ne fut interrompu que par une exclamation d'Hippolyte qui s'écria : « Nous voici dans l'antique Bagacum, l'une des plus anciennes villes de la Gaule belgique! Quoiqu'elle ne fût au tems de César, continua-t-il, qu'un rassemblement de cabanes entourées d'un fossé et de palissades, Auguste la choisit, à cause de sa position centrale, pour en faire la capitale de cette province romaine; il l'agrandit et l'embellit beaucoup, et elle devint tellement impor-

tante, que Tibère, son gendre lorsqu'il commanda dans les Gaules, y fit une entrée solennelle. Nous allâmes visiter les ruines d'un cirque encore parfaitement tracé; les restes de l'aqueduc qui, en passant sous la Sambre, amenaient dans la cité les eaux de la fontaine de Foursies, éloignée de quatre lieues. Nous espérions voir le cabinet d'antiquités recueillies sur les lieux par le respectable M. Carlier, curé de Bavay, mort depuis quelques années; mais nous ne pûmes obtenir cette permission pour le jour même. Ce digne ecclésiastique, aussi recommandable par ses mœurs douces et tolérantes que par son savoir et son goût pour les sciences, avait formé une très-précieuse collection du produit des fouilles qu'il avait fait exécuter; il avait trouvé des vases de terre, des statues en plâtre et en bronze, grand nombre de médailles en or, en argent, en bronze; des parties de pavés en mosaïque et des peintures à fresque parfaitement conservés. « Quelques amateurs s'étaient réunis, nous dit mon compagnon, il y a quelques années, pour faire faire des fouilles; mais, soit que le nombre des souscripteurs n'ait pas été assez considérable, soit que les travaux aient été mal

dirigés, on les a abandonnés ; cependant on avait découvert, pendant le peu de tems que l'on s'était livré à ces recherches, un beau trépied de Bacchus, qui est aujourd'hui déposé au musée de Douai. Il est formé de trois montans de bronze de deux pieds et demi de haut, cannelés en sautoir, et surmontés de trois têtes de Bacchantes, ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Sur l'un des côtés du vase est une panthère. Le tout est d'une belle conservation.

Sur le milieu de la place, nous avons remarqué une colonne septangulaire, dont chacune des faces indique la direction de la voie romaine qui y aboutissait. Cette colonne n'a rien d'antique ; elle a remplacé, nous a-t-on dit, celle qui existait du tems des Romains et qu'on voyait encore au dix-septième siècle. On assure que la reine Brunehaut a fait entretenir et réparer ces chaussées, que l'on appelle encore aujourd'hui *Chaussées Brunehaut*.

» L'une conduisait à Maëstricht et à Cologne par Tongres ; une autre à Rheims, une troisième à Soissons, une quatrième à Amiens, une cinquième à Mardick, par Valenciennes et Tournay ; une sixième à Utrecht, et la septième à

Gand. Presque toutes sont encore très-bien marquées dans le département du Nord, et l'on reconnaît dans leur solidité le travail du peuple-roi : elles sont presque toutes composées de silex ou cornues, transportées à grands frais des contrées voisines. »

En sortant de Bavay, Hippolyte désirait que nous prissions la route du Quesnoy, place forte distante de trois lieues, afin d'aller visiter la belle forêt de Mormal, qui en est voisine ; mais je craignis de n'arriver à Valenciennes qu'après la fermeture des portes ; ce qui est un grand désagrément dans ce pays, car alors il faut coucher à la belle étoile, ou se loger dans une auberge de rouliers, dans le faubourg. Nous suivîmes donc la route de Valenciennes.



N° V. — 11 *juillet* 1821.

PELERINAGE

AUX ENVIRONS DU TÉNARE.

Le vent mugit sous ces voûtes profondes;
Des torrens souterrains j'entends gronder les ondes.
Tout à coup jusqu'à moi parviennent d'autres sons :
C'est le bruit des travaux, c'est le bruit des chansons,
C'est la voix des humains.

DELILLE, *Trois Règnes.*

« LE Hainaut, que nous parcourons maintenant, était jadis habité par les *Nerviens*, l'un des peuples les plus puissans et les plus braves de la Gaule, et *Bavay* fut long-tems leur capitale. César ne connaissait pas ce peuple lorsqu'il arriva dans la Gaule, et le pays qu'il habitait était tout-à-fait inconnu à Rome. *Où sont ces Nerviens ? et à quelle distance de nous se trouvent-ils ? Je l'ignore*, écrivait Cicéron à son frère Quinctus, l'un des lieutenans de César.

» Ils occupaient, selon César, Strabon et Dion-Cassius, un grand pays borné au midi par les Rhémois, les Sénonois, les Véromandois et les Amiénois; au couchant par l'Escaut, dont le bord opposé appartenait aux Atrebates et aux Ménapiens ; au nord, ils étaient séparés des Toxandrois par la Rupèle ; ils tenaient aux Eburons et aux Aduatics par la Dyle et par les limites communes des anciens diocèses de Cambrai et de Tongres.

» Les Nerviens étaient belliqueux, fiers, doués d'un grand courage, et en grande réputation chez leurs voisins, par la sévérité de leurs mœurs. Ils négligeaient le commerce, et ne souffraient point que l'on introduisît chez eux le vin, les mets recherchés, et les objets de luxe qui auraient pu amollir leur courage ou corrompre leur vertu.

» Comme ils étaient entrés dans la ligue des peuples belges, et qu'ils avaient déclaré hautement qu'ils n'enverraient pas de députés, qu'ils n'entendraient à aucune condition de paix avec les Romains, César se décida à les attaquer les premiers.

» Après trois jours de marche dans cette con-

trée, le consul romain apprit que les Nerviens l'attendaient sur la Sambre, dont il n'était éloigné que de dix milles. Il sut aussi qu'ils avaient renfermé leurs femmes, enfans et vieillards avec leurs objets les plus précieux dans des marais inaccessibles. Les Nerviens s'étaient fait une défense de leurs bois. Ils n'avaient point de cavalerie, et pour empêcher leurs voisins de faire usage de la leur, ils avaient *marcoté* de jeunes arbres, dont les pousses nombreuses devenues grandes, entrelacées avec les buissons et les ronces, avaient formé des haies à travers lesquelles il était impossible de pénétrer *.

» A un signal donné, les Nerviens attaquèrent l'ennemi avec la plus grande impétuosité; ils s'emparèrent de son camp et mirent César et son armée dans le péril le plus imminent. Cependant, accablés sous le nombre, et d'ailleurs si prodigieusement inférieurs en tactique aux Romains, ils succombèrent, mais avec tant de gloire, que César lui-même s'en montra jaloux.

« Dans cette extrémité, dit-il, l'ennemi

* César convient que ces bois retardèrent sa marche, et donnèrent pendant quelque tems aux Nerviens une supériorité marquée sur ses troupes.

» même parut augmenter de valeur. L'un d'eux » n'était pas plutôt tombé qu'un autre prenait » sa place et combattait dessus son corps ; ceux-» ci, tués et amoncelés, servaient comme de » remparts à leurs camarades, qui, de là, » nous lançaient leurs traits et nous renvoyaient » nos propres javelots. On ne doit donc pas être » surpris, après cela, que d'aussi braves gens » aient osé traverser une large rivière, en es-» calader les bords très-escarpés et combattre » dans un poste désavantageux. La grandeur de » leur courage leur rendait tout aisé. »

» La race des Nerviens fut presque entièrement détruite dans cette sanglante affaire ; les vieillards, retirés dans les marais, envoyèrent des députés au vainqueur et se soumirent : *De six cents sénateurs*, lui dirent-ils, en lui exposant leurs désastres, *nous ne restons que trois*, *et de soixante mille combattans*, *cinq cents à peine sont en état de porter les armes.*

» Ne reconnaissez-vous pas, dans les braves défenseurs de Lille, de Valenciennes, de Landrecies en 1793 et 1794, ajouta mon jeune ami avec une sorte d'orgueil dont je lui sus bon gré, les descendans de ces généreux Nerviens qu'en-

flammait un même sentiment, l'indépendance de la patrie ! César, touché de leur malheur, leur laissa le pays, leur rendit leurs villes et défendit à leurs voisins de leur faire ni mal ni insulte.

» La nouvelle de sa victoire, portée à Rome, y fut reçue avec une joie et un enthousiasme inexprimable. Le sénat ordonna, pour la première fois, quinze jours de prières publiques en actions de grâces, tant était grande la terreur que le nom nervien avait inspiré. « En effet, disent Tite-Live et Plutarque, le danger avait été imminent. »

» Plusieurs fois encore les Nerviens décimés cherchèrent à secouer le joug de la puissance romaine ; mais, trop affaiblis, ils ne purent y parvenir. Rome conçut pour eux une telle estime qu'elle leur conserva toutes leurs libertés. Pline les appelle *les Nerviens libres* ; ils l'étaient en effet, puisqu'ils usaient de leurs lois, de leurs coutumes, et qu'ils étaient exempts de tributs. César parle partout des Nerviens avec éloge ; Strabon et Plutarque les proclament avec les Belges les plus valeureux des Gaulois : Salluste ne craint même pas de dire qu'ils étaient plus belliqueux que les Romains ; enfin Lucain, per-

suadé que les Nerviens étaient seuls capables de grands exploits, leur attribue la défaite et la mort de Cotta, auxquelles ils ne prirent aucune part. »

J'étais tellement occupé de l'histoire des Nerviens, que nous étions aux portes de Valenciennes sans nous en être aperçus. « Où descendent ces messieurs, nous cria le postillon? — *Au Grand-Canard.* »

Un mot ou deux en anglais, qui m'étaient échappés inattentivement en montant l'escalier de l'hôtel du Canard; la chevelure blonde, la taille élevée de mon compagnon, je ne sais quoi de britannique dans son extérieur firent prendre le change sur nous. « Ce sont des Anglais, entendîmes-nous distinctement dans le corridor. — Vous vous trompez, de par tous les diables, reprit brusquement Hippolyte, en mettant la tête à la porte qui donne dans le corridor; nous sommes Français et très-bons Français, je vous l'assure, quoi qu'en disent certaines gens qui prétendent que c'est par amour pour la France qu'ils ont passé vingt ans éloignés d'elle. C'est qu'il est essentiel pour nos finances, ajouta-t-il en entrant dans l'appartement, que l'on ne nous

prenne pas ici pour des hommes d'outre-Manche, car les aubergistes ont, à Valenciennes comme à Paris, l'habitude de traiter les Bretons en vrais corsaires. Il est vrai que les hôteliers anglais en agissent de même à l'égard des voyageurs français; mais ici nous ne devons pas être victimes des représailles. »

Le guide sur la complaisance de qui nous avions compté pour nous conduire dans la ville, M. Aimé Leroy, est à la campagne. Le tilbury qui nous attendait à Valenciennes est prêt. Nous voilà à *Anzin*, village considérable situé sur les hauteurs qui dominent la capitale du Hainault, à une portée de canon de la ville sur le terrain où s'exploitent les mines de charbon les plus importantes de France.

En 1717, le territoire de cette commune présentait l'aspect le plus triste; on apercevait seulement çà et là quelques maisons isolées, et ce n'était qu'à force de soins et de travail que les cultivateurs parvenaient à arracher de maigres récoltes à un sol appauvri et ingrat. L'industrie, amenant après elle l'opulence, est venue changer l'aspect de cette triste contrée; guidée par la science, elle a interrogé le sein de la

terre sur ce qu'il recélait. Armée de longs tubes, elle en a pénétré les profondeurs, et ses sondes ont ramené, après de nombreuses tentatives, les preuves d'une richesse cachée. Dès lors la misère et la tristesse ont fui devant une prospérité toujours croissante. Le charbon de terre, moins cher que le bois, plus à la portée des besoins de toutes les classes, et d'ailleurs si utile dans nos usines, est devenu l'une des principales branches de richesses de ce pays.

La découverte et l'ouverture de ces fosses ont été faites par le travail opiniâtre et la constance inaltérable de M. Pierre Taffin, procureur général du conseil provincial du Hainaut. Ce ne fut que lorsqu'il eut dépensé une fortune considérable dans des recherches infructueuses et au moment où il allait manquer de moyens pour les continuer, qu'il trouva enfin la récompense de son zèle et de ses efforts. Cet important établissement appartient aujourd'hui à une riche compagnie. Au nombre de ses régisseurs se trouvent M. Casimir Périer, l'un des députés les plus distingués et les plus véritablement honorables de la chambre éligible, et M. Taffin de Sorel, petit-fils du fondateur de l'établissement, savant

jurisconsulte que 1816 a vu destituer, comme tant d'autres hommes de mérite, des fonctions de président de chambre à la cour royale de Douai, qu'il exerçait depuis vingt ans de la manière la plus honorable. Les autres régisseurs sont M. le prince Ernest d'Aremberg, M. le comte Hocquart, M. Joseph Perrier, M. Taffin d'Heursel. Ces régisseurs contribuent de tous leurs efforts à la prospérité et à la splendeur de cet important établissement, et acquièrent chaque jour des droits nouveaux à la reconnaissance publique en assurant une existence aisée à un grand nombre de familles. Les circonstances présentes sont difficiles pour eux, et l'on doit désirer, dans l'intérêt public, que le gouvernement les encourage de sa protection.

» Les propriétaires des mines de la Belgique luttent avec persévérance contre les actionnaires des mines d'Anzin. La modicité des droits d'entrée en France des charbons étrangers, comparés avec ceux que nous devons payer pour introduire les nôtres chez nos voisins, favorise le commerce des Belges ; si le gouvernement, inattentif au besoin de l'administration des mines d'Anzin, ne s'occupe pas de la soutenir dans

cette lutte, et si par impossible la société d'Anzin venait à succomber, on sentirait toute l'étendue de la perte que ferait cette belle contrée. »

Nous fûmes reçus à Anzin par M. Couroublé, receveur principal des mines, homme probe, laborieux et généralement estimé, qui voulut bien nous accompagner dans la visite que nous nous proposions de faire de ce vaste établissement. Vingt-cinq fosses sont en extraction; onze sont destinées à l'aérage. Dix machines à vapeur sont dans une activité perpétuelle pour pomper les eaux souterraines qui inondent les fosses, et quatre mille ouvriers travaillent nuit et jour en se relayant de douze en douze heures.

Les travailleurs fatigués quittaient les profondeurs de la terre lorsque nous approchâmes de l'un de ces gouffres; d'autres se disposaient à y descendre. Passant leur vie dans le voisinage du noir royaume, ils ont pris la couleur et quelque chose de l'extérieur des habitans du Ténare. Leurs visages, leurs mains et toutes les parties du corps visibles sont du plus beau noir; les lèvres, les dents et les yeux conservent seuls leur couleur naturelle. « J'aurais cru, dis-je à M. Couroublé, qu'après avoir passé douze

heures sans autre lumière que celles des lampes, leur vue devait souffrir en se retrouvant exposés à celle du jour. Il paraît que vos ouvriers n'en sont pas affectés? — Ils s'en font une habitude, répondit-il. L'œil s'accoutume même à la poussière du charbon qui continuellement s'élève dans les galeries des mines; nous voyons peu de nos ouvriers aveugles ou souffrant de la vue dans leur vieillesse.

» Je ne vous proposerai pas, mon cher Hermite, d'entreprendre avec moi ce voyage souterrain, me dit Hippolyte. — Non, lui répondis-je en riant, je craindrais trop de m'arrêter à cinq ou six pieds sous terre. — Eh bien, continua-t-il, je vais me mettre en route avec ceux que je vois prêts à partir, si M. Courouble veut me le permettre? — Je ne vous en refuse pas la permission, dit M. Courouble, mais je vous engage à renoncer à ce projet. Ce voyage est trop pénible lorsqu'on le fait pour la première fois. Nous y formons nos ouvriers dès l'âge de huit à dix ans, parce que leurs membres étant plus souples s'accoutument plus facilement à ce dur et fatigant exercice. N'entreprenez pas ce voyage, je vous en prie : je vous crois assez fort pour

descendre les douze cents pieds de profondeur qu'a cette fosse ; mais il vous serait impossible de les remonter aujourd'hui par le même moyen ; vous seriez obligé de remonter dans le panier ; voie dangereuse et trop parcourue, malgré tant de malheurs que nous avons à déplorer. » Hippolyte insista, promit de suivre le conseil de M. Courouble, et de remonter par les échelles.

Il revêtit le costume des mineurs (c'est un pantalon de toile grise, une veste longue boutonnant sur toute sa longueur); il serra sa tête dans un bonnet, qu'il couvrit d'un petit chapeau de cuir à larges bords et d'une forme basse, auquel se trouvait attachée une lampe à la *Davy* (invention qui place son auteur au rang des bienfaiteurs de l'humanité); et précédé des deux *porions* que M. Courouble lui avait donnés pour guides, il commença à descendre l'échelle perpendiculaire appliquée sur l'un des parois de la fosse. A l'instant je le perdis de vue.

Je ne m'éloignai pas sans une vive inquiétude pour mon ami. Bientôt généralisant mes craintes, je me mis à réfléchir aux dangers auxquels sont chaque jour exposés des milliers d'hommes pour gagner les moyens de soutenir

leur pénible existence et à l'injuste répartition des peines et des récompenses dans cet état social dont nous sommes si fiers. Cet homme qui passe chaque jour douze heures dans les entrailles de la terre, attaché au plus pénible travail, dans une position qui est presque une torture, plongé dans une atmosphère humide, épaisse et malsaine ; cet homme qui, après vingt ans passés si tristement, doit renoncer à ses travaux, accablé qu'il est d'infirmités de toutes espèces, gagne à peine de quoi fournir à ses plus impérieux besoins, et meurt presque toujours dans la misère ; tandis que ce ministre, habitant des palais somptueux, foulant de riches tapis, se reposant sur le mol édredon, s'asseyant à une table couverte de ce que les quatre parties du monde produisent de plus délicat et de plus exquis, jouit de tout ce que la vie offre de douceurs, et travaille à peine deux heures chaque jour. Pour ce facile labeur, il reçoit un traitement égal à celui de cinq cents des malheureux qui vont fouiller la terre pour chasser le froid des antichambres du visir. Après quelques années de pouvoir, le ministre se retire comblé d'honneurs et de fortune, et va attendre la

mort au milieu de toutes les somptuosités de la vie !....

La voix de M. Courouble me tira de ces pénibles réflexions. « La découverte du charbon de terre dans le ci-devant Hainaut impérial, me dit-il, et par suite dans ces contrées, date du onzième siècle. Cette découverte importante est, comme tant d'autres, entièrement due au hasard. Un maréchal du pays de Liége, nommé *Houilleux*, s'occupant à creuser un puits pour son usage, rencontra la tête d'une veine ; il s'associa cinq autres ouvriers, et sa mine fut exploitée. Plus justement qu'Améric Vespuce, qui n'avait point découvert l'Amérique et qui lui donna son nom, Houilleux donna le sien au minéral que le hasard lui avait fait découvrir : on le nomma *houille.* »

Après avoir visité en détail l'établissement qui partout m'a montré l'application d'excellens principes d'ordre, d'économie et de bonne administration, nous nous sommes rapprochés de la fosse par laquelle mon compagnon de voyage était descendu. A peine y étions-nous arrivés qu'une voix partie du fond des mines nous annonça le retour d'Hippolyte par la voie des pa-

niers. Un léger nuage s'éleva sur le front de M. Courouble. Lorsque le panier ne se trouva plus qu'à quelques cents pieds de la surface du sol, un des employés des mines, qui se trouvait auprès de la fosse avec nous, chanta ce premier vers d'une chanson de Béranger :

Hommes noirs, d'où sortez-vous ?

et Hippolyte du fond de son panier répondit :

Nous sortons de dessous terre.

La singulière application nous fit sourire et dissipa les inquiétudes de M. Courouble et les miennes ; en moins de cinq minutes le panier nous avait rendu notre ami, et M. Courouble, en le revoyant, au lieu de le gronder, se prit à rire. Ses vêtemens, sa fignre, ses mains, tout avait pris la couleur du minéral dont il venait de visiter le berceau. Son pantalon et sa veste étaient collés au corps par l'eau noire dont ils étaient imprégnés et qui en découlait. M. Courouble fit d'aimables reproches au curieux imprudent, et gronda fortement les *porions ;* mais Hippolyte les excusa et prit la faute sur lui.

Il avait changé de vêtemens, nous avions pris

congé de M. Courouble, et le tilbury nous reportait rapidement à Valenciennes. « Vous vous rappelez mieux qu'un autre, me dit-il, l'impression vive et douloureuse que l'on éprouve lorsque, pour la première fois, une voile enflée par les vents vous éloigne de la terre et vous livre aux caprices de l'Océan. Le bruit des poulies des cordages, le sifflement d'une brise fraîche dans les huniers, l'oscillation plus brusque du navire, le craquement des mâts ou de toute autre partie, agissent sur l'imagination sans pour cela ébranler le courage. Un sentiment à peu près semblable, mais plus pénible, s'empara de moi, lorsque, après avoir descendu cinquante ou soixante pieds, je m'arrêtai sur le premier pallier. Déjà les vêtemens que j'avais pris étaient souillés d'une boue noire formée par l'eau qui continuellement suinte ou dégoutte de toutes parts, et par la poussière du charbon. L'échelle était mouillée et conséquemment glissante; l'air était plus rare et moins pur; ma respiration éprouvait une gêne sensible. Je continuai cependant à descendre au milieu des bruits singuliers dont je n'avais pas le tems de me rendre compte, tout absorbé que j'étais par

l'attention soutenue qu'exigeait mon voyage sur l'échelle. J'ai su depuis que ces bruits étaient formés par l'air souterrain et par les eaux contenues qui s'agitaient autour du cuvelage *. Tout en cheminant, nous avions rencontré des ouvriers remontant sans lumières par économie, habitués d'ailleurs qu'ils sont à parcourir cette route dans les ténèbres. Lorsqu'ils nous entendaient ou que nous les entendions à cinquante ou soixante pieds sous nous, on s'avertissait par quelques mots, et lors de la rencontre, il fallait partager l'échelle en se rangeant presque en dehors, ne conservant chacun qu'un pied sur chaque échelon ; car l'échelle n'a guère que quatorze à quinze pouces de large. Nous arrivâmes ainsi à six cents pieds environ de la bouche de la fosse et nous rencontrâmes alors les galeries nommées *latérales*. Ce sont de petits corridors légèrement inclinés, hauts de trois pieds environ et de la même largeur, dans lesquels il faut se traîner péniblement dans un chemin boueux. Nous descendîmes alors par des échelles ayant à peu près vingt-

* C'est ainsi que l'on nomme l'espèce de charpente qui recouvre les parois des fosses et qui empêche les inondations et les éboulemens.

cinq degrés d'inclinaison, lesquelles sont posées dans des galeries basses et assises sur un fond d'argile humide. Au moment où nous allions reprendre les échelles droites pour arriver au fond de la fosse, nous entendîmes des soupirs et aperçûmes bientôt un enfant de huit à dix ans posé sur le bord de l'échelle. « Que fais-tu là, Pierrot? lui demanda le maître *porion*. — J'ai tant de mal aux pieds que je ne puis plus remonter, maître André. Il y a tantôt une heure que je suis parti du fond et, comme vous voyez, je ne suis encore qu'à la deuxième échelle de cent vingt pieds. — Monte sur mes épaules, tu descendras avec nous et nous remonterons ensemble. » Pierrot ne se le fit pas dire deux fois et monta sur le dos du *porion*. Nous atteignîmes enfin à la roche noire, qu'il faut traverser pour arriver aux veines.

» Cette partie se nomme *toit*, et celle qui est sous le charbon s'appelle *mur*. Assis sur un tas de charbon, dans une salle basse taillée dans le roc noir à douze cents pieds de la surface du globe, je commençai à respirer. Les travailleurs étant occupés au loin dans les galeries souterraines, le silence qui régnait dans cette noire enceinte n'était interrompu que par le bruit qu'oc-

casionaient le suintement et la chute des eaux supérieures. Mon imagination agitée par ce spectacle terrible et solennel, et par la singularité de ma position, allait s'abandonner à ses rêveries habituelles, lorsque les soins que les *porions* donnaient au petit Pierrot vinrent me rappeler que quelqu'un souffrait près de moi. Je m'approchai de lui, et sous le noir qui couvrait ses traits, je distinguai une petite figure charmante, à laquelle deux yeux noirs et vifs donnaient une expression touchante. Les pieds trop sensibles du petit malheureux n'avaient pas encore pu s'habituer au rude frottement des échelons, ils étaient sanglans. Débarrasser avec les eaux malpropres de la fosse les plaies des petites particules de charbon qui s'y étaient introduites, fut tout ce qu'on put faire pour le moment. « Pierrot, me dit le porion, est un enfant bien courageux, il est l'un des soutiens de sa mère et de trois frères et sœurs. Son père mourut il y a dix-huit mois, dans cette fosse de *brisou* (feu grieux). Grâce à l'invention des lampes de M. Davy, quoique nous soyons moins bien éclairés qu'avec des chandelles, nous n'avons plus ce malheur à redouter. J'étais assis à la place

que vous occupiez tout à l'heure lorsque l'accident arriva ; nn bruit semblable à celui d'une forte grêle se fit entendre, et bientôt une flamme brunâtre vint vers moi avec une grande impétuosité ; heureusement elle prit la direction de la fosse ; ma chandelle fut éteinte par la rapidité avec laquelle elle passa, et bientôt j'entendis les cris des malheureux qu'elle avait blessés en parcourant les galeries. Elle remonta par la fosse, et fondit les anneaux de la chaîne de fer qui y était suspendue. Quatre ouvriers furent trouvés morts, plusieurs furent blessés ; parmi les premiers était le père de Pierrot : c'était un ancien militaire échappé aux désastres de la campagne de Russie. Bon père, bon époux, excellent ouvrier, MM. les régisseurs n'ont pas voulu laisser sa veuve dans la misère ; ils ont assuré les gages du père à Pierrot, qui vient ici apprendre son état, et reporte son gain à sa mère. Le grand-père de notre petit et intéressant compagnon avait aussi trouvé la mort dans les fosses ; en remontant dans l'un des paniers, il en avait été renversé par celui qui descendait, et avait été précipité de quatre à cinq cents pieds. Pierrot pleurait des inquiétudes qu'éprouverait sa

mère en voyant son retard. Sa douleur fut calmée par la promesse que je lui fis de le faire remonter par le panier, ce qui abrègerait sa route de deux heures.

» Nous nous glissâmes alors dans les galeries latérales, qui sont des veines de charbon épuisées. A soixante toises de la fosse, nous rencontrâmes un énorme fourneau d'aspiration établi pour prévenir les mauvais effets des exhalaisons en purifiant l'air. La liberté de mouvement et de circulation de l'air et de l'eau dans les travaux des mines méritent une attention constante. Bientôt j'entendis la voix des travailleurs; ils chantaient. — Que chantaient-ils? — Ce que tout le monde chante en France, une chanson de Béranger. A huit cents mètres environ de la fosse, je trouvai une veine en exploitation. Je remarquai sur le schiste qui recouvre le charbon des impressions et des configurations de diverses plantes, de fleurs, de végétaux, dont plusieurs m'étaient totalement inconnus. J'allais, étendu sur le charbon, dans une galerie de moins de trois pieds de hauteur, commencer mes méditations sur les bouleversemens de la nature et sur les révolutions du globe; j'allais rêver de

nouveau avec Buffon et noblement m'égarer peut-être avec lui, lorsque le *maître porion* me rappela que j'avais du chemin à faire, et que les portes de Valenciennes se fermaient tous les soirs. J'étais fatigué, il était tard, il me fallait une heure et demie au moins pour remonter par l'échelle. En cinq minutes le panier me rendait à la lumière du jour. J'avais parcouru une route, je ne connaissais pas l'autre; j'avais promis à Pierrot de le faire remonter dans le panier. On le dépose à côté de moi. Les *porions* se placent debout sur le bord du panier, notre char périlleux s'élève, un abîme de mille à douze cents pieds est sous nos pas, la corde qui nous soutient s'est quelquefois rompue!..... Mais Pierrot sourit; aurai-je moins de courage qu'un enfant? Je veux qu'il se souvienne de moi; une pièce d'argent que je lui glisse dans la main le fait bondir de joie, et l'ébranlement qu'il cause au panier me cause à moi un mouvement de frayeur que j'ai bien de la peine à dissimuler : enfin, nous revoyons la lumière; je vous retrouve et le péril est oublié....... Nous pourrons parler *de visu*. »

N° VI. — 17 *juillet* 1821.

VALENCIENNES.

Aujourd'hui chaque ville en France est dans une sorte de dépendance de toutes les autres.

M.

La table se composait de cinq à six convives, qui nous parurent tous des commis de maisons de commerce. L'un d'eux tenait le dé dans la conversation, où l'on traitait de la situation du commerce et de l'industrie à Valenciennes. « Je n'ai jamais vu d'état comparatif des importations en toiles ou batistes qui se font de Valenciennes et de Cambrai, disait-il en s'adressant à un des convives, et il me serait difficile d'assigner, comme vous venez de le faire à la seconde de ces villes, le premier rang sous le rapport de l'étendue de ses relations commerciales; mais ce que je crois savoir, c'est que la ville de Cambrai n'a pas les droits incontestables

que vous revendiquez en sa faveur l'invention de ces étoffes*, quoique long-tems elles aient porté le nom de *toiles de Cambrai.* Le premier individu qui ait fabriqué ces tissus est un nommé *Baptiste Cambrai*, de Cantaing, qui en fut à la fois l'inventeur et le parrain. Ni Cambrai ni Valenciennes ne doivent donc s'enorgueillir de cette précieuse invention qui leur appartient également, puisque toutes deux l'ont employée dès son origine au treizième siècle, et l'ont perfectionnée dans la suite.

» Quoi que disent Thucidide, Pline et Théophraste de la finesse, de la blancheur et de la transparence des tissus dont se servaient les Athéniennes, j'aurais bien de la peine à croire que les Grecs aient jamais poussé la perfection du tissage au point où l'ont conduite les ouvriers de ce pays. Les maisons les plus importantes dans le commerce des batistes sont celles de MM. Ewbanck, Hamoir frères, Fiseaux, Dubois-Fournier, Lelièvre, Rhoné, Dinaux et Jean-Baptiste Hazard.

* Les expéditions du commerce de Valenciennes, en certaines années, ont été de cent cinquante mille et même de cent quatre-vingt mille pièces.

» Cette seule branche de commerce assure ici l'existence d'un nombre incalculable d'individus. Un paysan, possesseur d'un coin de terre, peut trouver dans le produit qu'il tirera de la culture du lin, de quoi nourrir et élever sa famille. Lorsqu'il a fait sa récolte, sa femme et ses enfans s'occupent à rouir, à tiller, à filer cette matière première, que des ouvriers ambulans viennent tisser chez lui, de sorte que, sans quitter sa demeure, il a vu une légère portion de graines confiées à la terre se transformer en toile, qu'il vend au fabricant de profession, lequel la revend lui-même à plus gros bénéfices aux marchands et aux consommateurs après l'avoir blanchie sur le pré, où elle acquiert cette blancheur que l'art de Bertholet pouvait seul surpasser.

» Depuis quelques années, on imprime des dessins de différens genres sur nos batistes, et principalement sur les mouchoirs et cravates. Ces impressions se font aussi à Valenciennes. En 1822 et 1823, on en envoya une grande quantité en Espagne; un de nos négocians, dont l'opinion n'a rien de libéral, en fit de nombreuses expéditions. Sur ces mouchoirs et sur ces cravates il

avait fait imprimer, en gros caractère, le cri des constitutionnels : *Viva la Constitution.* Cet estimable commerçant ne savait probablement pas la langue espagnole, et pour ceux qui sont dans le même cas, on pourrait ainsi traduire cette devise : *Vive mon commerce quand même.* »

L'esprit et les connaissances locales du narrateur nous engagèrent à prendre part à la conversation. « Monsieur, lui dis-je, vous me paraissez si parfaitement instruit de tout ce qui concerne le commerce et l'industrie dans ces contrées, que je voudrais vous devoir quelques détails sur le commerce des dentelles, qui contribua jadis à accroître la renommée et les richesses de cette ville.

» —Valenciennes, nous dit-il, est encore aujourd'hui renommé pour la beauté et la solidité des dentelles qui portent son nom ; et cependant ce commerce est presque entièrement tombé. Le prix excessif de ces riches tissus n'en aurait peut-être pas dégoûté les acheteurs, si les parures en tulle, à l'avantage d'être infiniment moins chères que les parures de dentelles, ne joignaient celui de pouvoir se renouveler beaucoup plus souvent ; cette considération, de na-

ture à frapper si vivement l'esprit des femmes, ne pouvait manquer d'assurer aux tulles la préférence qu'ils ont obtenue sur les dentelles.

» On chercha, il y a une vingtaine d'années, à donner une nouvelle activité à ce commerce. Le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, mit des fonds à la disposition du préfet du Nord, pour relever une fabrique qui n'avait point de rivale en Europe. Ces efforts, secondés par l'autorité locale, n'amenèrent rien de durable. Des ateliers publics furent ouverts; une classe nombreuse de jeunes filles *jeta le fuseau* pendant quelques années; mais une longue vie ne put être rendue à une industrie éteinte. Les dentellières ne recevaient qu'un salaire modique; leurs besoins croissant avec l'âge, elles se trouvaient bientôt placées entre la crainte de la misère et les dangers de la séduction; leur choix était facile à prévoir; les ateliers furent fermés.

» Une particularité relative à la fabrication des dentelles de Valenciennes mérite d'être observée : c'est que jamais on n'a pu, hors des murs de cette ville, fabriquer des dentelles égales en beauté, en solidité à celles qui se faisaient dans l'intérieur. Des ouvrières excellentes ont été en-

voyées à Lille, à Douai, à Arras, avec des pièces commencées et montées sur les mêmes carreaux; elles les ont terminées dans ces villes, et toujours on a remarqué un degré d'infériorité dans les parties exécutées hors de Valenciennes. Je me contente de citer un fait sans me charger d'en expliquer la cause, de peur d'être tenté de vous répéter les contes absurdes que j'ai entendu débiter à ce sujet. »

On se leva de table, et nos convives se dispersèrent.

M. Aimé Leroy, qui de grand matin était venu nous rejoindre au *Grand-Canard*, voulut bien nous servir de guide pour parcourir la ville. Nous fûmes frappés péniblement dans cette promenade par la vue des traces encore visibles du siége que Valenciennes soutint en 1793. « Le bombardement, nous dit-il, dura quarante-trois jours sans interruption, ce qui est sans exemple. Le duc d'Yorck, qui commandait l'armée assiégeante, fit tirer sur la ville deux cent mille boulets, trente mille obus, quarante-deux mille bombes, et y fit jeter une quantité énorme de pierres et de morceaux de fer pour ménager ses munitions. Toutes les maisons eurent plus

ou moins à souffrir. Les rues de Mons, de Tournay, de Cambrai, de Saint-Géry, et divers quartiers de la ville, n'offraient plus que des monceaux de ruines. La férocité des assiégeans ne pouvait se comparer qu'à l'intrépidité et au courage de la garnison assiégée. Sur dix mille hommes dont elle se composait, elle en perdit six mille cinq cents : on n'oubliera jamais qu'elle était commandée par le brave général Ferrand. Telle fut l'activité de l'artillerie et du génie que la perte des assiégeans ne fut pas moins de vingt mille hommes. Parmi les officiers de ces armes, se distinguèrent alors les capitaines Lauriston et Dambarère, tous deux aujourd'hui pairs de France. * »

En traversant la place de Wantiers, M. Leroy nous indiqua avec un sourire malin la demeure de M. Giard Fortier. « Voici, nous dit-il, un perfectionnement en matière de commerce inconnu à Paris. M. Giard exerce deux professions, dont l'une vient puissamment au secours de l'autre : il est libraire et épicier. Du haut des rayons où nos bons auteurs sont placés dans sa

* Le premier est maintenant grand-veneur et maréchal de France.

double boutique, ils voient à chaque instant mettre en sacs et en cornets leurs misérables confrères. Par ce moyen, M. Giard-Fortier est sûr d'avoir le débit en feuilles de tous les livres qu'il ne peut vendre en volumes.

» Puisque je vous ai parlé de livres, ajouta M. Leroy, je vous dirai que l'imprimerie, à Valenciennes, n'a jamais rien produit de remarquable. On ne peut citer que quelques livres recherchés de certains curieux, à cause de leur singularité et de leur rareté : *La pieuse Alouette avec son tirelire; les Rossignols spirituels lignés en duo; la Peau de Bœuf*, *ou le Remède universel pour faire une bonne femme d'une mauvaise*, et autres productions de ce genre, qui portent toutes le cachet du ridicule : c'est bien là ce qui justifierait cette expression généralement adoptée : *faire gémir les presses.*

» — L'établissement de MM. Lemaître n'est pas le seul, reprit Hippolyte, qui, depuis quelques années, ait contribué à la restauration des lettres dans cette ville. Les rédacteurs de certain journal souvent malin, quelquefois sérieux, toujours spirituel et classique, sous le rapport des doctrines littéraires, ont encore plus fait que la li-

brairie de MM. Lemaître. Ce journal, connu sous le titre des *Petites Affiches de Valenciennes*, et au succès duquel notre aimable guide a beaucoup contribué, fournit en général plus d'articles aux journaux de la capitale qu'il ne leur en emprunte.

» — Notre bibliothèque publique, à laquelle depuis quelques années on consacre des sommes suffisantes, sert aussi puissamment la cause des lettres; l'administration municipale mérite à cet égard de justes félicitations.

» Valenciennes possède une société libre des *sciences*, *arts*, *commerce et industrie*. Voilà bien des promesses; mais avec du génie et du travail on peut venir à bout de les remplir. Malheureusement cette société, comme quelques autres de notre voisinage, n'existe que de nom; elle n'a même pas encore fait choix d'un local pour ses séances. Le travail le plus important que cette académie ait encore publié est la liste alphabétique des membres qui la composent. Depuis qu'une sous-préfecture a été établie à Valenciennes, il est question d'y former une nouvelle société : n'est-il pas tems en effet que l'ancienne se repose?

» — Voilà un magnifique bâtiment, dis-je, en m'arrêtant vis-à-vis un édifice imposant par son élévation et son étendue. — C'est l'Hôpital général, me répondit M. Leroy. Il fut construit vers le milieu du siècle dernier. Son immensité rend cette propriété onéreuse pour l'administration des pauvres. Il serait peut-être à désirer que le gouvernement se chargeât de son entretien en lui donnant une autre destination : *l'Hôtellerie*, *l'hospice des Orphelins*, celui *des Chartriers*, *l'Hôtel-Dieu*, pourraient, au moyen de quelques changemens, suffire comme établissemens de charité. Ce fut, dit-on, à l'aide d'un droit de deux liards établi sur chaque pot de bière qui se buvait dans la province du Hainaut qu'on parvint à trouver en grande partie les fonds nécessaires pour la construction de ce vaste et utile édifice. Il n'y aura jamais chez les Flamands d'impôt plus lucratif et d'une perception plus prompte que celui que l'on établira sur les boissons. »

Nous traversâmes l'un des ponts jetés sur l'Escaut; ce fleuve, qui coule à travers la ville, du midi au nord, la divise en deux parties inégales. Il y a dix siècles, l'une appartenait à la France et l'autre à l'empire; comme avant la révolution, l'une

était du diocèse de Cambrai et l'autre de celui d'Arras. « La ville, nous dit M. Leroy, réclame depuis long-tems et avec de vives instances l'établissement de la navigation intérieure et transversale. Il paraît que très-anciennement cette navigation exista, et ce qui indique bien qu'on n'a jamais perdu l'espoir de l'y voir rétablir, c'est l'élévation qu'on a donnée à tous les ponts. Des anneaux y sont placés pour amarrer les bateaux, et la même précaution fut prise lors de la construction riveraine de l'Hôpital général. Quelles causes se sont opposées au rétablissement de cette navigation intérieure? Les uns l'attribuent à la grande dépense qu'occasioneraient les travaux à effectuer, d'autres au danger d'une entrée par eau dans une ville frontière, relativement aux tentatives ennemies, ou à celle des contrebandiers. Une troisième cause enfin est indiquée par des gens qui se disent bien instruits du fait; s'il faut les en croire, la compagnie d'Anzin, seule intéressée à ce que cette navigation transversale n'ait pas lieu, serait parvenue à étouffer les réclamations des habitans de cette ville.

» — Quelle que soit la cause qui s'oppose à l'é-

tablissement de cette navigation intérieure, reprit Hippolyte, si l'on en croit l'historien d'Oultremon et l'auteur d'un précis sur la ville de Valenciennes, récemment publié, cette navigation intérieure n'a jamais existé. Le premier assure que l'Escaut ne commence à être navigable que sous le pont Néron* et non devant; et l'autre assure qu'on ne trouve aucun règlement relatif à cette navigation, et qu'il n'y a point de traces de quai, de port ou de magasin qui fassent soupçonner qu'elle ait existé. dans l'intérêt de la ville, faisons néanmoins des vœux pour que la voix des citoyens de Valenciennes soit entendue, et que la navigation intérieure soit enfin établie ou rétablie. »

La grande place d'armes, où nous nous trouvions alors, est belle et régulièrement bâtie; elle est décorée de quelques édifices qui ne manquent pas d'élégance : la façade de l'hôtel-de-ville, quoique dégradée, offre encore un ensemble agréable; le beffroi, par son élévation, l'élégance de sa partie neuve et sa position pit-

* Tibérius Néron a fait construire ce pont pour faciliter les communications de Bavay et de Famars avec Tournay.

toresque à l'un des angles, est un bel ornement; enfin la salle de spectacle, d'une construction moderne, est un bâtiment de fort bon goût. Tous trois contribuent à faire de cette place une promenade agréable et toujours fréquentée.

J'aurais désiré pouvoir assister à une représentation théâtrale à Valenciennes, afin de jouir de la vue intérieure de la salle, que l'on m'a dit être d'une coupe heureuse, d'une bonne proportion et décorée avec autant de soin que de goût; mais les habitans s'étant brouillés, quelques jours avant notre arrivée, avec un certain directeur qui, depuis quelques années, a le privilége d'éloigner du spectacle tout ce qui, dans le département du Nord, n'est pas entièrement dépourvu de goût, celui-ci s'était vu forcé de se retirer et d'aller solliciter à Paris les moyens de mettre à la raison un public factieux qui se permettait de siffler des pièces et des acteurs de circonstances.

« Monsieur l'Hermite, l'heure du déjeuner est arrivée; entrons à l'hôtel du *Petit-Ours;* M. Remy Botteau nous y servira, entre autres mets, des pieds de cochons merveilleusement préparés; j'espère que vous penserez comme

moi, après en avoir goûté, que M. Remy Botteau a justement mérité la jalouse animosité des illustres charcutiers de Sainte-Menehould. »

Nous étions attendus dans une salle particulière de l'hôtel du *Petit-Ours*, par quelques amis de notre spirituel *cicerone*, et le souvenir de l'excellent déjeuner que j'ai fait chez M. Remy Botteau me fait un devoir de recommander aux voyageurs gastronomes les pieds de cochons du *Petit-Ours*.

En roulant vers Famars, où nous allions visiter les fouilles qu'une société d'actionnaires fait maintenant exécuter à ses frais, j'exprimai à M. Leroy le désir de connaître les personnages célèbres de Valenciennes.

« *Gloria majorum*. Commençons par les morts.

» Je vous nommerai d'abord le vaillant et infortuné Baudouin IX, comte de Flandre, empereur de Constantinople. Il naquit à Valenciennes, en 1171, et fut fait prisonnier au siége d'Andrinople par le féroce Joannic, roi des Bulgares, qui lui fit couper les bras et les jambes, et le fit jeter dans un cloaque où il ne mourut, dit-on, que trois jours après.

» Henri d'Oultreman, auteur d'une Histoire de Valenciennes, qui n'est point sans mérite, mais qui est très-faible de critique.

» Jean Froissart, l'un de nos meilleurs chroniqueurs et l'oracle de nos modernes historiens. Comme Pétrarque il était chanoine; il fut comme lui poète, comme lui amoureux : tout cela pouvait s'allier et même s'avouer au quatorzième siècle. Froissart est peu connu; cependant son histoire écrite en français est un monument précieux; elle est d'ailleurs, sous le rapport du style, remarquable pour l'époque où elle fut publiée. Il est possible que le format incommode de l'in-folio ait nui à cet écrivain; mais, grâce à M. Buchon, Froissart pourra bientôt décorer les rayons de nos belles bibliothèques, et sa lecture procurera autant de plaisir que d'instruction. A propos du *Froissart* de M. Buchon, croirait-on que pas un habitant de Valenciennes n'a encore souscrit à cette édition? J'ajouterai que dix personnes au plus, dans cette ville, savent qu'elles peuvent compter ce gothique historien au nombre de leurs concitoyens, et qu'il manque plusieurs feuillets à l'exemplaire des ouvrages de cet auteur qui repose depuis plusieurs siècles dans notre biblio-

thèque publique. Vous voyez qu'on n'est point prophète dans son pays, même après sa mort. N'oublions pas de dire, cependant, que depuis quelques années une des rues de Valenciennes porte le nom de *Froissart*.

» De Pujol, homme fort recommandable, fut prévôt de Valenciennes. C'est à lui qu'on doit l'établissement, en cette ville, d'une académie de peinture et de sculpture. Il avait commencé, en 1789, une galerie historique et universelle dont il n'a paru que dix-huit livraisons. Cet ouvrage, interrompu par la révolution, devait se composer de mille portraits. M. de Pujol est l'auteur des dessins, de la gravure et des extraits biographiques.

» Levoyer d'Argenson, marquis de Paulmy, ambassadeur de France en Suisse, en Pologne, à Venise, ministre d'état, membre de l'académie française, de celle des inscriptions et belles-lettres, de celle des sciences; associé de la plupart des académies de l'Europe. Il a rajeuni plusieurs romans de chevalerie, et leur a donné un nouvel intérêt. Il a publié des *Mélanges* curieux dont le style, quelquefois négligé, est toujours clair et plein d'originalité.

» Valenciennes a aussi donné le jour au peintre

Watteau, qui, né artiste, conserva jusqu'au dernier instant de sa vie l'amour de son art et le goût qui présida à toutes ses compositions. Le curé qui l'assistait à ses derniers momens lui ayant présenté un crucifix mal sculpté, il s'écria : *Comment un artiste a-t-il pu rendre si mal les traits d'un Dieu?* Les peintres Eyden et Pater, le sculpteur Milhomme ont aussi reçu le jour à Valenciennes.

» Nous devons encore rappeler à la mémoire le brave général de division Dugua, qui, après s'être distingué dans les premières victoires de la révolution, et particulièrement à la bataille des Pyramides, et pendant le siége de Saint-Jean d'Acre, fut préfet du Calvados ; alors il ne suffisait pas de *bien penser* pour *être préfet*. Membre de l'Institut d'Égypte, il mourut sur le champ d'honneur à Saint-Domingue, où il était chef d'état-major du général Leclerc.

» Les hommes vivans de Valenciennes, qui ont su s'élever au-dessus de la foule, ne sont point nombreux.

» Le premier est sans doute M. Abel de Pujol, l'un des peintres les plus distingués de notre école actuelle, homme dont le caractère et le talent sont également recommandables.

» Je cite avec plaisir, après lui, M. Hécart, homme de lettres, savant modeste, auteur de divers ouvrages écrits sous l'inspiration des sentimens les plus moraux, et des plus pures doctrines littéraires. M. *Arthur* Dinaux, savant laborieux, quoique jeune, qui s'occupe principalement, et avec succès, d'études archéologiques, et qui déjà a remporté deux palmes académiques.

» — Arrêtez, interrompit Hippolyte en s'adressant à M. Leroy, j'applaudis au sentiment délicat qui vous fait citer ces estimables savans avant M. Onézime Leroy, votre frère; mais je suis persuadé que si MM. Hécart et Dinaux étaient présens à notre entretien, ils seraient les premiers à vous prier de changer votre ordre biographique.

» Vous savez, respectable Hermite, que M. Leroy est auteur de plusieurs ouvrages représentés avec succès sur le premier et le second Théâtre-Français. Vous avez su apprécier depuis longtems la grâce et la finesse de son esprit, la pureté de son style et son heureux talent d'observation dans le joli petit tableau de l'*Irrésolu*. Il est, m'a-t-on dit, sur le point de publier son ouvrage critique sur nos auteurs dramatiques considérés sous les rapports moraux et littéraires.

»—Puisque vous ne me dites pas que son frère, notre aimable guide, cultive aussi les lettres, *con amore*, c'est à moi d'en faire la remarque, et de lui apprendre en face ce que pensent de lui les hommes capables de l'apprécier. Avec beaucoup d'esprit et de goût, M. Aimé Leroy est doué d'une imagination active, et peut-être un peu trop mobile, qui le promène sur trop de genres à la fois; s'il parvient à la fixer sur le roman de mœurs et de caractère, je ne balance pas à lui prédire d'honorables succès. » M. Leroy se hâta de m'interrompre..... « Vous ne me pardonneriez pas, en vous parlant des *notabilités* de notre ville, d'oublier la première tragédienne de notre époque; Mlle Duchesnois est née au village de Saint-Saulve, un des faubourgs de Valenciennes, et son buste a été inauguré solennellement, il y a quelques années, sur le théâtre de cette ville.

» Comme nous ne sommes pas assez riches en fait de célébrité pour dédaigner les fractions, je vous apprendrai que Mlle Rosalie Levasseur, qui fit pendant plusieurs années les délices de l'Opéra, du tems des Arnould, des Legros et des Larivée, est aussi notre concitoyenne.

*

» — Pour n'oublier personne, ajouta Hippolyte, je vous nommerai le lieutenant-général comte Despinois, mieux connu de l'armée comme commandant de la première division militaire en 1815 et 1816, que par ses faits d'armes antérieurs. »

La route pour arriver sur le plateau de Famars monte rapidement ; aussi fûmes-nous obligés de quitter notre voiture et de gravir à pied, jusque sur le mamelon où s'éxécutaient les fouilles. Assis sur des pierres que l'on a mises récemment à découvert, et qui, il y a quinze siècles, étaient dressées en temple, en palais ou en remparts, je voulus reconnaître l'assiette du camp que le brave Dampierre y forma après la défection de Dumourier en 1793, et bientôt mon imagination eut repeuplé ces lieux, depuis l'Escaut jusqu'à la *Ronelle*, *de ces paysans fils de la république*, avec qui j'eus alors l'honneur de combattre et de vaincre pour la liberté et l'indépendance de la patrie. Grâce à son infatigable activité, Dampierre parvint à rallier les corps dispersés et à rétablir la discipline ; des camps retranchés avaient été formés à Cassel, au faubourg de la Madelaine, devant Lille ; à Maubeuge et entre Philippeville et Givet. Il avait lié

tous les camps par une ligne de cantonnement, et placé son quartier-général à Famars. Ainsi établi, il pouvait attendre des renforts, se contenter de harceler l'ennemi en se promenant et se promettre, dans l'avenir, des succès certains. Mais le caractère fougueux, et surtout le zèle ignorant des commissaires conventionnels, le forcèrent à courir indiscrètement la chance d'une bataille. On connaît les suites de leur funeste impéritie. Dampierre fut tué, et les places de Valenciennes et Condé, investies par des corps d'armée de siége, tombèrent après une héroïque résistance au pouvoir de l'ennemi.

Nous nous approchâmes de l'un des puits que l'on avait ouverts pour faire des fouilles; on venait, à douze pieds au-dessous du sol, de rencontrer une galerie souterraine, qui, par ses tuyaux, ses piliers et ses carreaux, paraissait avoir été destinée à entretenir la chaleur dans un vaste édifice; on me fit voir de fort belles pierres ornées, sur différentes faces, de bas-reliefs de grande dimension. Les fouilles, à Famars, avaient eu déjà des résultats très-heureux; elles avaient produit plus de vingt mille médailles en argent, bon nombre en or et en

bronze, et plusieurs statues en bronze et en marbre, ainsi que des armes, des flibules, des stylets et divers autres petits meubles ou ustensiles à l'usage des anciens maîtres du monde.

Famars (*Fanum martis*) fut ainsi nommé par les Romains, qui y établirent le siége de leur puissance militaire dans ces contrées, après la destruction de Bavay. Ils la choisirent pour en faire la résidence de leur préfet de la seconde Belgique *, et elle fut alors considérée comme capitale de la province. Les Romains ayant perdu leur autorité dans les Gaules, cette ville perdit bientôt après une partie de ses avantages. Elle avait été l'un des points de la Belgique où ils s'étaient le plus long-tems maintenus; aussi le christianisme ne s'y établit-il que fort tard. Vers 550, saint Wast vint y prêcher et commença la conversion des habitans; saint Géry

* Dans la Notice des dignités de l'empire romain, on désigne le commandant de Famars sous le titre de *præfectus lætorum Nerviorum Fano-Martis Belgicæ secundæ.* On comprenait, sous la dénomination de *læti*, *letis*, tous les barbares enrôlés au service de l'empire, de quelque nation qu'ils fussent. La garnison de Famars était presque entièrement composée de ces sortes de troupes.

continua cette entreprise. Famars, au témoignage d'Egenhard, figurait encore au septième siècle au nombre des villes de quelque importance : on ne sait rien de positif sur la destruction de cette ville. Des médailles agglomérées et demi-fondues, des grains de froment à demi-consumés, des murs calcinés par le feu ou noircis par la fumée, que l'on rencontre dans les fouilles, pourraient faire présumer qu'elle a péri par le feu. Au commencement du huitième siècle Famars n'existait plus comme ville ; Valenciennes s'était élevée à peu de distance de cet antique boulevart du peuple roi. Famars n'est plus aujourd'hui qu'un petit village. La charrue se promène sur la poudre de ses palais, et quelques ruines d'anciennes murailles sont les seuls restes de ses orgueilleux remparts.



N° VII. — 28 *juillet* 1821.

DENAIN.

Voyez-vous dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars.

VOLTAIRE.

« PRENONS notre parti gaîment, dis-je à Hippolyte, nous ferons un mauvais souper, nous coucherons dans de mauvais lits, mais demain tout sera oublié. — Je n'en suis inquiet que pour vous, me dit-il; à votre âge les commodités de la vie en sont les nécessités. — Voyez ce bon vieillard qui sommeille vis-à-vis de nous, à l'autre coin de la cheminée; il a bien quelques lustres de plus que moi, pourquoi serais-je plus difficile que lui? »

Cette conversation se continuait au coin d'une vaste cheminée chauffée par un grand feu de houille, dans un cabaret situé au bord de la Scarpe, au village de *Denain*. Nous avions pris

congé, à Famars, de nos aimables guides, espérant encore arriver à Bouchain avant la nuit. Nous avions traversé l'ancienne voie romaine qui va de Famars à Cambrai, et passé la rivière de l'Escaillon lorsque nous nous aperçûmes que notre cheval boitait. Il avait perdu un de ses fers, et un clou resté dans le pied le blessait. Nous nous souvenions du conseil du bonhomme Richard Saunders, nous nous arrêtâmes à Prouvy. Point de maréchal. Il faut attendre. « Nous ne coucherons pas ici, me dit Hippolyte, laissons-y cheval et voiture; donnez-moi le bras, nous irons à Denain demander le souper et le gîte à M. P***, chez qui je suis assuré d'un accueil tout amical. » Nous étions partis, mais M. P*** était à Valenciennes. Force nous fut, la nuit étant venue, de prendre gîte dans le cabaret où nous nous trouvions. C'est ainsi qu'il en est des projets des hommes.

Ce vieillard qui était assis de l'autre côté de la cheminée, dans un vaste fauteuil de paille, tenant entre ses mains son grand bâton d'appui, s'éveilla et parut étonné de nous voir; il nous salua en tirant un gros bonnet de laine grise de la forme des bonnets phrygiens qui, joint à son

âge, lui donnait assez l'air du *pater Anchises*. « Soyez les bienvenus, nous dit-il d'une façon tout-à-fait cordiale. » Les vieillards les moins pourvus de philosophie aiment à rencontrer des hommes plus âgés qu'eux ; il leur semble que la mort ne doit choisir ses victimes que par rang d'ancienneté, et que l'âge avancé où un homme est parvenu est le garant certain de celui où ils parviendront. « Quel âge avez-vous? demandai-je au patriarche ; vous paraissez jouir d'une santé parfaite. — J'avais dix ans quand mon père fut tué à la bataille de Fontenoi, où comme l'un des plus adroits contrebandiers, il servait de guide à l'armée française. Cette bataille se donna en 1745, d'où il faut conclure que j'entre dans ma quatre-vingt-dixième année. — Vous devez être bien riche en souvenirs? — Les plus anciens et les plus aimables sont ceux qui me reportent au tems que j'ai passé au service des nobles dames de Denain. — Je serais d'autant plus curieux, lui dis-je, d'avoir quelques renseignemens sur ces aimables chanoinesses qu'elles ont, m'a-t-on dit, constamment refusé, aux chroniqueurs du tems, les renseignemens sur l'histoire de leur maison. — Je vous dirai ce

que j'ai vu, et ce que la tradition m'a appris.

» En 764, je crois, Eldebert, comte d'Ostrevant, et Reine, son épouse, fondèrent à Denain une abbaye de bénédictins qu'ils dotèrent richement. Ils avaient dix filles qui furent les premières chanoinesses de ce monastère, et qui passèrent pour saintes dans la contrée. Elles ne ressemblaient probablement pas par leurs mœurs à celles qui leur ont succédé. L'arrivée des Normands vint un siècle plus tard troubler la paix des saintes colombes, elles s'envolèrent du moutier et se réfugièrent dans leurs familles. Elles y jouissaient, chacune pour sa part, des revenus de la maison qu'on appela dans la suite *prébende.* Au milieu du monde et des plaisirs de la société elles oublièrent le cloître et éludèrent, après les troubles, sous différens prétextes, les ordres qu'on leur donna de rentrer sous le toit monastique. Afin d'être appuyées dans leurs résistance et de trouver des protecteurs, elles nommèrent, pour remplacer celles d'entre elles qui mouraient, les filles des seigneurs les plus puissans de leur voisinage, se contentant, pour sauver les apparences, de payer quelques prêtres qui leur rendaient visite à Denain, dans le cloître

où elles n'étaient pas. Cependant Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, et Leduin, abbé de Saint-Waast, vinrent en 1029 troubler leurs jouissances mondaines. Aidés du comte de Flandre, Baudouin, ils forcèrent les brebis à rentrer au bercail, et donnèrent la houlette à une abbesse très-sévère nommée Ermentrude, qui y rétablit la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur. Les réformateurs moururent et les abus s'introduisirent de nouveau dans la sainte maison. On ne la quitta plus, mais on y attira tous ceux qui pouvaient en charmer la retraite. Les chevaliers, les abbés et les troubadours y donnèrent des fêtes, des banquets, des carrousels tels que la renommée en fut portée à Rome. Le pape Eugène III fulmina la bulle du 5 février 1151, et commit l'évêque d'Arras pour réformer l'abbaye de Denain, commission dont il eut l'air de s'acquitter.

» Depuis long-tems ces dames avaient le projet d'ériger leur communauté en chapitre; l'évêché d'Arras devint vacant; les comtes de Hainaut et de Flandre étaient en guerre, l'abbesse de Denain mourut; le moment parut opportun, on le saisit et le chapitre fut érigé. Comme la plu-

part d'entre ces dames étaient nobles, elles prirent le titre de nobles chanoinesses, refusèrent l'entrée de leur maison à la rôture et à la petite noblesse, et arrêtèrent qu'on serait obligé de faire preuve de huit quartiers pour être reçu parmi elles. Ces dames portaient l'habit blanc, avec un surplis de toile fine et un manteau doublé d'hermine; celui de l'abbesse était moucheté. L'abbesse, qui avait le titre de comtesse d'Ostrevant, seule faisait des vœux; les autres n'y étaient point astreintes; elles pouvaient se marier en remerciant le chapitre, mais elles usaient rarement de la permission; elles trouvaient leur liberté préférable au joug du mariage. *Point de vœux*, disaient-elles, *quels qu'ils soient*. L'amour, le chant, les festins occupaient tous leurs momens. La licence était telle, que Charles-Quint, par un arrêt de son conseil du 12 mai 1546, avait ordonné que nul banquet *avec laïcs venant de dehors ne pourrait être tenu sans que trois religieuses au moins fussent présentes;* mais les arrêts, les remontrances étaient de nul effet. Pendant quarante ans je fus le jardinier des nobles dames; les habitudes voluptueuses, la liberté, la licence même y ont tou-

jours régné avec la jalousie, l'envie, l'orgueil, hôtes inévitables et tyrans ordinaires de toutes les communautés. Ah! Messieurs, combien la noble maison s'est sanctifiée depuis la révolution! M. P***, qui l'habite et qui en est le propriétaire, en a fait une véritable maison de Dieu, en y faisant régner la bienfaisance, la douceur et toutes les vertus. Jamais un malheureux ne frappe vainement à sa porte, et l'infortuné qui gémit sur un grabat n'attend jamais long-tems sa visite et ses généreux secours. »

J'avais remarqué, depuis que j'étais entré en conversation avec ce vieillard, qu'il portait sa main d'un bouton à un autre bouton de sa veste chaque fois qu'il avait à rappeler une date; je lui en demandai la cause. « Quand je m'aperçus, répondit-il, que ma mémoire commençait à s'affaiblir, je cherchai des moyens artificiels de la fixer, et je n'en trouvai pas de plus simples que d'attacher les dates principales des faits les plus intéressans de ma vie à chacun de mes boutons; comme mon gilet en est garni du bas en haut, et qu'il est à double rang, je me suis fait bon nombre de jalons qui jusqu'ici me servent de guide et ne m'ont pas encore trompé. » Je trou-

vai cette nouvelle mnémonique ingénieuse quoique peu étendue. « Cette méthode me paraît sûre, ajouta Hippolyte; j'ai connu, à Bayonne, il y a quelques années, un juif nommé *Minge Piastres*, qui passait pour l'un des plus habiles changeurs de l'Europe. Cet homme faisait, avec une promptitude extraordinaire, les opérations de change les plus compliquées, au moyen des boutons de sa veste, sans nul autre secours et sans jamais se tromper. Son habileté était telle, qu'ayant commencé à travailler à la bourse de Bayonne, sans fortune, il laissa en mourant plus de deux millions à ses héritiers. »

La fille du patriarche, qui tenait la maison, nous servit un souper composé d'œufs frais et d'anguilles fort bonnes, pêchées dans la Scarpe. Nous invitâmes le vieillard à le partager, ce qu'il accepta sans se faire prier. « Messieurs, je ne trouve pas toujours une aussi bonne compagnie, aussi ne refuserai-je pas une occasion de causer avec des personnes instruites. Peut-être demain partirai-je; profitons du moment. J'ai de longs souvenirs; peut-être que l'un de mes boutons fera retrouver, dans une case reculée de mon cerveau, quelque fait que vous

pourrez conserver et qui mourrait avec moi.

» En 1786, continua le vieillard, après le souper et en prenant, comme d'habitude, l'un de ses boutons, M. Senac de Meilhan, intendant du Hainaut, qui, en 1787, fit élever la première pyramide qui rappelait la victoire de Villars, vint à l'abbaye avec une fort jolie dame de Famars, qu'il aimait d'amour et qui fut la cause pour laquelle l'ancienne voie romaine, qui mène de Famars à Valenciennes, fut réparée. Il voulait parcourir le champ de bataille de 1712, et reconnaître tous les lieux. J'avais beaucoup vécu avec des contemporains de l'événement, madame l'abbesse me choisit pour guider M. l'intendant. Nous nous mîmes en route, M. de Senac et la dame de Famars, à cheval, les domestiques et moi à pied, portant des livres et des cartes. Nous parcourûmes toute la ligne des retranchemens du général Albermarle ; je leur montrai les routes qu'avaient suivies les cinq colonnes de l'armée du maréchal; le lieu où l'attaque avait été la plus vive, long-tems remarquable par la grande quantité d'ossemens humains que le fer de la charrue ramenait à la superficie : le champ où le général Albermarle,

les deux deux princes de Nassau, le prince de Holstein, un prince d'Anhalt avaient été faits prisonniers; enfin le pont voisin de ma demeure, dont le prince Eugène avait vainement cherché à se rendre maître. Arrêtés près de ce pont, M. de Senac s'extasiait avec nous sur le succès de cette affaire qui avait sauvé la France, et qui devait, selon M. de Voltaire, assurer au vainqueur le nom de restaurateur du royaume. Il rappelait au chapelain qui, après sa messe, était venu nous rejoindre, que c'était à l'intendant de la province que l'on devait d'avoir gagné cette affaire si importante par les conséquences. « C'est, il est vrai, disait-il, le conseiller Lefebvre Dorval qui en conçut l'idée, mais c'est l'intendant qui, appréciant le projet de Lefebvre, lui donna l'heureuse hardiesse de le communiquer et se chargea lui-même d'en faire part au maréchal de Montesquiou qui commandait sous le maréchal de Villars. — Permettez, monsieur l'intendant, reprit notre chapelain, à un vieillard qui a vécu avec les spectateurs et les acteurs de cette importante journée, de vous dire avec franchise que vous vous trompez aussi bien que M. de Voltaire. Je tiens ce que je vais

vous dire de personnes dignes de foi avec lesquelles j'ai vécu dans ma jeunesse. M. le conseiller Lefebvre Dorval avait été, dans les premiers jours de juillet 1712, envoyé en commission à Cambrai, par le parlement de Douai. Un soir il se rencontra, chez le prévôt de la métropole de Cambrai, avec M. de Valière, officier-général d'artillerie et divers autres personnages. La conversation s'engagea sur le succès probable et prochain des armées ennemies. M. de Valière dit qu'il venait de suivre le cours de l'Escaut et celui de la Selles, qu'il avait examiné avec soin les positions des alliés, et qu'il était certain de remporter une victoire sur eux si l'on attaquait Denain, d'ailleurs facile à emporter. M. Lefebvre fit des objections, contesta ce qu'avait dit M. de Valière, et l'amena bientôt à tracer, à l'instant, le plan de l'attaque dont il se promettait le succès. La conversation changea d'objet; le jeu y mit un terme, on se groupa autour des tables; mais Lefebvre n'avait pas oublié ce qu'avait dit M. de Valière, et tenait l'œil sur le plan qu'il avait tracé à la hâte. Sans que personne y prît intérêt, il chiffonna le plan et le mit dans sa poche. Rentré chez lui, il

dressa deux mémoires auxquels il joignit deux copies du plan détaillé de M. de Valière. Il en envoya une au ministre, et porta l'autre, *lui-même*, au maréchal de Villars qui le reçut fort bien, sans cependant prêter une grande attention au plan d'attaque imaginé par un robin. Mais pareil mémoire lui étant adressé de la part du conseil du roi, avec ordre d'en exécuter le contenu, il connut qu'il avait eu le tort de négliger le conseil de Dorval, et vous savez s'il le répara glorieusement. Quelques jours après la bataille, Lefebvre alla voir M. de Villars et lui parla de son mémoire; celui-ci, dont la vanité surpassait le talent et la valeur, méconnut Lefebvre, nia avoir rien reçu de lui et le maltraita même de paroles; c'était une punition de sa conduite peu franche avec M. de Valière. Cependant il faut le reconnaître, si Lefebvre n'avait pas envoyé le plan au ministre, probablement l'affaire n'aurait pas eu lieu et la France n'aurait pas été sauvée, puisque M. de Valière n'aurait point osé l'envoyer au ministre, par crainte du maréchal, et que celui-ci, par vanité, aurait refusé de se rendre aux avis de l'un de ses subalternes. Cependant le ministre, plus reconnaissant que

M. de Villars, assura une petite pension à Lefebyre, que celui-ci toucha jusqu'à sa mort.

» J'ai depuis entendu conter cette anecdote par notre vieux chapelain à plusieurs autres personnes, et elle m'a paru digne d'être classée dans mes souvenirs. »

Nous prolongeâmes long-tems notre conversation avec notre vieil hôte, auquel ses boutons rappelaient, de moment en moment, des dates auxquelles se rattachaient des faits, la plupart pleins d'intérêt, et qu'il contait d'une façon très-originale. Sous les glaces de l'âge, il avait conservé de l'ame et de la chaleur; il nous parla avec enthousiasme de la gloire de nos armées, et nous dit des choses fort piquantes sur le séjour des alliés en France, principalement sur la singulière parade dans laquelle Wellington voulut, en 1818, donner à l'empereur de Russie et au roi de Prusse une idée générale de la bataille de Denain. L'heure avancée nous força à nous retirer. Nous prîmes congé de lui. « Vous allez, messieurs, coucher dans la chambre, où le 23 juillet 1712, veille de la bataille, reposa le comte de Dhona, gouverneur de Mons, qui, le lendemain, se noya en se sauvant devant les Français. »

Le lendemain, le vieillard était levé de grand matin pour nous faire ses adieux; nous rejoignîmes Prouvy. La chaussure de notre cheval était réparée; nous fûmes bientôt à l'obélisque élevé sur le bord de la chaussée en commémoration de la bataille de Denain. Ce qui nous frappa ne fut point d'y trouver inscrits les noms des intendans et préfets qui l'avaient fait élever, restaurer ou rétablir de nouveau; mais ce fut de n'y point lire le nom de Villars. Nous avons cependant voulu copier les deux inscriptions qui y sont gravées; voici la première :

LUDOVICO MAGNO regnante
ob hostes debellatos apud vicum Denain 24 jul. M.DCC.XII
regnum que servatum
hoc monumentum posuit
Senac de Meilhan Hannoniæ præf. an. M.DCC.LXXXVII.

La seconde porte ce qui suit :

LUDOVICO decimo octavo regnante
primum ab hostibus dirutum
monumentum
Dieudonne prov. septentr. præf. anno M.D.CCC.IV
rursusque collapsum
de Murat ejusd. prov. præf. anno M.DCCC.XXII
instaurare curaverunt.

« Pourquoi, demandai-je , n'y lit-on plus les deux vers de Voltaire qu'on y voyait avant la révolution :

Voyez-vous dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars ?

Ne valaient-ils pas bien les inscriptions nouvelles approuvées par l'Académie? » Auprès de l'obélisque s'élève l'habitation d'un vieux soldat mutilé , commis à sa garde. Cette précaution était utile, ne fût-ce que pour le préserver d'être bientôt couvert du nom de tous les passans, quand celui de *Villars* y est oublié !!!

Nous traversâmes bientôt *Bouchain* , petite ville bien fortifiée, bâtie sur le penchant d'un coteau , et divisée , par l'Escaut qui la traverse, en ville haute et basse. C'est à tort que quelques historiens ont avancé que Bouchain avait été fondée par Pépin d'Héristal, maire du palais, parce que, dans son voisinage , il avait défait Théodoric , roi des Gohts ; car la bataille qui lui livra ce prince et son royaume se donna en 697 , entre Péronne et Saint-Quentin, à Testri-sur-Domignon, à plus de quinze lieues de Bouchain.

Elle dut ses accroissemens aux châtelains de Valenciennes, et devint ensuite le chef-lieu du comté d'Ostrevant. Le comté fut un fief mouvant de la couronne de France, souvent donné en apanage aux enfans des comtes de Hainaut. Bouchain revint aux ducs de Bourgogne après la mort de Jacqueline de Hainaut, qui avait épousé le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, Henri V.

Louis XI vint assiéger Bouchain au mois de mai 1477, et s'en empara. La France fut sur le point alors d'être délivrée de ce monstre, qui n'avait encore consommé à cette époque qu'une partie des crimes qui ont souillé sa vie. Un coup de fauconneau, parti de la place, l'eût immanquablement tué, s'il n'eût été paré par le brave Tanneguy Duchâtel, sur lequel Louis était appuyé, et qui en fut frappé à mort. Louis, épouvanté, se prosterna et baisa la sainte vierge de plomb qu'il portait à son bonnet, et, dans sa superstitieuse reconnaissance, envoya cent marcs d'argent à Notre-Dame-de-la-Victoire, à Senlis, pour le salut de l'ame de celui qui, en mourant, lui avait conservé la vie.

Par une convention, Louis XI céda Bouchain

l'année suivante à l'archiduc Maximilien ; cette ville demeura à la maison d'Autriche et ensuite à l'Espagne, jusqu'en 1676, où elle fut prise après cinq jours de tranchée par le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, presque à la vue d'une armée de quarante mille hommes, commandée par le prince d'Orange. Cédée à la France par le traité de Nimègue, elle fut prise par les alliés en 1711, et reprise, en 1712, par le maréchal de Villars ; elle est restée à la France depuis ce tems. C'est une ville mal bâtie dont les rues sont mal percées, et qui n'offre rien de remarquable.

Nous nous dirigeâmes sur la gauche en sortant de Bouchain, vers le village de Wavrechain, qu'habite le brave lieutenant-général baron Lahure, que, comme tant d'autres, on a mis à la retraite quand il avait encore bon nombre de belles années à consacrer au service de sa patrie. Sans détailler tous les faits qui signalèrent sa carrière, nous rappellerons seulement que ce fut lui qui conçut le hardi projet de s'emparer, avec des cavaliers, portant en croupe des tirailleurs, de la flotte hollandaise que les glaces retenaient captive dans le Texel, et qu'il

exécuta cette sorte de prodige avec autant d'intrépidité que de bonheur. Blessé grièvement sur le champ de bataille de la Trebia, il ne put dès lors être employé activement à l'armée. Bientôt ses compatriotes le nommèrent membre du corps législatif, où il siégea jusqu'en 1814. Pendant le même tems, il fut chargé de divers commandemens dans l'intérieur. Pendant les cent jours, il commandait le département du Nord; il fit le sacrifice de plusieurs années de ses revenus à la défense de la patrie, en inondant la belle propriété vers laquelle nous nous dirigions, pour fermer le passage à l'ennemi.

Lorsque nous fûmes descendus au château de Wavrechain, on nous introduisit dans un petit salon. Le général y lisait à haute voix la note éloquente de M. le vicomte de Châteaubriant en faveur des Grecs; près de lui se trouvait Mme la baronne Lahure, que je reconnus parfaitement quoique trente années se fussent écoulées depuis que je l'avais vue chez son père, M. le premier président de Warenghien; la belle famille du général, composée de sept enfans, était assise çà et là dans le salon toute attentive à l'appel énergique et généreux du noble vicomte.

Nous fûmes accueillis avec une simplicité, une franchise vraiment patriarcales, et cependant avec une élégance de manières qu'on cherche quelquefois vainement dans les salons de la capitale. Nous passâmes deux jours délicieux dans cette heureuse maison, nous entretenant de gloire, de patrie, de liberté; employant tour à tour, pour parler des arts et de la littérature, la langue française, l'italienne ou l'anglaise. Le général affectionne *el dolce parlar*, et l'aînée de ses filles parle avec autant de pureté et plus de grâce qu'une lady, la langue énergique de Byron. La promenade sur l'eau ou dans les vastes dépendances de la terre de Wavrechain; la musique que l'on cultive dans cette famille avec autant de goût que de succès, suspendaient nos conversations et variaient nos plaisirs. J'eus le plaisir de faire la connaissance à Wavrechain de MM. Oudart. Partis tous deux avec nos armées au commencement de la révolution, ils ont ensemble combattu sur presque tous les champs de bataille où nous avons vaincu; tous deux décorés de la croix des braves, ils ont tous deux servi dans l'artillerie légère, et se sont tous deux retirés avec le grade de capitaine. Cette destinée

semblable rappelle le douloureux souvenir de deux victimes de 1815, des frères Faucher. Les beaux caractères de MM. Oudart leur donne encore quelques autres traits de ressemblance avec les infortunés jumeaux de Laréole, à l'éloge desquels je me garderai bien d'ajouter un seul mot *; mais leur sort est plus heureux. Associés sous la raison commerciale d'Oudart frères, ils ont établi au village de Brunelmont une fabrique de sucre de betteraves, l'une des plus importantes de France. Ils occupent pour son exploitation une partie de la population nécessiteuse de cette commune et de celles des environs, dont ils ont éloigné la misère et tous les vices qui marchent à sa suite.

Deux jours s'étaient à peine écoulés lorsque nous prîmes congé du brave général et de son intéressante famille ; déjà nos pensées habituelles étaient en harmonie, déjà nos cœurs s'étaient accoutumés à battre à l'envi aux mêmes inspirations, et nos yeux se mouillèrent au moment de notre dernier adieu que nous répétâmes du haut du coteau où se prolonge la route de Douai.

* Voir le motif de ma réserve dans le volume..... de l'*Hermite en prison.*

*

Après avoir traversé le village d'Aniche, devenu important par l'exploitation des mines de charbon que l'on y a ouvertes depuis trente à quarante ans, et par les belles verreries que MM. Charetier de Douai y ont établies depuis dix ans environ, nous fûmes bientôt au village de *Lewarde*.

Nous nous y arrêtâmes pour visiter la ferme exploitée par M. Dervaux. C'est l'une des plus belles propriétés agricoles que l'on puisse trouver en France. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer de l'élégance, de la commodité, ou de l'heureuse distribution de cette belle exploitation.

Après le dîner, nous prîmes congé de M. Dervaux et de sa famille. M. Henri G***, son gendre, négociant distingué à Douai, nous offrit de nous prendre dans sa voiture de campagne afin de pouvoir faire route de compagnie; nous acceptâmes.

Nous roulions rapidement sur une route fort égale au milieu d'une vaste plaine parfaitement cultivée; je remarquai un grand nombre de voitures de toute espèce qui semblaient se presser vers Douai; elles étaient remplies de jeunes, de

vieilles, de belles, de laides femmes, toutes vêtues avec une certaine recherche, et ayant toutes une physionomie riante et qui semblait annoncer qu'on courait vers le plaisir. J'interrogeai notre aimable conducteur sur cette affluence qui me semblait extraordinaire : « C'est *Gayant* demain, me répondit-il, n'avez-vous jamais entendu parler de Gayant? » Sur ma réponse négative, « la fête de Douai que l'on célèbre demain, me dit-il, a pris le nom de son patron. Comment votre compagnon ne vous a-t-il pas appris que c'était demain la fête communale de la ville de Douai! Il a voulu, sans doute, vous ménager une surprise agréable, et je viens, par mon indiscrétion, priver mon ami du plaisir qu'il aurait eu de vous procurer un spectacle neuf et inattendu. » Par un sourire bienveillant, mon compagnon apprit à mon ami qu'il avait deviné juste, et qu'il lui pardonnait d'avoir détruit l'espoir qu'il avait conçu de me faire jouir d'une scène nouvelle pour moi.

« Lorsque notre Hermite habita ces contrées, Gayant était au nombre des proscrits, reprit Hippolyte, et, quoiqu'il n'ait figuré sur aucune

des listes fatales, ce n'est cependant que lorsque tout le monde a pu rentrer en France que nous avons vu Gayant reparaître ; mais laissons-le se préparer pour sa fête de demain.

» Ce village que nous traversons, continua-t-il, a nom *Dechy ;* il fait un commerce considérable de lin, quoique sa population soit peu nombreuse ; il est l'un des principaux marchés où les Normands viennent s'approvisionner. Mirœus rapporte que Dechy possédait, dès le dixième siècle, un bel hôpital gouverné par des frères et des religieuses ou sœurs. Celles-ci, fatiguées d'un état qui leur paraissait trop tumultueux, cherchèrent une vie plus austère, se séparèrent des frères et prirent la vie monastique. Elles fondèrent une abbaye au village de *Sin-le-Noble* que vous apercevez là à droite, ainsi nommé parce qu'il a toujours appartenu au souverain de la Flandre. Les nonettes qui habitaient ce couvent ont eu, comme celles de Nevers, leur chantre ; c'est le trinitaire Laurent, l'auteur spirituel du *compère Mathieu*, qui les a célébrées dans un poëme de douze chants, ayant pour titre *le Balai.* Cette production, quoique semée de traits d'esprit, n'est

cependant pas digne de son auteur. Ce poëme a été dédié à Voltaire, qui en a agréé la dédicace. »

Nous traversâmes bientôt le faubourg Notre-Dame, lieu consacré aux divertissemens du peuple de Douai. Là se trouvent de nombreuses guinguettes, où les dimanches, les lundis et les jours de fêtes on se livre avec une grande ardeur à la danse. C'est le Belleville ou le Vaugirard de Douai; seulement ici il n'est point défendu aux militaires de prendre part aux plaisirs qu'offre ce joyeux faubourg; ils se mêlent avec les habitans et vivent en parfaite harmonie avec eux; les querelles y sont rares, et, s'il arrive que la paix soit troublée, le sang n'y coule jamais : nous devons cette tranquillité à l'espèce de troupes qui tiennent habituellement garnison à Douai. Nos arsenaux, notre fonderie à canon exigent la présence des régimens d'artillerie. On ne saurait croire combien le savoir et l'instruction inhérens à ces corps ont d'influence sur la discipline, la tenue et la conduite des militaires qui leur appartiennent.

Nous étions, pour nous servir de l'expression

consacrée dans les places de guerre, entre les ponts, c'est-à-dire que nous avions franchi les barrières extérieures. J'aperçus une porte très-élevée, flanquée de deux tours crénelées et surmontées d'un bâtiment assez spacieux. « Voilà, me dit M. G***, la porte et la prison Notre-Dame; elle est destinée aux militaires. C'est dans cette prison que fut détenu le fameux marquis de Maubreuil, qu'on traîna de prison en prison et d'assises en assises, comme accusé d'avoir volé les bijoux et les pierreries de l'ex-reine de Westphalie, princesse de Wurtemberg, épouse de Jérôme Bonaparte. C'était un être fort original que ce marquis de Maubreuil; il était d'une pétulance et d'une activité d'esprit incroyables. Il a laissé ici, en se sauvant, des manuscrits autographes que possède un de nos amis, M. l'avocat H..., et qui contiennent les choses les plus étranges et les révélations les plus extraordinaires. Il est certains grands personnages qui, s'ils en connaissaient le contenu, attacheraient, j'en suis persuadé, un grand prix à les posséder pour les anéantir. Maubreuil s'est échappé de sa prison, a-t-on dit, comme l'oi-

seau sort de sa cage, quand, par imprudence, on en laisse la porte ouverte. Lorsque l'on s'est aperçu de son évasion, il était en Belgique. On nous avait dit que depuis il avait été arrêté à Vienne, lorsqu'il se disposait à remplir une mission encore plus délicate que celle de voler les bijoux de la femme Jérôme; mais il n'en est rien, puisque les journaux nous ont tout récemment annoncé son arrestation à Paris; qu'en fait-on? »

Pendant que l'on me racontait l'échappée du fameux marquis d'Orveaux, je remarquai qu'une grande activité régnait dans la ville de Douai, les habitans et les étrangers avaient tous un air de fête; toutes les affaires semblaient oubliées. Nous descendîmes bientôt chez Hippolyte, où nous attendait le plus franc et le plus doux accueil.



N° VIII. — *4 août* 1821.

GAYANT.

Veritas visu et morâ, falsa festinatione
Et incretis valescunt.

TACITE.

La vérité reçoit sa force du tems et de l'examen ; le mensonge s'accrédite par les propos populaires et la précipitation.

C'ÉTAIT un dimanche, nous nous étions rendus, Hippolyte et moi, sur la place d'armes de Douai, ornée de constructions d'assez bon goût, et dont la figure offre un parallélogramme régulier. Cette place, d'une grande étendue, était couverte d'une immense population, qui se trouvait principalement serrée vers le milieu. Tous ces habitans de diverses classes étaient vêtus d'habits de fête. Bravant un soleil des plus ardens, ils s'étaient arrêtés faisant face à un vaste bâtiment public, nommé *le Dauphin*, parce que l'on y tenait autrefois une hôtellerie sous cette en-

seigne ; de moment en moment ils portaient les yeux avec une sorte d'impatience sur le cadran du beffroi que nous apercevions à notre gauche : dix heures tardaient trop à sonner au gré de leurs désirs. On murmurait, trépignait, frappait le pavé du pied ou de la canne..... Le carillon, ornement obligé de tous les beffrois de la Flandre et de la Belgique, fait entendre enfin l'air d'Henri IV, qui précède toujours, à Douai, le bruit du timbre qui annonce les heures ; des cris s'élèvent simultanément ; ils sont bientôt interrompus par un roulement de tambours, et Gayant paraît, suivi de sa femme, de ses enfans et de son cortége. Il est salué par de bruyantes acclamations ; on se presse, on se pousse, on cherche à mieux voir, on se hausse sur la pointe des pieds ; les pères et les mères élèvent leurs enfans sur leurs bras : les cris de *vive Gayant!* mille fois répétés, résonnent de toutes parts de la place, des croisées, de dessus les toits. Le signal est donné par le bourdon du beffroi ; les tambours battent la marche de *Gayant*. Alors la joie est à son comble, les cœurs des Douaisiens sont comme agités d'un frémissement néphrétique ; une cadence rythmique

est imprimée à leurs mouvemens, des larmes coulent des yeux.... c'est un délire!

« Vous ne voudriez pas croire, mon cher Hermite, quelle puissance exerce sur mes bons compatriotes de tous les âges et de toutes les classes cet air si simple, dénué d'expression et de mélodie : c'est notre *ranz-des-vaches*. Un M. de Bréande, qui commandait une compagnie presque toute composée de Douaisiens, les conduisit souvent à la victoire en faisant exécuter cet air patriotique. En 1745, le lendemain de la prise de Tournay, à laquelle il avait concouru, sa compagnie avait entièrement disparu; le sous-officier chargé du détail vint lui annoncer que tout le monde avait déserté. « Sois tranquille, dit-il au sous-officier, je sais où sont mes déserteurs. C'est aujourd'hui *Gayant*; ils sont allés voir leur grand-père*. Demain, ils seront rentrés.» Le lendemain tous avaient rejoint les drapeaux.

» En 1765, le régiment d'Auvergne, qui tenait garnison à Strasbourg, et dans lequel ser-

* Les Douaisiens sont dans l'usage de nommer *Gayant* leur grand-père, et plus d'une classe de citoyens aime à se qualifier du titre d'*enfans de Gayant*.

vait bon nombre de Douaisiens, les perdit ainsi pendant la fête de *Gayant!* tous rentrèrent aussitôt après à Strasbourg.

» L'un de mes parens, né à Douai, et qui long-tems avait habité les Indes orientales, me disait qu'ayant un jour entendu, à Pondichéry, un soldat fredonner *l'air de Gayant*, il en avait été pris d'un tel accès de joie qu'il en fit une maladie. »

Cependant *Gayant* s'avançait avec sa suite dans la rue de Paris, et se dirigeait vers la demeure du maire, à qui il ne manque jamais de présenter ses premiers hommages. Il est tems de dire que Gayant est un énorme mannequin, dont le corps est d'osier et la tête de bois; il est haut de vingt-cinq à trente pieds, et couvert d'une riche armure, à la manière des guerriers du douzième ou du treizième siècle; une cotte de maille qu'il porte sous cette armure, descend jusqu'à terre; par ce moyen on n'aperçoit pas les hommes, au nombre de huit à dix, qui le font mouvoir; il est armé d'une épée à la chevalière, son bras est chargé d'une lance et d'un écu aux armes de Douai. Derrière lui est sa dame, élégamment vêtue et selon la mode du tems; elle a environ

vingt pieds de taille ; suivent leurs trois enfans, de grandeurs relatives et également portés par des hommes que les vêtemens des mannequins dérobent à la vue du public. Autour de ces enfans, qui ont noms, *Jaco*, *Fillion* et *Binbin* ou *Tiot-Tourni* *, caracole un petit Centaure tout grotesque, nommé, je ne sais pourquoi, *le sot des canonniers*. *La roue de fortune* les suit, et c'est la seule partie du cortége qui ne soit pas ridicule, et dont on puisse saisir le sens allégorique. Sur un train de char se trouve une plate-forme mobile et inclinée, portant les mannequins costumés de divers personnages. La déesse de la Fortune, bien sculptée et vêtue avec goût, est fixée au centre de la plate-forme. Autour d'elle dansent à la ronde, se tenant par la main, les mannequins représentant *un financier* **, *un paysan avec une poule*, *un procureur*, *un Espagnol*, *une fille de joie* et *un militaire*. Le mouvement de rotation imprimé à la machine par le

* Il est habillé comme un jeune enfant, ayant le bourelet en tête. Il paraît loucher : aussi les femmes du peuple, sur son passage, l'apostrophent-elles du nom de *Tiot-Tourni* (tiot petit) ; elles le font baiser à leurs enfans.

** Un collecteur.

cheval qui la tire, communique un second mouvement à la plate-forme qui, étant obliquement posée, présente les personnages tantôt en haut, tantôt en bas, pour indiquer l'inconstance et la mobilité des caprices de la déesse. Qu'on se rappelle l'état de la France et des états qui en dépendaient au quinzième et au seizième siècle, on trouvera facilement le sens allégorique de cette machine, ingénieuse pour le tems où elle fut créée. Les querelles, le faste désordonné, le désordre des princes, les guerres inutiles et malheureuses, le schisme de l'église catholique, donnaient lieu à des levées continuelles d'impôts, de tailles, et de subsides qui servaient presque toujours à enrichir les gens du fisc, les favoris ou les concubines. L'homme du peuple dépouillé, pressuré, réclamait la justice contre tant d'exactions, et bientôt le procureur achevait sa ruine. « Mais pourquoi cet Espagnol figure-t-il là? demandai-je à Hippolyte. — L'adjonction de ce personnage annonce qu'à l'époque de l'établissement du cortége, nous étions parqués sous le sceptre espagnol. Comme on haïssait généralement la domination castillanne, peindre leur fortune tantôt haute, tantôt basse, c'était en

faire la satire, c'était entretenir l'espérance de se voir un jour délivré de cette avilissante domination. L'histoire de la Flandre prouve que jamais peuple ne supporta plus impatiemment que celui de la Flandre le gouvernement espagnol. »

Le cortége de *Gayant* se promène ainsi pendant trois jours, dans tous les quartiers de la ville, toujours escorté d'une grande foule; il s'arrête à la porte des magistrats et des principaux habitans, et forme des danses de famille, ce qui procure une rétribution aux porteurs ou au moins quelques rafraîchissemens. Gayant et sa famille honorent aussi les cabarets de leurs visites; ils s'arrêtent au milieu de la rue aux acclamations de tous les buveurs habitués; les porteurs font alors d'amples libations à la santé de *Monsieur et de Madame Gayant*, ils boivent à celles de leurs enfans; et comme ces visites sont très-nombreuses et les libations très-répétées, il arrive souvent que vers le soir la famille dispersée a bien de la peine à regagner son gîte et que alors l'autorité est obligée d'envoyer à la recherche de *Madame Gayant* et de sa fille, restées dans quelque rue écartée, au grand scan-

dale de MM. les commissaires de la fête communale.

J'interrogeai Hippolyte sur l'origine de cette singulière procession et sur les causes qui excitent cette sorte d'enthousiasme parmi ses concitoyens: « La veille des Rois de 1556, dit Buzelin, Gaspard de Coligny voulut surprendre la ville de Douai, sachant que, comme de coutume, les habitans étaient cette nuit profondément ensevelis dans d'épaisses fumées de bière et de vin. Saint Maurand, patron de la ville, qui tremblait pour ses fidèles, alla trouver le sonneur de l'ancienne collégiale de Saint-Amé, à qui il ordonna, par trois fois, de sonner les matines. Le sonneur, qui n'était point remis de l'ivresse de la veille, et qui sentait d'ailleurs le danger d'arracher les voluptueux chanoines à leur édredon, avant qu'ils eussent réparé leurs forces épuisées, refusa d'obéir. Après un long débat, il se lève cependant et va sonner les matines; mais pour faciliter un miracle de la grâce, au lieu de sonner le *branle*, il sonne le *tocsin et l'alarme*. Ce bruit effrayant éveille le peuple; on court aux remparts et l'on trouve saint Maurand, vêtu d'un habit de bénédictin,

qui défendait la porte de la ville : Douai fut sauvé, et, en commémoration de cet événement, on établit une procession solennelle. Buzelin a cependant tronqué en partie les faits : une pièce authentique, existant dans les archives de la ville de Douai, fait remonter la procession à 1480, et porte qu'elle a été instituée en *l'honneur de Dieu*, *de toute la cour cœlestiale et de Monseigneur saint Maurand*, *pour rendre grâces que*, *par tel jour* 16 *juin*, *cette ville fut gardée et conservée de l'emprinse que y feraient les Franchais pour le cuider s'en prendre.* Quoi qu'il en soit, la procession était instituée depuis cinquante ou soixante ans, lorsque Charles-Quint, né Flamand, qui connaissait parfaitement le caractère des peuples de ces contrées, et qui cherchait tous les moyens de neutraliser l'humeur inquiète et l'amour de la liberté qui leur étaient propres, par les fêtes et par les plaisirs, fonda la plupart des représentations gigantesques qui ont existé en Flandre jusqu'à l'époque de la révolution. Il fit adjoindre à la procession de Douai, jusque là toute religieuse, les figures colossales de *Gayant* et de sa famille, et comme cette procession avait pour principe la conservation de

la place contre un ennemi, on inventa une fable sur *Gayant*. On en fit un chevalier, seigneur de Cantin, village situé à une lieue de Douai, sur la route de Paris, d'un courage à toute épreuve, d'une force herculéenne, d'une taille gigantesque; ce brave guerrier, dont le nom s'était corrompu avec le tems, s'appelait *Jéhan Gélon*. Il avait sauvé la ville des entreprises des *Sarrazins*. On couvrit cette fable de détails merveilleux, propres à toucher l'imagination du peuple, et bientôt Gayant devint l'objet d'un véritable culte, un objet d'amour et de vénération. Que de croyances religieuses pour lesquelles on a répandu des flots de sang et qui n'ont pas d'autre origine! Vous voyez, très-respectable Hermite, quelle exaltation, quelle joie *Gayant* excite encore aujourd'hui.

» Cette procession, dont l'auteur du *Compère Mathieu* nous a conservé une très-spirituelle description, était à la fois pompeuse, brillante et ridicule. Tous les corps de métiers, tous les ordres religieux formant seuls un personnel de onze à douze cents personnes *, les quatre fa-

* La population de Douai n'était pas alors de dix-sept mille ames.

cultés de l'université de Douai, précédées de leur recteur magnifique, les échevins et les corps de judicature la composaient; mais elle étala tant de ridicule, elle fut la cause de tant de désordres, elle eut un effet si funeste sur les mœurs, que l'évêque d'Arras la défendit en 1699, et la supprima en 1770; rétablie en 1778, elle fut enfin supprimée de nouveau en 1792. Parmi les diverses figures allégoriques qui, jusqu'à la suppression des jésuites, faisaient partie de cette procession, on remarquait *la Morale*, habillée par les jésuites, tenant d'une main un grand cartouche, où on lisait ces mots : *La physionomie de la foi varie à l'infini*, et de l'autre un thermomètre, avec cette devise :

Les vents de Loyola font monter ma liqueur.

» *La Théologie* était sur le même char, représentée par une *fille espagnole;* deux jésuites lui bandaient les yeux; elles tenaient toutes les lettres du grand *Arnaud. Cet anti-jésuite faussaire, digne de toutes les peines de l'enfer*, était sous ses pieds, le front couvert de plumes de *chat-huant. Le Droit*, à ses côtés, était repré-

senté par une vierge couronnée de clous de girofle, de canelle et de poivre concassé, le tout collé sur de vieilles lettres de provision. Deux jésuites lui offraient la bulle du P. Tellier, qu'elle baisait respectueusement. Alors les jésuites criaient : *Benè, benè : digna, digna es intrare in nostro nigro corpore.*

» — Mais comment cette procession si ridicule dans sa forme, et que vous me dites avoir été si raisonnablement proscrite par les principes libéraux de la révolution, se trouve-t-elle en partie rétablie ?—Le besoin d'accroître le revenu des octrois de bienfaisance a adopté les géans comme de puissans auxiliaires ; ils ont reparu, et avec eux l'antique culte qu'on leur a voué. En effet, la ville de Douai, qui n'a que vingt mille habitans environ, renfermera plus de quarante mille ames dans une heure. Cette affluence ne sera produite que par le désir de voir les mannequins ; et les trois quarts des étrangers qui seront entrés dans cette ville n'en sortiront ce soir qu'après avoir amplement sacrifié à Bacchus et à Comus. A l'exemple de Cambrai, on aurait pu tirer de ces représentations des avantages réels, au profit de l'esprit public, de la

philosophie, de l'amour des lois et de la patrie; il fallait que ces représentations parlassent autant à l'esprit et à la raison qu'aux yeux et à l'imagination; mais, par une extrême timidité, on craindrait ici de tenter une innovation. On redoute les rumeurs passagères d'un public aveugle qui, en critiquant les novateurs, applaudirait de tout cœur aux innovations.

» Gayant a souvent été célébré par les troubadours populaires et par les poètes de nos contrées; les ménestrels, que vous apercevez aux coins de la place et que la foule environne, chantent des paroles sur l'air que vous avez tout à l'heure entendu battre par les tambours. On a recueilli deux volumes des chants et poëmes lyriques qui ont été publiés sur Gayant, mais on n'y trouve rien de bien remarquable.

Il existe aussi à Douai une société bachico-lyrique, à l'instar du *Caveau* et du *Souper de Momus*, qui se réunit à certaines époques pour chanter son patron et *toaster* à sa mémoire. Elle prend le titre de *Société des enfans de Gayant*, et parmi ses membres se trouvent d'austères magistrats que les règlemens de la société dépouillent, sur le seuil de l'académie bachique,

de leur gravité magistrative ; on assure qu'ils ne sont pas les moins gais entre les convives. »

Pendant que nous parlions de Gayant, la grande place était traversée par des compagnies d'archers et d'arbalétriers qui, tambour en tête, drapeaux déployés, venaient disputer les prix dans les lices ouvertes à leur adresse. J'admirai la bonne tenue de la plupart de ces compagnies et l'élégance de leurs étendards. Ils sont en soie, peints ou brodés aux armes ou aux chiffres de la compagnie ; sur le haut se lit en gros caractères le nom de la ville ou du village auquel appartient la compagnie. Après le tambour et le drapeau, qui ouvrent la marche, vient l'*empereur*, portant au cou un oiseau d'argent suspendu à une chaîne du même métal. Pour être empereur, il faut avoir été trois fois roi ; pour être roi, il faut avoir donné de grandes preuves d'adresse. L'empereur marche appuyé sur le maréchal et le sénéchal ou sur des rois ; après ces grands dignitaires, marchent ceux d'un ordre inférieur, *Dei minores*, suivis du corps des archers. Pendant que j'étais occupé à lire le mot *Flines* sur un étendard fort riche qui passait alors devant moi, la foule trop pressée qui cherchait à s'écouler m'emporta et

me jeta dans un magasin de la rue de Bellaing. Un peu étourdi de cette secousse aussi brusque qu'inattendue, je cherchai des yeux mon compagnon, je l'avais perdu. Je m'excusai de la brusquerie de mon entrée auprès de la maîtresse du magasin, jolie femme dont les beaux yeux noirs, voilés par de longues paupières, prirent l'expression de l'intérêt en me demandant si je n'étais pas blessé ; elle me pressa, avec beaucoup de grâce, de m'asseoir. J'étais entré chez elle sans le vouloir, je profitai de ce hasard pour lui acheter des gants ; je n'en avais pas plus besoin qu'*Yorick* *, mais ma marchande était au moins aussi jolie que la sienne. « Un homme qui serait en peine de connaître s'il change, s'il commence à vieillir, dit La Bruyère, peut consulter les yeux d'une jeune femme qu'il aborde, et le ton dont elle lui parle : il apprendra ce qu'il craint de savoir. » Soumis déjà depuis long-tems à cette dure épreuve, peu s'en fallut que je ne l'oubliasse chez ma jolie marchande de la rue de Bellaing.

Je suivis cette rue de Bellaing tout entière, puis tournant à gauche je me trouvai bientôt

* Voyage sentimental de Sterne.

en face d'une église de fort belle apparence, dans laquelle j'entrai. J'eus bientôt vu, par quelques insignes, qu'elle était sous l'invocation de saint Pierre. Cette église, toute moderne, est fort belle et très-grande; je ne lui reprocherai que d'être trop éclairée; le clocher est massif et sans élégance, mais le dôme est beau, hardi et d'une noble simplicité. J'y ai vu avec plaisir, aux deux côtés du maître hôtel, les modèles en plâtre, des belles statues de saint Pierre et saint Paul que le jeune et déjà célèbre statuaire Bra a exécutées pour la ville de Paris. Je me suis arrêté devantun tombeau en marbre, très-élégant, exécuté par Allegrain, pour M. de Polinchove, ancien premier président au parlement de Flandre. L'église est décorée de quelques tableaux de Lagrenée et de Deshays.

J'ai admiré le superbe buffet d'orgue qui y fut apporté pendant la révolution, lors de la destruction de l'abbaye d'Anchin.

Comme je m'étais arrêté à examiner la belle façade du palais de Justice, voyant la porte extérieure ouverte, je fus tenté d'en visiter l'intérieur. A peine avais-je fait quelques pas sous la voûte que mon odorat fut agréablement cha-

touillé par l'odeur d'une excellente cuisine. Surpris de cette sensation inattendue, je réfléchis cependant que si le Palais de Paris avait *sa buvette*, celui de Douai pouvait avoir aussi la sienne, et je me souvins que je n'avais pas déjeuné.

J'entrai et j'allai prendre place dans un petit salon, à une table voisine de celle où déjeunaient deux jeunes gens que je pris pour des légistes, et qui, sans faire attention à moi, continuèrent leur conversation. « Crois-moi, disait à l'autre celui qui me parut le plus âgé, ne fréquente point la société si tu veux ici t'avancer dans la carrière du barreau ; ce n'est maintenant qu'avec du talent et beaucoup d'études que l'on pourra parvenir. Les places sont prises, et ceux qui les occupent ne sont pas d'âge et d'humeur à les laisser vides de long-tems. Jamais d'ailleurs, depuis la translation du parlement de Flandre à Douai, en 1713, le barreau n'a pu s'enorgueillir d'une aussi belle réunion de jeunes talens; il a vu dans ses rangs MM. Merlin et Déprés en 1789; mais aujourd'hui, au lieu de deux noms, il peut en citer quinze avec éloge, et parmi eux des hommes que le barreau de Paris serait fier de posséder : tels que les Leroy de *Falri*, les

Martin, les Roti, les Leroy de *Béthune*, les Lalou, les Danel, les Honoré, déjà vieux d'études et d'exercice, quoique aucun d'eux n'ait encore atteint son huitième lustre. »

La magistrature et le barreau jouissent ici d'une grande considération, et cette considération nuit beaucoup au commerce et à l'industrie. Tous les membres de la cour actuelle descendent de familles plébéiennes (la plus ancienne noblesse de la cour date de l'établissement du parlement de Tournai, qui est fort récent), et cependant il suffisait, il y a peu de tems encore, d'avoir acquis le droit de s'asseoir sur les fleurs de lys pour regarder le commerce avec un superbe dédain.

Le commerce, déconsidéré à Douai, s'est réfugié à Cambrai, Arras et Valenciennes, et pendant que le barreau recevait, comme il reçoit encore, dans la première de ces villes un grand nombre de membres inutiles, l'industrie et le commerce ne purent y prendre l'essor. Cependant on commence à sentir, depuis quelques années, qu'il vaut mieux vivre dans l'aisance des produits d'un négoce roturier que de végéter dans la noble profession de jurisconsulte,

et l'on compte aujourd'hui autant de jeunes Douaisiens aux écoles de commerce de Paris qu'à l'école de droit.

Quoi qu'il en soit, la cour royale de Douai, héritière de l'illustration et des lumières de l'ancien parlement de Flandre, compte encore dans ses rangs bon nombre d'hommes dont les noms pourront être un jour inscrits après ceux des Polinchove, des d'Aubers, des Calonne, des Vernimen, des Beaumetz, des Warenghien, des Gosse et des Dhaubersart, l'honneur de la magistrature douaisienne.

Je témoignai à M. le concierge, cuisinier du Palais, le désir de visiter les différentes salles d'audience ; il consentit de très-bonne grâce à m'accompagner. Je m'arrêtai principalement dans la salle des assises, qui me parut infiniment plus belle, plus grande et disposée d'une manière plus convenable, je dirai même plus décente que celle de Paris.

Au sortir du Palais, je m'entends nommer, je m'arrête ; un petit monsieur me salue. Longtems je cherche à le reconnaître ; ma mémoire est lente à placer sur des traits, qu'une longue et douloureuse maladie a beaucoup changés, le

nom de M. Gautier d'Agoty, ancien secrétaire-général de la préfecture du département du Nord, que je reconnais enfin avec un extrême plaisir. C'est en l'an 6 qu'avait commencé ma connaissance avec M. Gautier *; je voyageais dans le département du Nord, avec le général Beurnonville, à l'armée duquel j'étais alors adjudant-général; nous passâmes à Douai, où était encore le chef-lieu de la préfecture : on nous y invita à un banquet donné en réjouissance des victoires remportées sur la coalition européenne par les armées françaises. Nous acceptâmes, nous fûmes accueillis avec une franchise et une cordialité dont le souvenir m'est encore bien cher; de l'esprit, des grâces, de la noblesse dans les manières distinguaient chacun des membres de cette réunion.

Maître d'une grande fortune, M. Gautier a voulu la faire servir à la prospérité de la ville de Douai. Il avait fondé, en 1806, une filature de coton, qui depuis a donné l'idée de la fondation d'autres établissemens semblables; elle

* On aura plus d'une fois occasion de remarquer dans ce volume que j'oublie souvent le personnage que je représente et que je parle en mon propre nom.

occupait cinq cents ouvriers. Plus de deux mille ouvriers y ont fait leur apprentissage, et y ont pris le goût du travail, si rare autrefois dans cette ville parlementaire. M. Gautier a constamment soutenu par les plus grands sacrifices, et en dépit des immobiles, une entreprise que les circonstances contrariaient surtout de 1812 à 1814; à cette dernière époque, les malheurs de l'invasion, la suppression des droits de douane *sans indemnité* ont occasioné à M. Gautier des pertes énormes et l'ont décidé à céder un établissement à la prospérité duquel il avait sacrifié presque toute sa fortune.

M. Gautier se dirigeait vers le Musée, dont on m'avait parlé avec éloge; je lui demandai la permission de l'accompagner. Nous parcourûmes toutes les salles de ce superbe établissement, où les trois règnes déploient toutes leurs richesses, où l'anatomie comparée dévoile toute sa science, où la numismatique renoue la chaîne des tems, où l'archéologie nous révèle les coutumes, les usages, l'état des arts et de l'industrie des siècles reculés. Toutes ces riches collections sont classées avec un soin et un ordre admirables. On doit leur formation au zèle et aux connaissances

de M. Becquet de Mégille, maire actuel de la ville de Douai; de M. Potiez de Froom, commissaire de police, et de M. Louis Duquesne, propriétaire, que les habitans de Douai ont vu avec regret éloigner, il y a peu d'années, de la commission du Musée, après les services éminens qu'il a, pendant plus de vingt ans, rendus à ce bel établissement.

Lorsque nous eûmes admiré à loisir, dans la salle consacrée à la sculpture, le mausolée du comte de Lallaing, attribué à Jean de Bologne; la belle statue d'Aristodème, de M. Bra, que le roi a donnée à la ville de Douai, et le buste du célèbre Jean de Bologne, dont le même statuaire a si noblement reproduit les traits, nous passâmes dans une galerie où se trouvent exposés les bustes des personnages morts, dont les noms peuvent honorer la ville de Douai.

Entre tous ces *illustres morts*, les noms seuls de Lestiboudois et de Taffin étaient venus jusqu'à moi. Le premier, botaniste d'un grand savoir, a laissé une *Botanographie Belgique* très-estimée. Un genre de plante fut désigné en Allemagne sous le nom de *Lestibodœa*. Le second, dont nous avons déjà parlé dans un précédent

discours, a introduit en France les pompes à feu et les a appliquées à l'exploitation des mines de charbon.

« Comment, dis-je à M. Gautier, lorsque des noms estimables sans doute, mais obscurs, sont ici exposés à la vénération publique, la ville de Douai n'y fait-elle point figurer celui du meilleur écrivain qu'elle ait produit, du fameux trinitaire Dom Laurent, l'auteur du *Compère Mathieu ?* sans doute sa conduite et ses écrits ne sont pas exempts de reproche, mais il n'en est pas moins resté un écrivain plein de verve, d'esprit, d'instruction et d'originalité. Long-tems on a attribué son livre à Voltaire, et ce n'est point un mince honneur, ni un médiocre éloge. La ville de Douai ne doit point laisser perdre ce titre. — On en laisse ici plusieurs autres dans l'oubli, ce qui est vraiment inconcevable dans une ville où les lettres et les arts sont l'objet d'une sorte de culte; permettez, continua M. Gautier, que je vous rappelle les hommes dont le nom nous fait quelque honneur :

» Jérôme Commelin, réputé de son tems *le plus savant des imprimeurs après Henri Etienne ;*

» Antoine Blondel, baron de Cuincy près de

Douai, fondateur, en 1593, d'une société littéraire dédiée aux *neuf doctes sœurs* sous le titre de *Banc des Muses de Cuincy*. Il faisait des vers qu'il accompagnait de son luth. Blondel et ses enfans furent plusieurs fois princes de la *confrérie des clercs parisiens*. Ses poésies ont été imprimées avec celles de Claude de Rosimbos, qui appartient aussi au département du Nord.

» Jacques Loys qui, mort à vingt-six ans, en 1611, avait déjà trois fois remporté le prix du *chant royal* (en 1608, 1609 et 1610) décerné par la confrérie des clercs parisiens, et qui avait le titre de *poète Lauré*.

» Jacques Duclerq, l'auteur d'une histoire de la cour de Philippe-le-Bon.

» Gaguin, général des Mathurins, l'un des auteurs de l'*Histoire générale de France*, écrite en latin.

» Les jésuites Spira et Trigault, qui, tous deux, furent mandarins à la Chine. Par une exception qu'on ne peut imputer qu'au hasard, les portraits des enfans d'Ignace ne manquent pas; ils sont tous deux parfaitement conservés dans la galerie des tableaux.

» Après Jean de Bologne, le plus illustre des

enfans de la cité, on pouvait encore placer dans cette galerie, comme artiste le buste de Jean de Bellegambe, peintre d'un mérite supérieur, et celui de François Regnard, musicien, dont les compositions, gravées en 1595, eurent un très-grand succès.

» Certes, le contrôleur-général Calonne est loin d'être exempt de blâme; mais il était de ces hommes que leur prospérité, leur esprit, leurs écarts même, élèvent au-dessus du vulgaire, et qui ne doivent pas rester confondus dans la foule. M. de Calonne, comme contrôleur-général, ne fut qu'un ministre ordinaire; mais comme homme privé, ce fut l'un des plus propres à servir de type au caractère français.

» Ici devrait encore figurer l'image de ce marquis d'Aoust, si justement nommé le patriarche de Cuincy, qui cultiva les lettres et les arts avec succès, et les encouragea de tous les moyens que lui donnait une grande fortune. Membre de l'assemblée constituante, il y porta une noble fermeté, non pour y défendre de vieux parchemins, mais pour y faire triompher les droits et les intérêts du peuple. Etranger à tous les partis extrêmes, il donna, en 1790, à la so-

ciété bibliothécaire de Douai, une somme de trois cents francs afin qu'elle offrît une médaille de ce prix à l'*écrivain qui, au jugement de la Société, établirait le mieux la borne qui sépare la liberté de la licence*. Mort en 1805, toujours inébranlable dans les mêmes principes de modération et de liberté, au moment où il allait mettre la dernière main à des mémoires précieux sur l'histoire et les antiquités de la Flandre, on a, dit-on, laissé perdre ses manuscrits, qui n'auraient pas été pour ses enfans un héritage moins honorable que le nom qu'ils portent.

» Ne serait-il pas juste de voir près de lui le buste de son fils aîné, de ce brave et infortuné général d'Aoust qui, maréchal-de-camp à l'armée des Pyrénées-Orientales, fut fait général de division devant Perpignan, et deux fois général en chef de cette armée; qui, vainqueur à Peyrestortes, sauva une seconde fois son armée en battant l'ennemi à Bagnols, et qui, tout couvert des blessures qu'il avait si glorieusement reçues, fut envoyé par Fouquier-Thinville expier ses victoires sur l'échafaud.

» Après avoir rendu hommage à sa valeur, et donné quelques larmes à sa fin malheureuse, ne

contemplerait-on pas ici avec fierté les traits de ce brave général Cambrai, de l'un de ces soldats,

. . . . Fils de la république
Sur la frontière à sa voix accourus.

On se rappellerait la prise de vive force du camp de la Commandari, et la belle défense de l'île de Noirmoutiers contre les Anglais et les émigrés; sa glorieuse conduite à la bataille de la Trébia, où il reçut le coup mortel en chargeant à la tête de ses escadrons, et quelques vertus naîtraient peut-être des germes que ces souvenirs jetteraient dans les cœurs de nos jeunes concitoyens.

» Parmi les vivans, quelques noms promettent à la ville de Douai les moyens d'orner cette galerie d'hommes dont la réputation n'aura pas eu pour bornes la seule enceinte de ses murailles.

» Le premier est ce Merlin de Douai, qui, tout exilé qu'il est, reste encore l'oracle de toute la magistrature européenne, et que l'on regarde justement comme le premier jurisconsulte de l'époque.

» Je citerai après lui le lieutenant-général comte Durutte. La Piave, le Tagliamento, Monte Borghetto conservaient le souvenir de ses exploits, lorsqu'il rendit les plus éminens services dans la campagne de Russie, sauva l'armée à Dennewitz, mérita les plus grands éloges à Léipsick, où il résista à l'ennemi, malgré la défaite des Saxons; couvert de blessures, il se distingua à l'affaire de Mont-Saint-Jean, en 1815; il y perdit la main droite d'un coup de sabre.

» Le brave baron et maréchal de camp de cavalerie Scalfort.

» Les maréchaux de camp baron Delcambre et chevalier de Warenghien.

» Madame Desbordes Valmore, dont les élégies touchantes ont fait oublier les vers maniérés et les *moutonneries* de madame Deshoulières.

» M. Lenglet, président à la cour royale, auteur d'une *Introduction à l'histoire et de recherches sur les dernières révolutions du globe.* M. Lenglet est sur le point de publier une *Histoire de la révolution française;* la lecture de quelques-uns des passages a donné une haute

idée de cet ouvrage à ceux qui ont eu le plaisir de les entendre. A des connaissances très-étendues, M. Lenglet unit une grande simplicité de mœurs et une grande fermeté de caractère; on se rappelle encore qu'étant législateur, il vota contre le consulat à vie et contre l'empire. La vie de M. Lenglet est toute aussi honorable. La médisance, la calomnie même se taisent devant lui; il est le plus ancien des présidens de la cour royale de Douai, et le seul qui ne soit pas décoré.

» M. le chevalier Masclet, consul général de France à Edimbourg, membre de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, et d'une grande partie des sociétés agricoles de France et d'Angleterre, homme d'esprit et d'une vaste érudition; aussi versé dans l'étude des langues grecque et latine qu'habile à écrire et à s'exprimer dans cinq ou six langues vivantes. M. Masclet a publié un grand nombre d'opuscules sur la science agronomique et sur divers sujets d'économie publique. Il avait achevé une traduction de Thucidide que de savans Hellénistes, entre autres M. Larcher, à qui il l'avait

communiqué, le pressait de publier ; il se disposait à le mettre au jour lorsque, forcé de s'éloigner de France pendant les troubles de la révolution, il perdit le seul manuscrit qu'il eût de de cet ouvrage.

» Le jeune sculpteur dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, et auquel l'art est déjà redevable des statues d'*Aristodème*, d'*Ulysse*, de *saint Pierre*, de *saint Paul*, du duc d'Angoulême, et des bustes remarquables de Pinel, de Dubois, de Béclar ; M. Théophile Bra, l'un de ces hommes qui, selon le jugement de nos premiers amateurs, possède le mieux le sentiment de la statuaire.

» M. Hippolyte Bis, que sa tragédie d'*Attila* a déjà fait connaître avantageusement, et que quelques autres ouvrages, dont des circonstances fâcheuses retardent la représentation, promettent de placer au premier rang parmi les jeunes soutiens de la Melpomène française *. »

* Le titre de mon compagnon de voyage et de mon collaborateur, dans cette partie de mon ouvrage, me force à placer séparément et en note le nom de M. Hippolyte Duthillœul, qui devrait figurer au premier rang dans la liste des hommes vivans dont s'honore la ville

Nous montâmes à la bibliothèque publique, que précède une belle galerie de tableaux plus remarquable par les ouvrages modernes que par les anciens. Nous fûmes reçus et conduits dans la bibliothèque, par le vénérable M. Guilmot, homme aussi respectable par son savoir que par la douceur et l'aménité de son caractère. Il était accompagné de M. Plouvain, conseiller à la cour royale, le plus savant chronologiste, me dit-on, de la contrée. M. Plouvain est l'auteur des ouvrages suivans : *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai; Notice sur les offices du parlement de Flandre; Notice sur le conseil provincial d'Artois.*

J'ai admiré l'ordre et la bonne tenue de la

de Douai : ce jeune et savant écrivain, que ses travaux archéologiques ont fait entrer à la société royale des antiquaires de France, à la société royale académique des sciences de Paris, après avoir remporté trois couronnes académiques, est auteur d'un ouvrage très-remarquable qu'il a publié sous le titre, beaucoup trop modeste, d'*un Mot sur l'Administration militaire en campagne ;* il a en outre publié une nouvelle édition des *Œuvres de Buffon.* M. Duthillœul était secrétaire perpétuel de l'académie de Douai avant la révolution administrative qu'elle a subie en 1822.

bibliothèque de Douai, qui se compose de trente mille volumes environ, et de près de quatre mille manuscrits. Ce qui paraîtra extraordinaire, c'est que lorsque l'on fait de si généreux sacrifices pour les arts et les sciences, dans la ville de Douai, on ne fasse rien pour la bibliothèque publique... Rien, je me trompe; on a acheté, en 1824, deux petits volumes in-12; les poésies de M. C. Delavigne, et les premières *Méditations* de M. de La Martine. Assurément le choix est bon; mais un si mince accroissement est-il digne d'une riche bibliothèque? Je ne puis croire, comme on me l'a assuré, que chaque année 3,000 fr. sont portés au budget de la ville pour son accroissement, et que les cabinets d'histoire naturelle seuls en profitent.



N° IX. — 12 *août* 1821.

DOUAI.

> Presque aucun des arts de luxe ne peut atteindre à quelque degré de perfection sans la pratique et des écoles publiques de dessin. Il n'en faut pas une, il en faut un grand nombre. Une nation où l'on apprendrait à dessiner comme on apprend à écrire, l'emporterait bientôt sur les autres dans tous les arts du goût.
>
> Diderot, *du Goût.*

Après un déjeuner à la flamande, composé de thé, de crême et de café, nous étions montés dans le cabinet d'Hippolyte pour y passer la matinée à travailler. J'avais quelques lettres qui attendaient une réponse ; il avait quelques travaux pressans. A peine avions-nous pris place devant nos tables respectives que la porte s'ouvrit. « Eh ! bonjour, mon cher confrère, dit Hippolyte, en s'avançant vers un beau vieillard, sec et doué encore de beaucoup de vivacité. Mon cher Hermite, c'est M. G***, l'un des

annalistes les plus profonds de nos contrées, que j'ai l'honneur de vous présenter. » Après les complimens d'usage, M. G*** reprit : « J'ai su que l'anachorète de la Chaussée-d'Antin était ici ; j'étais curieux de faire sa connaissance, voilà tout simplement le motif de ma visite. — Nous prétendons bien la mettre à profit ajouta Hippolyte ; nul ne saurait mieux que vous instruire notre Hermite des détails historiques sur la ville de Douai, et vous ne les lui refuserez pas. — Il est vrai que depuis plus de quarante ans je m'occupe de recherches pour faciliter les moyens d'écrire l'histoire de ces contrées, et que j'ai recueilli d'immenses matériaux ; mais l'histoire de cette ville n'offre point de particularité bien remarquable. Si cependant M. l'Hermite le désire, ma petite érudition est à ses ordres. » J'assurai M. G*** que son entretien serait à la fois pour moi un plaisir et un service ; il continua.

« L'origine de Douai, quoi qu'en aient dit quelques écrivains, n'est point ancienne. Il vous importe peu de savoir si Douai vient du celtique *du*, conduit, et de *aí*, eau ; du romain *Duacum*, syncopé de *Ductus aquarum;* du saxon *du*, conduit, *wacter*, eau, dont on aurait fait *Duwaicum:*

je ne vous conduirai point dans ce labyrinthe étymologique.

» Douai, qui n'était qu'un château, fut rebâti et fortifié au septième siècle, par Abalbald, maire du palais de Neustrie, et reçut bientôt des agrandissemens. Elle passa successivement sous grand nombre de dominations; rien dans son histoire ne mérite d'être conservé jusqu'au quatorzième siècle.

» En 1304, Douai appartenait au comté de Flandre; l'ambitieux Philippe-le-Bel, qui voulait tirer vengeance de la défaite que ses armées avaient éprouvée à Courtray, cherchait à pénétrer dans la Flandre. Après avoir été repoussé par les Douaisiens à Pont-à-Vendin, il vint se présenter devant Douai et l'attaqua vivement. Les habitans se défendirent avec tant de courage qu'ils le forcèrent à se retirer, après avoir perdu beaucoup de monde; peu de jours après, ils envoyèrent un bon nombre d'arbalétriers et deux cents hommes de cavalerie à Mons-en-Pévèle, sous les ordres du Jeune Henri, troisième fils de Guy, comte de Flandre. Les Français recueillirent tous les avantages de cette journée; mais les Flamands y furent véritablement vainqueurs.

Les Douaisiens y combattirent avec le plus grand courage ; ralliés avec ceux de Gand, de Lille, d'Ypres et de Courtray, vers le soir de la bataille, ils retournèrent furieux sur les Français, culbutèrent tout ce qui s'opposait à leur passage, renversèrent le roi de son cheval, pénétrèrent dans sa tente et restèrent maîtres du champ de bataille, qu'ils abandonnèrent de leur propre gré le lendemain. Toutes les familles de Douai eurent à regretter dans cette journée, soit un père, un fils, un époux. Pour honorer leur mort héroïque, pour consacrer le souvenir des exploits de ses fils, la ville de Douai ajouta une flèche d'or à ses armoiries, qui, en partant de l'angle dextre, vient frapper le cœur de l'écu ; un flot de sang en sort, d'où découlent six gouttes ou larmes, pour figurer les six cents hommes qu'elle perdit dans cette affaire. Les arbalétriers de Douai adoptèrent alors pour cri de guerre la devise : *Gloire aux vainqueurs* 1304 ; ils l'inscrivirent sur leurs enseignes, et la gardèrent lorsque Douai fut ensuite cédée à la France, sans qu'on la leur contestât.

» Cette ville passa encore sous diverses dominations, obtint quelques succès, essuya quelques

revers jusqu'à la bataille de Denain, où elle fut prise, le 10 septembre 1712, par le maréchal de Villars. Depuis cette époque, cette ville est restée à la France. Elle s'était beaucoup agrandie pendant le cours de cinq ou six siècles ; ses nombreuses fabriques étaient florissantes et son commerce était l'un des plus importans de la Flandre ; ses libertés, ses priviléges, le droit d'élire ses magistrats lui assuraient un état brillant. Dans sa *Philippide*, Breton nous la peint ainsi :

Duacum
Dives et armipotens et claro cive refertum.

Mais les persécutions religieuses exercées sous le gouvernement de Philippe II, mais le rétablissement de l'inquisition, mais la translation du parlement de Flandre à Douai, portèrent à son commerce des coups mortels.

» Depuis quelques années, cette ville semble se ranimer ; l'industrie se réveille, et avec elle l'aisance reparaît. Des constructions s'élèvent de toutes parts sur les terrains et sur l'emplacement des anciens refuges et monastères ; les étrangers viennent s'établir parmi nous, ac-

croître notre population, augmenter nos consommations et les revenus communaux.

» Douai possédait au moment de la révolution une université célèbre, fondée en 1561, par Philippe II. Elle était composée de cinq facultés et présidée par un docteur pris dans son sein et nommé tous les ans ; six colléges et dix-neuf séminaires de la dépendance de l'université existaient alors à Douai. Nous avons maintenant une académie *sans facultés* et un collége royal. La présence de certain jésuite avignonais, député de Saint-Acheul, avait conduit cet établissement à deux doigts de sa perte ; heureusement le ministère a eu besoin de ses services ailleurs ; cet établissement recommence à prospérer.

» Peu de villes en France font autant de sacrifices pour l'instruction de la jeunesse et dans l'intérêt des arts, des sciences et des lettres que la ville de Douai ; nous possédons des écoles d'anatomie, de botanique, de dessin, d'architecture, de sculpture, de musique et d'enseignement mutuel. *

* Pendant qu'on imprimait ce discours, on y faisait l'ouverture d'un cours gratuit de géométrie et de mécanique applicable aux arts et à l'industrie.

» Nous comptons aujourd'hui bon nombre de maisons de commerce recommandables et toutes formées depuis moins de vingt ans ; on distingue entre elles la filature de coton de MM. Malfait et compagnie, et celles de MM. Desmoutier père et fils (toutes deux mues par la vapeur). Les fabriques de tulles à dentelles de MM. Dablaing, Black fils et compagnie, celle de M. Baylay et compagnie et celle de MM. Brown et Pounder ; la vapeur est le moteur dans la première de ces fabriques, l'eau dans la seconde et les bras dans la troisième. Dans d'autres branches de commerce, se distinguent MM. Arthur Bris, Barré, Bouhez, Gantois-Dervaux, Chartier, Arrachart, Druelle de Berkem ; vous présumez bien, monsieur l'Hermite, qu'à Douai, ainsi que dans toutes les villes de la Flandre, la fabrication de la bière est l'une des branches commerciales les plus importantes.

» Dans un vaste et beau jardin des Plantes sont cultivées et classées, d'après la méthode de Jussieu, plus de sept mille plantes, tant exotiques qu'indigènes. C'est le plus riche jardin botanique de France après ceux de Paris, de Montpellier et de Toulouse. L'on doit des éloges à M. Potiez de Froom, conservateur de ce jar-

din, et au directeur, M. Foulon, médecin et professeur de botanique et d'anatomie, pour les soins qu'ils ont pris à le former et ceux qu'ils prennent encore pour en accroître les richesses.

» La *Société de musique* de Douai n'a pas de rivale dans cette contrée, où cet art est partout cultivé avec amour : parmi ses membres se distinguent MM. Luce et Tarlier, estimés, l'un comme violoncelle et l'autre comme violon, entre les premiers amateurs de France. Le talent de M. Tarlier est supérieur, dit-on, à celui de M. Luce pour l'exécution; mais celui-ci, musicien consommé, et de plus compositeur, dirige un orchestre avec un talent rare *.

» La *Société des Amis des arts*, fondée la première en France après celle de Paris, a pour but de concourir à relever dans la Flandre française les autels des arts. Quoique seulement formée en 1821, ses heureux effets se font déjà sentir dans le département du Nord. Partout le goût et l'émulation s'éveillent; déjà la ville de Lille a suivi l'exemple de Douai.

* La mort vient de frapper à Montpellier M. Joseph Tarlier, que ses qualités privées autant que son talent rendaient cher à ses concitoyens.

Cambrai et Valenciennes s'occupent des moyens d'y parvenir.

» Après les établissemens consacrés aux arts, aux sciences et aux lettres, viennent ceux d'utilité publique.

» Douai renferme un riche arsenal de construction; une belle école d'artillerie avec un vaste polygone : cette école est commandée par M. le général Filhiol de Camas, officier-général d'un grand mérite. Des professeurs de chimie, de physique, de mathématiques, de dessin, d'écriture, sont attachés à cette école; nous possédons aussi une des trois fonderies à canons en bronze de France : elle est dirigée avec beaucoup de talens et d'activité par M. Emon Desmoutier, ancien capitaine d'artillerie, sous l'inspection de M. le chef de bataillon d'artillerie de Lagrange, officier aussi distingué par ses talens militaires que par son urbanité, son esprit et la variété de ses connaissances. »

M. G***, dont la visite m'avait été si utile et si agréable, prit occasion d'une visite qui nous arrivait pour se retirer.

Un petit Monsieur d'un pas assuré entra, et d'une voix chevrotante : « Monsieur, j'ai enfin

terminé ma traduction d'Horace en prose, je viens réclamer vos bons offices dans les journaux du département ; je ne vous apporte point mon livre, il n'est point encore imprimé ; je ne vous apporte pas mon manuscrit, j'y travaille encore ; mais voici la préface, dans laquelle vous pourrez apprécier tous les avantages que va présenter ma traduction à la jeunesse et aux érudits de l'époque. — Monsieur, je lirai votre préface ; mais pour rendre compte de votre livre, il ne serait pas inutile que j'en prisse connaissance.—Vous verrez par la suite qu'on n'en saurait dire trop de bien. — Je le crois ; mais.... — Monsieur, vous ne sauriez refuser ce service à votre concitoyen ; j'ai connu M. votre père, j'étais l'ami de M. votre oncle...... » Les protestations s'accumulèrent. Enfin Hippolyte promit. « Comment ! vous louerez ce livre sur la préface, dis-je, quand le petit homme fut sorti. — C'est l'usage à Paris ; mais nous ne l'avons pas encore adopté à Douai : je ne parlerai de l'ouvrage du petit homme qu'après sa publication, au risque de m'exposer à quelque bonne dénonciation secrète, ou à quelques lettres anonymes bien noires. »

*

Je m'étais mis à mon bureau, et je commençais une lettre pour Paris, lorsqu'un artisan entra avec sa femme. « Monsieur, on m'a dit que vous me feriez un article dans la gazette pour me venger. — De qui? — De notre vicaire. — Pourquoi? — Je voulais me marier avec Françoise que voici, qui est ma femme depuis avant-hier; nous allons voir M. le vicaire, car vous savez que notre curé est mort; il nous dit d'aller à confesse; arrivé au confessionnal, il me renvoie pour huit jours; j'y retourne à la huitaine, il me renvoie à une autre huitaine; un mois se passe, Françoise et moi étions pressés d'entrer en ménage. Je prie et supplie M. le vicaire; il me promet de me marier le mercredi suivant, et m'impose la loi de venir me confesser le mardi; j'arrive, il me ferme la petite porte au nez et me renvoie à une autre huitaine; consterné, je me retire; mon beau-père avait commandé le repas au cabaret *du Jambon;* j'avais retenu le ménétrier : c'était une ruine pour nous, si nous devions couvrir ces frais et en faire d'autres quinze jours après pour la noce. Je résolus de cacher à mon beau-père que les différends n'étaient pas réglés avec l'é-

glise. On nous marie à l'hôtel-de-ville, mon beau-père veut nous conduire à Saint-Pierre; je lui conte le fait avec embarras. D'abord il se courrouce, mais il s'apaise et nous emmène *au Jambon*, et là tout semble oublié. Après le repas et la danse, je dis adieu au beau-père, et je prends ma femme sous le bras. « Holà! dit le beau-père, je n'entends pas ça avant que l'Eglise ait passé dessus. » Moi, j'insiste pour avoir ma femme. On s'échauffe, on se dispute, on se bat, on casse les pots et les verres; je reçois de grands coups de poings; on me terrasse, la police arrive, me saisit, me conduit *au violon :* quelle nuit, quand je m'en promettais une si douce auprès de Françoise! Hier on m'a relâché, mais je n'en ai pas moins été privé de ma femme. Battu, conduit en prison, et le tout parce que M. le vicaire s'est mis en tête de me faire aller pendant cinq semaines à confesse, de me promettre l'absolution et de me la refuser, de me la promettre encore et de me la refuser de nouveau. » Après avoir congédié l'artisan et sa femme, « Voilà, me dit Hippolyte, les scènes que renouvellent chaque jour le rigorisme et

l'intolérance extrême de nos jeunes ministres des autels ; loin de rappeler les hommes aux devoirs religieux par la modération et la douceur, on les en éloigne par une sévérité d'autant plus coupable qu'elle est contraire à la loi divine. »

Enfin entrèrent et sortirent successivement un jeune homme récemment échappé des bancs, qui venait consulter mon ami sur un vaudeville et une tragédie ; un virtuose qui sollicitait un éloge à l'avance dans le journal du département ; un peintre qui apportait des articles tout faits sur ses tableaux ; un imprimeur qui voulait un prospectus bien fastueux pour une réimpression ; un petit maître qui, ayant cru se reconnaître dans une caricature insérée dans l'*Echo du Nord*, venait en demander raison à mon jeune ami, qu'il croyait l'auteur de l'article, et qui retira cependant son défi quand on l'eut accepté. Je ne voyais rien là dont je n'eusse été témoin mille fois. Le cabinet d'un journaliste de département n'offre que le tableau réduit d'un intérieur semblable à Paris et à Londres. Je demandai à mon ami la permission d'aller l'attendre

au *Point du jour*, où il me rejoindrait après avoir donné son audience.

Les remparts sont la promenade habituelle des habitans de Douai; de cette hauteur, la vue domine sur la ville et sur les campagnes qui l'environnent. Ils sont ornés de beaux ormes qui, pendant les chaleurs de l'été, peuvent garantir le teint des belles des ardeurs trop vives du soleil. C'est une promenade pittoresque, variée et pleine d'agrémens, mais les habitans de Douai ne sont pas promeneurs; les gens du peuple passent leurs momens de loisirs dans les cabarets, environnés de pots de bierre, au milieu d'une épaisse atmosphère de fumée de tabac; et les personnes des hautes classes usent tristement leurs jours autour des tables de jeu, préférant le *wisk des grands-pères* et le *reversi des graves douairières* aux plus agréables promenades, et même aux jeux de la scène les plus attrayans.

« Derrière cette masse d'arbres que vous apercevez là, sur la droite, me dit Hippolyte qui m'avait rejoint, se trouve le village de Lallaing, où résidaient les comtes de Lallaing, desquels est descendue l'illustre maison d'Aremberg. Dans ce village habite mon vénérable ami

le général de cavalerie baron Scalfort, retiré après quarante ans de service et vingt-trois campagnes. Entré dans la carrière comme simple dragon, il était déjà officier et chevalier de Saint-Louis au moment où la révolution éclata; il a suivi partout nos drapeaux victorieux jusqu'à ce que son âge et ses blessures lui aient imposé la pénible loi de la retraite. Vous ne trouverez pas son nom dans nos biographies; il savait se battre et non se recommander. Quoique, à la tête de son régiment, il eût forcé les passages de la Piave et du Tagliamento, et décidé la victoire; quoique plusieurs charges de cavalerie, qu'il exécuta à Austerlitz, eussent contribué au gain de la journée, quoiqu'il y ait été grièvement blessé, on n'a pas même cité son nom dans les *Victoires et Conquêtes* où tant d'autres..... Au reste les faits d'armes du général Scalfort sont gravés sur sa poitrine, et le sabre d'honneur qu'il portait à Austerlitz, par ses nombreuses et glorieuses empreintes, atteste que c'était à la tête de ses régimens qu'il chargeait, et que la prudence ne l'éloigna jamais de la mêlée. Ancien chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur dès la création de l'ordre, baron

de l'empire, il s'était retiré à Douai avec sa retraite et une riche dotation en Westphalie. En 1815 il commandait la garde nationale de Douai, malgré son grand âge. La garnison de cette ville, après la déplorable journée de Waterloo, refusait d'ouvrir ses portes à quelques ramas de paysans qui venaient demander la remise de la place en vociférant aux pieds des murailles et insultant les braves qui la gardaient. Le peuple qui souffrait de l'état de siége, et que d'ailleurs quelques meneurs avaient excité, s'agitait dans la ville et se répandait en invectives contre la garnison; on fit conduire des pièces de canon sur la place d'armes, l'artillerie et les autres troupes vinrent s'y former en bataille; le peuple alors, toujours lâchement et insidieusement poussé, ne s'en tint plus aux injures; il lança des pierres aux artilleurs. Ces braves, que depuis trois jours on abreuvait d'outrages, que l'on contenait avec peine, se portèrent avec fureur à leurs pièces, les dirigèrent vers la rue de la Mairie, où se trouvait une grande affluence d'hommes, de femmes, d'enfans; déjà la mèche s'approchait de la lumière; le général Scalfort, dont une ancienne blessure a rendu la marche

difficile, court, s'élance à la bouche du canon: « Amis! dit-il, si vous faites feu, c'est moi que vous atteindrez le premier. » Cette action, aussi hardie que généreuse, fit descendre dans l'ame des artilleurs des sentimens de générosité; ils s'apaisèrent; la guerre civile fut étouffée à sa naissance. Que de sang a épargné mon digne ami! qui pouvait calculer les suites d'un premier coup entre deux partis également exaspérés!

» A Lallaing réside aussi ce spirituel vicomte de Montozon, ancien sous-préfet de Saint-Quentin, l'ami de MM. Lameth, dont il s'est toujours montré le digne élève par la fermeté de ses principes et l'urbanité de ses manières. Dans un autre moment nous aurions fait le voyage de Lallaing; mais la fête a rappelé dans nos murs, pour quelque tems, et le brave général et l'aimable vicomte.

» Voici les débris de l'ancienne demeure des victimes de l'ambitieux Philippe-le-Bel et du lâche Clément V. Ce bâtiment se nomme encore le *Temple;* sa chapelle, que vous apercevez, fut fondée par Thierry d'Alsace, comte de Flandre, en 1155; elle sert maintenant de grange au fermier successeur des chevaliers du Temple. »

Nous traversâmes le pont sur la Scarpe, nommé la *Porte d'eau*, et Hippolyte me fit remarquer la magnifique résidence de M. Paulée, l'un des plus riches propriétaires de France. C'est sur l'emplacement de l'ancienne abbaye des Prés que les bâtimens ont été élevés; les jardins et les eaux qui les environnent font de cette belle habitation un séjour délicieux. Il est bon nombre de princes souverains dont les palais n'offrent point autant de magnificence. M. Paulée fils, ancien capitaine de hussards, aide de camp du général Guilleminot, pendant les campagnes de Russie, chevalier de la Légion-d'Honneur, ainsi que madame sa mère, y font leur résidence habituelle.

Toujours entre des campagnes couvertes de belles moissons et richement boisées d'un côté, et de beaux jardins cultivés avec le plus grand soin de l'autre, nous arrivâmes à la porte d'Equerchin, où nous quittâmes le rempart; je m'arrêtai devant cette porte dont l'architecture, d'ordre toscan, est vraiment remarquable; les casernes d'Equerchin et la rue de ce nom, qui sont grandes et spacieuses, sont dignes de l'attention du voyageur.

L'hôtel-de-ville, où nous allions visiter l'exposition des produits des arts et de l'industrie qui a lieu à Douai, tous les deux ans, est un bâtiment gothique à l'extérieur, qui ne manque point d'élégance ; il a été réédifié au quatorzième siècle après un incendie qui avait consumé jusqu'au beffroi et fondu les cloches qu'il renfermait.

Il faut que le goût des arts soit bien inné chez les Flamands, me disais-je en parcourant les salles de l'exposition, pour qu'une ville du troisième ordre, dont la population ne s'élève pas à vingt mille ames, puisse offrir aux amateurs un aussi riche spectacle ; nulle autre en France, après Paris, n'a encore donné un pareil exemple de zèle et de véritable amour pour les arts. Que de soins, que d'activité, que d'ordre et d'économie n'a-t-il pas fallu, avec d'aussi faibles ressources communales, pour parvenir à former ce riche dépôt des arts que sept salles spacieuses peuvent à peine contenir ! Et cet empressement, cette avidité avec laquelle toutes les classes diverses s'y précipitent, cette lenteur dans l'examen ne font-elles pas penser qu'un autre besoin que la curiosité porte les Flamands vers les arts du dessin.

J'arrivai dans une salle haute où je trouvai réunie une nombreuse foule d'amateurs en face d'un tableau qui captivait toute leur attention, et que je ne pouvais entrevoir à travers l'épaisseur des rangs. J'allai prendre place, en attendant mon tour, sur un grand canapé adossé aux croisées, sur lequel se trouvaient assis quelques personnages discutant avec chaleur. « Non, non, criait d'une voix clapissante un petit personnage poudré et à jambes torses, ce n'est point aux Italiens que les Flamands doivent leur goût du beau. — Monsieur, non-seulement ils leur doivent le goût du beau, mais encore celui des arts; aux quatorzième et quinzième siècles, le commerce des Flamands était l'un des plus riches et des plus étendus du monde; leurs marchands, qui négociaient avec toute l'Italie, y puisèrent quelques notions des arts; ces notions rapportées germèrent dans la Flandre, où l'aisance et quelques idées de liberté avaient avancé plus qu'ailleurs la civilisation; bientôt l'on put reconnaître que le génie des Flamands les portait vers les arts, mais il reste prouvé qu'ils en ont pris le goût des Italiens. C'est une idée si généralement répandue, qu'il n'est plus permis de la combattre. — Sachez, répartit vivement le petit boi-

teux, que votre *idée généralement répandue* est fausse, de toute fausseté, et que nous autres Flamands ne supportons pas plus la tyrannie des idées fausses que celle des choses contraires à la justice. Vous reconnaissez que l'agriculture, l'industrie, le commerce de la Flandre étaient parvenus à un haut degré de splendeur, lorsque toutes les autres contrées de l'Europe gémissaient encore dans la misère et dans l'abjection sous le règne de la féodalité; eh bien! ce sont les sciences et les arts qui avaient contribué à assurer en Flandre cet heureux état de choses; la routine, le sol et le climat n'auraient jamais amené ces heureux résultats; les arts et les sciences ont seuls contribué à leurs progrès, étonnans pour l'époque. Des monumens encore debout, des peintures portant le cachet de l'époque, attestent que, lors de la renaissance des arts en Italie, l'architecture, la sculpture et la peinture s'étaient déjà relevées dans la Flandre. — Les peintres flamands, cependant, allaient faire leurs études au-delà des Alpes. — Dans le seizième siècle, oui, mais non avant; d'ailleurs cela ne prouve rien. S'ils durent quelques-unes de leurs qualités aux écoles italiennes, celles-ci profitèrent à leur tour du savoir des peintres

flamands; *un seul* des services que nous avons rendus aux Italiens a plus que payé tous ceux que nous avons pu en recevoir. Rappelez-vous que la Flandre a donné le jour à Jean Van Eyck, connu sous le nom de Jean de Bruges; que ce grand artiste a découvert le moyen de peindre à l'huile; qu'avant cette découverte, la peinture languissait encore partout; que lui-même porta sa découverte en Italie, et que bientôt elle fut répandue dans toute l'Europe; les Flamands, d'ailleurs, ne manquent pas plus que les Italiens des dispositions nécessaires à la culture des arts. Diodore de Sicile regardait les Belges comme une nation ingénieuse, et César dit d'eux, qu'ils étaient d'une grande industrie, *genus summæ solertiæ*. Les jugemens de ces deux illustres écrivains ont reçu du tems une sanction aussi complète qu'honorable. »

La foule s'étant un peu écoulée, je pus m'approcher du tableau qui excitait si vivement l'intérêt, c'était le *Duel*, de M. Vigneron, le spirituel auteur du *Convoi du Pauvre*, de l'*Exécution Militaire*, et de tant d'autres ouvrages qui commandent si éminemment l'intérêt. Émouvoir, attendrir, par une pensée ingénieuse, puisée dans une sensibilité sans romantisme, sans af-

fectation, pensée qui, quoique pleine de délicatesse, est rapidement saisie même par les esprits les moins exercés, tel est le talent de M. Vigneron. : « Il est mort, ce malheureux jeune homme, me suis-je écrié, en le voyant renversé entre les bras de ses deux témoins, de ses deux amis, de ceux qui, par un principe désavoué par la raison, mais approuvé par ce que nous nommons l'honneur, l'ont accompagné dans le réduit écarté où il a été assassiné. Les spadassins, non les assassins, l'ont tué, il est mort..... »

M. Vigneron ne laisse pas d'espoir, pas de consolation. Ce mouchoir couvert de sang, jeté près de l'infortuné, m'apprend qu'il est blessé déjà depuis quelque tems ; la plaie que l'épée du spadassin a ouverte au dessus de la mamelle droite, ne donne plus de sang ; l'hémorragie est intérieure. L'expression des traits, le geste de celui de ses amis qui se trouve à droite me disent assez qu'il a vu s'échapper le dernier soupir. Il n'est plus : qui l'apprendra à celle qui l'aimait? qui l'apprendra à sa tendre mère? Il était jeune, il était beau, il était tendre ; combien ses traits, qui se décolorent, et dont la mort n'a point encore altéré la régularité, offrent de grâce et de douceur! Quelle belle ame devait se réfléchir

sur ce visage! Comme l'amour devait se peindre dans ces yeux fermés à jamais! Je vois à gauche deux des assassins ; celui qui a porté le coup mortel me présente le dos ; je n'aperçois que le derrière de sa grosse tête, des cheveux durs, la partie d'un énorme favori. Ce visage est hideux! je l'ai vu quelque part! Encore en pose de salle d'escrime, indifférent et féroce, il ne pense point à celui à qui il vient d'arracher la vie ; son unique soin est d'éviter que l'arme homicide dont il fait son gagne pain, reste tachée. Ce n'est point l'empreinte du sang qu'il craint, c'est la rouille..... Paris renferme encore de ces bourreaux qu'un lâche achète pour le venger de celui qu'il n'ose lui-même attaquer. « J'ai à me plaindre de ce jeune homme que vous voyez là-bas tranquillement assis près de cette dame et de sa jeune fille ; cherchez-lui querelle, donnez-lui un coup d'épée ; combien vous faut-il? — Deux cents francs. — En voilà la moitié ; la besogne faite, trouvez-vous demain à l'hôtel d'Angleterre, rue Saint-Honoré, vous recevrez le reste. — *Je l'ai expédié* par une tierce ; il est mort hier soir ; payez-moi *. »

* Ce beau tableau, acheté par la Société des Amis

Je n'ai quitté cette riche exposition qu'après avoir parcouru, pendant trois grandes heures, toutes les salles; qu'après avoir payé mon juste tribut d'éloges aux belles compositions du général Lejeune qui captivaient la foule, à Douai comme à Paris; à celles de MM. Leprince, Beaume, Berré, Couder, Delassus, Garneray, Knip, Laurencel; de mesdames Hersent et d'Hervilly; des savans maîtres de l'école flamande, et de la spirituelle école lyonnaise. Dans la salle de sculpture j'ai trouvé les œuvres de MM. Bosio et Bra, et dans leur voisinage, sans qu'ils aient trop à en souffrir, ceux de l'aimable comtesse R. de Saint-Jean-d'Angély, qui joint à toutes les grâces, à toutes les qualités de son sexe, le talent, si rare dans une femme, d'un véritable statuaire.

Le salon consacré à l'industrie étalait aussi une grande richesse. Les manufacturiers et fabricans de Paris et des grandes villes commerçantes y avaient envoyé les produits de leurs usines, en-

des Arts de Douai, qui cherche moins à offrir à ses actionnaires de nombreuses chances favorables qu'à leur présenter toujours des ouvrages d'un mérite réel, a été gagné par M. Emon Desmoutier, directeur de la fonderie royale de Douai.

tre lesquels se distinguaient, en différens genres, ceux de M. Ternaux.

On me conduisit au cercle *Vanghelle*, sur la grande place. Cette société se compose de négocians, de fabricans, d'avocats, de propriétaires, tous indépendans; aussi l'opinion constitutionnelle y est-elle générale. Cette société et la loge maçonnique sont les seules remarquables à Douai; cette dernière possède un fort beau local; elle s'occupe de travaux philosophiques, et ouvre annuellement des concours d'histoire, de poésie et d'éloquence, qui sont très-suivis.

J'ai assisté à une représentation théâtrale; je ne dirai rien des acteurs; dans leur art il n'est pas de degré du médiocre au pire. La salle est d'une coupe élégante, les décorations ont été peintes par Cicéri, c'est assez en faire l'éloge: les loges étaient garnies d'un double rang de dames, presque toutes plus ou moins jolies. On m'a assuré (et je l'ai cru, tant est grand aujourd'hui mon respect pour le beau sexe) que les femmes de cette ville sont toutes, sans aucune exception, des modèles de fidélité conjugale.

N° X. — 20 *août* 1821.

LA FRONTIÈRE.

—

Sed si tantus amor casus cognoscere nostros,
. . . .
Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit,
Incipiam.

Virg., *Æneidos.*

Mais, si de nos malheurs vous exigez l'histoire,
S'il faut en rappeler l'affligeante mémoire,
Quoique au seul souvenir de ces scènes d'horreur,
Mon cœur épouvanté recule de terreur.
J'obéis.

Traduction de Delille.

Dirò, come colui, che piange, e dice.

Dante, *dell' Inferno.*

Je parlerai comme celui qui parle en pleurant.

Des affaires impérieuses retenant mon guide chez lui, je pris une place dans la très-lente diligence de Tournay, avec l'intention de visiter quelques points de la frontière qui nous sépare de nos anciens frères les Belges. Nous étions quatre dans la voiture, deux Flamands

bien replets, un jeune abbé et moi. La voiture s'arrêta rue Saint-Jacques, à la porte d'un notaire; un grand vieillard sec y monta. Il fit placer entre ses jambes deux gros sacs d'argent, et assura sur ses genoux un gros sac de nuit qui lui montait jusqu'au menton. Le conducteur voulait le débarrasser de son bagage pour le déposer dans les coffres; mais il refusa obstinément : « *Votre serviteur très-humble*, dit le plus âgé de nos deux Flamands, mon cher compatriote, il paraît que vous levez toujours de bons impôts sur la France. — Il le faut bien; comment payer sans cela ceux dont nous charge le roi de Hollande (généralement les Belges désignent ainsi le roi des Pays-Bas), et sans nos contributions comment paierait-il celles que lui imposent les Anglais? Il ne suffisait pas que nous payassions, pour l'air dont nos poumons ont besoin, pour la lumière qui pénètre dans nos demeures, pour ne pas être obligés d'y entrer par la fenêtre, et même pour que la fumée pût en sortir; il ne suffisait pas que nous ne puissions faire un pas à cheval ou en voiture sans payer un droit, que l'on ne pût pas envoyer son sac au moulin sans qu'il payât le plus fiscal de tous les droits,

il faut maintenant que j'acquitte le personnel pour ma jument Cocotte et pour mon caniche César. Oh! nous ne sommes plus les Flamands du quinzième et du seizième siècle. MM. de Bourgogne y regardaient à deux fois pour charger le comté de Flandre d'un nouvel impôt, et le duc d'Albe, aidé de son cardinal de Granvelle, ne put jamais parvenir à faire payer son *dixième* et son *centième*. Napoléon lui-même se croyait obligé à des ménagemens; que ne sommes nous restés Français! — *Votre serviteur très-humble*, mon cher compatriote; mais vous ne parliez pas ainsi avant 1814: vous êtes, comme le dit le vieux professeur de l'Université de Louvain, *laudator temporis acti*. — Je ne sais pas le latin, M. D***, je ne le sais pas, et je ne m'embarrasse guère de ce que dit le vieux professeur de Louvain; c'est un savant, dès lors il ne paie pas d'impôts, et par une bonne raison. Mais qu'il attende, M. Apelius trouvera bien moyen un jour d'imposer ses bouquins; non, c'est moi qui vous le dis, il n'y a plus moyen de vivre en Belgique, que pour ceux qui n'ont rien. — Ah! par exemple, *votre serviteur très-humble*, vous ne nous ferez pas accroire qu'on vive mieux avec rien qu'avec

quelque chose. Je conviens avec vous que les impôts sont fort élevés dans le royaume ; que nous avons à payer les dettes des Hollandais ; mais, en échange, quels avantages ne trouvons-nous pas sous notre gouvernement ? Quel pays jouit d'une plus grande liberté civile ? Dans quel autre le commerce, l'industrie, les arts utiles sont-ils plus efficacement protégés ? où règnent une plus sage égalité, plus de douceur dans l'action du gouvernement, plus de bonhommie, plus de simplicité, plus de sagesse dans le souverain ? Où voit-on ailleurs le monarque descendre du trône pour aller au devant de ses sujets, pour écouter leurs plaintes et leurs vœux, pour les consoler, les aider, leur faire rendre justice ? Quel prince se montre plus zélé partisan de la tolérance religieuse ? — Arrêtez, Monsieur, interrompit le jeune abbé en fermant son bréviaire, sur lequel il feignait de marmotter quelques litanies ; il n'est point permis à un vrai catholique de faire l'éloge de la conduite que tient envers la religion le gouvernement des Pays-Bas ; ce que vous appelez légèrement tolérance religieuse est un sacrilége. C'est le manteau dont on couvre le désir de détruire, de ruiner la sainte, la vraie

religion de Rome. N'est-ce point un instrument de mort pour l'église romaine que ce collége philosophique fondé avec tant de faste et d'éclat. — Vous en voulez beaucoup à cette pauvre tolérance ? — N'est-ce pas en son nom que nous avons vu dernièrement expulser de la Belgique les frères de la doctrine chrétienne, les courageux missionnaires et les membres respectables de l'ordre le plus illustre de la chrétienté ; c'est par tolérance sans doute qu'on les poursuit partout comme des êtres malfaisans, qu'on les livre à la risée du peuple, et qu'on les fait escorter et conduire à la frontière de brigade en brigade comme des malfaiteurs. » Mon gros Flamand, qui d'abord avait été frappé de la brusque sortie du jeune lévite, se remit en selle et avec un gros rire : « *Votre très-humble serviteur*, dit-il, quand on a de mauvais sujets chez soi on les chasse et on fait bien, et vive le prince d'Orange *! — Vous êtes un *gueux* ** ou je me trompe fort, reprit tout rouge de colère le petit énergumène, et, dès lors, je n'ai plus rien à dire.

* Les Belges donnent aussi ce titre à leur roi.

** Les catholiques flamands nomment *gueux* ceux qui professent la religion réformée.

— Je vous en demande bien pardon, monsieur l'abbé, je suis bon catholique, et de plus marguillier de ma paroisse; mais quand il s'agit de fanatisme, *votre serviteur très-humble*, je n'en suis plus ; grâce à notre sage roi Guillaume, qui se vante d'être un bon huguenot, et que vous appelez un gueux, il nous délivrera de ce démon du fanatisme dont vous me paraissez tant soit peu possédé. Oui, monsieur l'abbé, et, ne vous en déplaise, la fondation du collége philosophique nous donnera des ministres du culte, sages, modérés, charitables, dont l'instruction philosophique éclairera la piété, et, dans dix ans, on ne verra plus, en Belgique du moins, des prêtres prêcher l'oubli des injures, l'injure à la bouche, commander la modération avec les expressions de la colère; se dire ministres d'un Dieu de paix en répandant le trouble et l'affliction au sein des familles ; on ne verra plus enfin se renouveler la déplorable scène dont notre petite ville de Leuse a été il y a peu de tems le théâtre. »

Ici celui de nos Flamands qui n'avait point encore pris la parole poussa un profond soupir : « Ne pourrais-je point, dis-je, en m'adressant au belliqueux Flamand, pendant que l'abbé, en

se mordant les lèvres, apprêtait sa réplique, et s'étudiait à modérer l'éclat de sa voix et la chaleur de son débit, ne pourrais-je pas apprendre de vous quelle est la scène affligeante dont vous venez de parler? Serait-ce celle dont la fin a été marquée par la mort d'une victime de l'intolérance. — Hélas, oui, Monsieur. — Les journaux ne nous ont qu'imparfaitement fait connaître cette triste histoire; je voudrais en devoir le récit à votre complaisance. — Monsieur, il est pénible et bien douloureux pour mon compagnon de voyage et pour moi de rappeler les détails déchirans de ce déplorable événement; mais le désir de flétrir les criminels, le désir plus grand d'arrêter, par la publicité, les progrès du fanatisme et de la superstition me forcent à parler, quelque profondes, quelque sanglantes que soient encore les blessures que je vais rouvrir.

» M. Druyvestein, protestant et fils de M. le bourguemestre de Harlem, vint, en 1822, demeurer à Leuse pour y rétablir sa santé, à laquelle le climat de nos provinces septentrionales était nuisible; il y fit connaissance de la demoiselle Rue, catholique, âgée alors de vingt-un ans,

nièce du bourguemestre de Leuse. Cette jeune personne réunissait à des charmes extérieurs toutes les vertus qui font l'ornement de son sexe. M. Druyvestein en devint éperduement amoureux, et l'épousa. Les époux se marièrent civilement, et s'occupèrent ensuite de faire venir de la cour de Rome les dispenses nécessaires, sans lesquelles le mariage ne pouvait être célébré à l'église, quoique un édit de Joseph II, approuvé par le pape, eût autorisé formellement ces sortes de mariages : les conjoints, dans l'intention de satisfaire à tous les devoirs prescrits par la religion catholique, ne négligèrent aucun moyen pour obtenir ces dispenses. Sur ces entrefaites la jeune femme mit au jour et perdit le premier fruit de son malheureux hymen ; son mari, quelques semaines après, suivit l'enfant au tombeau.

» Les suites de la grossesse avaient été pénibles pour Mme Druyvestein, et la perte de son enfant avait rendu son état inquiétant. On crut devoir lui cacher la mort de son époux d'après l'avis des médecins ; mais en peu de tems la maladie prit un caractère si grave que l'on songea à l'entourer des secours de la religion. Sachant com-

ment le curé de Leuse et les prêtres du voisinage s'exprimaient sur son compte, long-tems la malade refusa de les recevoir ; vaincue enfin par les instances d'une partie de sa famille, elle consentit à recevoir M. le curé de Leuse, qui devint, à son insu peut-être, l'instrument du fanatisme de certain vicaire-général. Le curé, étant auprès du lit de la malade, lui parla d'abord avec quelques ménagemens ; mais les instructions qu'il avait reçues se présentant à son esprit, il s'anima bientôt, et s'échauffant par degrés, il lui présenta son mari au milieu des flammes des enfers, et lui dit : « Que le même » sort lui était réservé à elle-même, si elle ne » reconnaissait devant tous, et par *acte public*, » que sa prétendue union avec Druyvestein n'a- » vait été qu'un long et criminel concubinage, » digne d'un châtiment éternel ; que le fruit de » cette union coupable était illégitime, et devait » être déclaré et reconnu tel *par elle-même* ; » qu'enfin il était de son devoir, si elle voulait » soustraire son ame aux supplices réservés à ses » semblables, de faire une amende honorable » publique de toute sa conduite passée, d'en » demander pardon à Dieu et aux hommes, et de

» déclarer qu'elle avait en horreur la mémoire
» du complice criminel de ses égaremens. »

» L'infortunée, qui avait jusqu'alors supporté ce discours avec une résignation toute chrétienne, ne put retenir son indignation à ces dernières paroles, et, fondant en larmes, s'écria « que jamais elle ne prononcerait ces hor-
» ribles paroles; que son mari lui avait toujours
» été cher; qu'elle lui avait promis toute sa ten-
» dresse, et qu'elle l'avait toujours regardé
» comme son légitime époux; que leur com-
» mune pensée avait été d'obtenir du saint-siége
» les dispenses nécessaires pour faire bénir leur
» mariage par l'église; qu'il ne pouvait lui-même
» l'ignorer, puisqu'il lui avait délivré un certi-
» ficat de la demande qu'elle lui en avait faite,
» et qu'elle ne pouvait s'avouer coupable d'un
» crime que sa conscience ne lui reprochait pas;
» qu'elle le suppliait de ne pas troubler ses der-
» niers momens, et qu'elle désirait recevoir les
» sacremens de l'église. » Cette faveur lui fut refusée. Le curé sortit de chez elle après avoir renouvelé ses menaces, et des convulsions survinrent à la malade après cette horrible scène: son état empira; on redoubla d'instances ou plutôt

de tortures, et on obtint, de son courage et de sa raison affaiblis, que l'infortunée se ferait porter sur une chaise dans l'église de Leuse pour y faire amende honorable. Elle y fut transportée et communia au milieu d'une foule immense. Ce n'était pas assez d'avoir rempli l'ame de cet ange de patience et de douceur des plus épouvantables terreurs; on exigea d'elle qu'elle se rendît à Tournay, presque mourante, pour aller y renouveler, devant le vicaire-général capitulaire, *toutes les déclarations* qui lui avait été arrachées à Leuse, et implorer de ce vicaire le pardon *des dérèglemens de sa vie.* Arrivée à Tournay, le vicaire refusa de la recevoir : ce n'était qu'une feinte pour accroître les angoisses de la victime, car sur de nouvelles instances il lui accorda un entretien. Mme Druyvestein lui représenta « que le dessein de son » mari et le sien avait toujours été de faire bénir » leur mariage par l'Eglise, et qu'on avait fait » pour cela, par l'entremise du curé, les pre» mières démarches nécessaires auprès de la » cour de Rome; qu'au reste un édit de Jo» seph II avait approuvé les mariages faits dans » la forme du sien. » Elle remit alors à M. le

vicaire-général les pièces qui constataient l'instance près la cour de Rome; mais il les lui rendit sans vouloir y jeter les yeux, et lui répondit brusquement, « qu'il ne reconnaissait la validité » d'aucune de ces pièces; qu'il ne reconnais» sait pas davantage la législation de Joseph II » sur des matières semblables; que cette légis» lation n'était applicable qu'à la Hollande * ; » que quant à la demande faite de dispenses de » la cour de Rome, la demoiselle Rue et l'homme » qui avait vécu avec elle, ne pouvaient ignorer » que c'était par lui seul que ces sortes de de» mandes devaient passer. ** »

» Après ce court et pénible entretien, la pauvre Adèle fut ramenée à Leuse, où, retombée dans toutes ses terreurs, elle expira peu de tems après. Vous croiriez, Monsieur, que les persécutions cessèrent avec sa vie; que le fanatisme recula devant le tombeau de la victime; non, le fanatisme s'acharna sur des restes

* Cette réponse est absurde; jamais la législation de Joseph II ne s'est étendue à la Hollande.

** Ceci explique en partie la cause des persécutions. Toutes les contributions passent par les mains du vicaire-général qui perçoit un droit sur elles.

inanimés. Selon un usage consacré par le tems, le cercueil d'une femme non mariée est recouvert, pendant la cérémonie des funérailles, d'un drap blanc; celui d'une femme mariée ou d'une veuve l'est d'un drap noir. Des ordres supérieurs furent donnés de Tournay pour que l'on ne fournît qu'un drap blanc à la défunte.....

» — Tout ce récit est un tissu de faussetés, s'écria d'une voix altérée par la colère l'abbé, qui ne pouvait plus long-tems se contenir.

» —Votre dénégation ne peut rien ici, monsieur l'abbé, reprit avec calme notre bon Flamand, contre les pleurs qui arrosent les joues de l'ami d'enfance et du cousin-germain de la victime.» En parlant ainsi, il désignait son compagnon de voyage, dont les larmes coulaient en abondance. J'arrêtai mes yeux sur l'abbé, il resta comme pétrifié.

Nous entrâmes bientôt dans la petite ville d'Orchies, renommée par ses riches marchés aux grains : elle était autrefois dépendante de la châtellenie de Douai, et jouissait des mêmes priviléges et libertés, en vertu d'un diplôme de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, daté de 1188. Son commerce et ses manufactures de

draps et de soieries étaient jadis considérables; mais Charles VI, roi de France, dont la raison commençait sans doute à s'affaiblir, défendit en 1393, aux habitans d'Orchies, de fabriquer autres choses que des soies et des étoffes légères. Cette ville, qui jouissait alors d'une grande prospérité, fut bientôt ruinée. Elle a suivi le sort des châtellenies de Lille et de Douai, auxquelles elle a toujours été unie. Elle a passé tour-à-tour sous la domination des comtes de Flandre, des rois de France, des ducs de Bourgogne, des empereurs et des rois d'Espagne; elle a été prise et reprise, et cédée définitivement à la France par le traité d'Utrecht, en 1713.

J'ai été long-tems à me demander compte de l'espèce de répugnance que me causait le nom seul de cette ville, et j'ai fini par découvrir que ce sentiment avait sa source dans l'horreur que m'avait inspirée jadis un certain curé d'Orchies, qui a joué un rôle odieux dans les premiers jours de la révolution et que des considérations particulières me défendent de nommer.

Je quittai à Orchies la voiture de Tournay, après avoir pris congé de mes compagnons de voyage. J'avais à voir M. Devred, pour qui j'étais

porteur d'une lettre de recommandation. M. Devred est un ancien agronome, maintenant retiré à Orchies; l'agriculture lui doit plusieurs services importans. Sans parler des nouvelles méthodes de culture qu'il a introduites dans les contrées qu'il habite, il a doté l'agriculture de quelques nouveaux instrumens aratoires, et entre autres d'un excellent *semoir*, nommé par les agronomes *semoir Devred*, de beaucoup supérieur à ceux inventés par Frost, Thaer et Ducket, par sa grande légèreté, par la facilité qu'il offre dans la manœuvre, par sa solidité et la modicité du prix auquel on peut en tous lieux l'exécuter.

M. Devred n'était pas chez lui; je suivis la route de Saint-Amand, où l'on m'assura que je le rencontrerais.

J'avais pris place dans la cariole du messager pour arriver à Saint-Amand, et nous cheminions sur une fort belle route, au milieu de campagnes couvertes de riches moissons, et de villages dans lesquels la fertilité du sol semble faire régner une grande aisance. « Voilà un pays bien riche et dont les habitans doivent être parfaitement heureux, dis-je assez haut pour qu'un de mes compagnons de route m'entendît. — Oui,

tout irait bien ici, si le pays n'était couvert de ces innombrables troupes de perroquets qui répètent avec tant de plaisir *qu'as-tu là?* — Comment? — Et ne voyez-vous pas que toute cette contrée n'est remplie que de douaniers qui l'occupent militairement par double, par triple, par quadruple lignes. — Je ne vois pas quel tort la présence des douaniers peut apporter à l'agriculture. — Si elle gêne le commerce, elle nuit à l'agriculture. — Mais si le système de douanes met quelques entraves au commerce, souvent aussi il le protége. — Nous nous passerions très-bien de sa protection! — Quel est donc votre commerce? — Je suis contrebandier. » Je fus le seul des individus renfermés dans la cariole qui parût étonné de cette singulière qualification que se donnait mon interlocuteur. « Vous n'en vouliez pas autant à la douane, l'année où vous gagnâtes 60,000 fr., maître Pierre, reprit le messager; vous reconnaissiez que la douane était une excellente institution; car, disiez-vous, sans douaniers il n'y aurait pas de contrebandiers, et adieu mon état. Je crois, pour vous dire toute ma pensée, que vous avez été *frotté* cette année, et que de là vient

votre grande colère contre *les tirailleurs de la canelle* et *les hussards de la muscade*, comme vous les appelez. — Il est vrai que j'ai été pris le mois dernier deux fois, au passage de la Scarpe, et une autre fois à l'escalade que je tentais contre les murs de Douai; que l'on m'a saisi pour plus de 30,000 francs; mais comme je me nomme Pierre, et notre patron saint Michel, je veux, avant huit jours, leur enlever le double de ce qu'ils m'ont saisi. — Si vous n'aviez pas de ces pertes, dis-je à mon fraudeur, homme d'une force herculéenne, vous feriez rapidement de grandes fortunes. — Oui; mais depuis que l'on a doublé cette meute de limiers verts, nous avons bien de la peine à conserver ce que nous gagnons au milieu de tant de périls. Vous ne savez point quelle vie mène un contrebandier, et par quels travaux il achète une aisance qui souvent lui échappe à la fin de sa carrière. Pendant toute l'année, il est hors de son domicile; l'hiver, qui est l'époque de sa récolte principale, il n'y rentre presque pas. Ses nuits, quel que soit l'état de l'atmosphère, sont consacrées aux expéditions et ne sont jamais données au sommeil; le dos chargé de fardeaux

énormes, il cherche, à la faveur de l'ombre et par les chemins les plus détournés et les plus impraticables, à passer les lignes de surveillance, à trouver le gué des rivières ; tantôt il se traîne lentement, tantôt il précipite sa course de toute la vitesse de ses jambes ; après dix ou douze heures d'une pénible anxiété, il perd souvent, au moment de le sauver, l'objet qui lui a coûté tant de peines et de soins. Quelquefois il doit opposer la force à la force, et combattre le douanier corps à corps : il risque alors deux fois sa vie. Il peut succomber sous les coups des assaillans ; il peut renverser son adversaire ; s'il est vainqueur, la justice l'attend pour le punir ou des galères ou de la mort. — Comment continuez-vous ce pénible état ? — Mon père m'a élevé dans ces périls ; je m'y suis plu, et c'est en vain que chaque année je promets d'y renoncer, l'appât du gain m'y ramène toujours. — La contrebande se fait-elle pour votre compte ou pour celui de négocians ? — Tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. En général, nous prenons des marchandises aux particuliers, dont nous assurons la remise, hors de toute atteinte de la douane, à

raison de 12, 15, 20 et 25 pour cent. Ces assurances se font avec autant de sécurité pour les contractans que les assurances maritimes et de commerce. Nul procès à ma connaissance n'a encore eu lieu entre les négocians qui se livrent à ces opérations et les contrebandiers. — Quels sont les principaux objets sur lesquels s'exerce la contrebande? — Les cotons filés anglais, attendu que les fabricans de tulle, en France, emploient de préférence ces cotons qu'ils ne paient guère plus cher. Sur mille livres de cotons employés dans une fabrique de tulle français, sept cent cinquante livres au moins sont de coton anglais introduit par la fraude. — Quelle perte pour les fabriques françaises! — Après le coton viennent les livres. Il y a, dit-on, à Paris, une espèce particulière de douaniers qui repoussent de France certains livres avec plus de soins qu'on n'en éloignerait la peste : si ces livres, comme on le dit, contiennent un poison extrêmement subtil, je m'étonne que les Français les recherchent avec tant d'avidité. A peine un ouvrage a-t-il été poursuivi ou mis sur l'état prohibitif, qu'on le demande de France à grands cris; nous ne pouvons suffire aux affaires qui se

présentent alors; aussi de 12 pour cent, nous élevons quelquefois les assurances jusqu'à 15 et 18, comme nous l'avons fait pour le *Béranger*, dont plus de cinq mille exemplaires ont passé sur mes épaules, pour les Mémoires de *Scipion Ricci*, dont deux mille exemplaires encore sont, au moment où je vous parle, en mouvement sur diverses routes pour arriver à Paris. — Quel est le livre qui a été introduit par contrebande en plus grande quantité? — C'est le *Béranger*, dont nous avons importé plus de cent mille exemplaires. » Ici nous entendîmes quelques coups de fusil à une distance éloignée, sur la droite. « Arrête, l'Ecapé, cria le chef contrebandier au messager; la nuit tombe, mes aciers traversent maintenant la forêt de Vicogne, mes gens sont attaqués par les verts. » Il descendit alors lestement, malgré ses soixante hivers, et, se jetant sur la droite, il s'avança à pas précipités vers la vallée de la Scarpe; nous le perdîmes bientôt de vue.

Saint-Amand, où je m'arrêtai pour passer la nuit, est une petite ville bâti sur la Scarpe; on la nommait autrefois *Elnon;* mais saint Amand,

évêque de Tongres, étant venu y établir une abbaye de religieux bénédictins, elle fut dès lors appelée Saint-Amand, *Fanum sancti Amandi*, ou *Amandiacum*. Cette abbaye était l'une des plus riches et des plus vastes de ces contrées. Son église, reconstruite dans le seizième et le dix-septième siècles, était un chef-d'œuvre d'architecture; elle n'a pas échappé au vandalisme révolutionnaire; son beau clocher seul est resté debout. C'est dans cette église que fut enterré l'auteur *des Baisers*, Jean second, mort dans l'abbaye. On y voyait encore, il y a quelques années, la pierre tumulaire qui couvrait les restes de ce poète. L'abbaye de Saint-Amand était une habitation délicieuse, et pour en accroître encore le charme, certain abbé, Nicolas Dubois, avait établi dans *l'enclos* de son abbaye un monastère de bénédictines réformées, *pour entretenir les ornemens de l'église et les linges de l'abbaye*. Les moines de Saint-Amand ne se contentaient pas de la société de leurs sœurs bénédictines, ils recherchaient beaucoup celle des dames de la ville. Comme l'abbaye était entourée de larges fossés, et que la règle interdisait la sortie des

moines pendant la nuit, il arrivait souvent que les révérends pères traversaient à la nage les fossés pour aller jouir de la conversation des belles dames de Saint-Amand. Cette ville a numériquement beaucoup souffert de la suppression de cette abbaye.

Les environs de Saint-Amand sont renommés pour la belle qualité des lins qu'ils produisent; aussi fait-on à Saint-Amand un commerce considérable de fil de *mulquinerie* et de fil de dentelle. On y fabrique aussi des porcelaines dans le genre de celles dites de *Tournay ;* entre ces sortes de fabriques on distingue celle de M. d'Orchies.

Je fus visiter l'établissement des eaux minérales situé à une demi-lieue environ à l'est de la ville, à l'extrémité du hameau dit *la Croisette.* Cet établissement est au milieu d'une prairie marécageuse, environnée de toutes parts par une forêt considérable qui porte le nom de la ville. On ne peut indiquer positivement l'époque à laquelle la propriété médicale de ces eaux a été connue. Il est à présumer cependant qu'elles ont été fréquentées par les Romains, car souvent *les bouillons* ont rejeté des médailles, des vases, qui avaient appartenu au peuple de Romulus.

Ces eaux avaient, dans le quinzième siècle, la réputation de guérir la gravelle. L'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, fut amené à Saint-Amand, après la bataille de Lens, pour être guéri d'une colique néphrétique ; et il le fut par l'usage intérieur de ces eaux. On a reconnu depuis que les eaux et les boues de Saint-Amand avaient une vertu particulière pour la guérison des rhumatismes, des paralysies non cérébrales, des affections dartreuses, de la gravelle, et surtout pour les blessures reçues à la guerre. L'une des fontaines fut mise en réputation par la guérison qu'y trouva un évêque d'Arras, depuis long-tems malade ; il ne connaissait ni la nature de son mal, ni son origine. L'eau de la fontaine lui apprit qu'il devait son infirmité à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ; depuis cette fontaine se nomme *la Fontaine de Vérité*. C'est dans l'une des salles de ce bâtiment que Dumouriez fit arrêter les cinq commissaires de la convention, Beurnonville, Camus, Bancal, Lamarque et Quinette, qui furent ensuite échangés contre l'orpheline du Temple, aujourd'hui madame la duchesse d'Angoulême.

Le pavillon des fontaines a été exécuté en 1697 par les soins du maréchal de Boufflers, alors gouverneur de la Flandre française, sous la direction du maréchal de Vauban. On regrette de ne pas voir le nom de cet illustre ingénieur à côté de celui du gouverneur sur l'inscription française qui décore la façade du pavillon.

Cet établissement, digne des soins et de l'attention du gouvernement, est depuis long-tems négligé. Situé au milieu d'une vaste forêt riche de sites pittoresques, il offre des promenades aussi variées qu'agréables que l'on peut prolonger jusque au bord de la Scarpe, l'une des plus belles rivières du département. Il pourrait devenir un rendez-vous de plaisir pour tousles oisifs des contrées voisines.

M. Devred avait poursuivi sa route vers Valenciennes ; je renonçai pour le moment à courir après lui, et je me dirigeai, longeant toujours la frontière, vers le confluent de l'Escaut et de la Scarpe. Je traversai le village de Mortagne, qui vit naître le comte Dubois, ancien préfet de police de Paris. Je demandai à un paysan de m'indiquer le lieu de naissance du

brave général comte Fernig. Il me le montra et ses yeux se remplirent de larmes. « Quel est, mon ami, la cause de votre émotion? — Ah! Monsieur, comment pourrais-je voir cette demeure sans que des pleurs de reconnaissance vinssent mouiller ma paupière. Je dois la conservation de mes jours à ceux qui l'ont habitée. — Mon ami, la voix de la reconnaissance est toujours douce à mon oreille; dites-moi comment vos jours étaient en danger, et comment ils en ont été préservés.

» — Au commencement de la révolution le général Dumouriez vint asseoir son camp là, sur l'amphithéâtre qui s'élève devant nous, au confluent de la Scarpe et de l'Escaut; les demoiselles Fernig étaient encore dans leur première jeunesse. La vue de nos soldats, l'éclat des armes, l'enthousiasme dont on était alors animé, éveillent en elles un désir de gloire militaire; elles se couvrent d'habits de gardes nationaux, elles courent demander à Dumouriez la permission de se mettre dans les rangs de nos soldats et de combattre pour la cause de la liberté.

» Dumouriez les accueille, il apprécie bientôt leurs brillantes dispositions; il reconnaît en elles une bravoure au-dessus de leur sexe, et les place

au nombre de ses aides-de-camp. Chargées par le général en chef d'expéditions contre les Autrichiens, qui chaque jour s'avançaient dans les villages français, elles les poursuivaient à la tête de nos volontaires, qui chaque jour ramenaient au camp quelques prisonniers. Pendant toute la tenue du camp de Maulde elles se signalèrent par une intrépidité et un sang froid qui faisaient l'admiration des ennemis mêmes. Un soir, je sortais du bois de Mortagne, et je me pressais pour regagner ma demeure, treize soldats autrichiens m'entourent, me saisissent, m'accablent de mauvais traitemens, m'entraînent vers le bois, et par le terrible *caput mac*, m'annoncent qu'ils me prennent pour un espion, et qu'ils vont me fusiller; la conduite féroce que tenaient les Autrichiens dans nos contrées ne me laissait pas d'espoir. Je recommandais mon ame à Dieu : tout à coup paraissent les deux héroïnes; quoique seules, elles chargent avec une impétuosité extraordinaire les treize hulans qui m'entraînaient; la résistance est de peu de durée, ils prennent la fuite et je tombe aux genoux de mes libératrices qui me dégagent de mes liens, et me suivent jusqu'à ce que je sois hors de danger.

» Hélas! la perfidie de Dumouriez entraîna mes deux guerrières dans sa perte ; dignes d'être associées à des braves et non à des traîtres, elles le suivirent dans sa fuite lorsqu'il déserta son armée au camp de Bruille ; elles traversèrent l'Escaut à la *Boucaulde* avec lui, ignorant le parti qu'il prenait, et lorsqu'il fut sur la rive droite du fleuve, il les abandonna..... Le retour leur était fermé ; alors errantes, fugitives, devant nos armées victorieuses, elles éprouvèrent tous les besoins, furent en butte à toutes les vexations, essuyèrent tous les dégoûts et se réfugièrent enfin à Hambourg, où, dans un état voisin de la misère, elles attendirent que l'heure de rentrer dans la patrie vînt à sonner. — Que sont devenues ces héroïnes? — J'ai eu le plaisir de revoir Mme Vanderwalen, l'une d'elles, il y a deux ans ; j'appris qu'elle était chez M. Baligamd, notaire à Mortagne, et je courus lui exprimer de nouveau toute ma gratitude. En me voyant elle me reconnut et me dit : « Il est déjà loin, le tems où combattant pour la cause sacrée de la liberté, nous fûmes assez heureuses pour vous arracher des mains des Kaiserlitz...... » Elle poussa un soupir que je compris bien quoique

je ne l'eusse pas vue depuis plus de vingt-cinq ans ; sa sœur cadette, Mlle Théophile, est morte à Bruxelles il a quelques années. Il ne nous reste plus que le souvenir de cette brave famille. Nous n'avons pas vu depuis long-tems Mme la comtesse Guilleminot, la troisième des filles de M. Fernig. »

J'aime à semer dans les cœurs où germe la reconnaissance, et je fus assez heureux pour laisser un souvenir dans le cœur de cet honnête homme. Je remontai dans le modeste phaéton que j'avais loué à Saint-Amand, je me dirigeai sur ma gauche, laissant à ma droite le champ de Fontenoy où se livra, le 11 mai 1745, la célèbre bataille que les Français gagnèrent sur les Anglais et les Hollandais unis. Je laisse aussi à ma droite, Bouvines, où Philippe-Auguste battit, le 27 juillet 1214, l'empereur Othon IV, le comte de Flandre et leurs alliés. Je traverse le riche pays de Pevèle, où je vois s'élever le *Mons-en-Pevèle*, qui servit de théâtre à la sanglante bataille que Philippe-le-Bel livra, en 1304, aux Flamands défenseurs de leur liberté. Ainsi, en moins de deux heures, j'avais en quelque sorte visité trois champs de bataille, où le sang

humain avait coulé à grands flots; et c'est de semblables souvenirs que tout le territoire de cette belle Flandre est couvert! Je répétai avec mon ami Béranger :

> Près de la borne où chaque état commence,
> Aucun épis n'est pur de sang humain.

J'arrivai bientôt au village d'Attiches, où m'attendait une réception pleine de franchise et d'amitié. M. Lorain, chez qui je descendis, est du petit nombre de ces hommes qui ont traversé la révolution dans les emplois publics, et qui sont sortis sans tache de cette rude épreuve. Patriote sincère, ennemi des excès, il perdit, sous le directoire, la place d'administrateur du département du Nord, accusé de modération en faveur des émigrés. La première réorganisation des tribunaux, en 1795, le fit rentrer dans la magistrature, d'où il n'est plus sorti depuis ce tems. Sans ambition, il n'a jamais aspiré à s'élever au dessus du modeste emploi de juge de première instance qu'il exerce, depuis 1800, avec une grande distinction. Il est le conseil gratuit de tous les paysans des environs d'Attiches; né aux champs, il a toujours partagé

son tems entre ses devoirs et l'agriculture. Il s'est principalement attaché à la culture et à l'emménagement des bois ; aussi on ne peut voir de plus beaux arbres que ceux qui environnent sa charmante demeure, et qui peuplent ses bois, véritable école forestière de tout le pays qui les entoure.

Je passai deux jours délicieux au château d'Attiches. M. Lorain fils, avocat, dont quelques succès au barreau de Paris ont signalé l'entrée dans la carrière, était chez son père avec sa jeune épouse. Je trouvai beaucoup de charmes dans leur société. Nous parcourûmes ensemble les riches campagnes qui ceignent le coteau d'Attiches et les belles forêts qui le couvrent à l'ouest. Nous poussâmes nos courses jusqu'à Phalempin pour y visiter les ruines de l'ancien château du Plouy, qui fut un des apanages de Henri IV par succession du duc de Vendôme. Nous nous reposâmes chez M. Jean-Baptiste Cogez, où nous trouvâmes réunis ses frères MM. Joseph et Alexandre Cogez. Ces trois frères, tous trois agronomes distingués, tous trois hommes d'esprit, sont aussi tous trois électeurs des deux colléges, et amis sincères des libertés constitutionnelles.

Nous nous arrêtâmes à notre retour au haut du chemin des *loups pendus* pour contempler le riche bassin agricole qui de ce point se déploie sous les yeux et que limitent Martinsart, Séclin, Watiésart et Phalempin, dont l'horizon reculé est borné par la vue des monts de Vemy et Saint-Eloi, et par ceux de Cassel et des Récollets.

M. Lorain voulut me récréer la vue du combat à l'arc : c'est ainsi que l'on nomme les grandes parties d'arc qui se font en Flandre entre les villages voisins. Le tir à l'arc est encore le jeu le plus chéri des Flamands. De nombreuses compagnies arrivèrent tambour battant, drapeaux déployés; la victoire fut long-tems incertaine; enfin M. Lorain père, l'un des plus habiles archers de la contrée, prit rang dans une compagnie, et malgré les efforts du vaillant Thimothée, veillard septuagénaire qui tirait contre lui, et que Teucer aurait admiré, la compagnie d'Attiches gagna la balle d'argent, prix proposé, dont on alla à l'instant faire offrande à sainte Elizabeth, patrone du village. Je ne me séparai pas sans attendrissement de M. Lorain père, dont la simplicité patriarcale et la douceur prévenante, la haute philosophie et les connaissances variées, avaient su, pen-

dant deux jours, captiver mon cœur et mon esprit.

Ces messieurs me forcèrent d'accepter l'une de leurs voitures pour faire la route de Lille ; j'arrivai bientôt à Séclin, jolie petite ville bien bâtie et qui commence à devenir commerçante. On ne sait rien sur son origine ; quelques écrivains font remonter sa fondation aux premières années de la chrétienté ; ils disent que saint Piat, patron de la ville, y fut enterré en 299 ; qu'ayant souffert le martyre à Tournay, sa tête fut séparée du corps ; que le saint, l'ayant remise sur ses épaules, vint ensuite jusqu'à Séclin où sa tête tomba ; ils vont même jusqu'à tirer de là l'étymologie de son nom *siclenium* ou *seclinium*. Ils la trouvent dans *se inclinavit*. Dagobert fonda à Séclin un chapitre de chanoines, et Marguerite de Dampierre, comtesse de Flandre, y établit, ce qui valait mieux, un hôpital pour les infirmes et les passans ; entre les donations qu'elle lui fit, elle lui assura quinze mille harengs à prendre à Mardick. Les chanoines ont disparu, et heureusement la maison de charité existe encore.

Séclin fut brûlé par l'armée de Philippe-Auguste, lors de la bataille de Bouvines, et pillé par

les troupes de Philippe-le-Bel, le 19 juin 1297; Charles V y rassembla son armée en 1382, et Philippe-le-Bon y ouvrit des conférences avec les Gantois, qui furent sans succès.

En 1566, les Séclinois repoussèrent vaillamment *les gueux*, qui étaient venus pour piller leur église. Ils montrèrent, en 1794, un ferme courage devant les Autrichiens. Plusieurs d'entre eux furent tués en défendant leur ville, que les Autrichiens incendiaient; ils les contraignirent à se retirer par leur noble contenance.

La porte d'entrée du cimetière de Séclin, devant lequel je passai en sortant de la ville, est construite avec assez d'élégance. Je vis bientôt sur ma droite le village de *Templemars*, à qui quelques chroniqueurs donnèrent long-tems une origine romaine, parce qu'ils tirent son étymologie de *Templum Martis*. On a cherché en vain des débris qui pussent fortifier leur antique et savante étymologie; mais les fouilles n'ont mis à découvert que du sable et une espèce de craie, nommée dans le pays *marlette*, qui font du terroir de Templemars un sol fort médiocre; ce qui pourrait bien nous faire trouver plus sûrement l'étymologie, d'ailleurs inutile, de Templemars,

que nous emprunterions du celtique ; savoir : de *tem*, le ; *pfeld*, champ, campagne, et de *marl*, marlette : champ de marlette.

Cette étymologie vaudrait bien assurément celle de *Templum Martis* et celle de *Vandalorum villâ*, ville des Vandales, que l'on donne à un petit hameau voisin de Templemars, nommé *Vendeville*.

J'arrivai bientôt à l'*Arbrisseau* d'où se découvre la vaste plaine autrefois connue sous le nom de *Mannée* de Lille*, à cause de l'immense quantité de moulins à vent qui la couvrent. Jadis ces moulins étaient exclusivement employés à la mouture des céréales ; maintenant ils le sont presque tous à la fabrication des huiles de colza, d'olliette ou de cameline. C'est un coup d'œil bizarre et à la fois pittoresque que celui de cette forêt de moulins qui s'offrent à la vue, lorsque l'on arrive à Lille du côté de la France, il donne déjà à l'observateur une idée favorable de l'industrie et de l'esprit commerçant des Lillois.

J'entrai dans Wazemmes, gros bourg très-

* On nomme *mannée*, dans les campagnes de Flandre et de l'Artois, le sac de grain que l'on envoie au moulin. Ce mot vient-il de *manne ?* je le crois.

peuplé, malgré la gêne imposée à ses habitans par le voisinage trop rapproché d'une place de guerre. Les maisons sont à Wazemmes d'une construction élégante, mais elles ne peuvent avoir qu'un rez-de-chaussée, sans étages supérieurs, parce qu'elles sont dans le rayon kilométrique de la place. En tems de guerre, on peut forcer les habitans, sans les indemniser, à détruire ou à laisser renverser leurs maisons; la faculté de bâtir sous la portée du canon de Lille ne leur a été accordé qu'à cette condition. Cependant le commerce considérable qui se fait à Wazemmes y attire et retient une grande population, en général aisée et même riche.

C'est à Wazemmes que se tient le marché d'huile de graines le plus important de toute la France. Les établissemens commerciaux y sont nombreux et variés; les principales fabriques sont celles de céruse, entre lesquelles on remarque celle de M. Faure.



N° XI. — 28 *août* 1821.

LILLE.

Dulce et decorum pro patriâ mori.
HORAT.

Il est doux, il est glorieux de mourir pour la patrie.

En sortant de Wazemmes, j'avais quitté ma voiture, qui ne pouvait entrer en ville par la porte *des Malades*, où s'exécutaient de grands travaux. Je revis avec un nouveau plaisir la belle porte que les Lillois firent jadis élever à Louis XIV. Cette entrée est digne d'une ville aussi belle, aussi riche, aussi importante par son commerce, son industrie et sa population; mais en la restaurant on l'a dégradée. Pourquoi, me suis-je demandé, appuyé sur les balustrades du pont, pourquoi au milieu du monument ce lourd et pesant écusson, si peu en harmonie d'architecture avec ce bel arc triom-

phal? Est-il dit qu'en fait de restauration de monument pour cause de changement d'état politique, le goût et les arts auront toujours à souffrir? Je me rappelais alors la singulière restauration de l'arc de la place du Carrousel, et le bas-relief qui surmonte la colonnade de la chambre des députés.

Un petit monsieur, au nez pointu, à l'œil vif et pénétrant, s'approcha de moi, et semblant deviner les réflexions qui m'occupaient : « Monsieur, me dit-il, avec un accent normand très-marqué, ne vous étonnez pas de ce que vous voyez ; l'empressement des Lillois, en 1815, pour effacer toutes les traces de ce qui s'était passé depuis 1790, était tel qu'ils proscrivaient avec une sorte de fureur ce qui rappelait pour eux des époques de gloire : ne voulaient-ils pas que l'on fît retirer des murs où on les a scellés, les boulets que l'ennemi leur avait lancés pendant le siége de Lille ; ils regardaient comme factieuses les glorieuses cicatrices que quelques-uns de leurs concitoyens conservaient de cette défense mémorable ; on brisait les statues, les bustes ; on brûlait les tableaux, les gravures, quels que fussent les auteurs. Il existait à l'hôtel-de-ville un

magnifique portrait de Bonaparte, peint par Gros, qui avait coûté une somme considérable. Un fonctionnaire le fit détacher de sa place et livrer aux flammes. Une sorte de frénésie s'était emparée des classes supérieures, qui poussaient la populace aux excès. C'était à qui briserait une image de Napoléon ou de Marie-Louise, que cette même population avait accueillis, en 1810, avec un enthousiasme, je dirai même avec une bassesse, comparable seulement à la folie de 1815. On se portait chez les citoyens que l'on soupçonnait de ne pas approuver ces inutiles profanations; on brisait leurs vitres, on les invectivait et force leur était de se renfermer chez eux pour échapper à des traitemens plus rigoureux. Si de pareils excès avaient duré, les Lillois auraient fini par mériter le sobriquet que leur ont injustement donné depuis long-tems les autres villes de la Flandre, par une fausse interprétation d'un mot du bon duc Philippe de Bourgogne. »

Nous traversâmes alors l'immense rue des Malades, qui doit son nom à un hôpital de lépreux, fondé jadis par Jeanne de Constantinople. Le petit monsieur qui m'avait accompa-

gné jusqu'à l'hôtel du *Lion d'or*, où j'allais loger, me demanda la permission de venir me voir, et j'avais trouvé tant de plaisir dans sa conversation pendant le trajet que nous avions fait ensemble, que je l'en priai instamment.

Etabli chez Mme Mailly, au coin d'une élégante cheminée prussienne chauffée par du charbon de terre, je me délassai en repassant dans ma tête les principaux traits de l'histoire de l'importante cité dans laquelle je me retrouvais après trente ans, et qui m'était parfaitement connue.

Un village entouré de marais a donné son nom à l'ancienne capitale de la Flandre française; un château y fut bâti dans les derniers tems de la domination romaine; ce fut le premier des accroissemens qu'elle reçut. Bauduin IV, comte de Flandre, l'agrandit en 1007, et l'entoura de murs et de fossés en 1030. Sa population s'accrut si rapidement que Bauduin V fut obligé d'en étendre l'enceinte. L'empereur Henri III s'en empara et la pilla en 1054; mais bientôt tout fut réparé par Bauduin, dont la prédilection pour cette ville lui mérita le nom de *Bauduin de Lille*. Les historiens le regardent, à juste titre, comme son fondateur, puisqu'en

effet il accrut sa population, augmenta son commerce, véritables principes de sa grandeur.

Elle fut prise trois fois dans le courant de l'année 1213, d'abord par Philippe-Auguste, puis par le comte de Flandre Ferrand, enfin par le même Philippe, qui, la trouvant sans défense, la réduisit en cendres; attaquée par Philippe-le-Bel, elle fut prise encore en 1297. Jean de Namur, fils de Guy de Flandre, la reprit en 1302, après la bataille de Courtrai. Philippe-le-Bel l'assiégea de nouveau après la bataille de Mons en Pevèle; mais il ne s'en empara point : elle lui fut cédée par traité. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, ayant épousé Marguerite, fille unique et héritière de Louis de Male, Charles V, céda ses droits sur cette ville et ses châtellenies au duc de Bourgogne, se réservant de les reprendre si les descendans mâles manquaient à ce prince. Charles-le-Hardi mourut sans enfant mâle; mais Maximilien d'Autriche, qui avait épousé sa fille, ne voulut point avoir égard aux droits du roi de France, et conserva la principauté de la châtellenie de Lille. Les rois et les princes se faisaient alors un jeu de manquer à leurs engagemens et de trahir leurs sermens.

Sont-ils beaucoup plus scrupuleux aujourd'hui? Les traités entre Charles-Quint et François Ier confirmèrent cette possession.

Louis XIV s'empara de Lille le 27 août 1667, après neuf jours d'attaque. En 1708, après une défense de quatre mois qui illustra le maréchal de Boufflers, à qui, dit-on, les habitans de Lille se proposent d'élever une statue au milieu de la place de la Citadelle, la ville fut de nouveau prise par les alliés, sous les ordres du prince Eugène et de Malbourough; elle fut enfin cédée à la France par le traité d'Utrecht.

Mais de tous les siéges que cette place importante eut à soutenir, nul n'est aussi célèbre, aussi digne d'être immortalisé par l'histoire que celui de 1792.

Dumouriez, en quittant la Flandre et le Hainaut pour se porter en Champagne à la rencontre des Prussiens, avait laissé toute cette frontière découverte; les sept à huit mille hommes restés sous le commandement du général Moreton pour couvrir les forteresses, ne pouvant résister aux forces supérieures des Autrichiens, s'étaient retirés du camp de Maulde, dans les villes de Valenciennes, Condé et Bou-

chain. Le général autrichien, Albert de Saxe-Teschen, libre de toute entrave, avait pénétré sur le territoire français avec son armée. Un moment indécis sur le parti qu'il prendrait, il résolut enfin d'assiéger Lille. Quoique la garnison ne fût que de sept à huit mille hommes*, il comptait plus pour la réduire sur les divisions intestines qu'il espérait exciter entre les habitans que sur ses troupes, puisqu'il n'avait que vingt-cinq mille hommes d'infanterie et huit mille chevaux, force insuffisante pour le seul investissement d'une place aussi importante.

Lille, d'ailleurs, était bien défendue par ses fortifications : cette belle et grande ville est assise dans une plaine arrosée par la Deule, qui se répand dans les fossés de la place. Ses ouvrages de défense, quoique irréguliers, ont été réparés et relevés par Vauban. Sa citadelle passe pour la plus belle de l'Europe et pour le chef-d'œuvre de ce grand ingénieur; mais Albert avait le féroce désir de faire éprouver un bombardement terrible à cette ville, quelque

* Il n'y avait que trois mille hommes de troupes régulières. Le reste se composait de volontaires, braves il est vrai, mais ne sachant pas même charger leurs armes.

peu avantageux ou glorieux qu'il pût être pour ses armes.

Le lieutenant-général Duhoux commandait dans la place, ayant sous ses ordres les généraux Ruault, Lamarlière et Champmorin, le capitaine de génie Marescot, devenu depuis célèbre dans cette arme, le colonel d'artillerie Guiscard; la garde nationale était commandée par un habitant de Lille nommé Bryan. Plusieurs sorties eurent lieu pour repousser les travailleurs et servirent à aguerrir les soldats et les gardes nationaux qui rivalisaient de zèle et de courage avec eux.

Le duc de Saxe somme les Lillois de se rendre; il leur promet de les traiter avec douceur s'ils se rangent du parti de la coalition, et les menace d'incendier leur ville s'ils continuent à se défendre. *La garnison que j'ai l'honneur de commander*, *et moi*, répond Ruault, commandant d'armes, *sommes résolus de nous ensevelir sous les ruines de cette place, plutôt que de la rendre à nos ennemis ; et les citoyens, fidèles à leurs sermens de vivre libres ou de mourir, partagent nos sentimens et nous seconderont de tous leurs efforts.*

La municipalité de Lille fit cette énergique réponse : *Nous venons de renouveler nos sermens d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté, l'égalité, ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures.* La réponse du commandant et celle du maire électrisent tous les citoyens, qui jurent de se défendre jusqu'à la mort *.

Bientôt la ville est couverte d'une grêle de bombes et de boulets rouges lancés par les assiégeans, la garnison répond par un feu bien nourri ; ce sont les braves canonniers lillois qui font le service des pièces. Le feu se prolonge dans la nuit, l'incendie s'allume aux casernes de Fives, à l'église Saint-Etienne ; les habitans quittent leurs demeures. Les groupes inquiets et qui se forment pour se communiquer leurs craintes sont dispersés par la chute des projectiles ; ils se réfugient dans les églises ; l'autorité civile et

* On cite encore cette réponse du colonel Guiscard au major d'Aspes, envoyé pour sommer Lille de se rendre : « Croyez-vous que les murs de Lille, comme » ceux de Jéricho, vont tomber au son des trompettes ? » Et les félicitations honorables des administrateurs de Douai : « Vous avez parlé en Lacédémoniens, vous » mourrez de même. »

militaire porte partout de prompts secours; mais la mort frappe partout, la plus grande consternation règne dans la cité. Le faubourg Saint-Sauveur devient la proie des flammes; on tente en vain d'arrêter l'incendie, partout il étend ses ailes immenses; les édifices, les maisons s'écroulent et écrasent les malheureux qui s'étaient réfugiés dans les caves.

Cependant le zèle et la valeur des Lillois ne se ralentissent pas, ils se retrempent au contraire au milieu des périls; on reste sur pied pour veiller à l'incendie; partout on établit des réservoirs d'eau; les femmes se précipitent sur les obus pour en arracher les mèches incendiaires; tous les citoyens se disputent à qui montrera le plus de courage ou de générosité. On vient dire à un capitaine de canonniers bourgeois, M. Ovigneur, qui servait une pièce sur les remparts, que sa maison est la proie des flammes; il se retourne et voit en effet sa maison en feu, sa maison qui renferme sa femme et son fils. Continuant à charger, il fait cette réponse, digne des beaux jours de l'antiquité: *Je suis à mon poste*, et ne quitte sa pièce que quand il est remplacé. (Napoléon paya à ces braves ca-

nonniers sédentaires la dette de la patrie : M. Ovigneur fut nommé membre de la Légion-d'Honneur ; un hôtel et deux pièces de canon d'honneur furent donnés à la compagnie.) Lorsque quelques habitans se trouvaient sans asile, on les recueillait avec empressement. « Buvez, mangez, leur disait-on, tant que nous aurons quelque chose : la Providence pourvoira à l'avenir. »

Combien de traits nombreux de grandeur d'ame, de courage, de bienfaisance auraient dû être recueillis par l'histoire ; elle les a oubliés, et nous conserve l'anecdote suivante, dont l'originalité prend sa source dans le caractère national : Un barbier, dans un des endroits les plus exposés au feu de l'ennemi, court après un éclat de bombe, s'en saisit, et avec ce bassin de nouvelle espèce, rase quatorze citoyens au milieu de la rue et des bombes tombant de toutes parts. Quel autre qu'un Français, au milieu des plus grands périls, pouvait avoir cette pensée si plaisante ?

Ce bombardement dura huit jours, presque toujours suivi avec la même fureur par les assaillans. L'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, vint au camp ; on

dit même qu'elle dirigea en personne les batteries qui foudroyaient la ville, et qu'elle prit plaisir à contempler les ravages dont elle donnait le signal.

Albert de Saxe, après avoir épuisé ses munitions, et craignant le retour de Dumouriez et de Labourdonnaye, eut la honte de se retirer, couvert des justes malédictions de toute la contrée *.

Les Lillois, délivrés de leurs ennemis, se répandent avec joie dans la campagne, rencontrent les ouvrages des Autrichiens, qu'ils détruisent avec une sorte de fureur. Par leur courage ils avaient échappé à l'ambition de la maison d'Autriche, mais ils avaient chèrement payé cet avantage ; deux mille des leurs avaient péri pendant le bombardement, le faubourg de Fives était entièrement brûlé et rasé ; plus de sept cents maisons avaient été incendiées ; un grand nombre menacait ruine et était devenu

* On assure qu'il lança, pendant ces huit jours, sur la ville, soixante mille boulets rouges, des bombes et des obus en proportion ; et, comme il manqua de munitions, il envoya sur la ville des barres de fer, des chaînes, des pierres, et jusqu'aux poids de l'horloge de Fives.

inhabitable, et presque toutes portaient l'empreinte du siége terrible que la ville venait d'essuyer; enfin le quartier Saint-Sauveur, le plus populeux de la ville, n'était plus qu'un amas de décombres.

Comment se fait-il, me disais-je, que, si fiers en 1792 des vestiges honorables du siége qu'ils avaient soutenu, de ces boulets autrichiens dont ils décoraient la façade de leurs maisons, ils aient pu rougir, en 1815, de ce qui faisait leur orgueil depuis un quart de siècle? Etrange aberration de l'esprit humain!

Comme j'achevais un déjeuner composé de laitage et de *coukes* sucrées, espèce de petits gâteaux en usage à Lille et fort renommés, je vis entrer dans mon appartement mon petit naturel du pays de Caux.

« Vous êtes ici pour observer, sus partons, me dit-il; c'est aujourd'hui la fête du *Broquelet*, il ne faut pas perdre cette heureuse occasion de voir le peuple de Lille en goguettes.— Qu'est-ce donc que la fête du *Broquelet*, dis-je à M. T***, comme nous traversions la rue *des Chats bossus?* —C'est, me répondit-il, une fête générale, et à laquelle prend part toute la population. On n'en

connaît point l'origine, elle remonte sans doute à l'époque où l'on a commencé à fabriquer de la dentelle à Lille, puisqu'elle est principalement la fête des dentellières : elle fut d'abord peu nombreuse, parce que les femmes seules la célébraient; mais les filtiers, ouvriers d'une espèce de fabrique très-importante à Lille, se réunirent pour la célébrer, et prirent, comme les dentellières, saint Nicolas pour patron. Cette fête alors prit une grande importance; le négoce du fil de lin et tout ce qui s'y rapporte, comme la toile et la dentelle, formant presque exclusivement le commerce de Lille, la fête du *Broquelet* devint celle de toute la ville. Les manufactures de coton, qui s'établirent sur les ruines des fabriques qui employaient les productions indigènes, et qui aujourd'hui occupent une si grande quantité d'ouvriers, se sont aussi rangés sous la crosse de saint Nicolas, et la fête en a acquis une plus grande popularité.

» Le nom de *Broquelet* est respectable parce qu'il est aussi ancien que la fête; le broquelet est le nom du fuseau autour duquel la dentellière roule son fil, et qu'elle agite sans cesse pour former les mailles de son précieux tissu.

Nous ignorons quels noms Minerve et Arachné, ces fameuses dentellières de l'antiquité, donnèrent à leurs fuseaux, mais nous sommes bien sûr que ce nom n'avait point la puissance magique que le mot *broquelet* exerce sur notre grande population. »

Nous sortîmes de la ville par la porte de la Barre, parce que la fête se célèbre dans le faubourg de la Barre et dans celui de Béthune, qui lui est contigu. Toute la route était couverte d'une foule immense, et tous ceux qui la composaient étaient *endimanchés* et avaient un visage rayonnant de gaieté; j'eus encore là l'occasion de remarquer combien les Flamands avaient conservé de goût pour les plaisirs et les fêtes; il n'est pas de peuple à qui ce superflu soit plus nécessaire, et qui s'y livre avec plus d'abandon.

Toutes les guinguettes, tous les cabarets, jardins publics étaient inondés des flots d'artisans de toutes les classes; vieillards, femmes, enfans, tous se pressaient de prendre part aux plaisirs; on s'évertuait à celui qui montrerait le plus de gaieté, qui chanterait le mieux ou qui boirait le plus.

Nous gagnâmes le faubourg de Béthune, et

nous allâmes nous asseoir dans une salle de la *Nouvelle Aventure*, lieu public d'une construction bizarre où se réunissent les dentellières et les fileurs de coton.

« Vous le voyez, me dit M. T***, l'affluence est grande, mais les individus ne sont pas confondus ; il règne dans ces jours de fête une espèce d'ordre naturel que tous les soins de la meilleure police ne sauraient ni régler, ni maintenir. Les dentellières sont rassemblées par sociétés ou par écoles; les filtiers par fabriques; les fileurs de coton, par ateliers ; chaque compagnie a adopté un cabaret tout entier ou seulement une pièce de ce cabaret ; c'est là qu'on mange le jambon et le pâté, que l'on vide les bouteilles de vin ou les *canettes* de bière en grande compagnie, mais toujours entre soi : des visites se font de sociétés à autres ; on se régale réciproquement, on trinque suivant certaines règles d'étiquette dont ne fait certainement pas mention dans son dictionnaire la docte comtesse de Genlis. »

Les dentellières qui se trouvaient à la table voisine de la nôtre, témoignaient un grand désir d'entendre chanter un gros ouvrier fileur qui fu-

mait sa pipe avec des camarades, dans un coin de la salle; on se détacha pour aller l'inviter. Après quelques instances il arriva avec sa pipe, fit quelques salutations, but *de deux*, et, continuant à fumer, entonna d'une voix de Stentor la chanson si connue :

Ah ! ma chère, il m'a fait des traits.

A chaque couplet, il partait d'un gros éclat de rire, qu'accompagnaient toutes les dentellières et fileurs de la table. Une seule des dentellières, d'une figure pâle et mélancolique, ne répétait pas le refrain et ne prenait aucune part à la gaieté générale. A la fin de la chanson des larmes roulèrent dans ses yeux, elle se leva et sortit; je remarquai seul son embarras, j'en fis part à M. T***; il suivit la jeune fille, qui lui apprit que le fileur n'avait chanté sa vilaine chanson que pour humilier celle dont il avait été l'ami, et qu'il avait trompée.....

Un peu suffoqués par la fumée de tabac, qui se promenait en épais nuages dans cette salle, d'ailleurs, comme tous les lieux publics de la Flandre, d'une propreté remarquable, nous sor-

tîmes pour nous rendre à la *Vielle Aventure*, autre lieu de réunion; elle nous parut plus fraîchement décorée que la *nouvelle*. On y dansait; et là l'ordre avait entièrement disparu : c'était une véritable confusion. Pendant que les violons faisaient sauter les amateurs, d'autres chantaient d'une voix pleine, quoique déjà voilée par les nombreuses libations de bière. Une dentellière fredonnait l'amour près d'un fileur que Bacchus possédait tout entier; un filtier chantait la fidélité à sa femme que pressait mystérieusement le genou d'un jeune compagnon, et le plus grand nombre criait plutôt qu'il ne chantait des chansons patoises du fameux *Brûle-Maison*. Du fond d'un cabinet arrivait jusqu'à moi le bruit de la jolie chanson de l'aveugle de Bagnolet.

Je répétai aussi :

Le plaisir rend l'ame si bonne.

Au milieu de toute cette confusion, pas une querelle, pas la moindre dispute; tous les cœurs, ivres de joie, semblaient enclins à la générosité; le moment eût été bon pour l'*aveugle*.

« Il n'est pas difficile à l'observateur, me dit

M. T***, de distinguer ici les différentes classes d'ouvriers et d'ouvrières : à son dos voûté, à sa poitrine resserrée et souvent au volume proéminent de certains charmes, vous reconnaîtrez la dentellière ; l'habitude de se tenir courbée sur leur carreau influe trop évidemment sur la vie de ces femmes : il en est peu qui parviennent à un âge avancé. Il serait digne de la société académique de Lille, d'ouvrir un concours sur cette question : *Quels moyens employer pour épargner aux dentellières les fréquentes maladies de poitrine dont elles meurent presque toutes victimes ?* Près d'elle, l'ouvrier filtier se fait remarquer par son agilité, par son costume qui se compose d'un gilet de turquoise, d'un pantalon de nankinet de Roubaix, d'une veste ronde de la même étoffe, et d'un chapeau à petits bords placé sur l'oreille gauche. Voyez là, devant nous, ce modèle des fileurs de coton ; il se distingue par une mise plus recherchée, des bottes noires, cirées et luisantes, un chapeau plus fin et une redingote de drap de couleur à la mode ; il est aussi plus robuste que le filtier, effets naturels d'un travail plus pénible et mieux payé. »

Lorsque l'heure de la fermeture des portes de la ville fut arrivée, on sortit de tous les lieux de plaisir, et chacun chercha à regagner son domicile; ici, se soutenant les uns les autres; là, s'aidant de l'appui des murailles; d'autres se faisant hisser dans des fiacres où ils montent dix, douze, hommes, femmes, enfans, non compris ceux que le cocher prend près de lui, où qui montent derrière la voiture. La fête, qui ne devrait durer que trois jours, se prolonge toute la semaine, et même jusqu'au lundi suivant; alors tout rentre dans l'ordre accoutumé, les artisans regagnent leurs ateliers, les dentellières reprennent le broquelet, non sans éprouver quelque découragement, quelque ennui, suite naturelle des plaisirs bruyans et prolongés.

Cette fête du Broquelet a été pour moi l'occasion de remarquer que la santé des classes inférieures, à Lille, ne s'était point améliorée depuis vingt-cinq ans; toujours des hommes faibles, grêles, des boiteux, des bossus, des rachitiques, tristes conséquences des habitations humides et privées d'air. « C'est en vain, me disait M. T***, que des administrateurs distingués,

MM. Dieudonné et de Pommereul, préfets du département du Nord, ont multiplié les efforts pour empêcher que les habitans continuassent à se loger dans ces repaires humides que l'on nomme *courettes*, lieux impurs aussi mortels au physique qu'au moral de l'homme; toutes leurs tentatives ont été vaines; ces malheureux, qui forment les deux tiers de la population de Lille, n'ont point voulu profiter des vues généreuses de leurs administrateurs, et continuent à vivre dans des caves au milieu des miasmes délétères, et souvent dans la débauche la plus crapuleuse et la plus révoltante.



*

N° XII. — *4 septembre.*

PROMENADE DANS LILLE.

On ne peut trop le répéter, il existe heureusement une puissance au dessus d'un injuste pouvoir, au dessus du parti dominateur, au dessus des lois, des circonstances.

Mémoires de M. le duc DE CHOISEUL.

DEPUIS que j'avais quitté Lille, de grands changemens avaient dû s'y opérer; des rues avaient été percées; des monumens avaient été élevés, d'autres détruits; les traces du siége de 1792 avaient disparu sous d'élégantes habitations. J'étais pressé de parcourir la ville, mais mon petit Normand était ce jour-là retenu par ses affaires et ne pouvait m'accompagner; dans un autre tems j'aurais eu pour guide mon ami l'auteur d'*Attila*, qui réside ordinairement à Lille, mais il se trouvait à Paris. Je ne me fiais pas à ma mémoire pour abréger ma promenade et ménager mon tems et

mes pas ; je ne me fiais pas plus à elle pour me rappeler les noms de monumens et de rues ; et puis seul, comment apprendre ce que je voulais savoir sur ce qui s'était fait depuis que je m'étais éloigné de Lille ? J'étais descendu machinalement dans la cour de l'hôtel du *Lion-d'Or*, lieu de départ et d'arrivée des messageries. Encore incertain sur ce que je ferais, je pris quelque plaisir à observer les voyageurs : la vue de tous ces personnages, de divers âges, de diverses classes, indifférens les uns aux autres, tous plus ou moins agités de sentimens ou d'émotions particulières, qui se renferment ensemble dans une boîte roulante, a toujours été pour moi un spectacle piquant.

Deux époux vêtus de noir s'embrassaient tendrement. « Le mari allait à Paris recueillir, me dit le commissionnaire, la succession d'un oncle maternel. — N'oublie ni le cachemire, ni les marabouts, mon bon, disait la dame en redoublant de caresses. Je quêterai à Sainte-Catherine le dimanche qui suivra ton retour. » Le mari était marguillier de la paroisse.

« Passe rue Equermoise, disait à son camarade un jeune sous-lieutenant de dragons ; tâche

de lui parler; assure-la que je l'aime toujours; que le courage m'a manqué pour l'aller voir avant mon départ; persuade-lui bien que si je l'avais revue j'oubliais mon devoir et que je ne partais pas; arrange cela, mon cher Ernest; elle est charmante; *il faut la consoler.* »

« Je veux avoir la place que j'ai retenue, disait d'une voix ferme un gros cultivateur à qui on n'avait laissé que la sixième; je m'en vas de Lembersart à Douai pour faire justice comme juré, et je veux qu'on me la rende ici. — Mais cette place n'en vaut-elle pas une autre, disait aigrement certain personnage à figure éfilée, et dont la boutonnière était ornée d'une brochette de décorations, récompenses de services rendus dans la garde nationale; vous serez là plus doucement encore que sur vos chariots de paysans. Je n'ai pas besoin de vos observations, monsieur le comte; je ne les écoute pas plus maintenant que lors des élections; votez aujourd'hui pour M. Marchangy, et demain contre lui, cela m'est égal, je ne m'en mêle point; ne vous embarrassez donc pas de moi. Je paie ici comme vous, je veux mon droit; ici vous n'avez qu'une voix; il n'y a pas deux colléges....... » Le bu-

raliste arriva et force fut à M. le comte de céder sa place au vilain. « *Vive la Charte !* s'écria le juré villageois, » et chacun de sourire.

Hippolyte, que je n'attendais pas sitôt, descendit de la voiture de Douai qui venait d'entrer dans la cour; comme il n'était venu que pour m'accompagner, nous nous mîmes aussitôt en course; nous traversâmes le carrefour que l'on a nommé *Place des Patiniers*. Nous allions au Musée; avant de monter les degrés du péristyle, Hippolyte m'arrêta. « Il faut, dit-il, que je vous fasse le récit d'un meurtre commis dans cette rue, que l'on nomme la rue des *Arts*. Cette affaire, par ses suites, est digne de figurer dans le Recueil des causes célèbres. Vous voyez cette porte, c'est l'entrée principale d'une maison qui a une autre issue dans la rue *des Oyers* que vous apercevez à quelques pas plus haut. Cette maison était il y a quinze ans environ habitée par un respectable vieillard nommé *Bonnier*, qui, avec une vieille domestique, y attendait paisiblement la fin de ses jours. Quatre ouvriers, qui le savent possesseur de fortes sommes, conçoivent le projet de le voler. Un matin, vers sept heures, trois d'entre eux vont sonner à

la porte que vous voyez ; le quatrième fait sentinelle dans la rue ; la vieille domestique vient ouvrir. « M. Bonnier est chez lui, je veux lui parler, dit l'un des trois, et il entre ; la servante, étourdie de cette manière décidée et qui n'avait pas eu le tems de lui répondre, le suit en lui demandant ce qu'il veut à son maître ; elle ne s'aperçoit pas qu'elle est suivie par deux autres personnes. On arrive à la chambre de M. Bonnier, on ouvre ; le vieillard est assis sur son fauteuil ; le premier des ouvriers entre, le frappe au front d'un coup de ciseau, nommé ici *écope hardie*. La cervelle de l'infortuné jaillit sur les murs, il tombe. Au même instant la servante est terrassée, et lorsque le maître est *achevé*, elle subit le même sort. Les assassins s'emparent alors de quelques faibles sommes ; ils ne peuvent découvrir les 10,000 francs, récemment reçus par M. Bonnier, et sur lesquels ils comptaient en commettant ce double crime. Ils quittent le lieu du meurtre, et vont acheter du pâté chez un charcutier, rue Saint-Pierre, où ils oublient l'*écope hardie* qui avait servi à consommer leurs crimes ; ensuite, assis sur le rempart, ils font tranquillement leur repas et se partagent

leur sanglante moisson. Cependant quelque vigilante qu'eût été la justice, les assassins avaient échappé à ses recherches. Sept ou huit ans s'étaient écoulés; on avait perdu tout espoir de les découvrir. Un forçat du bagne de Toulon demande un jour à faire la révélation d'un grand attentat, si on veut le faire jouir du bénéfice que la loi accorde aux révélateurs. Sa demande lui est accordée; on l'amène au commissariat: il fait connaître les assassins de M. Bonnier. — Etait-il du nombre? — Non. — Comment les a-t-il connus? — Vous l'allez apprendre : Son compagnon d'infamie et d'infortune, celui que pendant le jour la même chaîne accouplait, dans un moment d'abandon avait dit que si la justice avait su tout ce qu'il avait fait, il ne serait point aux travaux forcés (il y avait été envoyé pour un vol), mais qu'il aurait porté *sa tête sur la guillotine*....... Le révélateur, en homme aussi rusé que lâche et perfide, avait alors cherché à connaître le crime pour lequel celui ci avait mérité la mort. L'autre, désormais sans inquiétude sur ce meurtre, s'était complu dans les détails du récit de l'assassinat de M. Bonnier et de sa servante que le révélateur avait parfaitement

retenus; il fut même jusqu'à indiquer la rue où l'*écope hardie* avait été oubliée. En effet, la police retrouva l'instrument chez le charcutier désigné, où il servait depuis sept ans à fendre le bois nécessaire à l'usage de cette maison. Le coupable et le révélateur furent extraits du Bagne et conduits séparément à Douai, où d'abord l'assassin nia les faits; mais accablé par la force des preuves, il avoua tout, fit connaître ses complices qui, arrêtés, portèrent bientôt leur tête sur l'échafaud en expiation de leurs forfaits.

» — Le récit que vous venez de me faire, dis-je à Hippolyte, fait naître deux réflexions : la première, c'est qu'il est consolant pour la société d'avoir cette nouvelle preuve, que presque toujours le crime est puni, et qu'une sorte de Providence finit par faire découvrir les coupables; l'autre, c'est qu'il est douloureux de voir la justice forcée de récompenser un lâche délateur, et de s'associer pour punir le crime à un scélérat qui, pour obtenir une rémission des châtimens qu'il a justement encourus, vend avec une odieuse bassesse le sang de son coupable, mais confiant ami. »

Le Musée est un ancien couvent des Récollets, dont la façade mérite l'attention du voyageur; on rencontre au premier la bibliothèque de la ville, riche d'environ vingt mille volumes, classés avec ordre; on y trouve quelques éditions du quinzième siècle et quelques livres précieux. Les Lillois ont eu long-tems la prétention, et bon nombre la conserve encore, d'avoir eu la première imprimerie du département du Nord, par la raison qu'ils possèdent un in-16, imprimé en 1556, ayant pour titre : *Francisci Hœini insulani sacrorum hymnorum libri duo*, etc. Mais M. Guilmot, bibliothécaire à Douai, et le jeune et modeste savant M. Arthur Dinaux, de Valenciennes, ont prouvé que les villes de Cambrai et de Douai avaient des titres plus anciens que ceux qu'invoque la ville de Lille, par exemple : le *Voyage à Rome et à Jérusalem de Jacques Le Saige*, in-4°, imprimé en 1524, à Cambrai, et le *De Pœnitentia disputationes theologicæ*, in-4°, imprimé à Douai, en 1526.

Au dessus de la bibliothèque se trouve une belle galerie de peinture, dans laquelle brillent les ouvrages des Flamands, Rubens, Vandick,

Arnould de Vuez, Van-Ost, Jordain, Grayer, Ruisch; des Italiens, Raphaël, Jules Romain, Bassano, Guido, Delsarto, Veronèse, Piazetta, Salvator Rosa, Sassenio, Maratti, Romanelli; des Français, Philippe de Champagne, Joseph Vernet, Charles Lafosse, Pierre Mignard, Abel de Pujol, Hilaire Ledru, et de grand nombre d'autres maîtres. MM. Vanblaremberg et Vatteau, conservateurs de ce riche établissement sont dignes de la confiance que leur a accordée l'autorité.

En entrant à l'église Saint-Maurice, la plus ancienne et la principale de Lille, nous remarquâmes l'énorme échafaudage que l'on vient de faire élever pour soutenir le clocher et la façade extérieure qui menaçaient d'écraser de tout leur poids les maisons voisines. « On a, me dit Hippolyte, l'intention de renverser cette partie de maisons qui offusque la vue de l'église dont on veut reconstruire le portail, en sorte qu'une petite place se trouvera entre la rue de Paris et de l'église Saint-Maurice. Sur cette place serait exposée la statue en bronze du duc de Berri, dont la ville de Lille a confié l'exécution à notre jeune compatriote M. Bra. Au moyen de ce travail, ce

quartier de la ville acquérerait l'élégance et la salubrité qui lui manque. »

Je remarquai, auprès du maître-autel, les deux statues de M. Bra, figurant saint Pierre et saint Paul. « Vous êtes dignes, vous autres Flamands, dis-je à mon guide, de voir éclore le génie et le talent parmi vous : vous savez les encourager, les récompenser. Vos villes se disputent à l'envi le plaisir d'exciter l'émulation, et de soutenir les efforts de ceux de leurs concitoyens qui s'annoncent avec quelque talent. »

Parmi les tableaux qui décorent Saint-Maurice, nous avons remarqué celui de saint Nicolas, par Vanderburgh père, et le martyre de saint Maurice de Lenghen Jan. Au retable de l'autel, sont deux termes en marbre travaillés avec autant de goût que de délicatesse ; mais le monument le plus important que renferme cette église est le mausolée en marbre que les habitans de Lille ont fait élever dans une chapelle expiatoire pour y renfermer les entrailles du duc de Berri : c'est le sculpteur Gois qui a été chargé de son exécution ; il n'a pas répondu à ce que l'on attendait de son talent. La composition n'a rien de noble et d'élevé, et le travail manque de goût

et de correction. Magistrats chargés du soin de faire exécuter des monumens, soyez donc sourds à toutes les sollicitations et à toutes les prières; ne donnez votre confiance qu'au véritable talent : vous êtes responsables devant la postérité des ouvrages que vous aurez fait exécuter; vous encourez le blâme aussi bien que l'artiste, s'ils sont contraires aux règles du beau; et vous aurez votre part dans les éloges, s'ils sont dignes de l'admiration publique. Les magistrats de Florence ont acquis en Italie une gloire presque égale à celle de Ghiberti, pour avoir ouvert le concours solennel, à la suite duquel cet homme de génie fut chargé de l'exécution des portes du Baptistaire saint Jean, *dignes*, selon Michel Ange, *d'être les portes du paradis.* Ouvrez des concours, et ne confiez l'exécution d'un monument public qu'à celui des artistes qui se montrera le plus capable de satisfaire aux vœux de vos administrés, et d'accroître, par la beauté de ses œuvres, l'illustration de votre cité.

Jean-sans-Peur, après l'assassinat du duc d'Orléans, s'était retiré à Lille; il y fit bâtir le palais qui sert aujourd'hui d'hôtel-de-ville. Son fils, Philippe-le-Bon, y tint le second chapitre

de l'ordre de la Toison-d'Or, l'ordre chevaleresque alors et encore aujourd'hui le plus illustre de la chrétienté.

Ce fut dans cet édifice que, le 9 février 1454, se fit le *vœu du faisan*, par lequel le duc de Bourgogne et tous les chevaliers s'engageaient à aller rejeter les Turcs en Asie. C'est là qu'ils firent tant d'extravagantes promesses qu'ils n'accomplirent jamais. Ce palais fut ensuite habité par Charles-Quint, et prit le nom de *Cour de l'Empereur ;* Philippe IV d'Espagne le céda aux magistrats de Lille en 1660. Il sert, depuis ce tems, d'hôtel-de-ville. L'aile gauche, par ses tours à créneaux et ses croisées gothiques, montre suffisamment qu'elle date de l'époque de la construction du palais par Jean-sans-Peur ; mais l'aile droite est d'un style moderne. Un incendie, communiqué par la salle de spectacle, qui alors en était voisine, consuma toute cette partie droite qui fut rétablie dans le siècle dernier.

Dans cette aile de bâtiment, avec l'administration municipale siége le tribunal de première instance de Lille, qui, pendant longues années, a joui d'une réputation sans rivale d'impartialité.

de sagesse, d'indépendance et de savoir telle que nul autre tribunal inférieur en France n'en a jamais eu d'égale.

« L'escalier que nous montons, me dit mon guide, reste de l'ancien palais, d'ailleurs très-remarquable par ses riches ornemens en sculpture, nous conduit aux cabinets d'histoire naturelle, qui sont aussi dans cet hôtel, et dont la garde et l'entretien sont confiés à la *Société des amateurs, des arts, des sciences et de l'agriculture*, qui tient ici ses séances. Cette société académique et celle de Cambrai sont les seules, entre les sept ou huit du département du Nord, qui travaillent utilement, et qui, par la publication de leurs mémoires, rendent de véritables services aux arts, aux lettres, aux sciences et surtout à l'agriculture : celle-ci compte parmi ses membres MM. les docteurs Vaidy et de Chambret, collaborateurs du *Dictionnaire des sciences médicales ;* Desmazières, professeur de botanique, auteur d'un précieux ouvrage sur les cryptogrames ; le petit-fils de l'immortel botonographe Lestiboudois, lui-même professeur de botanique très-distingué ; M. Delezenne, professeur de physique; M. Hay, auteur, avec M. Bis, de la tra-

gédie de *Clotaire*, et en particulier de diverses poésies pleines de grâces et de fraîcheur; M. Duhamel, auteur d'un Recueil de Fables, et d'une comédie en vers ayant pour titre : *La vieille Fille*. J'aurais quelques autres noms à vous citer honorablement, mais on nous ouvre la porte du cabinet d'histoire naturelle. »

C'est M. le docteur Degland, aussi membre de la Société académique de Lille, qui voulut bien nous accompagner dans la visite du cabinet d'histoire naturelle et de celui de physique. Le cabinet d'histoire naturelle de Lille ne se forme que depuis quelques années, et déjà on peut dire que, grâce au zèle de la Société, et surtout aux connaissances de M. Degland, il possède de riches collections de quadrupèdes, d'oiseaux et d'insectes; nous y avons vu trois belles momies d'Egypte parfaitement conservées. Une fois par an, Flore est appelée à tenir sa cour dans les salons consacrés à l'histoire naturelle : c'est là qu'elle étale ses richesses apportées curieusement de tous les climats. On offre des palmes à l'émulation de ses adorateurs, et on les distribue avec tout l'enthousiasme de vrais amis de la nature.

Le cabinet de physique, que nous allâmes ensuite visiter, est fort beau; il est consacré à propager l'instruction de cette science. M. Delezenne y professe avec beaucoup de talent un cours gratuit.

On doit à la ville de Lille les éloges que nous avons donnés à la ville de Douai. Depuis quelques années elle ne néglige rien pour encourager l'étude des sciences et des lettres, la culture des arts et le perfectionnement de l'industrie.

Elle a fondé des expositions publiques de peinture qui sont très-suivies, et une Société des arts pour les maintenir. Elle possède des académies d'architecture, de physique, de dessin, de musique, de botanique, d'écriture. Depuis deux ans, un jeune et savant professeur y fait un cours gratuit de chimie appliquée aux arts et à l'industrie. Elle entretient un beau jardin botanique; mais, et ce reproche seul détruit tous nos éloges, elle n'encourage pas l'enseignement mutuel.

Il est si doux de pouvoir parler des magistrats avec éloge, que nous nous empressons de dire, à propos de ces efforts en faveur des lumières et de la civilisation, que, depuis son arrivée dans

le département du Nord, M. le comte de Murat, qui en est le préfet, n'a négligé aucun moyen de le servir, et qu'il n'a pas moins mérité par ces encouragemens la reconnaissance de ses administrés que par la sage modération de son administration.

Nous traversons la place d'armes; elle est grande et remarquable par la régularité des bâtimens qui l'entourent; c'est là que se font les exercices de troupes, que l'on nomme *parades;* où se tiennent les foires et les marchés aux grains. Sur la droite se trouve la Bourse, dont la construction n'a rien qui mérite de fixer l'attention. Après avoir parcouru la rue Esquermoise, qui rappelle la rue Vivienne, pour l'activité du commerce, la richesse et l'élégance de ses magasins; après nous être arrêtés à l'entrée de la rue *des Bonnes-Filles*, pour contempler le coup d'œil qu'offre la belle rue nommée tour à tour *Royale*, *Nationale*, *Impériale*, et puis *Royale*, et puis *Impériale*, puis enfin *Royale*, nous sommes entrés dans l'église Sainte-Catherine, où nous avons vu un des chefs-d'œuvre de Rubens, *le Martyre de sainte Catherine*, et le beau tableau d'un artiste de Lille, nommé *Wumps*, représentant

l'Adoration des Bergers. Ces deux ouvrages sont d'un grand mérite, et le premier surtout peut être classé parmi les meilleurs ouvrages que le génie de Rubens ait enfantés.

Je remarquai, en sortant de Sainte-Catherine, qu'on avait établi sur ses tours une machine télégraphique. « Passons vite, me dit Hippolyte, ... ; elle a, comme à Grenoble, servi, en 1816, la justice expéditive de certains ministres : elle a ordonné la prompte exécution d'un homme dont le crime n'a jamais été bien connu......

» Nous voici sur l'Esplanade ; c'est, vous le savez, la principale promenade de Lille. Lorsque vous l'avez vue, elle était dépouillée des arbres qui en avaient fait l'ornement ; depuis, elle a été replantée, et, grâce aux soins que l'on a donnés aux jeunes arbres, elle est assez ombragée pour être maintenant fort agréable.

» Le *Remponeau*, là, sur la droite, autrefois destiné à des bals, à des fêtes, est maintenant le lieu de réunion d'une société maçonnique sous le titre de *la Fidélité*.

» Cette promenade intérieure se trouve sur les bords de la Deule, qu'elle longe pendant un

demi-quart de lieue environ ; elle est divisée en cinq ou six allées dont la plus rapprochée de la chaussée est destinée aux voitures et aux cavaliers. Vers le milieu se trouve un bassin, et vis-à-vis une espèce de pont chinois jeté sur la Deule, autrefois nommé *Pont-Napoléon*, et consacré à la gloire de nos armées. On le nomme aujourd'hui *Pont-de-Berri;* il est élevé de vingt marches et couvert. Lorsque l'on est au haut, l'horizon qui l'entoure est très-étendu, très-varié et très-pittoresque ; on aperçoit toute la promenade depuis la rue des Fossés jusqu'au jeu de balle; l'église Saint-André, le magasin général à blé, bâti par les états de Flandre, l'un des plus vastes et des plus utiles édifices de Lille. Un beau manége construit dans un bon goût, situé à l'extrémité de la promenade ; la sortie des eaux percée à travers les remparts ; les allées des Soupirs, situées de l'autre côté de l'eau, dépendent aussi de la promenade ; à côté, un vaste tapis de verdure, nommé *la Plaine*, qui sert de lieu d'exercice à la cavalerie, à l'infanterie, et même à l'artillerie de la garnison. C'est là que, le 14 juillet 1790, se célébra la fédération des gardes nationaux du Nord, du

Pas-de-Calais et de la Somme, brillante aurore des siècles de liberté qu'obscurcirent trop tôt de sombres et de sanglans nuages. »

Nous descendîmes ce pont du côté de la citadelle, et au bas nous trouvâmes un fort joli café champêtre, nommé *ma Campagne*. « Le propriétaire de cet établissement, me dit Hippolyte, est un brave homme qui, déjà plusieurs fois, s'est dévoué pour sauver la vie à des individus tombés dans la Deule et menacés d'y périr ; il a toujours été assez heureux pour sauver ceux pour lesquels il s'est exposé. »

Nous passâmes les ponts-levis et entrâmes dans la citadelle de Lille, comme je l'ai dit ailleurs, la plus belle de l'Europe. Elle a cinq bastions réguliers, dont les courtines sont couvertes par des tenailles en terre ; elle est entourée par un fossé profond, en avant duquel se trouvent un chemin couvert et un glacis ; les angles rentrans de cet avant-fossé, du côté de la campagne, sont garnis de sept demi-lunes en terre ; au milieu, se trouve une belle et vaste place d'armes entourée de solides et élégantes constructions. On nous permit de parcourir les remparts, qui forment une agréable promenade.

Arrivés à l'un des angles des bastions : « Voilà, me dit mon guide, en me montrant une porte donnant entrée à un souterrain pratiqué sous le rempart, la casemate où M. le duc de Choiseul, aujourd'hui pair de France, fut pendant si long-tems enfermé avec les malheureux naufragés de Calais, où ce noble défenseur des libertés publiques endura le plus dur esclavage. » Nous nous assîmes sur le talus du rempart, vis-à-vis cette casemate.

« Le fanatisme politique et religieux, quels que soient le tems et le climat où ils naissent, me dit mon ami, se signalent toujours par les mêmes excès. Sur leurs autels il ne doit couler que des larmes et du sang humain ; dans un moment, nous foulerons une terre que le fanatisme politique couvrit de sang en 1816. Nous voici maintenant arrêtés près d'un cachot où celui d'une autre époque exerça sa fureur.

» Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1795, M. le duc de Choiseul, émigré français, qui se rendait dans l'Inde avec un régiment de hussards sous ses ordres, échoua sur les côtes de Calais, où il échappa miraculeusement à la mort avec une partie des siens. Il fut d'abord transféré avec

ses compagnons d'infortune à Saint-Omer. Le ministre de la justice voulait les faire condamner, comme émigrés pris les armes à la main, par le tribunal criminel, condamnation capitale à laquelle ils n'auraient pas échappé sans la résistance courageuse de M. Gosse, alors accusateur public *. Reconduits à Calais pour y être jugés par un conseil de guerre, ils furent ramenés à Saint-Omer, d'où enfin on les transféra à Lille. Ces infortunés, que la mer avait rejetés, objets de la fureur de quelques hommes exagérés, passèrent quatre ans à Lille dans des cachots humides et glacés, habités avec eux par d'immondes reptiles; sans feu dans les plus rudes hivers, mal vêtus, réduits au pain et à l'eau, privés de lumière, de toute correspondance, de toutes visites; jouets de tous les événemens et de toutes les passions, ils attendaient chaque jour

* M. Gosse, homme aussi distingué par son savoir, son esprit et la fermeté de son caractère que par l'urbanité et l'élégance de ses manières, était procureur-général près la cour de Douai; il fut destitué en 1815, après trente ans d'honorables services. L'amitié et l'estime d'hommes tels que M. de Choiseul font aisément oublier à M. Gosse les injustices des dépositaires du pouvoir.

la mort dont continuellement on les menaçait. Rien ne pouvait attendrir les persécuteurs que le sang des victimes. « La seule humanité de nos » gardiens, dit M. de Choiseul, dans ses Mé- » moires, préserva du désespoir un grand nom- » bre de mes compagnons. » Entre ceux des habitans qui se distinguèrent le plus par leurs soins et leur piété touchante envers ces infortunés, on doit conserver le nom honorable, pour la ville de Lille, de M. Drapier, père du chimiste de ce nom, et beau-père de l'éditeur de *l'Echo du Nord,* M. Leleux. « Il était, dit M. de Choiseul, (dont nous nous plaisons encore à emprunter les paroles comme un touchant hommage de reconnaissance), en sa qualité de membre de la municipalité et président de l'administration, chargé de l'administration de notre prison : républicain zélé, patriote énergique, mais bon, humain, sensible, c'est à lui que nous avons dû tous les adoucissemens d'une position vraiment déplorable....... C'est à lui que je dus le bonheur de voir mes enfans *. Il me donna une plus grande liberté, pour ne pas corrompre ce bon-

* M. Etienne de Choiseul, mort depuis de ses blessures après la bataille d'Esling, et Mme de Marmier,

heur par des entraves qui l'auraient empoisonné : « Vous désirez voir vos enfans, me dit-il un jour, vous avez des amis qui désirent aussi vous voir ; ma responsabilité, vu les ordres supérieurs, est au delà de tout ce que vous pouvez imaginer ; hé bien ! je la confierai à votre parole. Promettez-moi de ne rien tenter pour vous y soustraire, tant que je ne vous l'aurai pas rendue, alors je n'aurai aucune crainte, et vous verrez vos enfans. » Je lui donnai ma parole ; je lui aurais donné ma vie s'il me l'eût demandée à un semblable prix. Je vis mes enfans, ils restèrent cinq mois à Lille. J'ai pu me sauver plusieurs fois, mais j'aurais préféré mourir ; j'étais bien mieux gardé par ma parole, par mes obligations envers ce vertueux citoyen, que je ne l'aurais été par toutes les grilles dont le gouvernement d'alors m'a depuis entouré. »

Qu'il est doux de trouver, au milieu des fureurs des partis, de ces actes de confiance et de générosité, de voir le patriote sincère résister aux violences du gouvernement qu'il sert, exposer sa liberté, sa vie même pour ceux que, dans l'intérêt mal entendu de sa propre cause,

qui écrivit à Bonaparte en faveur de son père la lettre touchante que toute la France connaît.

il voit poursuivre ou accabler injustement. Qu'il est plus grand, plus rare encore de voir un homme dévoué, par d'implacables ennnemis, à l'échafaud qui l'attend et auquel il peut se soustraire par la fuite, enchaîné par sa seule parole au lieu qu'il ne doit quitter que pour marcher au supplice : que 1815 nous présente un fait semblable, et j'oublie ses proscriptions, ses fureurs et ses assassinats juridiques!

Cependant un nouveau jour brillait sur la France; l'ordre commençait à s'y rétablir, les prisonniers recouvraient la liberté; les échafauds cessaient d'être permanens, le directoire était tombé et remplacé par le consulat. Les prisonniers avaient été transférés à Ham, avec une barbarie nouvelle par des ordres subalternes. Une lettre, lancée par M. de Choiseul à travers les barreaux de sa prison, fut recueillie et jetée à la poste par un passant. Mme la douairière de Choiseul la reçut au moment où M. le comte Regnault de Saint-Jean d'Angely était chez elle; il se chargea de la remettre lui-même à Mme Bonaparte, depuis l'impératrice Joséphine; celle-ci la lut au premier consul, qui en fut indigné; il ordonna au ministre Fouché de faire

faire une enquête, et peu après les naufragés de Calais furent mis en liberté.

Nous avions continué notre promenade, et nous étions parvenus au coin d'un autre bastion. « Ici, dit Hippolyte en m'arrêtant, les partis ont aussi exercé leurs fureurs ; mais, cette fois, la victime ne leur est point échappé. C'est ici que l'infortuné baron Chartran a subi sa sentence, et que le plomb français a déchiré le sein d'un brave général de la garde, coupable d'avoir rempli la mission dont il avait été chargé. Chartran avait, pendant les cent jours, saisi les papiers du duc d'Angoulême, lors de la retraite de ce prince dans le Midi. Après la seconde rentrée du roi, ce général, que l'on n'avait pas jugé assez coupable pour le faire figurer sur la liste du 24 juillet, est envoyé à Lille en surveillance. Doué d'une belle figure, d'une stature imposante, d'un caractère franc et ouvert, Chartran avait su se faire des amis à Lille ; il y vivait heureux et tranquille, entièrement étranger à la politique. Tout à coup, au mois de mai 1816, il est arrêté, traduit au conseil de guerre et condamné à la peine de mort. Pourquoi ? son crime est celui de tous les mili-

taires français, il a porté les armes en 1815. Cependant, le général marquis de Jumilhac, commandant de la division, affligé de cette condamnation, retarde l'exécution, consulte les ministres. La poste, par sa lenteur, blesse leur impatience ; le télégraphe s'agite et donne le signal de mort ; on amène Chartran dans ce bastion, d'une main il tient élevé sa croix de la Légion-d'Honneur, de l'autre il découvre sa poitrine, couverte de glorieuses cicatrices. « Camarades, dit-il aux vétérans chargés de l'exécution, faites votre devoir. Celui que la mort avait épargné sur vingt champs de bataille, n'est pas tombé sans gloire dans ce coin reculé. »

Ses restes furent inhumés au cimetière de Wazemmes ; le tems avait déjà effacé l'inscription modeste que l'on avait peinte sur la croix qui surmonte sa tombe ; une main généreuse s'est tout récemment acquittée d'un devoir pieux, elle en a rétabli une nouvelle plus simple et plus éloquente que la première : *Ci-gît Chartran.*



N° XIII. — 12 *septembre* 1821.

COMMERCE DE LILLE.

> Le commerce guérit des préjugés destructeurs ; et c'est presque une règle générale, que partout où il y a des mœurs douces il y a du commerce, et que partout où il a du commerce il y a des mœurs douces.
>
> MONTESQUIEU, *Esprit des Lois.*

HIPPOLYTE et moi, en nous quittant la veille au soir, nous nous étions donné rendez-vous au café *Lalubie*, pour y déjeuner avant de reprendre nos courses. Arrivé le premier, je me mis à parcourir les journaux, ou plutôt le seul journal du département, *l'Echo du Nord*. Cette feuille périodique ne fait pas moins d'honneur au talent et à l'esprit de son principal rédacteur, M. Leleux, qu'à ses principes et à son caractère. Père de neuf enfans, sans craindre les risques d'une semblable entreprise, les haines qu'il allait susciter contre lui, M. Leleux employa une grande

partie de sa fortune à fonder un journal constitutionnel dans le département du Nord, à une époque où le mot de *Charte* ne se prononçait qu'en tremblant, où l'opinion d'une population de huit cent mille ames n'avait pas un organe qui ne fût vendu au pouvoir ou qui ne lui eût fait serment d'obéissance absolue. Depuis sept ans *l'Echo du Nord* combat avec une persévérance toujours égale le fanatisme, le privilége et les tyrannies subalternes; c'est à lui que l'on doit, dans le nord, l'exemple de cette utile résistance aux mesures illégales des dépositaires du pouvoir. Plusieurs fois M. Leleux, conduit devant les tribunaux, s'y est vu condamné à de fortes amendes; il a subi de longs emprisonnemens sans que son zèle pour la cause de la liberté légale en ait été ralenti.

Le *Journal du département du Nord*, que je pris ensuite, est celui que la circulaire administrative recommande annuellement à l'abonnement des communes; fondé sous l'empire, par M. Bottin, alors secrétaire-général de la préfecture du Nord, aujourd'hui secrétaire de la société royale des antiquaires de France, il eut alors l'avantage d'inspirer quelque intérêt par

les articles que chaque semaine il publiait sur l'histoire morale et économique du pays. Journal administratif en 1814, il continue à servir les ministres et les préfets avec un zèle qui lui a mérité le titre de *Quotidienne du Nord*, nom sous lequel il est généralement connu.

J'achevais de parcourir la feuille d'*Affiches et Annonces*, de M. Danel, qui ne tient guère plus que son titre ne promet, lorsque mon ami entra, accompagné de M. H***, que je revis avec un grand plaisir. M. H*** avait passé ses belles années à cultiver les muses, qui souvent se montrèrent pour lui favorables. J'avais applaudi à ses premiers succès, et ma voix l'avait encouragé dans la carrière. Je ne puis cependant lui faire un crime d'avoir pensé que les fleurs de son printems ne lui assuraient pas pour son automne des fruits assez abondans. M. H***, bien convaincu que Bacchus serait toujours en honneur chez les Flamands, a transformé l'autel des muses en comptoir et s'est fait agent commercial du dieu des vendanges.

M. Lalubie est le *Tortoni* lillois : ses vastes appartemens, très-richement et très-élégamment décorés, ont une triple destination : plu-

sieurs pièces sont consacrées au *café* proprement dit, d'autres au *restaurant*, d'autres enfin à la *tabagie*, car, pour les trois quarts de la population de la Flandre, le besoin de fumer est encore aujourd'hui de nécessité première.

Pendant que nous dépêchions l'excellent déjeuner que nous avait servi M. Lalubie, dont les vins en général ne sont pas dignes de sa cuisine, M. H*** nous apprit que bientôt cet établissement serait éclairé par le gaz. « Une compagnie, ajouta-t-il, organisée depuis six mois, se propose de faire jouir la ville de Lille, au printems prochain, de ce brillant et économique luminaire ; si cette compagnie réussit dans son projet, je croirai que nulle amélioration commerciale ou industrielle ne sera désormais impossible ici ; car il n'en est aucune qui puisse y rencontrer plus d'obstacles et plus d'opposition. A la puissance inerte de la routine se joint encore parmi nous celle des intérêts directs que l'on croit menacés. Que deviendra, se demande-t-on, le commerce des huiles, si important pour ces contrées et sous le rapport de l'agriculture et sous le rapport de la fabrication ? Qui voudra consommer nos huiles lors-

que la capitale de la Flandre, le premier marché aux huiles de France, aura donné l'exemple de l'abandon de ce mode d'éclairage.

Il eût été facile d'apaiser la fermentation que cette entreprise a produite dans les esprits, en apprenant à ceux dont elle paraît froisser les intérêts, que le meilleur gaz s'obtient par la combustion de l'huile et que par conséquent le commerce des liquides oléagineux ne peut que s'accroître par la propagation du nouveau mode d'éclairage : ce moyen si simple de calmer les inquiétudes des commerçans ne s'est pas présenté à l'esprit de nos administrateurs, ou, ce qui est plus probable, ils n'ont pas jugé à propos d'en faire usage.

» — Le commerce des huiles est-il ici le plus important, demandai-je à M. H***? — Non, me répondit-il; celui des denrées coloniales emploie de plus grands capitaux; c'est à Lille que s'approvisionnent une partie des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des Ardennes, de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle, plus de deux millions de consommateurs. Cette immense consommation, une population de soixante-dix mille ames,

de nombreuses et d'importantes fabriques donnaient sans doute le droit à la ville de Lille d'obtenir un entrepôt, ainsi que l'ont obtenu Metz, Besançon, Strasbourg, Rouen, Lyon; mais c'est en vain qu'elle l'a réclamé. La fondation d'un entrepôt de denrées coloniales à Lille, n'est point seulement dans l'intérêt du commerce des Lillois, il est dans l'intérêt de toutes les contrées que Lille approvisionne, et du port de Dunkerque lui-même, qui, dit-on, a eu assez d'influence pour faire rejeter la demande fondée de la chambre de commerce de Lille.

» Les principales maisons qui se livrent au commerce des denrées coloniales sont connues sous les raisons, *Lefebvre fils*, *Rivoire*, *Lecreux*, *Herlin*, *Renty et sœurs*, *Derode frères*, *Lecomte*, *Testelin-Waresquelle*, *Danel*, *Mariage-Bonte*; il en existe encore à Lille beaucoup d'autres très-recommandables.

» Après le commerce des denrées coloniales, l'on doit, je crois, ranger par ordre d'importance les fabriques de coton, entre lesquelles se distinguent celles de MM. Mille (Auguste), Barrois frères et Faucille, dont les machines sont mues par la vapeur.

» Je devrais ici placer le commerce des huiles; mais comme je me propose de vous offrir de visiter l'un des établissemens où l'huile se prépare par de nouveaux procédés, je me réserve de vous en parler alors.

» La fabrique de fil est l'une des principales branches du commerce lillois. On a craint longtems pour cette industrie, à cause de la modicité du prix des tissus de coton ; mais elle se soutient avec honneur. Il existe aux environs de Lille bon nombre d'établissemens considérables consacrés au blanchiment du fil. Le plus remarquable est celui de MM. Dejaeghère frères, où les connaisseurs vont voir une machine hydraulique des plus ingénieuses.

» Puisque je vous ai parlé des établissemens extérieurs, je vous dirai un mot de la fabrique d'indienne de MM. André Charvet et Fives, située à Loos, à une demi-lieue de Lille. Cet établissement occupe constamment deux cents ouvriers. Cette fabrique et celle qui fut établie à la même époque, dans une commune voisine, par MM. Devos et Woorthmann, ont donné naissance à une multitude de fabriques de tissage dont elles consomment les produits, et qui,

à leur tour, offrent un débouché considérable et facile aux filatures de la ville de Lille.

» Comme l'or est l'ame du commerce, les banquiers ont toujours tenu le premier rang dans la hiérarchie commerciale, mais nos banquiers ici sont tous commerçans et se rattachent à l'une ou à l'autre des branches industrielles dont je vous ai parlé ; cependant, je vous citerai, comme faisant plus spécialement les opérations de banque, MM. Revoire, ancien député, Hegmann et fils, Dutilloy, Coget l'aîné, Marchand Delvigne et compagnie, Bordier et Licson.

» La ville de Lille possède en outre des filatures de laine et des fabriques de draps, des fabriques de tulles, de calicots, de linge de table, de fil retord, de dentelles, de toiles à matelats, de bonneterie, de couvertures de laine, de sarraux (source de grandes richesses pour la ville de Lille). Les raffineries, les salines, les savonneries y sont en grand nombre ; on estime beaucoup les voitures faites à Lille ; les carrossiers Lemaire et Arnold le disputent pour l'élégance et la solidité aux meilleurs ouvriers de Bruxelles, de Londres et même de Paris. »

En sortant du café Lalubie, M. H*** nous conduisit à la fabrique de cardes de MM. Scrive, que j'avais témoigné le désir de voir d'après les éloges que j'en avais entendu faire. J'étais curieux d'examiner les produits de cette nouvelle branche d'industrie, ravie à l'Angleterre et importée parmi nous au risque des plus grands périls. «Les cardes de MM. Scrive sont fabriquées à l'aide de la mécanique la plus ingénieuse qui, je crois, ait été produite. Donnez-leur une plaque de cuir préparée et un fil de fer suffisamment menu : le cuir est tendu sur la machine; des aiguilles le percent de trous parfaitement réguliers; une pince saisit le fil, une autre le coupe à une longueur donnée; des crochets lui font éprouver une triple, une quadruple courbure; une main de fer en présente les extrémités aux orifices des trous, les y engage et les y fixe irrévocablement. Ce travail, qui demandait un œil et une main si exercés, qui occupait deux à trois cents jeunes gens dans divers ateliers, se fait maintenant à l'aide de vingt à trente métiers mus par la vapeur, et n'exige pas l'emploi de plus de quinze personnes. J'aurais voulu féliciter MM. Scrive sur leur intéres-

sant établissement, mais ils en étaient alors absens.

En quittant la fabrique de MM. Scrive, nous fûmes visiter celle de MM. Bonte, Pollet et Adrien Bonte. Elle est consacrée à la fabrication des huiles de toutes espèces, et peut servir aussi à moudre les céréales. Les machines sont mues par la vapeur et exécutées avec un soin et une précision remarquables. Depuis quatre ans que cette machine est en activité, elle ne s'est pas encore dérangée et n'a cessé son travail de jour que pendant le tems nécessaire pour la nétoyer. Cet établissement, déjà si utile au commerce, peut devenir pour la ville de Lille, en cas de siége, d'une importance incalculable pour la mouture des farines nécessaires à la consommation des assiégés. Il peut moudre environ par jour le tiers des farines que consommerait la population de Lille ; quel immense avantage pour cette ville, place frontière de première classe, qui se trouve toujours la première investie en cas de siége, et qui n'a que deux moulins à eau et trois roues!

MM. Bonte eurent la complaisance de nous

accompagner dans la visite de leur bel établissement, et la franchise de leur caractère m'eut bientôt fait reconnaître que j'étais avec des commerçans éclairés et des citoyens tous dévoués à l'ordre et aux principes constitutionnels.

Il existe encore à Lille quatre autres machines à vapeur pour fabriquer l'huile, dont deux seulement sont en activité : ce sont celles de MM. Victor Vigne et Candellier.

Nous admirâmes, en sortant de la fabrique de MM. Bonte, et en nous rapprochant du canal de la Deule, le beau bâtiment, malheureusement non achevé, nommé Hôpital général et consacré au soulagement de l'humanité. Cet édifice, d'un grand style, est l'un des plus vastes et des plus beaux que possède l'Europe.

« Il me reste à vous citer, me dit M. H***, parmi les établissemens industriels qui se recommandent à l'attention de l'observateur parcourant la capitale de la Flandre, ceux de MM. Bonnel et Dubus, et de mesdames Lamotte et Seynave, nouvellement formés et destinés à naturaliser à Lille deux branches d'industrie précieuses. MM. Bonnel et Dubus avaient, il y a

quelques années, trouvé le moyen de teindre les fils de lin de nos fabriques, qu'auparavant nous envoyions teindre à Lyon, et qui revenaient ensuite ici pour être mis en consommation. Après nous avoir affranchis du tribut que nous acquittions à la ville de Lyon, ils ont voulu nous relever de celui que nous payions à celle de Rouen. Ils ont voulu faire pour les fils de coton ce qu'ils avaient fait pour les fils de lin, et malgré les préjugés généralement répandus qu'à Rouen seulement on pouvait teindre les fils de coton, MM. Bonnet et Dubus ont envoyé à la dernière exposition de nombreux échantillons de fil de coton teint en rouge d'Andrinople, de toutes nuances et d'un éclat aussi vif que les plus belles teintures de Rouen; ils sortaient de l'établissement que ces messieurs ont fondé au faubourg de la Barre et qui est en pleine activité. Les avantages de cette conquête industrielle sont incalculables pour le commerce lillois.

» Celle que nous devons à mesdames Lamotte et Seynave est moins importante, quoique fort utile. Ces dames ont fondé, à Wazemmes, une

fabrique de toiles-cuirs vernissés, dont les produits obtiennent les suffrages de tous les connaisseurs pour la solidité du tissu, la beauté des dessins, la vivacité et la variété des couleurs. Il sort aussi de leur fabrique des taffetas et des perkales cirés qui se ploient, comme le linge, sans se briser; enfin, elles fabriquent une toile dite de bitume imperméable qui sert de couverture aux habitations de la campagne, et à leurs dépendances. »

Dans la soirée nous parcourûmes les diverses sociétés particulières, nommées ici *cercles*. Le premier où l'on me présenta fut celui de l'hôtel de Bourbon. Il a été, me dit-on, récemment fondé par un comte de fraîche date, autrefois grand partisan du gouvernement impérial, des idées libérales et des pensées généreuses que la révolution avait fait éclore. Quoique M. de *** ait quelque peu varié dans ses opinions, on se rappelle toujours avec plaisir qu'il a été le fondateur d'une institution toute philantropique, c'est-à-dire toute révolutionnaire, selon certaines gens amis de M. le comte. Nous voulons parler de la fête de la vaccine, qui se célébrait

à F***, chaque année, avec autant d'utilité que d'éclat et de générosité. Le cercle de l'hôtel de Bourbon se nomme *cercle de l'Union;* il occupe de grands et beaux appartemens; on y trouve un grand mélange de personnes, et on y joue très-gros jeu.

Le *salon des négocians* avait naguères une couleur très-éclatante qui pâlit depuis quelque tems. On y lit, on y joue, on y cause, le tout avec beaucoup de modération.

Le *cercle d'Apollon* est un cabinet littéraire heureusement établi dans un grand et bel appartement, au premier, sur la grande place. Il est exclusivement consacré à la lecture des journaux et des brochures nouvelles dont il est abondamment pourvu. L'opinion de ceux qui le fréquentent est généralement constitutionnelle.

La *société de Saint-Joseph*, où je fus ensuite présenté, se compose de quarante membres, tous les quarante électeurs, tous les quarante constitutionnels. Dans cette réunion le jeu n'est point une affaire; une franche gaieté, une liberté décente y sont constamment à l'ordre du jour. On vante l'activité de M. de C***, les mœurs et la science de M. de P***, on exalte

le désintéressement de M. de V***, et l'on s'y permet quelquefois de parler des jésuites comme Pascal, et de dire que l'élection de nos députés et celle de nos académiciens sont aussi libres qu'elles l'étaient sous le gouvernement impérial.

En nous rendant à la salle de spectacle, on me proposa de visiter l'un des nombreux estaminets de Lille; nous entrâmes dans celui de la *Vignette*, qui, fraîchement et élégamment décoré, renfermait une nombreuse société. Tous les fumeurs ont près d'eux, sur leur table, un grand verre nommé *glass*, sur lequel se trouve un couvercle vernissé portant un numéro en chiffres d'or pour éviter la confusion. Cette réunion à Montpellier, à Bordeaux et à Toulouse, serait tellement bruyante que vous pourriez y craindre pour votre cervelle; ici l'on n'entend qu'un murmure de voix où l'on distingue de tems en tems ces mots: « Garçon, un verre de *farot de Louvain*, un verre de *pitreman*, un verre de *bière blanche*, un verre de *bière rouge*, un verre de *Moulque* (nom d'un brasseur fameux), une bouteille de *mousseuse*. » Le service se fait avec une grande exactitude et sans bruit. La propreté du local, des vases, des pots, des

verres, des garçons est extrême et telle que, dans la Flandre seule, on peut en prendre l'idée; mais une épaisse fumée de tabac se promène dans tout l'établissement, fait pâlir les quinquets, vous prend à la gorge et raréfie l'air au point de gêner la respiration; aussi force nous fut de sortir.

La salle de spectacle de Lille offre la figure d'un parallélogramme régulier; on y pénètre par un beau péristyle élevé de sept marches, dont l'entablement et le balcon sont soutenus par six colonnes d'ordre ionique. Cet ordre règne sur les quatre faces de cet édifice qui, cependant, manque totalement de légèreté. L'intérieur était autrefois parfaitement distribué, mais on a dépensé, m'a-t-on dit, quatre cent mille francs, il y a peu de tems, pour rendre cette salle la plus incommode de toutes celles que j'ai vues. Du parterre on ne peut apercevoir les personnes qui occupent les premières et les secondes loges, et de ces loges on ne peut point jeter les yeux dans le parterre. Les baignoires sont tellement enfoncées derrière le parterre, qu'à peine si la lumière du lustre y pénètre. L'orchestre est aussi fort resserré et ne peut contenir que les deux tiers des

musiciens qui devraient le composer. Puisque les habitans de Lille savent faire des sacrifices pour leurs plaisirs, je les engage fort à dépenser encore quatre cent mille francs pour remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la restauration.

Le lendemain matin je me disposais à prendre congé de mes amis et à quitter Lille dans la journée. Ils me proposèrent de visiter l'exposition des beaux-arts et de l'industrie qui avait lieu en ce moment ; je les suivis : nous fûmes bientôt rendus rue *Comtesse*, dans le local consacré à l'exposition. Le nombre des tableaux me parut plus considérable encore qu'à Douai ; cependant, excepté quelques morceaux remarquables, comme le *Socrate* de M. Hennequin, le *Mari malade*, de Mme Petit-Jean, que j'avais vu au Louvre ; le *Cosaque*, de M. Carle Vernet, une aquarelle suave de M. Isabey, les deux paysages de M. Constable, et un beau portrait de sir Thomas Lawrence, tous les ouvrages de mérite qui enrichissaient l'exposition de Lille, ayant orné les salons de Douai, avaient déjà reçu mon tribut d'admiration. Le local consacré à l'exposition, qui est celui affecté aux

écoles académiques, quoique récemment restauré, et à grands frais, à ce que j'ai appris, est loin d'offrir la commodité convenable pour la destination à laquelle il est temporairement affecté ; il est d'ailleurs éclairé d'une manière fort désavantageuse à la peinture.

Nous fûmes accompagnés, pendant notre visite du salon, par M. Liénard, peintre très-distingué, homme d'esprit et de talent, directeur de l'académie de Lille, et par M. Houzé de l'Aulnoit, secrétaire de la société des Amis des arts, au zèle de qui, nous a-t-on dit, la ville de Lille est redevable de l'éclat et de la richesse de son exposition.

« Ces salons, demandai-je à M. Houzé, sont-ils décorés d'ouvrages de quelques artistes distingués qui aient reçu le jour à Lille?—Nous avons, Monsieur, quelques bons tableaux de M. Descamps, artiste né à Lille, qui a enrichi notre église de Saint-André d'un ouvrage de grande dimension, représentant le martyre de l'évêque de Patras, et qui, à la dernière exposition de Paris, y envoya un tableau représentant Vénus ramenant Hélène à Pâris, lequel fut apprécié par les amateurs.

» M. Serrur, qui prend aujourd'hui un rang distingué parmi les jeunes peintres de l'école française, est aussi né à Lille. Vous avez dû remarquer quelques-uns de ses ouvrages à Douai, entre autres son beau tableau du *Grec blessé*; dont la société des Amis des arts de cette ville a fait l'acquisition.

» Nous avons ici encore de charmantes miniatures de madame Félicie de Watteville, élève d'Isabey, fixée à Lille, et quelques beaux portraits de M. Liénard, qui nous accompagne, et dont je fais l'éloge en sa présence, sans blesser son extrême modestie, par la raison qu'il est sourd. N'en doutons point, les encouragemens que l'administration accorde aux élèves de nos écoles qui se distinguent, feront éclore et développeront de nouveaux talens qui rendront, dans quelques années, l'école de Lille digne de l'importance de cette grande cité.

» Si la ville de Lille, me dit M. Houzé, en sortant de l'exposition, ne présente pas un plus grand nombre de noms connus parmi les artistes vivans, malheureusement elle n'en peut citer davantage parmi les hommes qui cultivent les sciences et les lettres. Lors de la visite que vous

avez faite des cabinets d'histoire naturelle et de physique, on vous a nommé ceux des membres de la société académique de Lille, qui se distinguent dans la carrière scientifique et littéraire ; mais on ne vous a pas parlé de ceux de nos littérateurs ou savans qui n'appartiennent pas à cette société. Je vais vous les nommer. M. Gosselin, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, l'un de nos plus savans géographes ; sès ouvrages sur la géographie des anciens sont répandus dans toute l'Europe.

» M. Dubrunfaut, professeur de chimie, membre de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, auteur d'un traité complet sur la distillation, et d'un autre sur la clarification.

» M. Drapiez, professeur de chimie à Bruxelles, savant minéralogiste, auteur de divers opuscules sur la minéralogie, la chimie et l'économie rurale.

» M. Defauconpret, traducteur des romans de sir Walter Scott.

» M. Cunyngham, savant helléniste et littérateur distingué, auteur d'un recueil de deux volumes de poésies.

» Je n'oublierai pas MM. Dathis et Cauvin,

tous deux auteurs de fort jolis vers, et qui malheureusement tous deux semblent déserter les autels des muses.

» Le cours de notre conversation m'a conduit à vous parler des hommes vivans ; vous désirez sans doute connaître aussi les noms de nos illustres morts ; selon le principe, *gloria majorum*, j'aurais dû commencer par eux.

» Citons d'abord ce fameux Alain, de Lille, que l'on surnomma, dans le treizième siècle, où il vivait, le *docteur universel*, et dont la vaste science ne nous a pourtant légué que quelques poésies latines assez médiocres.

» L'auteur de l'*Alexandriade*, Gauthier de Chatillon, naquit aussi à Lille ainsi que Jacqueman Giélée qui lança, dans le treizième siècle, un poëme satirique en vers excellens pour l'époque, intitulé : le *Nouveau Renard*, critique très fine et très-piquante des mœurs du tems de Philippe-le-Bel, qui n'épargne ni les rois, ni les grands. Cet ouvrage se trouve manuscrit dans la bibliothèque du roi ; il offre un cadre qui peut avoir quelque analogie avec le poëme de Casti, *Gli animali parlanti*. L'Italien a bien pu emprunter quelque chose au Flamand.

» Pierre Dondegherst, savant jurisconsulte qui vivait au seizième siècle, auteur des *Chroniques et Annales de Flandres*, écrites avec une grande bonne foi et une sévère exactitude.

» Pierre Lemonnier vivait dans le même siècle ; il publia des *Mémoires* remplis de particularités très-curieuses.

» Au dix-septième, Guillaume Haneton, de Lille, donna une tragédie latine et composa divers ouvrages de jurisprudence ; Dominique Baudier donna un recueil de harangues, de lettres familières, et laissa en mourant beaucoup de morceaux de poésies latines et françaises. Dans le même siècle se distinguèrent, par leurs poésies, Jacques Dujardin et Théodore Vandevalle, auteur d'une tragédie latine intitulée : *Divinæ justitiæ theatrum, sive Maria, Othonis III imperatoris uxor ;* Jean Vinçart, de qui on a dit : *Joannes Vincartius, Nasoni arte vicinus.*

» Dans le siècle dernier, Lille a vu naître Charles Leclercq de Moulinot qui fut chanoine à Saint-Pierre, auteur d'une Histoire de Lille, écrite très-philosophiquement et dans un grand esprit d'indépendance. Elle lui attira des persécutions ; il fut abreuvé de dégoûts, forcé de se

démettre de son canonicat, et enfermé à Soissons en 1780, en vertu d'une lettre de cachet; il ne sortit de prison qu'à la révolution.

» Feutry, auteur de divers poëmes d'un genre sévère, né à Lille; il y est mort en 1789.

» Panckoucke père, éditeur de l'*Encyclopédie*, l'un des hommes qui ont su le mieux servir les lettres dans le dernier siècle, était aussi de Lille. Froment, poète incorrect, mais plein de verve et d'originalité, mort à Lille dans une maison de charité.

» Il ne me reste plus qu'à vous citer le sculpteur Roland, professeur de l'académie des beaux-arts, mort membre de l'institut et de la Légion-d'Honneur, auteur d'une belle statue d'Homère chantant ses poésies, qui fait maintenant l'un des ornemens de la galerie d'Angoulême.

» Il est deux hommes dont il serait injuste d'oublier les noms lorsque nous parlons des sciences et des lettres, quoiqu'ils ne soient pas nés à Lille. Je veux parler de deux administrateurs qui ont mérité, par leurs travaux et leur amour du bien public, la gratitude des habitans du département du Nord.

» L'un était M. Dieudonné, qui, à une époque difficile, mourut dans ces fonctions, regretté

de tous les habitans du Nord. Cet administrateur éclairé a publié une statistique de ce département, qui est un modèle d'ordre, de méthode et d'exactitude.

» L'autre est M. Bottin, destitué, en 1815, des fonctions de secrétaire-général de la préfecture du département du Nord, qu'il exerçait depuis treize ans; aujourd'hui secrétaire perpétuel de la société royale des antiquaires de France. Savant laborieux et infatigable, M. Bottin n'a négligé aucun moyen d'être utile au département du Nord; il a fondé des journaux et publié grand nombre d'opuscules sur des objets d'intérêt public; il a mis au jour treize volumes des Annuaires statistiques du département du Nord. On a vu, pendant douze ans, M. Bottin ne songer qu'au bien qu'il pourrait faire; c'est ainsi que pour faire adopter la vaccine, lorsque tous les citoyens semblaient la repousser dans le Nord, lui-même s'est fait inoculer le vaccin en présence d'une assemblée nombreuse d'hommes de toutes classes qu'avaient réunis les médecins vaccinateurs. »

Cinq jours après mon arrivée à Lille, Hippolyte fut rappelé chez lui par ses affaires, et je

me trouvai encore seul. Dès le lendemain je fis marché avec un cabriolet de louage pour voyager plus librement dans les directions qui pourraient me plaire. Je sortis par la porte de Fives, et bientôt je reconnus l'endroit où d'indignes soldats, se sauvant après l'affaire de Baisieu, en 1792, pendirent l'infortuné colonel du génie Berthois, et massacrèrent le malheureux général Dillon déjà blessé; ils traînèrent le cadavre de leur victime jusque sur la grande place, le jetèrent dans un grand feu qu'ils avaient allumé avec les enseignes des auberges voisines.



N° XIV. — 20 *septembre* 1821.

LA FLANDRE.

Le commerce, les lois, les arts et l'industrie
Renaîtront dans le sein de leur vieille patrie.
Philippe-Auguste, de M. PARSEVAL.

ME voici au milieu de la contrée la plus peuplée de toute l'Europe. Dans l'arrondissement de Lille, les hommes sont dans la proportion de cinq à six mille par lieue carrée *, et cependant ce pays a été de tout tems le théâtre des guerres les plus désastreuses. De quelque côté que je porte les yeux, je ne vois que les signes de la fécondité et de l'aisance; la pauvreté n'est guère plus connue dans ces campagnes que les grandes fortunes.

* L'opinion des économistes est que la population moyenne de la lieue carrée n'est en France que de neuf cents à mille individus.

Quelle en est la cause? la bonté du sol, conséquence de la présence de l'homme, et la division des propriétés, source de bonheur pour le plus grand nombre. «Partout où se trouve une place où deux personnes peuvent vivre commodément, a dit quelque part Montesquieu, il se fait un mariage. La nature y porte assez, lorsqu'on n'est pas arrêté par la difficulté de la subsistance.» Mais, nous disent les prôneurs de la grande propriété, ceux qui ne veulent que des *châteaux* et des *chaumières*, la petite et la moyenne culture ruinent et perdent l'agriculture; hâtez-vous de rétablir les grandes fermes et les jachères, sans quoi plus de bêtes à laine, plus de beaux produits, plus de bois de chauffage et de construction; les inventions, les améliorations sont désormais impossibles avec la division des propriétés. Venez, leur répondrons-nous, sans perdre le tems à combattre leurs spécieuses propositions, venez parcourir l'arrondissement de Lille; les jachères y sont inconnues, le système des grandes fermes y est proscrit, et cependant cet arrondissement est le plus florissant, le plus paisible et le plus heureux de la France,

à laquelle il sert d'école-modèle d'agriculture ; mais cette réponse mathématique, la vue de faits qui détruisent vos spécieux raisonnemens, ne prévaudront pas contre vos préjugés qui ne sont, à vrai dire, que vos intérêts. La division des propriétés, vous ne l'ignorez pas, répand l'aisance où elle règne, l'aisance dispose à l'indépendance ; l'arrondissement de Lille vous offrira donc en masse des amis de la liberté ; vous en détournerez la vue et vous vous presserez de rentrer à l'ombre de vos tourelles féodales pour y écrire en faveur de la grande propriété, parce que la grande propriété fait des esclaves.

Si la bonté du sol est incontestable dans les anciennes châtellenies de Lille, Douai et Orchies, il faut absolument que l'on reconnaisse que ces contrées ne doivent cependant la fertilité de leur sol et la richesse de leur population qu'à des causes morales ; la protection des gouvernans, une sorte de liberté, la division des biens du clergé, la modération où étaient réduits les seigneurs féodaux ; Arthur Yung avait senti l'influence de ces causes morales. « Les conquêtes des Français, disait-il en 1787, ont étendu leurs possessions bien loin de l'ancienne ligne

qui séparait les deux états de France et de Flandre ; mais cela ne change rien à l'ancienne division, et il est très-curieux de voir que le mérite de l'agriculture forme, jusqu'à ce jour, des bornes qui ne répondent point aux limites politiques de la période actuelle, mais de l'ancienne, offrant une ligne très-distincte tracée entre le despotisme de la France, qui déprimait l'agriculture, et le gouvernement libre des princes de Bourgogne, qui la chérissait et la protégeait. »

Mon conducteur interrompit mes réflexions pour me montrer, sur la gauche de la chaussée, le village d'Annapes, où réside habituellement M. de Brigode, frère de M. le comte de Brigode, ancien maire de Lille, et aujourd'hui pair de France. M. de Brigode d'Annapes, député pendant plusieurs années du département du Nord, a figuré au côté gauche de la chambre législative avec distinction ; c'est un homme d'esprit dont les piquantes railleries troublaient sans doute le sommeil de leurs excellences, car elles se sont efforcées d'empêcher sa réélection, ce à quoi elles ont réussi. M. de Brigode a épousé la petite-fille de l'illustre général La Fayette.

Nous traversâmes bientôt le petit bourg de Lannoy, très-florissant aux douzième, treizième et quatorzième siècles, par ses fabriques de pannes, de serges, de camelots, et d'une étoffe nommée *tripp* ; mais les terreurs, les cachots, les bûchers dont Philippe II couvrit la Flandre, pendant qu'il y exerça sa puissance sanguinaire, dépeuplèrent cette ville habitée en grande partie par des réformés. Les habitans se sauvèrent alors en Angleterre, où leur industrie s'est exilée avec eux. Seulement, depuis quelques années, Lannoy semble vouloir sortir de son long engourdissement. Ce bourg n'offre rien de remarquable que les débris d'un vieux château féodal qui a long-tems appartenu à la famille d'Allery, plus connue sous le nom de Lannoy ; quelques chevaliers de cette famille se sont autrefois distingués et ont été élevés à de hauts emplois par les souverains de la Flandre ; Lannoy est la patrie de François Raphelenques, collaborateur et beau-fils de Christophe Plantin ; il occupait une chaire d'hébreu et d'arabe à Leyde, où il mourut en 1597 ; il a laissé différens ouvrages.

La nuit me surprit à l'entrée de la ville de

Roubaix, où je m'arrêtai; mon conducteur me conduisit à l'hôtel Saint-Georges. J'avais entendu parler souvent des progrès de notre industrie dans le Nord, j'en avais déjà signalé d'importans, dans le cours de ce voyage, dans les villes de Saint-Quentin et de Lille; mais c'est à Roubaix que j'ai pu me faire une idée de la prodigieuse extension qu'elle a prise. Le bruit des machines, des mécaniques, des moulins vous rompt ici la tête; il n'y a de coin si reculé, de grenier, de cave que l'industrie n'occupe, *fervet opus.* Roubaix, dans un recensement fait en 1806, ne comptait que huit mille ames de population; il en compte aujourd'hui plus du double, et emploie une grande partie de la population des villages qui l'entourent. Partout on construit des ateliers, des fabriques; la valeur vénale des propriétés bâties s'est quadruplée; les locations se sont élevées dans la même proportion. Les terrains voisins du bourg sont à des prix inestimables; on m'a parlé de *bonniers* de terre qui s'étaient vendus au delà de 40,000 fr.*

On m'a cité parmi les fabricans, MM. Julien Defrenne, Lepoutre-Decottignies, Roussel-Da-

* 1 hectare 44 ares 50 centiares.

zin, Motte-Bredar, Cuvru-Desurmont, Lefèvre-Orant, Delerue-Bulteau, Duquesne-Derveaux, Dazin-Bulteau, Florin-Wattines. Parmi les filateurs, Mme veuve Delaoutre, MM. Mimerel et Yon, Bonami-Defrenne; entre les maisons qui ne font que la commission, celles de MM. Bossu père et fils, Daghin-Bulteau et Wattines-Wattel.

Les noms que je viens de citer me donnent l'occasion de faire remarquer qu'une des habitudes des commerçans de la Flandre, et principalement de ceux de l'arrondissement de Lille, est de joindre le nom de famille de leurs femmes aux leurs; il est vrai, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'on voit assez communément les femmes placées à la direction des affaires et exercer un grand empire dans le ménage. On peut donc leur passer la prétention qu'elles ont presque généralement de voir leur nom régner à côté de celui de leur mari, que, selon une autre coutume, elles appellent le maître (*che maître*), sans doute par ironie.

On fabrique à Roubaix des draps, des calemandes, des nankins, des nankinets et beauboup d'autres étoffes légères, connues sous le

nom d'*étoffes de Roubaix*. Toute au commerce, à l'industrie, cette ville est entièrement étrangère aux sciences, aux arts et aux lettres ; il est remarquable qu'à cet égard elle n'offre pas une seule exception. Autrefois elle donna son nom à une famille riche qui l'agrandit et l'embellit. Isabeau, veuve de Jean de Luxembourg, y fonda un hôpital pour les infirmes. Nous voudrions que les noms de tous les amis de l'humanité échappassent à l'oubli ; aussi nous faisons-nous un plaisir de conserver ici celui de cette noble dame.

J'ai déjeuné à Turcoing, à l'hôtel *du Cygne ;* Turcoing est un bourg riche, beaucoup plus considérable que bon nombre de chefs-lieux de préfecture, et dont le commerce est rival de celui de Roubaix. Turcoing est principalement renommé pour la filature et la *peignerie* de la laine dont il fournit les ateliers d'Amiens et la manufacture des Gobelins. Les maisons de commerce y sont nombreuses : on cite parmi les premières celles de MM. Pollet, Desurmont, Desurmont-Carton, P. Destombes, Dewavrin-Dervaux, Wattines-Dervaux, Delobel-Desurmont, Charlet-Crombez, Tiberghien-Castel, Tresca-Danniaux, Duvillier-Ferdinand.

Les Turquennois, hommes actifs, prudens et habiles commerçans, passent pour les Béotiens du département du Nord. Un troubadour de marché et de foire, surnommé *Brûle-Maison*, les prit, dans le siècle dernier, pour sujets de ses chansons patoises, et leur donna une grande célébrité de ridicule qui n'est pas encore effacée. Les œuvres de *Brûle-Maison* ont été recueillies en deux volumes in-32, sous le titre d'*Étrennes Tourquennoises.*

Commines, que je traversai, est une jolie petite ville ouverte, divisée par la Lys, et dont, avant la révolution, une partie appartenait à la France et l'autre à l'Autriche. Il s'y faisait autrefois un grand commerce de draperies et d'étoffes légères. Aujourd'hui on s'y occupe principalement de la fabrication et du commerce des toiles. Si l'on ajoute foi aux martyrologes, Commines était déjà considérable en 303, lorsque saint Chrysole, émule de saint Denis, vint y déposer sa tête qu'on lui avait coupée à Verlinghem, qui en est éloigné de deux lieues.

C'est la patrie de Philippe de Commines, sage et véridique historien et habile négocia-

teur. Jean Despautère, le grammairien, finit ses jours à Commines, en 1520, et y fut enterré dans l'église, avec cette courte épitaphe :

Hic jacet unoculus visu præstantior Argo,
Nomen Joannes, cui nil invita fuit.

Je dînai à Armentières, ville commerçante, autrefois renommée par ses fabriques de différentes étoffes ; celles que l'on nommait *étamettes* étaient répandues dans tous les pays, et celles qui sont connues sous le nom de *quatre couleurs*, furent recherchées dans l'Italie et le Levant. Charles-Quint, après avoir fortifié Armentières, avait essayé d'y faire fleurir le commerce en lui créant des priviléges par ses lettres-patentes du 16 mai 1550 ; mais le coup funeste était porté à son industrie et à son commerce, ainsi qu'à celui de toutes les villes de la Flandre. L'intolérance avait armé son bras et élevé des bûchers ; les fabricans de draperies, presque tous calvinistes, qui faisaient la prospérité de la Flandre, s'enfuirent de toutes parts vers l'Allemagne et l'Angleterre qu'ils enrichirent. On a prétendu que les guerres de religion n'avaient pu nuire au commerce de la Flandre française,

que cette contrée n'avait pas pu souffrir de la révocation de l'édit de Nantes, puisqu'elle n'appartenait pas alors à la France. C'est une vérité : la Flandre n'ayant jamais joui de la sécurité que l'édit de Nantes assurait aux protestans, ne pouvait pas souffrir de sa révocation ; mais pendant que le sage édit couvrait, en France, les réformés de son égide protectrice, leurs malheureux frères, persécutés, chassés et poursuivis dans le Hainaut, le Cambrésis et la Flandre, soumis alors à la domination espagnole, s'efforçaient d'échapper aux tortures de l'inquisition. L'Histoire, ce juge terrible des tyrans et des persécuteurs, présente ses pages impartiales et sévères, et nous raconte comment les cachots, les fers, les bûchers ont tari dans la Flandre, au seizième siècle, la source des richesses. En 1565 Philippe II met l'inquisition en vigueur, fait exécuter les *placards* sur la religion, et ordonne que l'inquisition *sera aidée de la force*.

Dans la même année, Marguerite, gouvernante des Pays-Bas *, donne l'ordre, dans

* Celle qui osa dire en plein conseil : « Qu'il valait » mieux réduire ce peuple misérable à passer en pays

toutes les villes, aux inquisiteurs de *rechercher, poursuivre et livrer au bras séculier, sans s'astreindre à suivre les formes de jugemens ordinaires, les suspects d'hérésie; ceux qui liraient les livres défendus, parleraient ou disputeraient sur la sainte Écriture; de contraindre toute personne à déposer contre ceux qu'on leur mettrait en avant, à peine d'être les premiers punissables.*

On voit par ce qui précède que les suspects ne sont pas d'invention révolutionnaire.

Bientôt, dit Jean-François Lepetit *, de qui j'emprunte les faits que je cite : *Les inquisiteurs, secondés des prêtres et des moines, poussèrent les choses au point de noter et désigner en leurs sermons, les plus apparens, c'est-à-dire ceux qu'ils choisissaient particulièrement entre les nobles, marchands et artisans, singulièrement les plus riches, pour en faire leurs victimes et les livrer aux fureurs de ce tribunal de sang.*

Il est chose incroyable, ajoute-t-il ailleurs, *combien de dommages ont apporté les persécutions,*

» étranger, s'il ne voulait pas renoncer à l'hérésie, ou
» l'exterminer entièrement par le fer. » (STRADA.)

* Jean-François Lepetit, greffier de Béthune en Artois, 1601, deux volumes in-folio.

depuis quarante ans, à la draperie, la sayetterie, la tapisserie, métiers propres et particuliers aux Pays Bas, chassés vers les Français et les Anglais. Il porte à plus de cent mille le nombre d'hommes qui se sont expatriés, et il cite particulièrement Armentières, « comme une ville dont la draperie avait grande réputation et d'où les ouvriers se retiraient en grande troupe à défaut de travail. »

Les conquêtes de Louis XIV, en rattachant la Flandre à la France, pouvaient raviver les sources précieuses que le fanatisme et l'intolérance avaient impolitiquement taries. L'amour de la patrie brûlait toujours dans le cœur de ces ingénieux artistes, de ces fabricans industrieux, de ces commerçans actifs que l'on avait forcés à s'exiler; il ne fallait que leur promettre du repos sur la terre natale, et ils seraient accourus la réchauffer, la féconder, l'enrichir de leurs travaux; mais ce Colbert, beaucoup trop vanté, provoqua deux arrêts du conseil d'état, l'un du 3 juillet 1665, et l'autre du 21 avril 1667, portant que les nationaux qui professaient le calvinisme seraient exclus de tout commerce, fabriques ou manufactures, dispositions qui se

trouvèrent rappelées dans les capitulations des villes de la Flandre que l'on réunit à la couronne de France ; c'est ainsi que l'on ferma pour toujours aux exilés le chemin du retour dans la patrie ; c'est ainsi que l'on acheva de ruiner toutes les villes commerçantes de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis.

Cependant le commerce et l'industrie ne purent rester long-tems éloignés d'Armentières ; ils y reparurent dans le siècle dernier, et, depuis ce tems, ils s'y sont de nouveau naturalisés. Aujourd'hui cette ville est dans un état très-prospère : elle fait un grand commerce de toiles et de linge de table, de dentelles, de toiles à matelas ; elle est le centre d'une fabrique considérable de briques; ses principaux négocians et fabricans sont : MM. L. Delacroix, Delmazure père et fils, Thery-Bonte, Ragot, Béghin-Duflot, Delangre, Viart-Delacroix, Brassart-Spie et Vanoie-Delangre ; son marché aux grains est l'un des plus suivis de la Flandre.

Armentières a été l'une des villes de la Flandre où l'opinion s'est le plus violemment prononcée en 1815 et 1816 ; c'est une de celles qui a vu le plus de saturnales, de cérémonies ridi-

cules et de folies de toutes espèces; on a, pour un moment, pensé que les maladies que l'on traite communément aux *Bons-Fieux* * avaient atteint une grande partie de la population : certaine famille surtout s'est distinguée par son exagération. Un individu, surnommé *Pistolet*, pour une violence exercée quelques années avant contre un grand fonctionnaire qui avait daigné lui accorder son pardon, dirigeait ces bacchanales; il avait pour aide-de-camp certain quidam, grand ennemi de la contrebande. Ces personnages traînaient une tourbe soldée après eux, et les encourageaient à toutes sortes d'excès. Je laisse dans l'oubli ceux dont les suites ont été affligeantes, pour en raconter un qui n'a laissé après lui que du ridicule. Quatre tableaux assez médiocres, représentant les quatre saisons, décoraient depuis long-tems l'hôtel-de-ville d'Armentières; on insinue aux autorités que ces tableaux sont les portraits des quatre sœurs de Napoléon, et voilà que *le printems*, *l'été*, *l'automne* et *l'hiver* volent à l'envi l'un de l'autre par les fenêtres de l'hôtel-de-ville, et

* Hospice d'Armentières très-connu dans le département, et destiné aux aliénés.

vont tomber sur la place publique pour réjouir, par la vue d'un auto-da-fé de nouvelle espèce, les descendans de ceux que l'inquisiiton avait autrefois livrés en personne à un semblable supplice *.

Mon conducteur, qui désirait ne pas trop s'éloigner de Lille et rester toujours dans le même rayon, voulait, lorsque je partis d'Armentières, me conduire à la Bassée, patrie du peintre-observateur Boilly, m'assurant que cette petite ville n'est pas indigne des regards du voyageur; mais la température, depuis mon départ de Lille, était devenue plus rigoureuse; je voulais me presser d'achever ma tournée, parce que la saison avancée ne me promettait plus de beaux jours dans cette contrée que glacent les vents d'ouest et de la mer du Nord, que l'on nomme dans le pays *vents d'Écosse;* d'ailleurs, pour reprendre la direction de Cassel, où je voulais passer en sortant de la Bassée, j'aurais dû suivre la route de Merville et d'Estaires, et je me rappelai que ces chemins sont presque toujours im-

* Au rapport de Buzelin (*Gallo Flandria*), la seule ville de Douai a vu dans ce tems, et en un court espace, quatre *auto-da-fés*.

praticables ; je me souvins qu'au 20 mars les escadrons qui accompagnaient le roi, qui se rendait à Gand, avaient failli y rester ; qu'ils y avaient abandonné chevaux, armes, bagages, et que quelques-uns y avaient perdu jusqu'à leur casque, bien qu'on ne les eût point inquiétés dans leur marche.

A une portée de canon d'Armentières on traverse la Lys, belle rivière dont les eaux pures et limpides coulent entre de riches et fraîches prairies. La ville de Bailleul, où nous entrâmes bientôt, n'offre rien de remarquable ; c'est la première ville de France, du côté du midi, où le flamand soit l'idiome habituel : elle est régulièrement bâtie et ses rues bien percées ; cependant les constructions y sont déjà plus germaniques que françaises. Le dessus des portes des maisons les plus élégantes est décoré d'une manière bizarre et propre à donner une idée de l'esprit religieux des Flamands ; ce sont des faits de l'histoire sainte, sculptés ; dans les vides de la sculpture se trouvent des morceaux de glaces qui laissent pénétrer le jour dans le vestibule des maisons. Ainsi, vous voyez sur la porte de

l'une *Adam* et *Eve* auprès de l'arbre de vie ; sur d'autres *Elie ravi aux cieux*, le *chasseur Nemrod*, la *Nativité*, les *rois Mages*.

Bailleul, qui est entouré d'excellentes prairies, et où l'on élève une grande quantité de bestiaux, a la réputation de fournir à la Flandre d'excellens fromages.

La route de Bailleul à Cassel est l'une des plus agréables que l'on puisse parcourir ; elle est partout plantée d'ormes superbes ; les campagnes sur lesquelles se promène la vue sont riantes et animées ; de beaux et nombreux troupeaux de bœufs, de vaches paissent dans de riches prairies ; l'horizon est borné par des coteaux sur lesquels éclate, comme dans la plaine, le luxe de l'agriculture flamande.

Je me suis détourné pour aller voir l'hôtel-de-ville nouvellement construit à Hazebrouck ; c'est assurément l'un des plus beaux bâtimens modernes que possède le département du Nord. Il est fort heureux pour cette ville qu'il ait été élevé pour que l'on puisse dire quelque chose de ce chef-lieu de sous-préfecture. Je ne me suis arrêté à Hazebrouck que le tems nécessaire pour

examiner cet édifice ; cependant j'arrivai tard au pied du mont Cassel, que, malgré ma fatigue de la journée, je voulus gravir à pied.

Le soleil s'était déjà abaissé sous l'horizon; quelques jets brillans s'élevaient encore à ma droite, du sein de la mer, entre Gravelines et Dunkerque ; une teinte de pourpre et d'azur colorait l'occident, la nuit s'avançait et des tons chauds nuançaient avec une admirable délicatesse tous les points de l'immense tableau qui se déployait à ma vue.

Il faut une grande demi-heure pour arriver du bas du mont Cassel sur la place de cette ville, mais je ne m'en aperçus pas, préoccupé que j'étais d'idées qui me reportaient à plus de trente ans en arrière. Je cherchais des yeux la position où nos tentes étaient assises lorsqu'en 1793 j'étais campé à Cassel, sous les ordres de l'infortuné général O'Moran; c'était aussi par un beau jour d'automne que s'était donné la bataille d'Hondschoote, dont les suites pouvaient être si avantageuses à la France ; en effet, si Houchard, plus habile mais non plus fidèle, eût marché rapidement après la bataille, nous fermions toute retraite à l'ennemi, nous nous emparions du duc

d'Yorck, du prince Adolphe d'Angleterre, et nous tenions l'armée qui assiégeait Furnes. Cependant, me disais-je, cette brillante action, dont on n'a pas su saisir tous les avantages, n'en a pas moins changé la face des affaires; elle a décidé du sort de la campagne; elle a commencé cette série d'étonnans succès qui, l'année suivante, ont signalé nos armes. A compter de la journée d'Hondschoote, la terreur dont nous avions été frappés passa sous les drapeaux ennemis. C'est là, me disais-je, que j'eus l'honneur de combattre près des Jourdan, des Leclerc, des Vandamme, des Collaud, des Hedouville; c'est là que je fus grièvement blessé... *.

J'arrivai à la porte de l'hôtel du *Sauvage*, dont le maître, le gros Andrien, vint me recevoir avec sa rondeur ordinaire, et me conduisit dans le salon qu'il a fait construire sur le derrière de sa maison,

* Je m'aperçois à cet endroit de mon récit que je trahis mon incognito, en me mettant à la place du personnage imaginaire sous le nom duquel je voyage en France depuis quelques années. On me pardonnera ce mouvement d'un trop juste orgueil en songeant qu'il s'agit des premières campagnes de cette guerre si glorieuse de la révolution que je puis aussi me rappeler avec quelque honneur.

et d'où l'on découvre les campagnes qui environnent Cassel, au midi, à l'est et à l'ouest, et qu'il a si justement nommé *salon de Bellevue*.

En attendant le souper, je m'assis sur ce balcon et je promenai mes rêveries sur ces campagnes qui me rappelaient de si cruels et de si glorieux souvenirs. Je cherchais, dans cette vaste plaine, Oxelare, qu'occupait le lieutenant-général O'Moran, dont j'étais le chef d'état-major; Zuid Peene, Noord Peene et Bawinchove, où s'appuyait la gauche de notre armée, lorsque le 6 septembre 1793, au matin, nous partîmes pour aller attaquer le maréchal Freytag. Je voyais, à quelques pas sur ma droite, cette charmante maison de M. Duchambge, que j'habitai tout le tems que nous gardâmes cette inexpugnable position de Cassel qui couvre les départemens du Nord et du Pas-de-Calais. Je ne pus me rappeler, sans verser des larmes, que ce fut dans cette maison, à deux heures de la nuit, le 27 octobre 1793, que se passa l'événement qui changea ma destinée. Je revenais du mont des *Récollets*, où j'avais porté aux troupes l'ordre de se replier sur Cassel. Le lendemain, à la pointe du jour, je vois entrer le général O'Moran dans ma chambre, au

moment où j'allais me jeter sur mon lit. « Ma voiture est à la porte, me dit-il d'une voix émue, montez-y et sauvez-vous ; le représentant du peuple Duquesnoy est en ce moment occupé, chez le maire, à rédiger l'ordre de votre arrestation. Vous n'avez pas un moment à perdre, » et, sans me donner le tems de lui adresser une seule question, sans me permettre de faire aucun préparatif, il me conduisit à sa voiture qu'il avait fait atteler de quatre chevaux de poste, en ordonnant lui-même aux postillons de prendre la route de Lille. Je ne m'arrachai pas, sans une peine extrême, des bras de ce vénérable guerrier, de cet excellent homme qui m'honorait d'une tendresse paternelle, et qui m'avait ouvert avec tant d'éclat une carrière que je ne devais point parcourir. Je sentais, en le quittant, que je l'embrassais pour la dernière fois *.

* Le lieutenant-général O'Moran, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus, traduit au tribunal révolutionnaire, le 6 mars 1794, fut conduit le lendemain à l'échafaud. Le général O'Moran n'a pas fourni tout entière la carrière de gloire qui lui était destinée ; mais il n'en a que plus de droits aux éloges de ses contemporains et aux hommages de la postérité, comme un des généraux qui ouvrirent à nos armées les chemins de la vic-

Bien que Cassel ne soit élevé que de cent dix mètres au dessus du niveau de la mer, il n'existe pas de vue plus étendue ; les voyageurs s'accordent à la regarder comme la plus belle de toute l'Europe après celles de Constantinople et du golfe de Naples. Le tableau qu'elle offre au lever du soleil est ravissant. Résolu d'en jouir le lendemain, j'étais sorti avant l'aurore. J'avais gravi la butte du moulin; j'étais parvenu sur le point le plus élevé de Cassel, et un peu essoufflé de ma marche ascendante, j'étais venu m'asseoir sur l'escalier du moulin. Un homme d'une belle stature était appuyé sur l'une des piles d'appui de ce moulin, où quelques *gentlemen* et quelques *ladys* semblaient s'être donné rendez-vous : l'air était frais et tranquille, un calme heureux régnait dans la nature, que chacun de nous observait dans une sorte d'extase. Le disque d'or parut enfin à la droite du mont des Récollets, qui nous présentait ses flancs noirâtres comme une ombre magique dans ce superbe tableau, et nos cris

toire qu'elles ont parcourus pendant trente ans ; comme le modèle de toutes les vertus militaires, et l'une des plus honorables victimes de cette grande et malheureuse époque.

d'admiration saluèrent l'apparition de l'astre bienfaiteur; bientôt il darde ses rayons sur les flèches aiguës des églises, sur les sommets des bois élevés, dans les plaines, à travers les taillis et les projette jusqu'à l'horizon occidental borné par l'Océan. Jamais je n'avais été aussi vivement frappé de ce spectacle imposant, je le témoignais par une suite d'exclamations qui attirèrent sur moi l'attention du personnage appuyé sur la pile du moulin. « Monsieur, me dit-il, en s'approchant de moi, l'admiration que vous manifestez pour ce magnifique tableau de la nature me touche plus qu'il ne m'étonne; habitué que je suis à en jouir dès mon enfance, je me dérobe encore tous les matins au sommeil pour venir le contempler, et j'éprouve toujours à son aspect une nouvelle extase. Combien doit-il être plus délicieux pour vous, qui le voyez pour la première fois! » Après avoir arrêté un moment mes yeux sur la personne qui me parlait : « Détrompez-vous, général, lui répondis-je, ce n'est pas la première fois que je salue le soleil du haut du *Castellum Morinorum;* il y a trente-deux ans bientôt que vous et moi nous sommes rencontrés plus d'une fois à la

même place. » Le général Vandamme (car c'était lui-même ; je l'avais reconnu au son de sa voix, bien que trente-deux ans se fussent écoulés depuis notre dernière entrevue), le général cherchait vainement à se rappeler mes traits. Je me nommai, il me serra dans ses bras avec une vive effusion de cœur. « J'ai bien des reproches à vous faire ; vous êtes à Cassel et je l'ignorais. — Je ne suis à Cassel que d'hier soir, et j'ai voulu saluer le soleil avant vous. Pardonnez-moi de lui avoir accordé cette préférence. — Je ne vous pardonne, me répondit-il amicalement, qu'à condition que nous retournerons ensemble à Cassel, et que vous y passerez au moins la journée avec nous. — J'allais vous demander la faveur de me présenter à Mme la comtesse Vandamme ; mais avant de quitter ce point de vue ravissant, laissez-moi en jouir quelques instans encore. — Vous savez, me dit le général, que de la hauteur de Cassel l'on aperçoit trente-deux villes ou bourgs et plus de cent villages ; que là, sur la droite, dans la direction de Bergues et Dunkerque, lorsque le tems est clair et que le soleil commence à décliner à l'horizon, on voit très-distinctement les côtes blanches de l'An-

gleterre ; que dans les plaines qui sont sous vos yeux, trois Philippe de France livrèrent autrefois bataille : Philippe Ier y fut défait par Robert-le-Frison ; Philippe VI, de Valois, y battit les Flamands et vint saccager la ville ; Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, y défit le prince d'Orange, malgré la plus vive résistance. C'est là qu'outré de colère contre un soldat qui semblait lâcher pied, le prince d'Orange lui coupa la figure d'un coup de hache, en lui jetant ces mots : *Coquin, je te marquerai du moins afin de te reconnaître pour te faire pendre après la bataille.* Sur le plateau que nous occupons, était autrefois le château de Cassel, *Castellum Morinorum*, et la *Tour grise*, sur laquelle on allumait, attendu son élévation, des fanaux qui servaient de guide et de boussole dans toute la contrée. »
Nous fîmes alors le tour de la butte, moi toujours interrogeant, le général répondant toujours avec une extrême obligeance sur la topographie militaire et sur l'histoire de ce beau pays.

Au moment où nous nous apprêtions à quitter la butte, nous nous rencontrâmes avec les Anglais que j'avais vus en arrivant ; un garçon meunier leur avait servi de *cicerone ;* tout en

le remerciant par le don de quelques pièces de monnaie, un *fashionable*, d'une cinquantaine d'années, lui dit, d'un air ridicule qu'il cherchait à rendre plaisant : « De ce lieu, l'ami, ne voit-on pas *Waterloo ?* — Non, répondit le Flamand, avec l'accent d'une brusquerie dédaigneuse ; mais là, à droite, on distingue parfaitement *Hoondschoote.* » L'Anglais se mordit les lèvres, et nous ne contraignîmes pas le rire que nous arracha cette vive et spirituelle répartie du bon Flamand.

Le général m'avait accueilli comme un vieux frère d'armes tombé au milieu de sa course, et qui trente ans après retrouve au faîte des honneurs celui avec lequel il était entré dans la carrière ; M[me] la comtesse Vandamme voulut bien prendre la peine de me faire connaître elle-même sa délicieuse habitation, que sa position, sur le penchant sud-ouest du mont Cassel, rend l'une des plus pittoresques, des plus riantes et des plus magnifiques qu'on puisse rencontrer. Des fenêtres du château, qui présente le front au nord, on aperçoit les côtes de la Manche, éloignées de six à sept lieues, tout l'espace compris entre Furnes et Dunkerque, et la riche plaine sur la-

quelle s'élèvent quelques villes ou bourgs et de nombreux et beaux villages. A travers les diverses percées faites dans les massifs de verdure qui ornent les jardins, l'œil se promène dans de riches vallons, sur des champs immenses, rencontre les villes de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune, et va s'arrêter sur les monts de l'Artois qui bornent l'horizon à l'ouest et au sud.

Une riche variété d'arbres, d'arbrisseaux, de plantes exotiques peuple ces bosquets que garnissent de belles statues, sur lesquelles on remarque avec douleur les traces du passage des armées ennemies*; de beaux kiosques, des bassins de forme élégante, dont les eaux sont recueillies, contenues et conservées avec beaucoup d'art, se montrent au milieu des pelouses émaillées. Enfin, tout ce qui peut ajouter au charme de la campagne et de la retraite a été réuni dans ce séjour, où le général, au milieu de sa famille et de l'étude dont il s'est fait un besoin, essaie d'oublier les glorieuses années

* Cette superbe habitation du général Vandamme fut horriblement dévastée en 1815 par les hordes de huns et de vandales qui s'appelaient nos alliés.

qu'il a consacrées à la défense de la patrie et de la liberté.

Le lendemain matin, pendant que mon conducteur disposait notre équipage et pansait son *cosaque*, comme il l'appelait, je parcourus Cassel. La ville est bien percée, petite, mais assez élégamment bâtie. Je n'y aperçus nulle trace de commerce ou d'industrie ; cependant mon hôte m'assura qu'on y faisait un petit commerce de fils et de bestiaux. Les seules choses qui m'aient frappé dans cette promenade, c'est le bâtiment d'un ancien collége de Jésuites, le gothique édifice de l'hôtel-de-ville, et le nom, ultra flamand, d'un notaire, que je vis imprimé sur les murs, et qui se nomme *Dehandtschoewercker*. Ce garde note a le tems de réfléchir sur les actes qu'il vient de passer pendant qu'il y appose sa signature.

La route de Cassel à Bergues semble tracée dans un paradis terrestre ; au delà de Wormhout, on aperçoit çà et là les élégantes maisons de plaisance des négocians et armateurs de Dunkerque. Je ne m'arrêtai pas à Bergues, assez jolie petite ville, renommée par ses fromages et pour son marché de bestiaux, et dont les habi-

tans portent, je ne sais pourquoi, un sobriquet que nous avons emprunté de l'italien, et que la délicatesse de notre langage ne me permet pas de citer.

En sortant de Bergues, on aperçoit la ville de Dunkerque, qui en est distante de deux lieues. La route qui y conduit longe un canal fort encaissé, qui est à sa droite; elle se trouve souvent élevée de dix à douze pieds au dessus des terrains qui l'avoisinent à sa gauche, de sorte qu'elle est toujours dangereuse pour les personnes qui voyagent en voiture. Cette route traverse une vaste plaine qu'on croit avoir été autrefois occupée par la mer, qui y serait entrée par Dixmude et aurait poussé ses eaux jusqu'à Calais, par Bergues et Watten. Il paraît qu'à force de travaux on serait parvenu à dessécher cette plaine, dont le terrain, en plusieurs endroits, est encore plus bas que les eaux de la mer à marée haute. Le fort Louis et le fort Français, jetés sur le bord septentrional du canal, défendent les approches de Dunkerque et commandent la plaine.

N° XVI. — 17 *octobre.*

DUNKERQUE.

—

Saria tyranna,
Se non fosse per tuti.

METASTASIO.

La loi serait tyrannique si elle n'était égale pour tous.

DUNKERQUE doit, dit-on, sa fondation à saint Eloi, qui, vers l'an 646, fut envoyé dans la contrée où cette ville est située pour y prêcher l'Evangile. L'évêque y fit bâtir une chapelle qu'il nomma *Duyne-Kerque*, église des dunes, et quelques pêcheurs épars sur la côte, attirés par les avantages que leur offrait le voisinage d'un havre sûr, vinrent bâtir un hameau à l'entour. Bauduin III, comte de Flandre, le ferma de murailles dans le dixième siècle; déjà la population s'était considérablement accrue. Dunkerque appartint successivement aux comtes de Flandre, de Hainaut et de Bar. En 1529,

Charles-Quint le reçut de la France comme partie de la rançon de François I[er]. Il demeura aux Espagnols jusqu'à ce que la bataille des Dunes, que Turenne gagna sur les Anglais, l'eût mis au pouvoir de Louis XIV. Cette bataille fut livrée à une lieue environ à l'est de Dunkerque ; le grand Condé, qui combattait alors dans les rangs espagnols contre la France, ayant deviné les savantes manœuvres de Turenne, fit quelques observations aux généraux espagnols sur leurs dispositions, qui n'en tinrent compte ; alors se tournant vers le duc de Glocester, il lui demanda s'il s'était jamais trouvé à une bataille perdue. Le duc lui répondit que non. « Eh bien ! répliqua le vainqueur de Rocroi, vous en verrez perdre une d'ici à une demi-heure. » En effet, Turenne remporta une victoire complète, et, huit jours après, Dunkerque tomba au pouvoir des Français ; mais, en vertu d'un traité passé entre Louis XIV et Cromwel, le même soir, le roi le remit aux Anglais ; en sorte que cette place passa en un seul jour sous la domination des trois puissances les plus considérables de l'Europe. Louis XIV, que des circonstances impérieuses avaient contraint à

céder cette place importante, l'un des boulevarts de son royaume, saisit l'occasion de la détresse dans laquelle se trouvait Charles II, lorsqu'il remonta sur le trône d'Angleterre et lui racheta Dunkerque, moyennant cinq millions de florins : ce traité est l'un des plus honteux qu'ait signé l'Angleterre. Cependant Louis profita de sa conquête ; il l'agrandit, l'embellit, la fortifia et la rendit une des plus fortes entre les places de guerre de l'Europe ; mais les malheurs qui vinrent accabler la France lors de la vieillesse de ce monarque entraînèrent la perte de Dunkerque. Depuis long-tems, les Anglais rougissaient du traité par lequel on avait cédé cette place importante ; ils en enviaient la possession ainsi que les Hollandais, surtout depuis les travaux immenses que le roi de France y avait fait exécuter ; aussi l'article 9 du traité d'Utrecht porta-t-il que *les fortifications de la ville de Dunkerque seraient rasées, que le port serait comblé, que les écluses seraient ruinées, que lesdites fortifications, port et écluses ne pourraient jamais être rétablis.* Ce traité fut exécuté avec toute la rigueur possible, et ce magnifique port, qui pouvait renfermer trente vaisseaux de guerre

dans l'un des plus beaux et des plus sûrs bassins de l'Europe, qui voyait des vaisseaux de soixante-quatre canons traverser ses eaux, fut fermé, même aux frêles embarcations des pêcheurs. Cependant, des tentatives furent souvent faites pour éluder ou rendre nulles quelques obligations du traité; c'est ainsi que sous le prétexte, très-raisonnable d'ailleurs, que les eaux n'avaient plus d'écoulement et menaçaient d'inonder le pays, ou par leur stagnation d'y répandre des maladies pestilentielles, on rouvrit le port de Mardyck, à une petite lieue à l'ouest de Dunkerque, et que bientôt le canal qui conduit de cette ville à Mardyck, par la chasse continuelle des eaux, fut creusé assez profondément pour recevoir de gros vaisseaux; une frégate de trente-quatre canons y entra. Des réclamations du gouvernement d'Angleterre furent faites et écoutées; on interrompit souvent les travaux commencés; mais la mer, sans égard à la politique des souverains, rompit un jour le bâtardeau qui fermait le chenal de Dunkerque, et les Dunkerquois recommencèrent à naviguer. Malgré les entraves du traité d'Utrecht, malgré les guerres successives, le commerce reprit une grande faveur; il était

dans un état très-prospère, lorsque, en 1795, la suppression de la franchise des ports de Marseille, Dunkerque et Bayonne lui porta un coup dont les blessures, depuis trente ans toujours saignantes, deviennent chaque jour plus douloureuses. Ce port, si heureusement situé vis-à-vis de la Tamise, que tous les bâtimens qui sortent de cette rivière doivent en être aperçus; qui, placé près de la mer du Nord et de la Baltique, faisait autrefois en grand la pêche de la morue, du hareng et de la baleine, qui approvisionnait, par sa navigation, toute la Flandre, l'Artois, le Hainaut et partie de la Picardie en denrées coloniales, en vins et en bois de construction, se trouve aujourd'hui réduit au cabotage et à la commission; aussi la population, qui était de trente mille ames avant la révolution, n'est-elle plus aujourd'hui que de vingt mille et va-t-elle toujours en décroissant.

Je suis descendu, à Dunkerque, rue du Chapeau-Rouge, à l'hôtel de Flandre, tenu par M. Daudruit; il faut s'approcher de la Flandre pour avoir une idée de l'élégance, de la commodité et de la propreté de ces établissemens consacrés aux voyageurs; le service dans cette

maison se fait avec un ordre et une exactitude admirables ; la chère que l'on y fait est grande et délicate, les vins y sont très-bons.

J'ai demandé quelqu'un pour me guider dans une ville que je n'avais pas vue depuis plus de six lustres : on m'a conduit chez un vieux marin de l'ancienne garde, que ses blessures et ses infirmités privent des moyens de suppléer par le travail à la modicité de son traitement. « *Pince-ris!* —Présent. — Voici un Monsieur qui désire un guide pour visiter Dunkerque. — De quel pays est-il? demanda le marin en sortant de la cave qu'il habite? — C'est un Français. — Monsieur, je vous suis. — Pourquoi, lui dis je en cheminant, avant de m'accompagner, avez-vous paru désirer connaître mon pays? — *Tremblement!* parce que, si vous aviez été Anglais, j'aurais refusé de vous servir. — Votre antipathie pour nos voisins d'outre-mer est donc bien grande? — Si grande que je changerais de religion, s'ils professaient la mienne.—Puis-je savoir en quoi ils vous ont si gravement offensé? — *Tremblement!* je fus fait prisonnier au malheureux combat de Trafalgar, où leur vieux chien d'amiral rendit enfin l'ame ; j'étais blessé, on me

jeta à fond de câle avec mes compagnons ; j'y trouvai mon frère, qui avait eu la cuisse emportée pendant le combat. Les chiens nous laissèrent sans pansement et sans nourriture pendant près de deux jours : en arrivant dans la Tamise, mon frère mourut entre mes bras. *Tremblement!* quoique nous fussions à portée de la terre, notre mère commune, on ne lui rendit pas les restes de mon frère, que l'on enterra sous trente brasses d'eau comme si nous avions été au large... (Une larme tomba sur la joue de mon guide ; il l'essuya bien vite, en passant sa manche sur son visage.) Les chiens me mirent au ponton, je ne tardai pas à m'échapper ; j'étais prêt à me sauver avec un smogleur qui partait pour Gravelines ; *tremblement*, les chiens me reprirent, et me firent, pendant dix ans, endurer des tourmens qui m'ont plus vieilli que mes campagnes et mes blessures. Une nuit, désespéré de mener une vie aussi triste, je résolus d'en finir ; aussitôt les écoutilles ouvertes, je sors de notre prison empestée, et je m'élance dans la Tamise pour m'y noyer. La marée descendait rapidement, un brouillard épais couvrait les eaux ; je reste au fond assez long-

tems, ma bouche demeure fermée malgré moi; je ne pouvais mourir. Je reparus à la surface de l'eau, on me tira des coups de fusil, une balle me blessa légèrement à l'épaule, et j'eus la faiblesse de vouloir échapper à celles que l'on tirait derrière moi; favorisé par la rapidité du courant, je me mis à nager avec une grande vitesse. Un bâtiment hambourgeois, qui vint à passer, descendant le fleuve, me recueillit quand mes forces commençaient à défaillir; le capitaine me prit en pitié, me fit donner des habits de matelot, me mit à la manœuvre; j'échappai à la meute; mais, Dieu me damne, si jamais je leur pardonne......

» *Tremblement!*.... Nous voici devant l'église Saint-Eloi : c'est sur l'emplacement qu'occupe celle-ci qu'autrefois, dit-on, existait la chapelle des Dunes, qui fut l'origine de Dunkerque : cette église menaçait ruine, lorsque, en 1785, on songea à la réparer. »

Je m'arrêtai devant le péristyle, qui est d'une élégance et d'une simplicité toute attique. Dix colonnes soutiennent l'entablement et l'architrave qui les surmontent. Cinq portes sont dessinées dans le portique, trois seulement sont

ouvertes; dans l'intervalle qui les sépare, se trouvent pratiquées des niches. Je ne crois pas qu'il y ait dans le nord de la France un monument d'architecture comparable à ce portique, qui, dit-on, a coûté 800,000 livres. L'intérieur de l'église ne répond pas à la beauté de son péristyle. J'y ai vu deux tableaux remarquables, l'un de François Porbus, et l'autre de Jean de Reyn.

En sortant de l'église, mes yeux se portèrent sur l'énorme tour de Dunkerque, au haut de laquelle se trouvait jadis le fameux carillon. Cette tour est bâtie en briques jaunâtres. On ignore l'époque de sa construction; on sait seulement qu'elle existait en 1440, époque à laquelle l'église paroissiale, dont elle formait la principale entrée, a été consumée. Son élévation est de cent cinquante-cinq pieds, et quoique ses fondations ne soient que de cinq pieds, elle est d'une étonnante solidité et brave depuis long-tems les vents les plus impétueux; dans les tempêtes, elle s'écarte de six pouces de son centre de gravité. Le guetteur, qui réside au haut, est un nommé Garcia, d'origine espagnole; de père en fils, depuis 1440, ses aïeux

exercent les fonctions de guetteur; son père a vécu cent ving-cinq ans, et a exercé ces fonctions pendant cent un ans; jusqu'à la fin de sa vie, il montait tous les jours les deux cent soixante-quatre marches qui conduisent au haut de la tour.

Pince-ris, mon guide, m'a fait parcourir les rues de Dunkerque; j'ai trouvé la ville bien percée, les rues alignées, mais aucun édifice remarquable; car je ne puis citer comme tels, l'Hôpital général, le pavillon des Chefs, et l'hôtel-de-ville, que vantent quelques géographes.

Au bout de l'esplanade, qui est grande, mais nue, je me suis arrêté devant la salle de spectacle, construction d'assez mauvais goût, et dont l'intérieur, m'a-t-on dit, n'est pas plus digne d'attention. « *Tremblement!* un fait assez singulier a eu lieu dans cette salle, dit Pince-ris: Bonaparte était ici en 1798; il voulut aller à la comédie, on courut en foule pour le voir; mais vêtu d'un habit bourgeois, il avait été se mêler à la foule dans le parterre; un de ses voisins lui demanda si la personne qu'il voyait dans la loge des autorités n'était pas le général Bonaparte? «Je ne le crois pas, répondit celui-ci.» Un autre

lui fait la même question, en lui montrant une autre personne. « Oh! non, reprend un troisième, je connais Bonaparte, il est bien plus grand. — A la bonne heure! répondit ce dernier, puisque vous voulez le savoir mieux que moi. »

Nous nous arrêtâmes sur une jolie place, plantée de peupliers, de tilleuls et de platanes. « Cette promenade, me dit mon guide, se nommait autrefois la place Dauphine, maintenant on l'appelle du nom d'un brave marin, dont vous devez avoir entendu parler, et qui n'aimait pas plus que moi ces chiens d'Anglais. *Tremblement!* continua-t-il en ôtant son chapeau, c'est la place Jean-Bart. Le jour où l'on inaugura son buste, que vous voyez là, entouré de cette grille de fer, fut un beau jour de fête pour cette ville; j'étais alors sur les pontons, et je n'ai pas pu jouir de ce spectacle, qui m'aurait procuré autant de plaisir qu'une bonne attaque à l'abordage contre les bouledogues de la Grande-Bretagne. Depuis que l'image de Bart est ici placée, cette promenade est la plus fréquentée de notre ville. »

Son buste, de Lemot, est digne de l'artiste et du héros; la figure est pleine d'expression et

de noblesse, les cheveux sont artistement jetés et comme agités par une violente tempête ou par un mouvement impétueux; la rudesse, la franchise, la valeur intrépide de l'illustre chef d'escadre, sont rendues avec une vérité toute historique.

« *Tremblement!* il en valait bien d'autres, notre ours, comme on l'appelait, dit-on, à la cour. Laissez-moi vous conter, pendant que vous regardez sa figure de marbre, quelques traits de sa vie, qui la réchaufferont. Il sort, par une bonne marée, de Dunkerque, et passe avec trois frégates à travers les flottes ennemies qui nous bloquaient, et qui se composaient de trente-deux vaisseaux. Dès le lendemain, il happe quatre vaisseaux anglais, richement chargés pour la Russie; quelques jours après, il rencontre une flotte de la même nation, de quatre-vingt-six bâtimens; il lui enlève une partie de ses marchandises, brûle tous les bâtimens, va descendre à Newcastel, y brûle cinq cents maisons, et rentre à Dunkerque avec 500,000 écus de prise. Regardez, le gaillard sourit.

» Une autre fois, il n'avait que six vaisseaux

pour aller au devant d'une flotte française chargée de blé. (Ici il avait affaire aux Hollandais.) *Tremblement!* Hidde, qui était aussi un brave, à ce qu'ils disent, s'était déjà emparé du convoi avec ses huit vaisseaux; Jean-Bart l'atteint à la hauteur du Texel. « Attends, » dit-il, et il tombe dessus, et malgré l'avantage du nombre, de l'artillerie et de tous les diables, il fallut lâcher prise, filer le câble et laisser de l'arrière le contre-amiral et deux autres vaisseaux, qui rentrèrent avec lui et tout le convoi dans le port. Le roi le fit noble alors; la gloire avait pris les devans.

» Il savait bien ce qu'il valait, quand le roi l'ayant fait appeler, et lui ayant dit : « Jean-Bart, je viens de vous nommer chef d'escadre;» il répondit : « Vous avez bien fait, sire!..... »

» La rue que nous traversons se nomme la Grande rue, et celle que vous voyez sur votre gauche, la rue de *Pierre*, parce qu'un empereur de Russie, qu'on appelait Pierre, et qu'on a surnommé *le Grand*, sans doute, comme on me l'a dit, parce qu'il fut un bon marin, y logea lorsqu'il vint à Dunkerque, en 1717. »

Nous voilà sur le port; il est vaste, ses

quais sont spacieux, son chenal est d'une belle largeur; mais les sables viennent constamment l'obstruer. J'admirai, en me dirigeant vers l'estacade, la belle écluse, nouvellement construite pour donner la chasse aux sables et aux vases d'alluvion, et pour décharger les eaux des moëres et celles du canal de Furnes. J'ai voulu pousser jusqu'au bout de l'estacade, qui s'avance à près d'un quart de lieue dans la mer. L'estacade est une espèce de pont en bois, élevé d'environ quinze à vingt pieds au dessus des eaux de la mer, qui viennent battre les énormes solives qui le soutiennent. Cet ouvrage ferme le chenal à l'est; il sert à faciliter le hallage des vaisseaux dans le port, lorsqu'ils sont contrariés par les vents, et à contenir les eaux, afin d'avoir toujours un canal sûr pour arriver dans le port. « L'estacade, me dit mon vieux marin, est non-seulement la promenade ordinaire des pilotes et des marins, mais aussi celle des armateurs, négocians ou commissionnaires. Il est bon nombre de ces messieurs qui, sans que nulle affaire les appelle ici, feraient une mauvaise digestion, s'ils ne venaient avant le dîner promener leur importance jusqu'au fanal que vous apercevez

à l'extrémité de l'estacade. Tel qui n'a qu'une ou deux mauvaises barques occupées à faire le cabotage, vient chaque jour, d'un air affairé, savoir *si l'un de ses bâtimens n'est pas en vue du port.* »

A notre retour sur les quais, nous rencontrâmes les pêcheuses de grenades, qui sortaient de la mer et rapportaient leur petite pêche; elles avaient passé trois ou quatre heures au milieu des eaux, battues des vents, sur les bancs de sable où la mer ne présente qu'un à deux pieds de profondeur, leurs vêtemens retroussés jusques au-dessus des genoux, et leurs manches relevées jusques au milieu des bras; elles ne paraissaient pas avoir souffert du froid et de la rigueur de la température. Gaies, agaçantes, pour la plupart jolies, dans un costume qui laisse à découvert des jambes fortes, mais bien tournées, ces nouvelles sirènes ne sont pas sans danger pour les voyageurs, et surtout pour les matelots étrangers qu'un charme secret entraîne souvent vers elles.

J'ai remarqué, dans l'établissement consacré à la marine militaire, le beau bassin construit sous Louis XIV, et qui maintenant est entière-

ment comblé de vase ; l'arsenal, la corderie et les magasins qui occupent les trois côtés de ce bassin.

Après un excellent dîner fait chez M. Daudruit, où quinze ou vingt Anglais ne prononcèrent pas une phrase complète, tant un autre soin les occupait, un original employé dans l'une des administrations à Dunkerque, qui seul avait parlé pendant le dîner, voulut absolument me conduire au *café du Bon-Goût* ; je le suivis parce qu'il me parut connaître parfaitement la ville qu'il habite, et que j'espérais profiter de sa conversation. Lorsque le garçon nous eut servi le café, je lui demandai les journaux. « Voulez-vous ceux de Dunkerque, du département ou de Paris ? — Ceux de Dunkerque. — Eh ! que diable y-voulez-vous voir, me dit mon original, que je nommerai *Karret !* Êtes-vous politique ? vous n'y trouverez rien qui vous satisfasse. Nos journaux sont ici comme les hommes, sans couleur. Êtes-vous littérateur ou savant ? les sciences, les arts, les lettres ne sont pas de leur domaine, car il ne faut pas parler aux gens de choses qu'ils n'entendent pas, et nos journalistes savent bien à qui ils s'adressent. Si vous êtes

commerçant, prenez le *Messager du Nord* ou le *Journal de Dunkerque*, ou les *Affiches et Annonces*, et vous pourrez vous récréer en apprenant les mouvemens du port, les noms des navires en charge et leur destination, les nouvelles maritimes, le prix courant des marchandises, le cours des denrées de notre sol, et une infinité de choses tout aussi divertissantes. — Est-il croyable qu'une ville comme celle-ci reste aussi étrangère que vous me le dites, à la politique à laquelle se rattachent tous les intérêts, et principalement ceux du commerce et de l'industrie; aux sciences, aux arts, aux lettres qui répandent tant de charme sur la vie?

» — Les Dunkerquois, continua M. Karret, ont, en 1814, secoué un moment leur apathie flamande; ils ont montré, à la chute du gouvernement impérial, une effervescence de joie extraordinaire, mais cet effort a épuisé leurs forces; il y a eu, comme dit mon médecin, *prostration;* ils sont retombés dans un état plus triste encore que celui qui précéda la crise. Cet état insolite n'a duré qu'autant que l'espoir qui l'avait fait naître. Le port de Dunkerque jouissait de la franchise avant la révolution; le

changement de gouvernement faisait espérer le rétablissement de certains priviléges, et entre autres de cette franchise. La Charte a paru, elle consacrait l'égalité des droits, et voilà ces brillans orateurs muets, ces voix sonores éteintes, ces mines si animées, si joyeuses, tristes et flétries comme les fleurs estivales de nos jardins, lorsque les vents du nord ou d'ouest viennent gronder sur nos dunes, ébranler nos demeures et bouleverser notre port.

» Pour les sciences, les lettres, les arts, j'aurai bientôt prouvé ce que je vous ai dit. Je ne connais dans cette ville, où je connais tant de monde, que quatre personnes qui s'en occupent, et je ne puis vous nommer que M. Victor Simon qui les cultive. Il a fondé un salon d'exposition, et il vient de publier une comédie en un acte, sous le titre : *les Présens du dey d'Alger.*

» Ceux des morts dont les noms méritent d'être conservés ne font pas foule aux enfers; ce sont Vander-Kerckhove, qui donna une pâle traduction latine de l'histoire de Guichardin; Pierre Faulconnier, auteur d'une description historique de Dunkerque, incomplète et d'un style fort in-

correct ; enfin, le peintre Jean de Reyn, dont l'un des ouvrages décore notre église paroissiale de Saint-Éloi, et que l'on cite pour le fini et la sagesse de ses compositions.

» Au premier étage de ce café se réunit une société qui s'intitule *littéraire* parce qu'elle reçoit quelques journaux et qu'elle lit quelques brochures ; à l'hôtel-de-ville, siége la *société d'agriculture* de l'arrondissement, dont je ne vous dirai rien parce que jamais elle ne fait parler d'elle.

» — Mais le commerce, repris-je, est au moins dans un état brillant, à Dunkerque? — Jamais son état n'a été plus déplorable, pas même à l'époque de l'exécution rigoureuse du traité d'Utrecht qui ordonna la destruction de ce port ; pas même pendant le blocus continental, où du moins nous armions quelques corsaires.

» Pour balancer la perte de sa franchise, on a donné à cette ville un entrepôt, et c'est à peine si l'on s'aperçoit qu'il existe. Les armateurs de Dunkerque ne sont aujourd'hui que des *caboteurs*, et nos négocians *des commissionnaires;* il ne se conçoit, il ne s'exécute ici aucune opération considérable, depuis quelques

années. Nos commerçans commençent à s'éloigner d'une place où les affaires sont rares et difficiles, et vont ailleurs tenter la fortune. — Cependant Dunkerque possède encore quelques maisons importantes et estimables? — Oui, je vous citerai, entre les plus recommandables, celles de MM. Boudin et fils, Bray, Degravier aîné, Dupouy veuve et fils, Hubert, Monnier, Thélu-Vandalle, Gaspard Vandepers.

» La genièvrerie, dite de Pondichéry, exploitée par M. Vasseur, est l'une des plus considérables du pays; on y engraisse annuellement quatre cents bœufs.

» Une entreprise grande et utile pour cette contrée est celle qu'ont formée quelques propriétaires de Dunkerque ou de ses environs, pour le desséchement des *moëres*, situées à l'est de cette ville, vers Furnes. Les moëres sont deux grands lacs qu'un ouragan terrible forma dans des tems reculés. La mer furieuse pénétra alors par Wulpen, entre Furnes et Nieuport, et vint inonder un vaste espace de terrain. La grande moëre couvre environ huit cents arpens, et la petite, qui n'en est distante que d'un quart de lieu, en couvre trois cents. Dans le seizième siècle, un

certain baron de Kœbergen, par une convention faite avec le prince Albert et la princesse Isabelle, se chargea du desséchement de ces lacs. Il l'effectua en trois années; la quatrième, il ensemença la terre de colza et de navette, et le succès de sa tentative surpassa toute espérance. Pour peupler le pays qu'il avait arraché aux eaux, le baron y appela avec *franchise* tous les individus qui avaient mal fait leurs affaires; la terre fut bientôt couverte d'habitans. Tous ceux qui résidaient sur ces terres, soumis à une police sévère, étaient d'ailleurs dans l'aisance, exempts de dîmes, de tailles, de capitation, de vingtièmes, de droits sur les boissons et de logement des gens de guerre. On leur demandait, pour toute contribution, une faible rétribution destinée à l'édification d'une église. Tout prospérait dans cette heureuse colonie; l'église était construite, un gros bourg y avait été élevé comme métropole : déjà on y tenait un marché chaque semaine, lorsque, en 1646, le marquis de Lede, qui commandait dans Dunkerque pour le roi d'Espagne, craignant l'approche de l'armée française, commandée par le duc d'Orléans, fit, avec le sang-froid le plus féroce, ouvrir

tout à coup les écluses, et bientôt la mer se ressaisit avec impétuosité du terrain qu'on lui avait arraché par tant de travaux et de sueurs. Tout le pays fut submergé en une nuit, et presque tous les habitans furent impitoyablement noyés. Les droits de la guerre ont-ils jamais autorisé un aussi horrible oubli du droit des gens? Si, comme je n'en doute point, les philantropes qui ont entrepris le nouveau desséchement voient leur projet réussir, leur premier acte, avant que la charrue n'ouvre le sein de la terre, doit être d'élever un poteau infamant et d'y inscrire le nom de l'abominable marquis de Lede, pour que sa mémoire reste à jamais vouée à l'exécration des siècles.

» Tout périt aux moëres; les édifices s'écroulèrent bientôt; l'église seule, bâtie plus solidement, était restée debout. Depuis la fatale époque du 4 septembre 1646, la moëre n'a pas été découverte. Une aventure, qui pourrait servir nos romantiques et qui peut-être vous intéressera, arriva dans le clocher de l'église des moëres, après leur nouvelle immersion. Huit malfaiteurs avaient choisi ce clocher pour leur repaire; ils s'y retiraient le jour, et, à l'aide d'une barque,

descendaient à terre la nuit et venaient exercer, dans les villages environnans, des brigandages et d'horribles excès. Un pauvre pêcheur, qui les vit un jour, fut tellement épouvanté des menaces qu'ils lui firent, qu'il n'osa pas les dénoncer à la justice. Cependant le gouverneur, informé de la terreur qu'ils répandaient dans les campagnes, fit faire des patrouilles. Cachés dans les roseaux, ils surprirent l'une de ces patrouilles, massacrèrent les soldats, s'emparèrent de leurs armes et n'en devinrent que plus audacieux. Il y avait trois ans qu'ils commettaient impunément toutes sortes de crimes, sans qu'on pût découvrir leur retraite, lorsque un coup de vent vint rompre la corde qui attachait leur barque aux murs de l'église; cette barque prit le large, et, lorsqu'ils s'aperçurent de cet accident, il était trop tard pour chercher à la ramener. Les vivres leur manquèrent en peu de tems; ils tirèrent des coups de fusils pour donner le signal de leur détresse, mais personne ne vint; le feu cessa bientôt.... Quelques jours après, le pêcheur qui les avait découverts rencontrant leur barque abandonnée aux flots,

soupçonna une partie de la vérité. Accompagné de quelques-uns de ses voisins, il s'approcha timidement de l'église ; aucun bruit n'y décelait la présence des hommes ; il entra dans le clocher où il trouva les huits brigands étendus sans vie. Les circonstances qui ont marqué la fin de ces misérables, sans doute aussi terribles que ceux que Dante nous rapporte sur la mort d'Ugolin et de ses fils, devaient avoir quelque chose de plus hideux, de plus propre à inspirer une grande terreur. Le poète comme le peintre pourraient y trouver le sujet d'un terrible et peut-être d'un sublime tableau. Des scélérats expirans lentement, et face à face, comme frappés de la malédiction du ciel; lisant leur mort prochaine dans les yeux de leurs complices; dévorés de remords, de craintes, de terreurs, sans espoir de secours et de consolation ; se reprochant réciproquement leurs crimes, roulant l'horrible idée de se nourrir de la chair de leurs misérables compagnons pour prolonger leur affreuse existence ; dans les accès d'une fièvre terrible, les dévorant des yeux, grinçant les dents, courbant convulsivement leurs ongles comme pour

saisir leur proie..... Voilà l'esquisse du tableau. — Mais le plan, la disposition, la couleur. — Un jour le génie les trouvera peut-être.

» Si la politique est nulle ici, si les sciences, les arts et les lettres n'y sont point honorées, si elles n'ont pas contribué à l'illustration de la cité, si notre commerce maritime est anéanti quel intérêt, me demandez-vous, cette ville peut-elle inspirer? quel intérêt? la gloire militaire de ses enfans.

» Les fastes des exploits maritimes consacrent ceux de Jean-Bart, ceux de son fils aîné le vice-amiral Bart, qui sut soutenir la gloire d'un nom célèbre, qui accompagna son père dans presque tous ses combats, se trouva à tous ses abordages et mourut huit ans après lui, réputé l'un des plus braves et des plus habiles marins de France. Le nom de l'amiral Vanstable peut figurer avec honneur auprès de ceux des Bart.

» Dunkerque a vu naître aussi le lieutenant-général Guilleminot, aujourd'hui ambassadeur à Constantinople; les faits de sa vie militaire sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler.

» Le comte Bisson, mort lieutenant-général à Mantoue en 1811. Marengo, le Mincio, la Russie, la Pologne parlent encore de sa valeur et de son intrépidité. Il fut successivement gouverneur-général de Brunswick, de la Navarre, du Frioul et du comté de Goritia;

» Le savant général d'artillerie Saint-Laurent, qui commanda en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, et le brave général Thévenet qui combattit si vaillamment à la Ferté champenoise en 1814, où il fut grièvement blessé.

» Un fait remarquable, sous le rapport de l'économie politique, c'est qu'avant l'introduction de la vaccine, dans l'arrondissement de Dunkerque, les décès surpassaient chaque année les naissances, et que depuis cette époque il y a un excédant de plus d'un cinquième. C'est à un brave quaker, animé d'un véritable esprit de charité, que l'on doit cette heureuse révolution. Quoique peu favorisé des dons de la fortune, il se transportait dans tous les villages, y vaccinait et y distribuait des secours à ceux qui se livraient à ses conseils. Dans certaines années il a vacciné plus de deux mille individus.

De nos jours, un homme qui ne serait pas catholique, apostolique et romain, s'il parcourait ainsi les campagnes, même pour y faire le bien, donnerait lieu à beaucoup d'inquiétude, et pourrait être contrarié dans ses vues bienfaisantes. Loin que les allées et venues de notre quaker aient alarmé un gouvernement ombrageux, elles lui ont, au contraire, attiré sa protection. Où sont-ils ces jours où l'on ne faisait acception ni de castes ni de religions, et où l'on encourageait tout ce qui était honnête, généreux, utile....? »

Tout à coup M. K*** perdit la parole; il parut préoccupé, s'excusa de me quitter aussi brusquement et disparut. Je sortis presque aussitôt que lui, et je le vis arrêté avec une jeune femme couverte d'une *faille* verte *, doublée de rouge, dont le capuchon lui couvrait la tête. La jeune personne avait dejà deux ou trois fois passé vis-à-vis le café du Bon-Goût; je l'avais remarquée, et mon complaisant compagnon ne l'avait sans doute aperçue que lorsqu'elle avait repassé pour la dernière fois. Le couple suivit

* Manteau de femme.

*

son chemin, tourna la rue du Sud; je priai l'Amour de le couvrir de ses ailes.

Rentré à l'hôtel, un cabriolet s'offrait en retour pour Gravelines; je saisis l'occasion et me voilà sur la route sablonneuse qui y conduit. A peine avais-je quitté les bords du canal de Mardick, qui longe la route pendant une demi-lieue, qu'un terrible ouragan vint nous assaillir et nous mit souvent en grand péril, jusqu'aux portes de Gravelines, où nous pénétrâmes non sans beaucoup de peine et de fatigue. Toute la ville était dans l'anxiété sur le sort des malheureux marins sortis pour la pêche, ou qui naviguaient sur le canal de la Manche; ce n'étaient que cris et désolation. La nuit fut affreuse, tous les élémens semblaient déchaînés; la violence des vents était telle que l'hôtel de Mme Lezur, où j'étais descendu, semblait comme agité par des oscillations souterraines. Le tems s'éclaircit, le vent tomba, et, le matin, j'appris que le gigantesque bâtiment, nommé le *baron de Renfrew*, qui était venu de la Nouvelle-Orléans, chargé de bois de construction destiné pour l'Angleterre, avait échoué la nuit sur la côte de Gravelines,

et qu'il couvrait toute la plage de ses immenses débris.

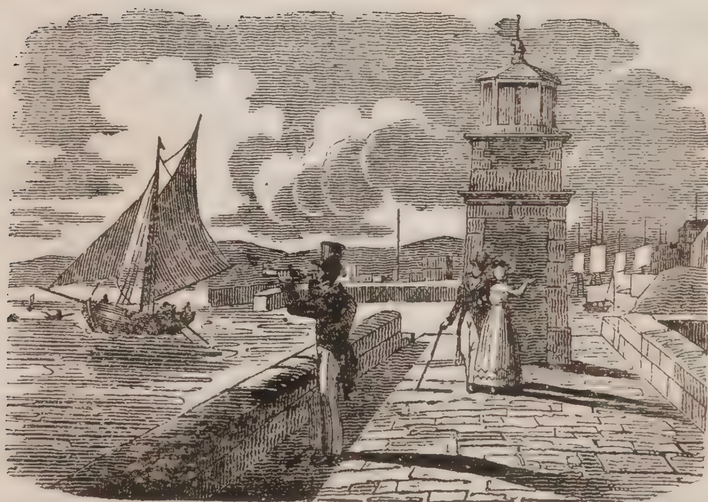
J'espérais rencontrer à Gravelines M. Baude, négociant estimable; il était absent de son domicile.

J'ai suivi le chenal du port de Gravelines et suis arrivé au bord de la mer où Napoléon avait fait construire une ville nouvelle nommée Fort Philippe, et destinée à recevoir les hardis contrebandiers appelés smogleurs.

J'ai visité les propriétés de MM. Baude et Hua, de Paris, qui ont su rendre fertiles des sables blancs, et faire croître, à cent mètres des eaux de la mer, des céréales, des plantes et des arbres de toute espèce. J'ai vu, avec un étonnement bien naturel, un bel orme qui s'est développé dans cette pure couche de sable, et dont la végétation m'a paru vigoureuse comme celle de tous les autres arbres qui croissent sur le même terrain.

Je m'approchai de la plage; elle était couverte d'énormes solives de sapin de diverses dimensions que l'on s'empressait d'arracher à la mer. La carcasse du géant navigateur était gi-

sante aux bords des vagues qui semblaient n'avoir pas encore assouvi sur lui toute leur fureur; cependant aucun marin n'avait péri dans le naufrage, et plus de la moitié de la valeur du bâtiment était assuré.



N° XVI. — 25 *octobre* 1821.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE

ET LE FAUTEUIL DU ROI DAGOBERT.

Invia virtuti nulla est via.
OVID., *Met.*
Rien d'impossible au courage et à la vertu.

L'AUTOMNE touchait à sa fin, et, résolu à ne plus voyager dans la mauvaise saison, j'avais l'intention d'aller passer l'hiver à Lille, et d'en partir au printems pour retourner à Paris, après avoir parcouru les départemens du centre : cependant, je ne voulais pas quitter les provinces du Nord où je me trouvais sans avoir jeté un coup d'œil sur les villes de Calais et de Boulogne : je me suis donc déterminé à faire une brusque excursion dans le département du Pas-de-Calais, sans même en prévenir Hippolyte, qui m'avait

quitté depuis quelques jours, et que je devais rejoindre la semaine suivante dans le chef-lieu du département du Nord.

Je partis de Dunkerque à dix heures du matin : j'arrivai pour dîner à Calais : les dix lieues qui séparent ces deux villes me parurent d'autant moins longues que je les fis avec un original à qui je ne parvins pas à faire entendre que Calais était le terme de mon voyage, et que je n'allais pas en Angleterre. Sans tenir jamais compte de la réponse négative que je lui faisais, il m'invitait à prendre mon passage sur le joli paquebot de son gendre : « Mais Monsieur, me tuais-je à lui dire, je n'ai pas l'intention de passer le détroit. — J'entends bien, mais vous ne serez pas plutôt à Calais, que vous voudrez aller à Douvres, c'est moi qui vous le dis. — Eh bien! repris-je pour en finir, je vous promets, si cette envie-là me vient, de passer sur le joli paquebot de M. votre gendre. »

L'hôtel *Quillac*, où je descendis, est depuis si long-tems connu de l'Europe entière, sous le nom *Dessain*, qu'à la place du propriétaire j'aurais voulu le lui conserver à tout prix. Cette magnifique auberge, où l'on ne voit cependant

plus réunis, comme autrefois, tous les avantages, tous les agrémens d'une ville entière, même la salle de spectacle, qui se trouvait jadis dans son enceinte, est encore l'établissement de ce genre le plus vaste et le plus complet que je connaisse.

Il faut avouer que je suis heureusement servi par les circonstances; au moment où je vins m'asseoir à la table d'hôte où figurait déjà une vingtaine de convives, je trouvai la discussion ouverte sur l'antiquité de la ville de Calais : « C'est une prétention absurde, disait avec impatience un des interlocuteurs; le *Portus itius* de César se trouvait à trois ou quatre lieues plus loin, et c'est tout au plus si je vous accorde que la fondation de Calais remonte au règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire au commencement du treizième siècle : antérieurement à cette époque, ce n'était qu'un village de très-peu d'importance, qui fut réuni au comté de Boulogne, en 1214, et, treize ans après, au domaine de la couronne. Calais prit, dès lors, un accroissement rapide, et Philippe-le Bel, en l'élevant à l'état de ville, l'entoura de fortes murailles. En 1303, elle entra dans la fameuse ligue des villes anséatiques, que l'on nomma d'abord

Hanse teutonique; laquelle ligue avait pour but de défendre les intérêts du commerce maritime que les souverains n'étaient pas en état de protéger eux-mêmes, contre la harpie féodale, qui salissait tout ce qu'elle ne dévorait pas; Calais resta fidèle à la ligue, lors même qu'elle eut changé de maître, et ne s'en sépara que sous le règne de Henri II, vers 1557. »

La suite de cette conversation et l'espèce de controverse qu'elle établit et à laquelle je ne pus m'empêcher de prendre part, me procura sur cette ville toutes les notions dont j'avais besoin, et rafraîchit mes souvenirs. Edouard III l'avait prise en 1347; Guise ne la reprit qu'en 1558; l'archiduc Albert s'en rendit maître en 1596; rendue à la France en 1598, les alliés la bombardèrent en vain en 1696. C'est principalement sur son héroïque défense contre Edouard que se fonde la célébrité de cette ville. Je ne chicane point quand il est question de gloire nationale, et, loin de prendre parti pour les historiens anglais qui cherchent à affaiblir le mérite du dévouement des six nobles bourgeois de Calais, en prouvant, à leur manière, que le prince anglais n'avait point résolu leur mort, je

reste convaincu qu'Eustache de Saint-Pierre et les cinq héros qui l'accompagnèrent croyaient marcher au supplice en remplissant leur mission généreuse, et qu'ils ne durent la vie qu'aux supplications de la reine d'Angleterre. Le féroce Edouard, décidé à ne jamais rendre Calais à la France, prit le meilleur parti pour la conserver. Il en chassa tous les habitans, et les remplaça par des familles anglaises. « Le roi Philippe VI,
» pour récompenser en quelque sorte la fidélité
» généreuse de ces bourgeois, les répartit dans
» les bonnes villes de son royaume, leur assigna
» quelques fonds pour vivre, et ordonna que
» tous les offices qui viendraient à vaquer dans
» ses terres leur seraient donnés et non à d'au-
» tres, jusqu'à ce qu'ils fussent pourvus. »
Ainsi s'exprime Mézerai, qui me fournit ce dernier paragraphe.

Ce fut à Guines, auprès de Calais, que le roi Charles VI et Richard II eurent leur entrevue, qui fut suivie du mariage d'Isabeau de France avec le monarque anglais, en 1396. A peu près au même endroit, entre Ardres et Guines, eut lieu, en 1520, cette fameuse conférence, entre François Ier et Henri VIII. Les deux princes y

firent assaut de magnificence, et la somptuosité que leurs courtisans y déployèrent firent qu'on nomma cette entrevue le *champ du Drap-d'Or*. Elle fut sans résultat pour la paix; elle coûta des sommes énormes et ne satisfit que la vanité des souverains. Mézerai, presque toujours bon à consulter, prétend que, dans cette circonstance, François Ier dépensa plus que ne fit l'empereur Charles V à son avènement, et incommoda fort sa noblesse, qui imite toujours son prince, mais plus facilement dans les excès que dans la sagesse. Les Anglais, quand le duc de Guise vint les assiéger, se croyaient invincibles; ils furent chassés à leur tour. La loi du talion reçut son exécution, et des Français repeuplèrent la ville. Cet événement fut célébré par tous les beaux esprits de la France, et parmi ceux qui composèrent des pièces de vers sur ce sujet, on cite Dauvat, le fameux Michel Lhôpital, qui, quoique grave magistrat, ne craignait pas de cultiver les lettres, et Joachim Dubelloy.

Les Calésiens se distinguèrent toujours par la loyauté de leurs sentimens; Messieurs de la congrégation apprendront sans doute avec peine qu'ils ne voulurent point partager l'opinion des

ligueurs ; ils ne reconnurent pas l'excommunication lancée contre le roi de Navarre, et, lorsqu'un poignard béni eut ôté la vie à Henri III, Calais s'empressa de reconnaître Henri IV, sans attendre la permission du pape. Ce fut sans doute un pêché dans lequel ne tomberaient pas les excellences catholiques de notre époque.

Sous le règne de Louis XIII, en 1628, un jeune homme, nommé Dupéry, après avoir enlevé et violé une fille dont il était vivement épris, et qui ne le payait pas de retour, fut arrêté et enfermé dans la citadelle de Calais. Du fond de sa prison, il ourdit avec nos ennemis une trame et s'occupa du moyen de livrer la ville aux Anglais ; on surprit les agens qu'il employait, et l'horrible supplice de la roue termina sa vie coupable.

C'est à Calais qu'a débarqué Louis XVIII en 1814. J'ai été voir le monument d'assez mauvais goût que l'on a élevé sur la jetée à l'endroit même où ce prince a mis pied à terre après trente-quatre ans d'absence.

J'ai vu, à l'hôtel-de-ville, la nacelle volante, au moyen de laquelle l'aréonaute Blanchard traversa de Douvres à Calais en quelques minutes.

On divise cette cité en deux parties, la ville

basse et la ville proprement dite. Cette dernière a deux portes; la *porte Royale* et la *porte du Havre;* la porte Royale s'ouvre sur la ville basse, qui n'est, à vrai dire, qu'un faubourg de l'autre ; la porte du Havre donne sur le port; les rues sont droites, bien percées, ornées de maisons bâties à la moderne, parmi lesquelles, toutefois, on distingue l'ancien hôtel du duc de Guise, édifice du genre arabe, que l'on est convenu d'appeler gothique.

Dans la ville basse, on me montra l'église paroissiale dédiée au prince des apôtres; elle a été élevée par les Anglais, et présente un aspect assez pittoresque. Je vis, dans la chapelle particulièrement dédiée à saint Pierre, la tête de ce chef de la papauté, et celle de saint Paul, dues l'une et l'autre au pinceau de Rubens, à ce qu'on assure à Calais. J'admets très-facilement ces sortes de prétentions, et je me garde de disputer avec des sacristains, sorte de gens très-irascibles et fort dangereux dans leurs citadelles c'est-à-dire dans leurs églises.

J'ai négligé de vérifier si, dans la chapelle du saint sépulcre, l'une des dépendances du même édifice, on a, pendant la révolution, respecté la pierre sépulchrale du fameux Girault de

Mauléon, sire de Gourdan; elle portait cette fière épitaphe :

Moi, Gourdan, que jadis sept grands rois ont aimé,
Qui des fiers ai glacé l'audace à terre, à l'onde,
Mort je vis : Dieu, l'Eglise, et Calais et le monde
Ont mon ame, mon corps et mon loz renfermé.

Un autre monument a disparu, c'était la colonne en granit que le marquis de Saint-Chamon, commandant de Calais, éleva à ses frais, au milieu de la place d'armes, en 1632, au terrible Richelieu.

Si la colonne de Richelieu a été renversée en 1790, l'orage révolutionnaire a respecté la simple pyramide érigée par les citoyens à de simples matelots. Une urne la surmonte; un vaisseau naufragé est sculpté sur le piédestal, et les inscriptions suivantes ornent le monument libéral :

À GAVET ET MARÉCHAL,
CITOYENS DE CALAIS;
PAR LES AMIS DE LA CONSTITUTION.
M. D. XCI.

Ils ont été ensevelis dans les flots en sauvant des naufragés, le 18 novembre 1791. DEVOSSE et LEGROS *les accompagnaient.*

Avec plus de bonheur, le même jour, vingt-un

matelots, près d'être submergés, durent la vie à quatre autres citoyens de Calais, Mascot, Louis Valle, Louis Desorbier et Marc Noël.

Plus heureux en 1784, *et non moins intrépide,* GAVET *arracha à la mort un matelot resté seul d'un équipage naufragé.*

Je me fis montrer la tour de l'hôtel-de-ville; je vis son campanille construit dans un goût très-bizarre; j'y jetai un coup d'œil, et de là je passai dans la rue Pedrowe, où je voulais voir la maison construite sur l'emplacement de celle d'Eustache de Saint-Pierre; tout en regrettant qu'on n'ait point conservé l'ancienne, dût-on la réparer aussi souvent que les Athéniens réparèrent le vaisseau de Thésée.

Après avoir parlé des héros patriotes, je crois pouvoir me dispenser de rappeler à la douleur publique le trépas de quatorze capucins de Calais, lesquels périrent, en 1624, après avoir bu un tonneau de vin; le fait a néanmoins paru digne d'être conservé; un prêtre, Lassebure, annaliste de cette ville, le rapporte dans son histoire en deux volumes in-4°, publié en 1761.

Calais a produit le père Dutertre, dominicain, auteur de l'*Histoire générale des Antilles*, en quatre vol in-4°; Maréchal, fameux chirur-

gien de Louis XIV et de Louis XV, homme habile, mais passablement brutal, et qui fut le grand-père du marquis de Bièvre, plus connu par ses calembourgs que par sa comédie du *Séducteur;* Laplace, auteur de plusieurs romans larmoyans, de quelques tragédies aujourd'hui oubliées, je n'en excepte pas *Venise sauvée.* Ce poète eut la singulière idée de composer un gros recueil d'épitaphes en trois volumes; il y en mit un nombre considérable de sa composition; il en faisait pour tout le monde, et poussa cette manie jusqu'à gratifier de la leur tous ses contemporains, quelque peu recommandables. Ses amis n'en furent pas dispensés. Il paraît que, du tems de Laplace, il n'était pas aisé à un auteur sans intrigue de se faire jouer au Théâtre-Français, car, dans un madrigal qu'il adressa au maréchal duc de Richelieu, il finit par lui dire :

Tu pris Mahon et fis jouer Adèle.

(*Adèle de Ponthieu*, tragédie de Laplace); la mise en scène de cette pièce paraissait un acte aussi grand que la conquête d'une île fortifiée. Je ne sais si, de nos jours, cette épigramme n'aurait pas encore plus de sel.

Le maître des requêtes Allent, porté sur la liste du conseil d'état, et plus connu par son *Précis de l'histoire des arts et des institutions militaires en France depuis les Romains*, et par son histoire du *Corps du Génie*, est né dans les murs de Calais ; c'est encore là que naquit l'ingénieux et spirituel Pigault-Lebrun, le plus fécond de nos romanciers modernes.

Après avoir visité le pont si fastueusement surnommé *sans-pareil*, par la seule raison qu'il est placé sur le point central de deux canaux qui se croisent à angle droit, je pris la route de Boulogne. Je ne m'arrêtai pas à Guines, dont j'ai tout dit en parlant plus haut du *champ du Drap-d'Or*, et j'arrivai dans la capitale du Boulonnais où vingt-deux ans auparavant un autre César avait réuni toutes les forces maritimes du grand empire, et se préparait à lancer ses aigles sur l'Angleterre : des circonstances dont le développement m'entraînerait bien au delà des limites que je dois me prescrire, firent échouer cette grande entreprise, sur l'issue de laquelle les Anglais affectaient une sécurité qu'ils étaient loin d'avoir.

Les Boulonnais ont la prétention de descen-

dre des Morins, l'un des peuples les plus puissans des Gaules. Leur cité s'appelait, dans les tems reculés, *Gesoriacum*. Les Morins étaient braves, et disputèrent pied à pied leur territoire contre César. Ce grand capitaine, qui avait le coup d'œil de l'aigle, vit, au premier aspect, tout le parti qu'on pouvait tirer de la position de Boulogne, et ce fut dans son port qu'il prépara la première expédition contre l'Angleterre l'an 35 avant notre ère. On sait quel en fut le glorieux résultat. Caligula vint sur le même rivage pour y parodier les exploits de César; il conduisit une armée nombreuse sur les bords de la mer, fit sonner les trompettes comme s'il se fut agi de donner le signal du combat, et puis ordonna tout à coup à ses troupes de ramasser les coquillages qui couvraient la grêve. Il les envoya à Rome, et on les déposa dans le temple de Jupiter en trophée de la victoire de cet empereur sur l'Océan. Caligula fit, néanmoins, quelque chose d'utile; il ordonna la construction d'un phare. C'était une tour octogone dont le circuit n'avait pas moins de deux cents pieds; elle avait douze étages qui allaient en diminuant. Cet édifice, extrêmement élevé, fut réparé par

Charlemagne, en 810. Les Anglais le fortifièrent en 1545 ; mais, en 1644, le 29 juillet, à l'heure de midi, cette masse antique, nommée la *Tour d'ordre*, s'écroula entièrement; depuis on ne l'a pas relevée.

Tous les empereurs romains qui allèrent en Angleterre ou qui en revinrent, choisirent le port de Boulogne pour le lieu de leur embarquement ou de leur retour. Ce fut là que, bien postérieurement, Louis-d'Outremer, le malheureux descendant du puissant Charlemagne, descendit avec sa mère, lorsque une révolution le ramena dans son royaume, dont les seigneurs et non le peuple l'avaient chassé. Le premier comte de Boulogne se nommait Alton; le dernier était de l'illustre maison de Latour-d'Auvergne, éteinte de nos jours dans la personne du dernier duc de Bouillon, et dans celle du fameux Latour-d'Auvergne, premier grenadier de France. Louis XII, à qui le comté de Boulogne tomba en partage, voulut en faire hommage à la vierge Marie ; il déclara tenir d'elle cet état, se reconnut son vassal, et, depuis lui, ses successeurs, à leur avènement à la couronne faisaient don, en signe de vasselage,

d'un cœur d'or massif de la valeur de deux mille écus d'or. Cette singulière suzeraineté ne tourmentait guère l'homme lige ; elle eût pu l'embarrasser si les papes eussent repris leur ancienne puissance.

Le port de Boulogne, avant la révolution, était d'un mouillage difficile ; les nouveaux travaux entrepris ont changé la face des choses ; mais il reste encore beaucoup à faire pour amener les améliorations au point où il faudrait qu'elles fussent. Le premier consul, qui avait formé le même projet que César, adopta les mêmes moyens d'exécution, et Boulogne lui parut le lieu le plus propre à combiner les élémens de l'attaque qu'il méditait contre l'Angleterre. Décidé à frapper cette ennemie dans son centre, il forma le dessein de suppléer à des vaisseaux de haut bord par des bateaux plats faciles à manœuvrer, et que soutiendraient des chaloupes canonnières. Ces bâtimens devaient être construits à Boulogne, sur le rivage où s'assemblerait une armée nombreuse. Le premier consul voulut, par lui-même, juger la position qu'il choisissait ; il arriva incognito le 11 février 1800 (le même jour qu'il créait la Banque de France), visita les

points qu'il fallait fortifier, et ordonna les travaux nécessaires : on ne perdit pas de tems, car, le 1er mai, les ouvriers commencèrent leur ouvrage, et l'on creusa le port en même tems que la flotille fut construite.

Les Anglais feignirent d'abord de mépriser cette entreprise : on se souvient peut-être d'une caricature qu'on fit à ce sujet; les dames de Londres, assises sur le bord de la mer, éloignaient avec leurs éventails nos soldats montés sur des coquilles de noix. Cependant, les lords de l'amirauté crurent le péril plus pressant; ils donnèrent à Nelson des ordres, en conséquence desquels ce marin célèbre vint, le 16 août, attaquer la flotille, à peine lancée à la mer; nos marins affrontèrent un ennemi supérieur en force. Le commandant *Devrieux* se couvrit de gloire dans cette mémorable journée, qui se termina à la confusion des Anglais. Les préliminaires de la paix d'Amiens suspendirent les hostilités, et néanmoins le premier consul n'abandonna pas Boulogne, et fit continuer les travaux, qui reprirent une nouvelle activité au commencement de 1803, lorsque la guerre maritime eut été de nouveau déclarée. Bonaparte

alors s'attacha plus vivement à la pensée d'un débarquement; il revint à Boulogne le 30 juin de cette année; il avait donné de nouveaux ordres, et voulut s'assurer par ses yeux si on les avait exécutés. Le 3 novembre, il était à Boulogne. Le lendemain les Anglais, comme si ils eussent connu son arrivée, s'avancèrent en ordre de bataille pour nous attaquer. Le chef du gouvernement assistait au combat, et la science de l'artilleur lui ayant fait découvrir une batterie qui ne profitait pas de son avantage pour foudroyer l'ennemi, il ne put commander à son impatience et s'y porta de sa personne, pointa lui-même les canons, et les dirigea de telle manière que leur feu meurtrier, faisant beaucoup de mal aux Anglais, les contraignit à prendre le large et à discontinuer leur attaque. On trouve trop rarement de tels faits dans la vie des monarques pour qu'on puisse se dispenser d'en faire mention.

Ce jour même, et au milieu de la chaleur du combat, un pilote nommé Fournier, voyant onze militaires attachés au mât d'un navire, et qui allaient périr, ne balança pas à diriger sa chaloupe sous le feu de l'ennemi, pour sauver, s'il lui était possible, ces malheureux soldats;

il eut le bonheur d'y réussir. Parvenu au rivage, l'amiral Bruix voulut lui offrir 200 fr. et Napoléon 500; mais le brave marin les refusant avec une modeste assurance, se contenta de dire : « Ce n'est pas par intérêt que je me suis exposé avec mes matelots; mais si le premier consul veut m'accorder la liberté de mon frère, conduit à Brest par la gendarmerie, il me fera plaisir. »

Sa prière fut exaucée; il eut, de plus, un brevet d'honneur, que plus tard il échangea contre la croix de la Légion.

Bonaparte fit encore plusieurs autres voyages à Boulogne. L'un des plus mémorables fut celui pendant lequel, après avoir été reconnu empereur, il fit, aux troupes assemblées dans le camp du débarquement, la distribution des insignes de la Légion d'Honneur. Le 16 août 1804, on éleva, sur les débris de la Tour-d'Ordre, un dais sous lequel on plaça *le fauteuil en bronze du roi Dagobert*, conservé de nos jours au cabinet des médailles de la bibliothèque royale. Ce vieux monument, de la première race de nos rois, posé au milieu des restes d'une construction romaine, et occupé par le chef d'un nou-

vel empire, offrait, à l'observateur, la matière d'un bizarre rapprochement. Napoléon aimait qu'on en fît dans ce genre; il tenait surtout à ce qu'on crût à une chaîne mystérieuse, qui rattachait sa souveraineté à celle du passé, et l'empire des Césars à celui de Charlemagne. Cette nouvelle solennité, où l'on déploya une pompe inusitée, du tems de la république, fut encore troublée par l'approche de la flotille anglaise, que nos chaloupes canonnières repoussèrent avec vigueur. Les ennemis se représentèrent le 2 octobre suivant, dirigeant cette fois des machines infernales dont ils attendaient la destruction de nos constructions nautiques et de la flotille; mais la fortune ne les seconda pas, les vaisseaux incendiaires ne firent presque pas de mal aux travaux de Boulogne, et cette tentative fut encore infructueuse.

Le 17 novembre, l'armée voulant laisser dans ce lieu un témoignage durable de son séjour, décida d'élever une colonne que surmonterait la statue de l'empereur; elle est aujourd'hui terminée; mais la fortune a passé par là, et ce n'est plus Napoléon qui figure sur ce monument tout empreint néanmoins de son immortel sou-

venir. La déclaration de guerre de l'Autriche à la France, en 1805, éloigna l'armée de débarquement des côtes de Boulogne, et, depuis lors, la flotille détruite cessa de menacer les rivages de l'Angleterre.

Avant la révolution, Boulogne possédait un évêché distrait de celui de Theromenne et que le dernier concordat n'a pas rétabli. Peut-être le ministère français ne l'a pas demandé, peut-être le saint père a-t-il voulu punir, par cette privation, la résistance des Boulonnais, à l'anathème lancé par un de ses prédécesseurs contre Henri IV; anathème si complet au dire des jésuites du tems, dont je rapporte les propres paroles, que le *roi de France était excommunié de telle sorte que Dieu ne pouvait le convertir, que le pape même ne pouvait l'absoudre et le rétablir dans son royaume sans lui même être excommunié*. A-t-on jamais poussé plus loin la démence du fanatisme?

Boulogne est divisée en ville haute et ville basse. Celle-ci est habitée principalement par les commerçans, l'autre possède de belles fontaines et quelques édifices qui valent la peine d'être vus en passant.

Cette ville a produit plusieurs hommes célè-

bres. Le premier en date est Gauthier Silens ou Silenticus, auteur d'un roman intitulé *le Silence*, dont nos biographies modernes ne parlent pas. Gauthier Silens florissait vers l'an 1080.

Jacques le Bevré, savant du premier ordre ; Bayle, qui s'y connaissait, a dit de lui : « C'était un petit bout d'homme et de fort basse naissance, mais un bon esprit soutenu de beaucoup d'érudition. » Marguerite de Navarre, sœur de Henri IV, n'a pas dédaigné de faire elle-même l'épitaphe de ce personnage littéraire ; la voici telle qu'on me l'a donnée à Boulogne :

Corpus humo metemque deo bona cuncta relinquo,
Pauperibus fuber dum moreratur ait.

Gérard le Roux, évêque d'Oleron, pieux ecclésiastique, mais soupçonné de pencher pour les erreurs nouvelles. Un de ses adversaires, Arnaud de Martic, autre prélat, voulant se défaire de son antagoniste, fit scier les appuis de la chaire dans laquelle l'évêque d'Oleron devait prêcher, et, lorsque celui-ci y fut monté, la chaire tomba et Gérard le Roux se cassa

la tête. Tout moyen est bon quand il s'agit de perdre un hérétique.

Nons citerons encore Arnould Dauduhen, maréchal de France, en 1351; Hue de Kernel, amiral de France, mort vers la même époque, de ses blessures. Beaurain, géographe estimable; Michel Lequin, moine *jacobin*, savant orientaliste, et mort en 1731. Le capitaine Turot, tué dans un combat contre les Anglais, près de Karick-Fergues, en Irlande, le 28 février 1760.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME.

